DERNIÈRE ÉDITION –

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

AVEC LE SUPPLEMENT DU DIMANCHE

QUARANTIÈME ANNÉE – Nº 12073 — 4,80 F — DIMANCHE 20-LUNDI 21 NOVEMBRE 1983

5, rue des Italiens 75427 Paris Cedex 09 – Tél. : 246-72-23

Les mystères du raid français au Liban

Paris assure avoir frappé un « camp d'entraînement à moins de 10 kilomètres à l'est de Baalbek »
Toutefois, des roquettes ont légèrement endommagé le quartier général en ville des milices pro-iraniennes

Beyrouth croit à un fiasco

De notre correspondant

Beyrouth. – *« Le raid des Super-Etendard a été un fiasco »* : Ce commentaire qui contredisait les premières informations disponibles (*le Monde* du 15 novembre) s'est répandu comme une traînée de poudre vendredi après-midi dans les salles de rédaction des journaux de Beyrouth, lorsque sont arrivés les premiers témoignages oculaires provenant de Baalbek. La caserne Cheikh Abdallah était à peine égratignée et il y avait eu *« seulement »* deux morts (un Libanais et un Iranien) et cinq blessés légers.

LUCIEN GEORGE.

(*Lire la suite page 8.*)

Bouche cousue et cible fantôme

La discrétion, la concision, le refus de parler à l'étranger d'affaires françaises... autant de vertus de militaire et d'homme d'Etat. Si louables qu'elles soient, elles aboutissent à une effarante confusion sur les résultats de l'opération menée jeudi au Liban par l'aéronavale française. Echec piteux ? Succès total ? Peu ou beaucoup de victimes ? On assure, ce samedi, de sources militaires à Paris que l'objectif du raid a été un *« camp d'entraînement des milices chiites pro-iraniennes à moins de dix kilomètres à l'est de Baalbek »* et que la cible *« de nature militaire, avait été reconnue préalablement et était, sans doute possible, identifiable »*

P.-J. F.

(*Lire la suite page 8.*)

La force d'action rapide française pourra intervenir en Europe



Des discussions sont en cours avec les alliés

Commandant la Iʳᵉ Armée stationnée dans l'est de la France et Outre-Rhin, le général Charles de Llamby a révélé, vendredi 18 novembre à Strasbourg, qu'il avait eu, deux jours auparavant, des contacts avec des responsables militaires alliés pour commencer à étudier, avec eux, l'aide logistique que les armées de l'alliance atlantique apporteraient à la force française d'action rapide si elle était engagée en centre-Europe.

Forte de 47 000 hommes lorsqu'elle sera définitivement constituée à partir de régiments d'hélicoptères, de blindés légers et d'infanterie antichars, la force d'action rapide (FAR) est destinée à s'opposer, aux côtés des forces de l'OTAN, à des actions blindées et mécanisées d'un agresseur sur le théâtre centre-européen des opérations, ou à venir en aide, outre-mer, à des gouvernements avec lesquels la France a signé des accords de défense. Cette force « aéromécanisée », comme l'a définie le général de Llamby, est une nouveauté dans le dispositif militaire français, mais une telle organisation est aussi à l'étude aux Etats-Unis, comme elle l'est en Union soviétique à partir, notamment, de l'hélicoptère antichars Hind.

En centre-Europe, l'objectif principal de la FAR française pourrait être de s'en prendre, en coopération avec l'OTAN, aux groupements mobiles opérationnels (G.M.O.) soviétiques qui sont des unités de manœuvre chargées d'attaquer, par surprise, les forces du « deuxième échelon » allié et leurs arrières.

Devant des députés de la commission de la défense nationale à l'Assemblée nationale, le ministre de la défense, M. Charles Hernu, avait récemment admis que l'emploi de la FAR en Europe restait subordonné à l'accord des alliés pour tout ce qui concerne son appui logistique et son appui aérien en cas d'un engagement à leurs côtés et à distance des bases françaises de ravitaillement.

Cette précision n'avait pas été appréciée des spécialistes de la défense au parti communiste, dès lors que le risque leur est apparu de voir les forces françaises aliéner une part de leur indépendance sous le couvert d'un rapprochement technique et tactique avec les instances militaires alliées. L'inquiétude des responsables communistes s'est, du reste, manifestée lors du vote, par l'Assemblée, du projet de budget militaire pour 1984, et à l'occasion de la parution d'un rapport de M. Jean Combasteil, député communiste de la Corrèze, sur l'armée de terre.

A Strasbourg, le général de Llamby, qui a notamment la charge de préparer la mise sur pied de la FAR, a expliqué à des journalistes, qu'il s'agissait, désormais, d'étudier avec les alliés *« les possibilités et les procédures d'action »* de cette force en Europe, en distinguant, pour ce qui est nécessaire à son emploi, entre ce qu'on peut déjà trouver sur le territoire des pays de l'OTAN et ce qu'elle peut apporter, en propre, avec elle, pour sa manœuvre autonome sur le terrain.

Si l'on en croit le commandant de la Iʳᵉ armée, la FAR, engagée largement au-delà des frontières nationales, pourrait profiter des stocks d'essence constitués sur le territoire des alliés et avoir accès à certains dépôts de munitions, tels, par exemple, les missiles antichars Hot dont les hélicoptères français Gazelle sont armés et que la République fédérale d'Allemagne cofabrique avec la France pour équiper la Bundeswehr.

JACQUES ISNARD.

(*Lire la suite page 8.*)

M. JACK RALITE invité du « Grand Jury R.T.L.-*le Monde* »

M. Jack Ralite, ministre délégué auprès du ministre des affaires sociales et de la solidarité, chargé de l'emploi, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le Grand Jury R.T.L.-*le Monde* », dimanche 20 novembre, de 18 h 15 à 19 h 30.

L'ancien député communiste de Seine-Saint-Denis, membre du comité central du P.C. et ancien ministre de la santé jusqu'en mars 1983, répondra aux questions d'André Passeron et Alain Lebaube du *Monde*, et de Dominique Pennequin et Evelyne Lance de R.T.L., le débat étant dirigé par Elie Vannier.

La stabilité du chômage

Les statistiques reposent sur une série d'éléments fragiles qui risquent à tout moment de s'écrouler

ET LA PRÉRETRAITE, ÇA NE VOUS INTÉRESSE VRAIMENT PAS ?

BUREAU DE CHÔMAGE

PLANTU

« La stabilisation du chômage se prolonge », peut-on lire dans le commentaire du ministère de l'emploi qui accompagnait la publication, le 18 novembre, des chiffres du chômage à fin octobre. *« La stabilisation se poursuit »* avait-il été dit, pour les statistiques à fin septembre. *« La stabilisation est confirmée »*, avait écrit le ministre délégué chargé de l'emploi, M. Jack Ralite, pour apprécier les résultats à fin août.

Nécessité de renouveler le vocabulaire ? Goût pour la nuance ajustée ou légère inflexion ? Peu importe. Toujours est-il que, de mois en mois, on a l'impression que le ministre lui même se prépare à prévenir – voire à partager – le doute qui s'empare des observateurs. Le chômahge stabilisé, la mariée paraît trop belle. Que la stabilisation se poursuive et, mieux, se prolonge relève de l'inexplicable. Une bénédiction, en attendant l'inéluctable ?

Il y a peu encore – c'était pendant l'été, – l'INSEE comme l'O.C.D.E. annonçaient que la France connaîtrait 2,2 millions de chômeurs d'ici à la fin décembre. Tous les mauvais augures prédisaient que le plan de rigueur augmenterait les demandeurs d'emploi.

Or, depuis le record absolu atteint en octobre 1982, il y a tout juste un an, avec 2 176 000 chômeurs en données brutes, le nombre des demandeurs a diminué et se situe même, depuis août 1983, en dessous des chiffres de 1982. A fin octobre 1983 les demandeurs d'emploi inscrits à l'A.N.P.E. étaient 2 034 600 en données corrigées des variations saisonnières, contre 2 033 200 à fin septembre, soit une baisse de 0,1 %. En données brutes, ils étaient 2 165 000 contre 2 087 400 en septembre dernier, soit une augmentation de 3,7 %. Mais surtout, en données brutes comme en variations saisonnières, le nombre des chômeurs a reculé de 0,5 % en un an.

Comment donc expliquer ce qui semble incompréhensible ? Il faut bien admettre que, au nom du *« traitement social »* du chômage, à défaut de la gestion économique si souvent annoncée, le gouvernement est intervenu *« par tous les bouts »* afin que le chiffre des deux millions de chômeurs se transforme en une ligne Maginot. Rien n'a été de trop pour tenir l'objectif. On a utilisé tous les artifices, rempli toutes les cases et l'on a cherché, depuis trois conseils des ministres « exceptionnels » (en juillet, en août et le 26 octobre) de nouveaux moyens de lutte.

Grossièrement, pourrait-on dire, le gouvernement a retardé l'arrivée sur le marché du travail des contingents de jeunes qui s'y présentaient (ce que souligne le communiqué du ministère en précisant que *« les jeunes de 16 à 18 ans sont plus nombreux que par le passé à prolonger leur scolarité ou à s'orienter vers des dispositifs de formation spécifique »*). Il a, d'autre part, accéléré le départ des plus âgés.

Dans le premier cas, il a eu recours à toutes les formes de formation même si le choix se justifie aussi par les nécessités d'une adaptation aux technologies modernes. Lors de cette rentrée scolaire, 56 000 jeunes âgés de plus de 16 ans sont restés dans le système scolaire, dans les LEP (lycées d'enseignement professionnel), les lycées techniques et l'enseignement supérieur (117 000 si l'on y ajoute les collèges) à la suite de recommandations précises de l'Education nationale. Parallèlement, on a voulu limiter *« l'évaporation » des jeunes de 18 à 25 ans et 26 000 d'entre eux auraient décidé de poursuivre leurs études.*

De son côté, M. Marcel Rigout, ministre de la formation professionnelle, a mis en place des stages pour la formation et l'insertion sociale des 16 à 18 ans (deux journées nationales de bilan ont eu lieu les 14 et 15 novembre à Paris et M. Mitterrand y a prononcé un discours indiquant bien la volonté politique du gouvernement (*le Monde* du 17 novembre) et qui seront reconduits cette année. Au moment de sortir de ces stages, ces jeunes pourront être repris dans le dispositif imaginé par M. Jack Ralite à l'intention des 18 à 25 ans (77 000 jeunes, l'an passé) qui connaît des fortunes diverses, malgré un objectif ambitieux de 200 000 stages cette année. Cette formule, d'ailleurs, devrait bientôt être relayée par la formation en alternance dans les entreprises puisque le C.N.P.F. et les organisations syndicales, sauf la C.G.T., ont signé un accord en ce sens le 16 novembre.

A l'autre extrémité, pour les travailleurs âgés, on a institué la retraite à 60 ans, les contrats de solidarité pré-retraite ou les contrats F.N.E. (Fonds national de l'emploi) qui ont souvent permis des départs à 55 ans. Là aussi, les effets ont été considérables sur les chiffres du chômage, même si les conséquences de certaines mesures s'épuisent.

Ensuite ont été prises des dispositions plus techniques, qui, elles aussi, ont exercé une influence sur les statistiques. Ainsi, même si le but en est louable pour les chômeurs de longue durée, on a multiplié les entretiens après le troisième mois et le douzième mois d'indemnisation, qui ont abouti, entre novembre 1982 et avril 1983, à 80 000 radiations.

ALAIN LEBAUBE.

(*Lire la suite page 29.*)

Dates

RENDEZ-VOUS

Dimanche 20 novembre. *Washington* : Visite du maréchal Nemeiry, président du Soudan.

Lundi 21 novembre. *Bonn* : Déclaration sur les euromissiles du chancelier Kohl à l'ouverture du débat du Bundestag.

Madrid : Procès de onze députés basques à propos de leur prise de position contre la visite du roi dans leur province.

Mardi 22 novembre. Vingtième anniversaire de l'assassinat du président Kennedy.

Mercredi 23 novembre. *Paris* : Le président Mitterrand reçoit le premier ministre grec,M. Papandréou.

New-Delhi : Réunion des chefs d'État et de gouvernement du Commonwealth.

Jeudi 24 novembre. *Bruxelles* : Discours de M. Papandréou sur les perspectives économiques de la C.E.E. Réunion du bureau de l'Internationale socialiste.

Bad-Kreuznach : Sommet franco-allemand.

Vendredi 25 novembre. *Bonn* : Le chancelier Kohl reçoit M. Papandréou.

Sports

Lundi 21 novembre. *Boxe* : Championnat d'Europe des mi-lourds Rufino (France)-Koopmans (Pays-Bas) à Paris.

Mercredi 23 novembre. *Football* : Coupe de l'U.E.F.A., huitièmes de finale aller (Lens-Anderlecht).

Rugby : Barbarians français-Australie à Bordeaux.

Karaté : Championnat de France (contact) à Paris.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	554 F	767 F	980 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 194 F	1 727 F	2 260 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	634 F	887 F	1 140 F
II. – SUISSE, TUNISIE	454 F	779 F	1 105 F	1 430 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

IL Y A VINGT ANS, L'ASSASSINAT DE JOHN KENNEDY

Un crime trop banal pour l'histoire

L'immense limousine décapotée glisse sans bruit. Comme pour mieux permettre à John Kennedy et à sa femme d'apprécier les applaudissements de la foule. Pour le gouverneur Connally, qui partage la voiture-paquebot avec le couple présidentiel, un tel accueil est inespéré. Le Texas, en effet, ne passe pas pour porter dans son cœur cet homme jeune béni des dieux, auquel tout a toujours réussi. On le soupçonne de ne rien comprendre à l'esprit de la frontière puisqu'il vient de Boston, on le sait libéral au point d'encourager les Noirs à exercer leur droit de vote et de prétendre qu'il est temps pour les Etats-Unis d'encourager des réformes sociales en Amérique latine et centrale. Enfin, il est catholique, et l'on dit qu'il ne serait pas opposé à une réforme du système fiscal qui avantage tant les pétroliers.

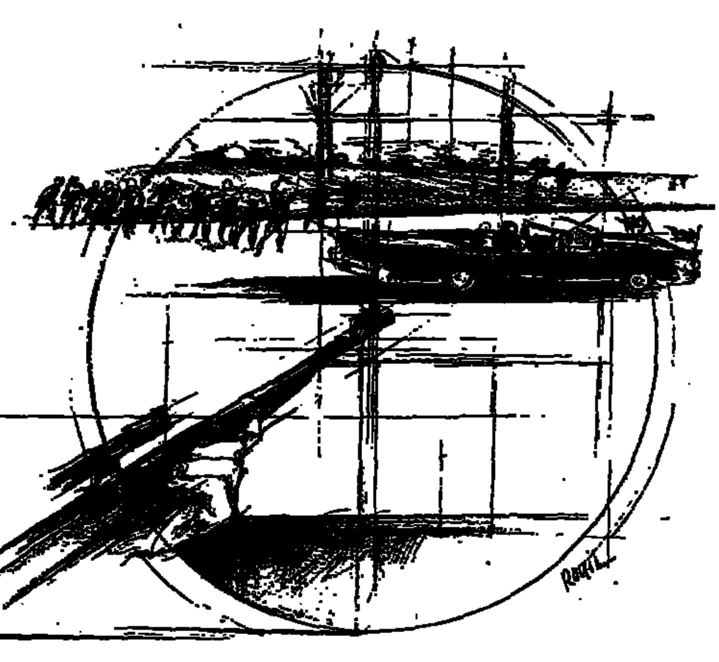
Qu'un tel homme soit aussi bien accueilli à Dallas ne peut donc que réjouir le gouverneur Connally et le vice-président Johnson, caution sudiste et populiste de Kennedy. Le vice-président, que John Kennedy a plutôt tendance à mépriser – on raconte qu'il a du mal à faire deux choses à la fois, *« comme par exemple marcher en mâchant du chewing-gum ? »* – suit, quelques voitures en arrière. Tout comme Connally, il est dans son fief. Mais dans un fief quelque peu en effervescence. L'un des buts du voyage du président est d'ailleurs de remettre un peu d'ordre dans le parti démocrate local en proie à de violentes rivalités personnelles.

Il n'empêche, tout s'est bien passé jusqu'à présent. Le soleil était déjà là à l'aéroport le 22 novembre et la foule était chaleureuse. A deux reprises d'ailleurs, John Kennedy fait arrêter sa voiture, au grand dam des agents des services secrets chargés de sa sécurité, pour saluer ici une famille nombreuse et là serrer la main d'une religieuse catholique. Mme Connally, installée comme son mari sur les strapontins de la limousine, ne peut s'empêcher de se retourner et de lancer à l'adresse du président : *« Vous ne pourrez plus dire qu'on ne vous aime pas à Dallas ! »* Et lui de répondre : *« Non, vraiment non. »*

Les mains à la gorge

C'est quelques minutes plus tard que le cauchemar commence. Il est 12 h 30 ; le cortège roule à petite vitesse dans Elm Street, en direction d'un passage souterrain, lorsque plusieurs coups de feu claquent. Les images qui suivent appartiennent à la mémoire collective : John Kennedy portant les mains à sa gorge, Connally s'effondrant, Kennedy tressautant encore avant de s'abattre sur la banquette, sa femme, vêtue de rose bonbon de pied en toque, se précipitant sur le capot arrière à la recherche d'on ne sait quoi, un agent des services secrets s'agrippant à la roue de secours...

Le drame n'a duré que quelques secondes. Mais il ne s'agit que du premier acte. Le second va se dérouler à 6 ou 7 kilomètres de là, à l'hôpital Parkland, vers lequel le cortège a été dérouté à toute allure. En quelques instants, les médecins comprennent que la mort de John Kennedy n'est qu'une question de minutes. Aussitôt, les agents des services secrets prennent en charge Lyndon Johnson et décident de le ramener à Washington dans l'avion présidentiel *Air Force One*. Ce n'est que lorsque Lyndon Johnson sera à bord de l'appareil que la mort de John Kennedy sera annoncée au monde. Le plus puissant pays de la planète vient en effet de passer près de deux heures sans personne à sa tête et personne encore ne sait si l'assassinat du président n'est pas le prélude à un vaste complot international, à une attaque contre les Etats-Unis.



Dessin de ROUIL.

Pour que l'Amérique ait un nouveau président, il faut que Lyndon Johnson prête serment. Ce sera fait dans l'avion présidentiel, avant le décollage pour Washington. C'est une femme, le juge Sarah Hughes, qui préside la cérémonie. Là encore, tout le monde se souvient de la photo : un Lyndon Johnson grave, une main levée, l'autre sur la Bible, entouré de sa femme et de Jackie Kennedy, comme assommée de douleur. Ce que la photo ne montre pas : un cercueil à l'arrière de *Air Force One* dans lequel repose Kennedy. Sa femme n'a pas voulu regagner Washington sans lui, en dépit des récriminations de deux bureaucrates du Texas qui exigeaient qu'une autopsie soit faite avant que le cadavre ne quitte l'Etat...

Pendant que l'avion présidentiel vole vers la capitale fédérale, la tragédie se poursuit à Dallas. Dans les minutes qui suivent le drame, plusieurs témoins signalent à la police que les coups de feu qui ont atteint le président et le gouverneur – ce dernier se rétablira sans qu'on puisse dire si ses blessures sont à l'origine de sa conversion ultérieure au républicanisme nixonien – ont été tirés du cinquième étage d'un immeuble qui abrite le dépôt des livres scolaires de la ville. Très vite les soupçons se portent sur un employé de ce dépôt, qui a quitté l'immeuble deux ou trois minutes après l'attentat. Son signalement est diffusé par radio à la police. Lee Harvey Oswald, puisque c'est de lui qu'il s'agit, sera intercepté par un policier, J.D. Tippit, à quelques « blocs » de là et parviendra à s'enfuir après l'avoir tué à coups de revolver. Oswald, repéré par plusieurs témoins, se réfugie dans un cinéma voisin, le Texas Theatre, où il s'engouffre sans payer et où il est arrêté par plusieurs policiers après une brève bagarre.

Une incroyable pagaille

Amené au siège de la police municipale, Lee Harvey Oswald n'admettra jamais sa responsabilité dans les meurtres de John Kennedy et de l'agent Tippit. Il niera même avoir été le propriétaire de la carabine Mannlicher Carcano retrouvée au cinquième étage du dépôt des livres scolaires, ce qui a pourtant été prouvé sans l'ombre d'un doute. Son interrogatoire durera plus d'une dizaine d'heures, dans une pagaille difficilement imaginable, la presse occupant littéralement les lieux et campant dans les couloirs du siège de la police. Moins de deux jours plus tard, le 24 novembre en fin de matinée, alors qu'il a été inculpé des meurtres de Kennedy et de Tippit et qu'il va être transféré à la prison du comté, Oswald est tué d'une balle par un certain Ruby, grassouillet propriétaire de plusieurs boîtes de nuit de la ville. Un homme qui compte de nombreux amis dans la police auxquels il offre généreusement à boire dans ses établissements. Ce meurtre, qui met un point final à la vie combien mystérieuse d'Oswald, est commis au milieu d'environ soixante-dix policiers et cent journalistes. Là encore, une photo l'immortalise, digne des meilleures séries B. Qui ne se souvient du corpulent Jack Ruby, de sombre vêtu, se précipitant l'arme au poing sur le freluquet Oswald encadré par deux inspecteurs caricaturaux ?

Un « agent » peu convaincant

Oswald mort, il reste au monde entier à faire sa connaissance. C'est un processus long, parfois contradictoire. Les enquêteurs, il est vrai, ont des excuses car la vie de ce « missfit » est assez exceptionnelle. Qu'on en juge : né en 1939 à La Nouvelle-Orléans, Oswald est très vite orphelin de père ; élevé par sa mère, il a une enfance difficile, de La Nouvelle-Orléans à New-York en passant par Dallas ; après une scolarité difficile, ponctuée par des problèmes psychiatriques, il s'engage dans les « marines » dont il se fait libérer en 1959 après avoir manifesté à plusieurs reprises et avec agressivité sa passion pour le marxisme. C'est en 1959 qu'il quitte les Etats-Unis pour l'U.R.S.S. via Helsinki. A peine arrivé à Moscou, il demande à prendre la nationalité soviétique, ce qui lui est refusé ; menacé d'expulsion, il aurait tenté de se suicider. Le geste attendrit-il les autorités soviétiques ? Toujours est-il qu'il obtient un permis de séjour renouvelable tous les ans et qu'il est envoyé à Minsk, où on l'emploie dans une usine ; c'est là qu'il fait la connaissance de sa future femme, Marina, aujourd'hui toujours installée aux Etats-Unis où le couple est revenu, avec un enfant, en 1962.

Oswald est manifestement déçu de son échec relatif en U.R.S.S. Il n'en est pas moins toujours hostile au système américain, ce qui va, semble-t-il, entraîner de vives tensions et une séparation du couple. Alors que Marina est recueillie par une famille de la banlieue de Dallas, Oswald est signalé à La Nouvelle-Orléans, distribuant des tracts au nom d'un « comité justice pour Cuba » dont il est le seul membre. Plus tard, à Mexico, il se rend à l'ambassade cubaine où il demande en vain un visa de transit pour retourner en U.R.S.S. Il est établi également qu'il a participé à une tentative d'assassinat du général Walker, chassé de l'armée pour ses opinions d'extrême droite.

Alors ? Agent à la solde des services soviétiques ? Ou bien instable caractéristique comme on en compte tant aux Etats-Unis ? Aujourd'hui encore, la question est posée. Mais parmi combien d'autres ! Une chose est sûre en tout cas : Oswald n'avait guère le « profil » de l'agent soviétique et il est à peu près prouvé qu'il n'a jamais séjourné dans une « école » des services spéciaux. Il n'avait, d'autre part, jamais pris la peine de cacher et ses convictions et ses activités. Bref, il faisait partie de ces individus « potentiellement dangereux » que toute police digne de ce nom « neutralise » avant l'arrivée d'un haut responsable...

La piste Oswald effacée par Jack Ruby, reste Ruby lui-même. Là encore, tous les enquêteurs sont restés sur leur faim : fils de juifs polonais arrivés à Chicago à la fin du siècle précédent, l'homme n'apparaît que comme un médiocre entrepreneur de spectacles frelatés et rien, dans sa vie, ne désigne en lui le participant habile d'un complot chargé de faire disparaître l'exécutant. Les explications de Ruby, confirmées par tous les témoignages dont on dispose, sont d'ailleurs concordantes : cet être simple, émotif, quelque peu obsédé par l'extrême droite dont il se croyait la cible, aurait réagi comme dans un état second à l'assassinat de « son » président. Jugé pour le meurtre d'Oswald, il fut condamné à mort. Il fit appel. Tout serait aujourd'hui plus simple s'il n'était pas mort en prison d'un cancer généralisé avant que son second procès n'ait pu avoir lieu.

Très vite, des doutes furent émis en Europe et aux Etats-Unis quant à la crédibilité des explications fournies par la police de Dallas, manifestement dépassée par les événements mais seule compétente en vertu du fédéralisme américain. Une semaine après l'attentat, le tollé était tel qu'il ne restait plus qu'une solution à Lyndon Johnson : ordonner la création d'une commission d'enquête dont le travail consisterait à traquer toute la vérité et à la rendre publique. C'est ce qu'il fit, nommant à sa tête un homme moralement et professionnellement irréprochable, Earl Warren, président de la Cour suprême. La commission, qui se vit accorder des pouvoirs exorbitants, avait autorité sur le F.B.I et la C.I.A. dont les agents ne procédèrent pas à moins de vingt-cinq mille interrogatoires, vérifiant les innombrables pistes troublantes ou farfelues soulevées par des dizaines de détectives amateurs à la recherche d'un complot.

Après dix mois de travail, la commission publia son rapport : neuf cents pages serrées plus vingt-six volumes de documents annexes (1). Ses conclusions confirmaient les premières versions du crime : Oswald avait bien assassiné John Kennedy ; il l'avait fait seul ; n'était membre d'aucun complot soviétique ou castriste et avait été assassiné spontanément par Ruby qui, lui aussi, ne faisait partie d'aucun complot.

La publication d'un rapport qui comporte nombre de faiblesses et d'insuffisances malgré son volume, allait déchaîner de nouveau les policiers amateurs. S'accrochant à certaines invraisemblances, ils ont soutenu des thèses souvent totalement opposées : complot soviétique, castriste, anticastriste – les opposants de Castro auraient voulu se venger de l'échec de la tentative d'invasion de la baie des Cochons, – raciste, pétrolier. L. Johnson lui-même fut soupçonné par certains d'avoir fait assassiner le président « pour lui succéder ».

Les années ont passé mais aucune de ces thèses n'emporte l'adhésion. Aucun témoignage indiscutable, aucun fait avéré n'est venu démolir le rapport Warren qui demeure, avec ses insuffisances – notamment quant au nombre de coups de feu – l'enquête la plus monumentale jamais effectuée dans l'histoire. Pour qui connaît bien les Etats-Unis, cette incapacité à mettre au jour le moindre élément nouveau prouve au moins une chose : les autorités américaines n'ont pas participé à un complot visant à faire disparaître John Kennedy et n'ont pas aidé à camoufler la vérité. Trop de personnes auraient été impliquées pour qu'une fuite n'eût pas eu lieu en vingt ans. Ce n'est pas Richard Nixon qui nous démentira.

JACQUES AMALRIC.

LES TARIFS DU MONDE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 26 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 6,60 Kr. ; Espagne, 100 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 50 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 80 p. ; Italie, 1 200 L ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 340 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 130 nd.

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Imprimerie du « Monde »
5, r. des Italiens
PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437.
ISSN : 0395 - 2037.

CORRESPONDANCE

A propos des coopérants en Algérie

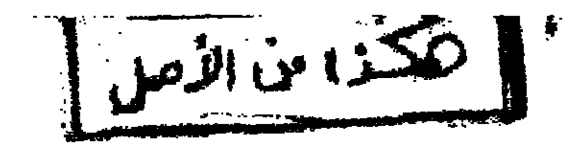
Mme Nicole Bilous, maître-assistant à l'université de Constantine, nous adresse à propos de l'article de notre correspondant en Algérie publié sous le titre « Deux coopérants (presque) imaginaires » (le Monde *daté 9-10 octobre*) *une lettre où elle écrit notamment :*

Nous ne partageons pas notre temps entre la planche à voile – fût-ce sur des plages inhospitalières – et les disputes syndicales – fût-ce sur la pelouse de l'ambassadeur. Il faut d'ailleurs être bien ingénu pour excuser par les lieux où on les pratique, certaines pratiques, et pas les autres !

La vérité est plus banale. Nous accomplissons normalement les tâches pour lesquelles on nous paie. Certains d'entre nous poursuivent à leur frais, quand la discipline et les conditions le permettent, une recherche universitaire. Pour se rendre à un colloque ou à une soutenance de thèse, il leur arrive de demander à l'ambassade le remboursement d'un billet d'avion (un par an, selon le règlement). Lorsqu'ils l'obtiennent – rarement – on peut dire alors qu'ils voyagent aux frais de la République, mais certainement pas pour les week-ends d'agrément qu'évoque M. de la Guérivière.

Il est avantageux, pour un journaliste, de substituer les contradictions de la fiction à celles de la réalité. Ainsi, en bâtissant un portrait sur des contrastes : celui qui était barbu, celui qui ne l'était pas, celui qui croyait à l'Algérie, celui qui n'y croyait pas, celui qui est en jeans, celui qui est en col blanc, on conclut facilement de différences superficielles à une identité profonde : celle de l'échec social et de l'inadaptation professionnelle (...)

Ayant vécu en Algérie comme nos collègues algériens, nous souhaiterions, rentrés en France, y vivre comme nos collègues français. C'est là toute notre revendication. Nous n'en n'avons pas honte.



هكذا من الأصل

Etranger

Maigre bilan à Venise

Le sommet qui s'est achevé vendredi ne restera pas dans l'histoire comme un grand moment de la coopération franco-italienne. Quelles que soient les raisons d'entente sur bien des points, le climat de la rencontre ne pouvait ne pas être fortement affecté par le raid sur Baalbek, exécuté au moment même où M. Mitterrand arrivait à Venise et sans que Rome, qui fournit à la force multinationale de Beyrouth un important contingent, ait été consulté ou même informé.

Sans doute M. Craxi s'est-il montré plus souple que son ministre des affaires étrangères, M. Andreotti, lequel n'a pas hésité à exprimer sa réprobation dès l'ouverture des entretiens. Le chef du gouvernement italien a reconnu à la France des circonstances atténuantes, ajoutant : « Si l'Italie avait eu soixante soldats tués dans un attentat, si ses militaires avaient été convaincus qu'ils avaient identifié les coupables et que ceux-ci allaient récidiver, nous pouvons nous poser la question de savoir ce que nous aurions fait. »

Il reste que la presse italienne s'est montrée fort sévère sur la conduite de Paris dans une affaire qui ne peut qu'embarrasser le gouvernement italien : M. Craxi, déjà parfois critiqué dans son attitude sur les euromissiles, n'a aucune envie de passer, serait-ce par partenaire français interposé, pour un belliciste. En outre, il redoute de voir la mission de la force multinationale au Liban changer de nature.

Une grande identité de vues a certes été constatée en matière de construction européenne, notamment à propos de la politique agricole commune : qu'il s'agisse des montants compensatoires ou des produits de substitution, Paris et Rome devraient présenter un front uni au prochain conseil européen d'Athènes, le 4 décembre. Mais des nuances sont apparues sur d'autres aspects de la querelle budgétaire et sur l'élargissement de la Communauté à l'Espagne et au Portugal. M. Mitterrand insiste sur les sérieux problèmes pratiques que pose cet élargissement et se refuse, a-t-il dit, à « ajouter des détresses à d'autres détresses, des appauvrissements régionaux à d'autres appauvrissements régionaux ». M. Craxi préfère mettre en avant la nécessité de trouver sans trop tarder une solution de compromis, faute de quoi « la déception serait très grande », comme vient de le rappeler le premier ministre espagnol dans un appel solennel aux Dix.

Sur le plan bilatéral, le bilan est plutôt décevant pour la délégation française : les Italiens n'ont montré aucun empressement à choisir l'Airbus plutôt que des avions américains, et M. Mitterrand a dû admettre qu'il aurait « préféré qu'ils nous préfèrent ». Sans doute des projets communs intéressants sont-ils avancés, notamment celui qui consisterait pour les deux pays à livrer ensemble à l'Egypte une centrale nucléaire, ainsi que l'accord conclu entre la C.G.E. et Olivetti, et la fabrication commune de l'avion ATR-42. Il reste que l'Italie, très liée aux Etats-Unis pour toutes sortes de raisons économiques ou psychologiques, ne paraît pas disposée pour le moment à préférer aux certitudes transatlantiques les aléas et les grandeurs du pari européen.

● *M. Gattaz au Kremlin.* — Le président du C.N.P.F. a été reçu le 17 novembre au Kremlin par M. Tikhonov, chef du gouvernement soviétique, annonce l'agence Tass. Le « patron des patrons » français séjourne en U.R.S.S. à l'invitation de la Chambre de commerce et de l'industrie de l'Union soviétique.

M. Gonzalez demande aux Dix « une attitude claire » sur la candidature de l'Espagne à la C.E.E.

Madrid *(A.F.P.)*. — Le chef du gouvernement espagnol, M. Felipe Gonzalez, a adressé, vendredi 18 novembre aux dix chefs de gouvernement des pays membres de la C.E.E., une lettre ouverte demandant *« une attitude claire »* sur l'adhésion de l'Espagne à la Communauté, à l'approche du sommet européen d'Athènes.

Dans un texte rendu public peu après avoir reçu les ambassadeurs de Grèce, de R.F.A. et de France à Madrid, auxquels il a transmis ce message, M. Gonzalez a souligné que son gouvernement *« attend une attitude claire (...) qui rende possible, dans un délai raisonnable, l'entrée de l'Espagne dans les communautés européennes »*.

« Dans le cas contraire, ajoute M. Gonzalez, *la Communauté porterait une grave responsabilité historique à l'égard du peuple espagnol. (...) Je crains que la frustration ne s'empare de l'opinion publique de mon pays qui entretient des doutes sérieux sur l'existence d'une authentique volonté politique communautaire pour achever le processus d'adhésion. »*

M. Gonzalez souhaite que le Conseil européen d'Athènes, du 4 au 6 décembre, prenne des décisions de nature à faire aboutir la négociation sur l'élargissement de la C.E.E. dans le courant de l'année prochaine, afin que l'intégration soit « définitive » le 1er janvier 1986.

Le sommet de Stuttgart, en juin 1983, avait établi un lien entre les négociations d'adhésion et la réforme interne de la Communauté, rappelle M. Gonzalez. Or celui-ci estime que *« le dépassement de la crise communautaire et l'élargissement de la Communauté ne sont que deux facettes d'un même projet politique : la relance nécessaire de la construction européenne »*.

Dans une conférence de presse, M. Gonzalez a ensuite affirmé que le destin de l'Espagne n'est pas intégralement lié à l'Europe, comme c'est le cas pour d'autres nations, mais que son pays ne retirera jamais sa candidature à la C.E.E., car ce n'est pas aux Espagnols de soulager la conscience des pays européens sur ce point. *« Si la C.E.E. ne résout pas ses problèmes,* a-t-il dit encore, *l'intérêt de l'Espagne, pour elle, serait beaucoup moins grand, car la Communauté entrerait dans une période de crise et de décomposition. »*

Le Conseil de sécurité juge « nulle et non avenue » la proclamation de la « République turque du nord de Chypre »

New-York *(A.F.P.)*. — Le secrétaire général des Nations unies, M. Perez de Cuellar, a repris ses entretiens avec les principaux protagonistes de la crise chypriote, dès le vendredi 18 novembre, afin d'examiner les chances d'une médiation de l'ONU après la proclamation d'une « République turque du nord de Chypre ». Il a reçu le président de la République de Chypre, M. Spyros Kyprianou ; il devait s'entretenir ce samedi avec le ministre turc des affaires étrangères, M. Ilter Turkmen et le chef de la communauté chypriote turque, M. Rauf Denktash. Il avait déjà rencontré, jeudi, le chef de la diplomatie grecque, M. Yannis Haralambopoulos.

Dans les milieux proches du secrétaire général, on est parfaitement conscient des difficultés et la résolution britannique votée vendredi par le Conseil de sécurité n'arrangera pas les choses, malgré sa modération. Le texte a été approuvé par treize voix contre une (Pakistan) et une abstention (Jordanie). Le représentant de la France, M. de la Barre de Nanteuil, a rappelé qu'elle ne saurait admettre *« le fait accompli »*. *« La nécessaire solution du problème de Chypre passe par le respect de l'unité, de l'intégrité, de la souveraineté et de l'indépendance de la République de Chypre et implique le retrait des forces étrangères d'occupation »*.

La résolution, acceptée du bout des lèvres par le gouvernement chypriote grec, après quelques légers amendements, mais repoussée par M. Denktash, *« déplore »* la proclamation de la « République turque », la considère comme *« légalement nulle et non avenue »* et demande son annulation. Elle prie le secrétaire général de poursuivre sa mission de bons offices *« afin de parvenir le plus tôt possible à des progrès vers un règlement juste et durable à Chypre »*.

Les Etats-Unis ont d'autre part tenté de rassurer le gouvernement d'Athènes, qui les soupçonnait de « connivence » avec la Turquie et M. Denktash. Recevant le ministre grec des affaires étrangères, vendredi, à Washington, M. George Shultz, secrétaire d'Etat, a affirmé que l'administration américaine continuerait à s'opposer avec fermeté à l'existence d'une « République turque indépendante » à Chypre. Le président Reagan devrait donner les mêmes apaisements à M. Kyprianou qu'il recevra lundi à la Maison Blanche.

Les autorités polonaises tentent d'atténuer les effets de la baisse du niveau de vie

De notre envoyé spécial

Varsovie. — Après le plénum idéologique plutôt tranquille du mois dernier, le comité central du parti ouvrier polonais s'est attaqué, vendredi 18 novembre, au gros morceau : l'économie. En pleine période de préparation de l'opinion à une nouvelle hausse des prix alimentaires et alors que l'approvisionnement est toujours aussi difficile et les budgets familiaux de plus en plus serrés, il n'était pas question pour le parti d'afficher un trop grand optimisme. Le rapport présenté au nom du bureau politique par M. Manfred Gorywoda, secrétaire du comité central, est donc tout rempli d'allusions aux difficultés du jour et au *« désenchantement de différents milieux »*. Il essaie surtout de répondre à une question délicate : pourquoi de nouvelles hausses, pourquoi des queues dans les rues si, comme le disent les autorités, la production, après des années de baisse puis de stagnation, recommence à augmenter (dans l'industrie et le bâtiment, par exemple) ?

« Le freinage de la baisse du niveau de vie » n'est pas ressenti par la population, indique le rapport du comité central. C'est sans doute qu'il est déjà bien bas. C'est pourquoi la limitation de la hausse des prix devient un objectif prioritaire. Il faut absolument que cette hausse soit inférieure l'an prochain à ce qu'elle était cette année (un rythme de 25 % au cours des neuf premiers mois, selon les données officielles). Il ne serait donc pas étonnant que les hausses de janvier soient finalement un peu moins fortes que celles qui sont prévues par les différentes «options» soumises actuellement à la «consultation» de la population.

L'autre point fort du rapport du bureau politique est la réforme économique. Elle sera poursuivie mais adaptée aux «réalités».

Le comité central a repris ses travaux ce samedi. Dimanche, les Polonais prendront connaissance de ses conclusions en même temps que de l'avis de leurs évêques. Le communiqué de la conférence épiscopale qui sera lu dans les églises déclare : *« Ce n'est pas la nation qui est responsable de cet état de choses »*, dans une formule adroite qui a l'avantage de laisser dans l'ombre le vrai responsable ; est-ce le président Reagan et les sanctions économiques, comme l'affirme chaque jour la propagande, ou bien le pouvoir ? L'épiscopat rappelle les conséquences douloureuses des hausses de prix successives surtout sur les plus pauvres, les jeunes ménages et les retraités, et si les évêques parlent eux aussi de réformes, c'est de réforme « socio-politique », sans laquelle il ne peut y avoir de « confiance » entre le pouvoir et la société. Pour améliorer ce climat, ajoutent-ils, il serait opportun de *« renoncer aux procès politiques et de rechercher, à nouveau, les voies conduisant à la libération des prisonniers condamnés pour des motifs politiques »*.

De son côté, le principal dirigeant de la clandestinité, M. Zbigniew Bujak, a publié un communiqué lui aussi consacré, comme les interventions du parti et celles de l'Eglise, à la situation économique : *« Il faut stopper le processus conduisant la population à l'appauvrissement et à la famine. »*

JAN KRAUZE.

DÉMENTANT TOUT CHANGEMENT DANS LA POSITION SOVIÉTIQUE SUR LES EUROMISSILES

L'agence Tass dénonce les « sales procédés » de M. Kohl

Un peu plus de vingt-quatre heures après les indications données par M. Kohl, selon lesquelles l'U.R.S.S. aurait modifié sa position sur la prise en compte des forces françaises et britanniques dans les négociations sur les euromissiles (*le Monde* du 19 novembre), l'agence Tass a catégoriquement démenti ce qu'elle a appelé un *« sale procédé »* visant à *« tromper l'opinion publique mondiale »*.

Le commentateur de l'agence soviétique, M. Bogatchev, écrit notamment : *« En prévision des débats au Bundestag (...), le chancelier Kohl a annoncé une nouvelle sensationnelle sur des « signaux secrets » concernant une soi-disant disposition de l'Union soviétique à renoncer à sa légitime revendication de comptabiliser les forces nucléaires françaises et britanniques dans les négociations de Genève. Il n'existe certainement pas, et il ne peut exister aucun « signal » de ce genre. Car les exigences de l'OTAN d'exclure de la négociation les fusées anglaises et françaises s'inscrivent dans leurs tentatives pour rompre l'équilibre existant et obtenir une supériorité au moins double pour le nombre des têtes nucléaires. La véritable position de l'U.R.S.S. vient d'être confirmée dans toute sa clarté dans un article de fond de la* Pravda *18 novembre. »*

Cet article de la *Pravda* de vendredi (*le Monde* du 19 novembre) est complété ce samedi par une nouvelle prise de position dans le même quotidien sous la plume du maréchal Oustinov, ministre soviétique de la défense. L'auteur reproche une nouvelle fois à Washington de ne pas vouloir prendre en compte les forces de ses alliés de l'OTAN, et revient sur les mesures de rétorsion qui seront prises par l'armée rouge en réponse aux missiles américains : levée du moratoire sur le déploiement du SS-20, installation *« d'armements supplémentaires »* chez les alliés du pacte de Varsovie, enfin mesures visant le territoire des Etat-Unis et qui *« feront sentir inévitablement aux Américains la différence entre la situation qui existait avant le déploiement de leurs missiles en europe occidentale et celle qui existera après »*. Le maréchal Oustinov annonce enfin qu'en réponse aux nouveaux programmes stratégiques américains, l'U.R.S.S. installera *« des missiles balistiques intercontinentaux, des missiles de croisière à longue portée »*, sans parler d'*« autres mesures de rétorsion qui seront prises en cas de besoin »*.

La réalité d'une nouvelle « suggestioin » soviétique à propos des euromissiles avait néanmoins été confirmée vendredi par le porte-parole du gouvernement de Bonn, qui avait précisé en avoir été informé par Washington mardi. Selon la presse allemande, cette suggestion aurait été faite par M. Kvitsinski, le négociateur soviétique, au cours d'une promenade dans un parc de Genève en compagnie de son partenaire américain, M. Nitze, dimanche dernier 13 novembre. M. Kvitsinski aurait admis la possibilité de discuter des forces françaises et britanniques dans *« un autre forum »*, tout en insistant pour un monopole sur les armements à moyenne portée, ce qui rendait sa proposition *« inacceptable »* selon Bonn.

A Washington, le porte-parole de la Maison blanche, M. Speakes a confirmé que Moscou avait offert de réduire son parc de SS-20 dirigé contre l'Europe à cent vingt lanceurs et non plus à cent quarante, mais il avait été beaucoup moins net sur un changement de la position soviétique à propos de la prise en compte des forces alliées : *« C'est une interprétation que l'on peut faire »* avait-il dit, avant d'ajouter que Moscou réclamait un monopole sur ce type d'armements, *« ce que nous ne pouvons accepter »*. M. Shultz, secrétaire d'Etat a exposé la même position au cours d'un entretien avec l'ambassadeur d'U.R.S.S. à Washington, M. Dobrynine. Ce dernier a annoncé qu'il allait rentrer à Moscou pour *« vacances et consultation »*, mais qu'il comptait regagner son poste *« dans une quinzaine de jours »*.

A Londres, le Foreing Office a confirmé partiellement les indications en provenance de Bonn, tout en déclarant dans un communiqué : *« Si les Soviétiques abandonnent finalement le prétexte qu'ils ont utilisé pour tenter de justifier leur monopole sur ces missiles* (à portée intermédiaire), *c'est-à-dire les missiles stratégiques indépendants de la Grande-Bretagne et de la France contre les SS-20, ce serait un pas en avant s'ils acceptaient également la conséquence logique : qu'un accord sur les forces nucléaires intermédiaires doit prévoir l'équilibrage des missiles soviétiques par les missiles américains »*. — *(A.F.P., Tass, A.P.)*.

UN PORTE-PAROLE SOVIÉTIQUE SOUHAITE « PLEIN SUCCÈS » A UNE ÉVENTUELLE INITIATIVE FRANÇAISE

Rendant compte de l'entretien télévisé de M. Mitterrand mercredi, l'agence Tass estime, dans un commentaire daté de Paris, que le président français *« s'est pratiquement rallié au point de vue de Washington »* sur les euromissiles. L'agence soviétique regrette que M. Mitterrand se soit *« prononcé à nouveau contre le décompte des moyens nucléaires français et britanniques dans le calcul des forces en présence »*, mais relève qu'il a en même temps jugé *« indispensable (...) la poursuite du dialogue, même au cas où les pourparlers soviéto-américains n'aboutiraient pas à des résultats positifs »*.

Toujours selon Tass, le président français a *« tenté de justifier l'ingérence militaire française au Tchad »* et *« les agissements du contingent français de la force multinationale au Liban »*.

Enfin, l'agence Tass note que M. Mitterrand a *« désapprouvé l'intervention américaine à la Grenade »*.

Pour sa part, M. Zagladine, premier chef adjoint du département international du comité central soviétique, a souhaité *« plein succès »* à une éventuelle initiative française sur les euromissiles. Parlant jeudi à Moscou au cours d'une conférence de presse, M. Zagladine a dit le désir de l'U.R.S.S. de *« maintenir de bonnes relations avec tous les pays, même avec les Etats-Unis »*.

● *Le Club Condorcet*, qui groupe sept cents étudiants et jeunes diplômés des grandes écoles et de l'Université, lance une campagne d'information sur le thème « Le pacifisme, une menace pour la paix ». Un Livre blanc portant ce titre a été diffusé, et un questionnaire-test destiné aux étudiants sera distribué à partir du 21 novembre. Le club a décidé en outre de répondre par téléphone aux questions sur le thème « Comment défendre la paix ? ».

★ 20 F, 21, rue Saint-Guillaume, 75007 Paris. Tél. : 329-99-70.

LE CONGRÈS EXTRAORDINAIRE DU S.P.D.

M. Brandt appelle de ses vœux une Europe « puissance stabilisatrice » entre les Deux Grands

De notre envoyé spécial

Cologne. — Les jeux étant pratiquement faits en ce qui concerne les euromissiles, le parti social-démocrate a passé la première journée de son congrès extraordinaire, réuni à Cologne, à parler des élections européennes de l'an prochain. Il a élu ses soixante-dix-huit candidats qui seront menés par une femme, Mme Katharina Focke.

Le grand discours de M. Willy Brandt a présenté une défense et illustration de l'engagement politique sincère du S.P.D. à l'égard de l'Europe, malgré ses faiblesses et ses déficiences institutionnelles. Le président du S.P.D. veut voir, dans l'Europe, un instrument de détente et de reconquête spirituelle des pays de l'Est.

« Pourtant on abuse de l'Europe », a dit M. Brandt. *« En Europe grandit le sentiment oppressant qu'elle pourrait devenir le champ d'expérimentation des super-puissances (...). Celles-ci sont plus fortes qu'elles ne devraient l'être. Dans ces conditions il ne serait pas mauvais que l'Europe prenne du poids. Je ne pense pas cependant que le monde ait besoin d'une nouvelle super-puissance atomique. Mais l'Europe, à moyen terme, comme puissance stabilisatrice, pourrait aider à transformer avantageusement les structures du pouvoir de la politique mondiale. »*

Un ordre de paix européen

M. Brandt a refusé de s'exprimer sur les euromissiles américains. Sa conviction est faite. Il n'en a pas moins voulu apporter quelques éclaircissements sur sa position. Il réclame que les deux blocs y renoncent au profit d'un *« ordre de paix européen »*. C'est une vue d'avenir. En attendant, *« une politique de défense crédible qui doit reposer sur la Bundeswehr et sur l'alliance atlantique »* est indispensable.

Quelle conception adoptera le S.P.D. après avoir condamné les euromissiles ? M. Egon Bahr en a donné une petite idée en présentant en fin de séance devant les délégués fourbus le rapport intérimaire sur une « stratégie nouvelle ».

L'objectif suprême est des plus raisonnables. Il s'agit d'organiser de telle façon *« la juxtaposition pacifique des Etats en Europe que la guerre soit exclue (...) La détente est l'instrument politique dominant pour atteindre en toute sécurité un ordre de paix européen ; le préalable demeure la crédibilité de la défense et la sécurité contre des attaques de l'extérieur »*. Pour M. Bahr, on ne saurait imaginer, à terme prévisible, que la République fédérale quitte l'alliance atlantique.

« Néanmoins une nouvelle stratégie, qui devrait remplacer la réponse graduée toujours en vigueur, doit exclure des options offensives mais imposer à l'adversaire un insupportable risque en cas d'agression éventuelle. Elle doit éliminer les systèmes nucléaires de fusées à moyenne et courte portées à la suite d'accords vérifiables et parvenir à une stabilité des moyens conventionnels au niveau le plus bas par des accords entre l'OTAN et le pacte de Varsovie. »

Se référant une fois de plus au « plan Palme », M. Bahr a demandé que soit instituée, après l'obtention d'un équilibre conventionnel entre les deux blocs en Europe, une zone libérée aussi bien des armes chimiques que des « armes nucléaires de théâtre ».

ALAIN CLÉMENT.

UNE JOURNÉE ALLEMANDE SUR FRANCE-INTER

Le jour même où se tient au Bundestag un débat historique sur l'implantation des euromissiles, France-Inter a décidé de consacrer toute sa programmation de lundi 21 novembre à l'Allemagne. Le chancelier Helmut Kohl sera l'invité du journal de 13 heures et M. Aloïs Mertes, vice-ministre des affaires étrangères, celui de « Face au public » à 19 h 15.

Le matin, entre 6 h 30 et 8 h 45, le cinéaste Völker Schloendorf sera reçu par Philippe Caloni. A partir de 20 heures, « Adrénaline » nous entraîne à Berlin-Ouest : des squatts au bazar turc en passant par le quartier général des forces alliées, le reportage de Fabrice Rouleau suit la jeunesse allemande, partagée entre le pacifisme et la construction d'une société alternative. La soirée se terminera avec des groupes de rock allemands, une musique qui hurle, à sa manière, l'angoisse de la guerre.

Étranger

Le Congrès américain autorise la C.I.A. à engager 24 millions de dollars dans l'aide aux groupes armés antisandinistes

De notre correspondant

Washington. — Alors que les tentatives de règlement négocié des crises centre-américaines marquent le pas, la C.I.A. a été autorisée par le Congrès, vendredi 18 novembre, à engager 24 millions de dollars dans l'aide aux mouvements armés combattant le régime sandinistes du Nicaragua.

La Chambre des représentants, à majorité démocrate, avait refusé par deux fois en juillet et en octobre l'octroi de ces fonds en faveur desquels, en revanche, s'était prononcé le Sénat, à majorité républicaine. Initialement, l'administration Reagan entendait obtenir quelque 50 millions de dollars. Les sénateurs avaient adopté un crédit de 29 millions et la décision finale a été prise dans le cadre du compromis conclu entre les deux Chambres sur le montant — 250 milliards de dollars — du budget d'ensemble de la défense.

Au total, les dépenses militaires américaines progresseront par rapport au budget précédent de 5 % au lieu de 7,5 % d'augmentation demandés par la Maison Blanche. Ces chiffres ont néanmoins tout lieu de satisfaire M. Reagan, qui obtient notamment ainsi les crédits nécessaires aux missiles MX et aux bombardiers B I à long rayon d'action. La seule déception pour le président aura été le refus du Congrès de financer la production de nouvelles armes chimiques considérées par l'administration comme indispensables pour amener l'Union soviétique à des négociations sur ce type d'armement.

Officiellement, les crédits d'aide « secrète » à destination du Nicaragua devraient servir à empêcher les livraisons d'armes par le gouvernement sandiniste aux mouvement de guérilla dans la région et en particulier au Salvador. Plus concrètement, ils servent à structurer et à financer la guérilla antisandiniste et à organiser surtout la destruction des infrastructures économiques du Nicaragua, Washington espérant ainsi amener les dirigeants de Managua à des concessions politiques importantes.

Ces pressions devraient maintenant s'accentuer alors qu'elles étaient déjà suffisamment fortes pour avoir poussé Managua à proposer publiquement, le 20 octobre dernier, au département d'Etat un projet de règlement en Amérique centrale fondé sur l'arrêt concomitant de l'aide sandiniste à la guérilla salvadorienne et de l'aide américaine à la guérilla antisandiniste. La démarche était habile, puisqu'elle répondait aux exigences qui justifiaient officiellement vis-à-vis du Congrès les demandes de crédits pour la C.I.A. et qu'elle permettait aux sandinistes, en cas d'accord de Washington, de consolider leur régime à l'intérieur des frontières nicaraguayennes.

Le département d'État avait repoussé cette offre en expliquant que tout règlement dans la région devait se fonder sur les vingt et un points définis l'été dernier par le Mexique, la Colombie, le Venezuela et Panama, les quatre pays réunis au sein du groupe de médiation dit « de Contadora ». Ces vingt et un points portaient essentiellement sur la suppression progressive de toutes les aides militaires étrangères en Amérique centrale et sur la mise en place d'institutions démocratiques pluralistes dans tous les pays de l'isthme. Toutes les parties concernées affirment soutenir les efforts du groupe de Contadora, approuvés jeudi par acclamation par l'Assemblée générale de l'Organisation des États américains réunis de lundi à vendredi à Washington (*le Monde* du 19 novembre). En réalité, cet accord de façade cache de très profonds désaccords, particulièrement entre le gouvernement sandiniste, qui entend rester maître de l'évolution de son régime, et les autorités du Salvador qui souhaitent le renforcement et non la réduction de l'aide militaire américaine.

Constat d'échec à l'O.E.A.

Cette différence de « lecture » des vingt et un points du groupe de Contadora a empêché les quatre pays qui le composent de proposer comme ils devaient le faire à l'Assemblée de l'O.E.A. un projet de règlement dont la discussion aurait dû s'amorcer pendant cette semaine à Washington. Malgré d'intenses tractations de couloir et de nombreuses réunions en marge de l'Assemblée, le groupe de Contadora a dû se résoudre à prévoir deux nouvelles réunions à Panama les 1er et 2 décembre et les 14 et 15 décembre. On voit mal ce qui pourrait en sortir de plus, et il est symbolique que la C.I.A. ait reçu ses fonds nicaraguayens au moment même où l'Assemblée de l'O.E.A. se terminait sur un constat d'échec.

L'Organisation n'a pas, d'autre part — faute d'un accord possible sur cette question, — adopté de résolution sur l'affaire de la Grenade et s'est contentée de réaffirmer l'importance du principe de non-intervention. L'Assemblée a, en revanche, condamné la pratique, notamment en Argentine et au Chili, des *« disparitions forcées »* assimilées à des *« crimes contre l'humanité »*. Elle a également appelé les Etats américains qui *« ne l'ont pas encore fait à rétablir et à perfectionner le système de démocratie représentative »*. L'ambassadeur du Nicaragua, dont le pays avait été accusé d'avoir connu aussi des cas de *« disparitions »* en a catégoriquement démenti la réalité.

BERNARD GUETTA.

Manœuvres « combinées » américano-honduriennes près de la frontière nord du Nicaragua

Puerto-Castilla (Honduras) (*A.F.P.*). — Les manœuvres militaires américano-honduriennes ont commencé vendredi 18 novembre avec le débarquement de mille deux cents marines et quatre cents soldats honduriens sur la plage de Puerto-Castilla, sur la côte atlantique du Honduras.

Les représentants des deux armées s'étaient donné rendez-vous sur la plage, où se sont retrouvés le général Alvarez, commandant en chef de l'armée hondurienne, le général Paul Gorman, commandant du commandement sud des Etats-Unis : le général Thurman, sous-chef d'état-major de l'armée américaine et l'amiral Wesley McDonald, commandant en chef américain de l'Atlantique sud.

Les personnes présentes ont constaté une démonstration d'efficacité des forces amphibies américaines, qui ont réduit la participation hondurienne à un rôle de figurant muet. Les soldats honduriens sont dans l'impossibilité totale de se passer du soutien logistique américain, bateaux, avions, hélicoptères, engins amphibies et blindés étant fournis par les Etats-Unis.

Le but réel de ces manœuvres reste mal défini. Exercice d'entraînement de l'armée hondurienne face à la prise d'un important secteur de la côte par des forces révolutionnaires selon un colonel hondurien, la manœuvre a été décrite par l'officier de presse américain comme une sorte de répétition du débarquement à Grenade, auquel avaient d'ailleurs participé quelques éléments du corps de marines présent à Puerto-Castilla.

Cette opération amphibie marque également l'arrivée sur le sol hondurien d'un nouveau contingent de militaires américains dont les effectifs s'élèvent désormais à cinq mille hommes, sans compter les deux mille huit cents marines à bord de la flotte qui croise au large des côtes.

● *Violents combats au Nicaragua.* — Le gouvernement de Managua et des porte-parole des rebelles antisandinistes installés au Costa-Rica ont confirmé, le vendredi 18 novembre, que de très violents combats avaient éclaté dans le sud du Nicaragua entre l'armée populaire sandiniste et les groupes armés dirigés par M. Eden Pastora. — (*A.F.P.*)

● *Une déclaration de l'ambassadeur du Nicaragua en France.* — M. Alejandro Serrano, ambassadeur du Nicaragua en France, a regretté vendredi 18 novembre à Rennes que les Etats-Unis n'aient pas encore répondu aux propositions de paix de son pays. Après avoir affirmé que les Etats-Unis étaient *« impliqués directement ou indirectement dans divers sabotages récents qui ont notamment endommagé des installations pétrolières du Nicaragua »*, M. Serrano a affirmé : *« Nous sommes prêts à déclarer explicitement aux Etats-Unis que nous n'avons pas l'intention de les attaquer, ni l'intention d'installer au Nicaragua des bases militaires étrangères. »*

A PROPOS DU DISCOURS DE M. FIDEL CASTRO

Par suite d'une erreur technique, les deux pages du discours de M. Fidel Castro, publié en encart publicitaire dans *le Monde* du 19 novembre, ont été interverties dans un certain nombre d'exemplaires de notre première édition.

Nous prions nos lecteurs et l'ambassade de Cuba de nous en excuser.

Le « non » aux missiles des socialistes allemands

Le bateau ivre

Un homme à la casquette célèbre reste sur le quai. C'est le navire cette fois qui quitte son capitaine, comme titrait cette semaine le *Spiegel*. Helmut Schmidt reste seul — ou presque — tandis que s'éloigne en tanguant un parti dont Willy Brandt paraît redevenu le seul maître à bord. Un bateau ivre ?

Epilogue d'un long combat de chefs, le congrès — superflu — que tient ce week-end à Cologne le parti social-démocrate consacre une défaite déjà consommée. Un dernier hommage — ambigu — de ceux qui l'ont abandonné, un dernier tour de piste, drapé dans la dignité de l'homme seul contre tous, et Helmut Schmidt aura tout loisir de goûter l'amertume d'un échec, plus douloureux encore que celui d'octobre 1982, lorsqu'il fut évincé de la chancellerie. Reste à savoir si le vieux baroudeur aux cheveux blanchis et au visage buriné, si Willy Brandt, l'homme qui un jour s'agenouilla devant le mémorial du ghetto de Varsovie et qui reçut le prix Nobel de la paix, est une nouvelle fois convoqué par l'histoire ou bien s'il est en train de terminer sa carrière par un spectaculaire acte de piraterie.



Dessin de PLANTU.

Congrès des retrouvailles, comme l'affirme Willy Brandt, ou bien congrès du reniement ? Le S.P.D. en tout cas rejette la « double résolution » adoptée par l'OTAN en décembre 1979, à l'origine de l'installation des nouvelles armes nucléaires en Europe, et dont Helmut Schmidt est considéré comme le père. Un peu partout on a refait ces dernières semaines l'historique de cette double résolution, soit pour tenter d'absoudre Helmut Schmidt, et de justifier le retournement de son parti, soit pour prouver qu'il a été trahi par ses pairs. En octobre 1977, dans un discours prononcé à Londres, Helmut Schmidt, le premier, souligne la disparité des armements en Europe. L'équilibre que recherchent les deux superpuissances en matière d'armes stratégiques laisse selon lui l'Europe dangereusement démunie face à la supériorité soviétique. Il recommande de résoudre cette question par la négociation et, en cas d'échec, de se doter des moyens de rétablir l'équilibre sur le Vieux Continent.

Quand, en 1978, le président Carter — que Schmidt tient pour incompétent — décide de renoncer de produire la bombe à neutrons, le chancelier, qui s'était dit prêt à accueillir cette arme en République fédérale, est de ceux que cette décision inquiète. Egon Bahr, lui, l'un de ses plus constants détracteurs, dénonce depuis longtemps cette arme comme une *« perversion de l'esprit »*. Puis vient la rencontre des quatre principaux pays de l'OTAN à la Guadeloupe, où Carter, pour répondre à l'attente de l'Europe, propose pour la première fois officiellement l'installation des Pershing 2 et des missiles de croisière. Selon ses propres dires et selon les témoins, Français et Britanniques y répondent alors avec beaucoup plus d'enthousiasme que le chancelier, qui pressent sans doute la querelle qui menace dans son parti.

Le pari de M. Schmidt

Cette querelle, qui vient de se résoudre, est jalonnée par les congrès du S.P.D. Dès décembre 1979 à Berlin, Helmut Schmidt, mesurant l'enjeu, met son mandat de chancelier dans la balance et menace de se retirer si la parti ne le suit pas dans le domaine de la « politique de sécurité ». Willy Brandt — par loyauté plus que par conviction — est de son côté, ainsi qu'une très forte majorité de délégués. Herbert Wehner tire silencieusement sur sa pipe, Hans-Jürgen Wischnewski se tait. Un certain malaise s'installe dans le parti. Il est clair que la minorité, autour d'hommes comme le pasteur Erhard Eppler, ne capitulera pas.

En été 1980, le congrès, qui prépare les élections d'octobre, à d'autres chats à fouetter. Mais, un an et demi après, à Munich en avril 1982, le rapport de forces a déjà changé. Entre-temps a eu lieu à Bonn la première grande manifestation pacifiste. De nombreux délégués ont compris que le mouvement était profond et qu'il ne retomberait pas de sitôt. Une guerre feutrée s'est engagée entre M. Schmidt et M. Willy Brandt à propos de ce mouvement dans lequel se reconnaît une large partie de la base social-démocrate. Le chancelier sauve la face en faisant adopter une motion assez vague pour qu'une majorité puisse s'y rallier. Mais le congrès de Munich décide aussi de convoquer

La revanche de M. Brandt

« Il est des moments où il est permis de penser que rien ne vous sera épargné. » Emporté dans la tourmente, M. Willy Brandt avait eu cette phrase désabusée, au mois de mai 1974, quelques jours seulement avant de donner sa démission. Le *« chancelier de la paix »*, le premier chef de gouvernement social-démocrate de la République fédérale, l'artisan de l'*Ostpolitik* était vaincu, éclaboussé par un scandale qui le dépassait certainement mais dans lequel il portait une large part de responsabilité. Son honnêteté n'était pas en cause ; sa légèreté, un amateurisme bon enfant et une indéniable tendance à accorder sa confiance à des amis peu recommandables l'avaient perdu.

Sans doute gardait-il la présidence du parti social-démocrate, que, poussé par le vieil Herbert Wehner, il avait contribué à conduire au succès. Pourtant dans l'esprit de son successeur à la chancellerie, cette diarchie n'était pas destinée à s'éterniser. Brandt, l'idéaliste bon vivant, ne pouvait que gêner Schmidt, l'homme d'action. D'ailleurs il était rendu amer par le lâchage de ses amis comme par la trahison des frères ennemis de l'Allemagne communiste auxquels il avait redonné une respectabilité.

Dira-t-on aujourd'hui qu'il tombe dans la même naïveté en faisant confiance, une fois encore, au camp socialiste, en préférant le rapprochement à la confrontation et la détente à la paix armée ? M. Brandt est en tout cas plus à son aise quand il dénonce l'implantation des euromissiles que lorsqu'il défendait la double décision par loyauté à l'égard de M. Schmidt. Il vibre en accord avec la base de son parti, avec cette jeunesse qu'il flatte plus par sentiment que par opportunisme, avec les pacifistes qui lui rappellent peut-être une autre résistance, celle de ses jeunes années d'opposant au nazisme.

Plus d'une fois au cours de sa traversée du désert, il a eu envie de tout laisser tomber, de se réfugier dans l'utopie du Nord-Sud ou d'incarner la conscience malheureuse d'un parti qui ne se reconnaissait guère dans la ligne de son chancelier. Son rôle n'était pas toujours enviable ; ne devait-il pas, contre ses propres convictions, appeler à serrer les rangs ? Ne servait-il pas de caution à une politique économique et étrangère qui, sous l'influence des libéraux, avait perdu l'estampille social-démocrate ?

Retrouvailles avec l'idéalisme

Il a su prendre son mal en patience, en attendant l'heure de la revanche, garder le contact avec les militants, qui l'ont réélu régulièrement à la présidence du S.P.D. avec des majorités massives, redonner un souffle à une Internationale socialiste fatiguée et se refaire, malgré quelques ennuis de santé, une nouvelle vie. A soixante-dix ans, il touche les dividendes de sa persévérance. Plus pêcheur à la ligne (son sport favori) que chasseur, au dire de ses amis, il attend patiemment le gibier, plutôt que de se lancer à sa poursuite. Sa carrière est tout entière faite de moments glorieux et de périodes dépressives. En 1965 déjà, après son échec aux élections, il avait été tenté par la retraite.

L'opposition lui permet de donner libre cours à son tempérament, de refuser les compromis inhérents au pouvoir, de réépouser l'idéalisme. Aussi ne songe-t-il pas à revenir à la chancellerie ; il lui suffit de rester, depuis près de vingt ans, l'homme indispensable du S.P.D. alors que ses rivaux disparaissent les uns après les autres.

Dirigeant incontesté et désormais unique du S.P.D., M. Brandt se doit de préparer la relève en cherchant un dauphin capable de s'imposer sans être désigné par les caciques du parti. Le pâle Jochen Vogel n'y est pas parvenu et les jeunes loups qui montent sont autrement plus radicaux que leurs aînés.

DANIEL VERNET.

هكذا من الأصل

Le monde politique allemand passe un week-end sous le signe des euromissiles. Socialistes, libéraux et Verts tiennent leur congrès sur ce thème à la veille du grand débat où le chancelier Kohl, fort de sa majorité, fera prévaloir son point de vue. A Karlsruhe, les libéraux ont dit « oui » aux Pershing-2. A Cologne, le S.P.D. se contente de répéter un « non » déjà prononcé. Son refus, qui chagrine l'ancien chancelier Schmidt, marque la revanche de Willy Brandt. Quant aux Verts, ils se sont vu, si l'on ose la métaphore, couper l'herbe sous le pied...

x missiles llemands bateau ivre et ses deux capitaines

une réunion extraordinaire fin 1983 (celle de ce week-end), qui devra apprécier les résultats de Genève. C'est déjà sauter le pas, renoncer au principe de l'automatisme du déploiement en cas d'échec des négociations, c'est-à-dire sortir de la logique de la « double résolution ». Au début de l'année 1983, après que la défection des libéraux l'a contrait à quitter la chancellerie et tandis que les élections se préparent, Helmut Schmidt annonce qu'il ne se représentera pas. Il sait qu'il a perdu.

Le ralliement à Willy Brandt

Après le passage du S.P.D. dans l'opposition, les choses effectivement s'accélèrent, comme si, libérés des responsabilités du pouvoir, les sociaux-démocrates étaient gagnés par une douce euphorie. M. Vogel et quelques autres cherchent encore des formules susceptibles de refaire l'unité du parti : report du déploiement, déplacement sur mer et non sur terre, etc., peine perdue. L'une après l'autre, les fédérations régionales basculent. Leur décision est simple, claire, elle ne s'embarrasse pas de propositions d'experts, c'est : « *non au déploiement* ». Dès l'automne 1983 le parti a refait son unité dans le front du refus. Le présidium approuve en octobre, en l'absence d'Helmut Schmidt, la participation de M. Willy Brandt à la grande manifestation pacifiste de Bonn.

On justifiera ce revirement à Cologne en disant que la double résolution de l'OTAN visait à l'origine, et dans l'esprit de M. Schmidt, à réduire l'arsenal nucléaire en Europe par le négociation et non à l'accroître. On ne reprochera à l'ancien chancelier que d'avoir surestimé la volonté des Américains de négocier vraiment. Et on lui en voudra de continuer de penser que seul le déploiement peut aujourd'hui permettre à la négociation de s'engager vraiment. Les sociaux-démocrates n'ont pas été tardivement saisis par la peur panique de l'apocalypse qui inspire certains pacifistes. Il y a, à la base de leur revirement, une analyse que M. Willy Brandt a abondamment exposée ces derniers temps. Il estime en substance que certaines propositions soviétiques méritaient d'être examinées, que les Américains n'ont rien fait pour aboutir à un accord parce qu'ils « *avaient plus à cœur d'arriver à l'installation d'une partie au moins des Pershing 2 plutôt qu'au démantèlement d'une partie des SS 20* ». Il y a aussi dans cette affaire le sentiment que les « *intérêts spécifiques* » allemands sont lésés.

Le poids de la « base »

Il y a enfin ce que M. Schmidt appelle, non sans dédain, « *les rêves d'adolescent* » de Willy Brandt, à savoir sa conviction que le S.P.D. peut et doit intégrer les contestations et s'y régénérer. La décision que vient de prendre en Hesse le ministre-président, Hölger Börner, en proposant aux Verts de les associer à son gouvernement concrétise à cet égard ce qu'avait annoncé M. Brandt le jour même de la chute de M. Schmidt et qui avait à l'époque choqué, à savoir la constitution d'une « *majorité à la gauche de la C.D.U.* ». Les réticences étaient vives, et le parti n'avait pas osé aller aux élections de mars en assumant cette stratégie. Celui qui vient de s'y rallier en Hesse, M. Börner, comptait parmi les plus farouches détracteurs des Verts qu'il qualifiait de « *fascisants* » et contre lesquels pendant deux ans il avait fait donner la police à proximité de l'aéroport de Francfort.

« *Les temps ont changé* », dit aujourd'hui M. Börner, qui fait des offres de services à ses ennemis d'hier. Ce qui a changé surtout, c'est que l'homme a fini par se plier aux arguments de l'arithmétique : deux élections en un an n'avaient pas réussi à dégager une majorité dans le Land ; il lui fallait pour gouverner soit constituer une grande coalition avec le C.D.U. et les libéraux — ce que ni lui ni le parti ne pouvaient admettre, — soit cherober chez les Verts les cinq sièges qui manquaient à sa majorité.

Est-il en train de réaliser les « *rêves d'adolescent* » de M. Willy Brandt, de pécher par opportunisme, au risque de se couper de l'électorat traditionnel du parti, celui des syndicalistes dont une partie a déjà rejoint en mars les rangs de la C.D.U., ou bien de faire acte de réalisme ? Après tout, les thèmes les plus brûlants d'affrontements locaux ont disparu, les Verts ont déposé les armes à propos de l'agrandissement de l'aéroport de Francfort ; le S.P.D. peut adhérer à certaines de leurs revendications sociales et sur d'autres points qui leurs sont chers, comme la protection des forêts ; la nécessité d'une action est à présent reconnue par tous, y compris par la C.D.U. Les écologistes ont probablement plus à perdre à cette alliance rouge-verte en Hesse que les sociaux-démocrates.

La tentation est grande de voir dans l'isolement de Helmut Schmidt — qui incarnait la capacité de gestion, le sens du réalisme du S.P.D. — un retour du parti à ses tendances des années 1950, quand il défendait des positions radicales et se lançait dans le combat contre « *la mort nucléaire* ». Ce parti-là a passé dix-sept ans dans l'opposition avant que des hommes comme Herbert Wehner — aujourd'hui retiré — ne définissent pour lui une ligne plus réaliste qui devait rapidement lui ouvrir la voie du pouvoir.

Il faut rendre cette justice à M. Willy Brandt que l'évolution de son parti n'est pas son fait, qu'elle est venue avant tout de la base. Est-ce à dire qu'il cède au sentiment, à l'émotion, à la pression de la rue dans la douce irresponsabilité que confère la situation de chef de l'opposition ? Sûrement pas. Le problème est plutôt que M. Willy Brandt n'a jamais admis qu'il faille rester sourd à cette pression de la rue. Il ne l'a pas admis quand, en accédant au pouvoir en 1969, il a ouvert les portes du S.P.D. à une contestation étudiante bien plus radicale et minoritaire que ne l'est aujourd'hui le mouvement pour la paix. Alors comment se fermerait-il à une contestation dont il sent qu'elle touche à quelque chose de très profond dans la conscience allemande ?

Le propos de M. Willy Brandt n'est sûrement pas de se faire tardivement le porte-étendard du mouvement allemand pour la paix. Il s'est fait siffler le 22 octobre à la grande manifestation de Bonn par des Verts qui lui reprochaient de ne pas préconiser la sortie de l'OTAN. Le S.P.D., mis à part quelques députés marginaux comme M. Oskar Lafontaine, n'en est pas là ; il ne dérapera pas non plus comme le parti travailliste britannique vers l'unilatéralisme.

MM. Schmidt et Brandt ont au moins ceci en commun d'avoir souhaité l'un et l'autre arriver à une certaine détente militaire, après la détente économique et politique, et que, dans ce domaine aussi, l'Allemagne montre le chemin. Ils sont en train de tirer l'un et l'autre des leçons opposées de ce qui leur a été démontré, à savoir qu'en matière de défense ce ne sont pas les Allemands qui donnent la direction.

CLAIRE TRÉAN.

Les Verts, concurrents en déconfiture

Qu'il est dur d'être un parti politique ! Les Verts, qui en font la douloureuse expérience depuis le mois de mars, tenaient, eux aussi, un congrès à Duisburg en cette fin de semaine. Le moment est venu en effet pour les trublions de la vie parlementaire ouest-allemande de se demander qui ils sont. Car rien ne va plus chez eux.

Toutes les difficultés ne sont certes pas nouvelles. Leur contradiction fondamentale étaient inhérente à la création même du « parti vert », qui n'a jamais vraiment tranché entre deux aspirations incompatibles : d'une part, représenter un mouvement assez disparate dont le terrain d'action se situe hors des institutions, le plus souvent dans la rue, et, d'autre part, jouer le jeu parlementaire et faire la preuve, comme disent les Allemands, d'une certaine « *aptitude politique* ». Après moins d'un an de mise à l'épreuve du réel, la toute jeune formation donne la triste image d'un partie usé, déchiré par ses dissensions internes et même démissionnaire dans certaines régions.

Mais surtout, l'automne pacifiste, à défaut d'avoir été « *chaud* », c'est-à-dire violent comme on l'avait annoncé, a mal tourné pour les Verts : non seulement l'organisation de la campagne contre les missiles leur a largement échappé, mais ils ont perdu, avec les dernières prises de position du S.P.D., le monopole de la représentation du mouvement pour la paix au sein du Bundestag. L'erreur tactique des Verts a consisté, dès l'été dernier, à se montrer partisans d'une « *radicalisation* » de l'action contre le déploiement des euromissiles. Ils souhaitaient notamment que les blocus organisés à proximité de diverses installations militaires américaines ne restent pas symboliques.

Bref, les Verts voulaient du spectacle, et l'écrasante majorité du mouvement pour la paix refusa sagement, au cours de toutes les manifestations de l'automne, de les suivre. Ils se firent remarquer ici et là, par leurs incursions à Berlin-Est, ou en aspergeant de sang un général américain lors d'un coktail. Mais, outre que ces actions étaient sources de querelles entre les « fondamentalistes » du parti qui les inspiraient et les autres, elles n'eurent pour effet que d'isoler les Verts par de faciles coups d'éclat. Lorsque le comité de coordination chargé d'organiser la semaine d'action pacifiste de la fin octobre décida d'inviter M. Willy Brandt au meeting final du 22 octobre, les Verts, résolument hostiles à cette idée, s'abstinrent. Les autres organisations eurent bien évidemment le dessus.

Cette défaite est en fait celle de l'aile dure du parti (les « fondamentalistes ») contre l'aile réformiste. La même querelle se retrouve au niveau des Parlements régionaux entre ceux qui sont prêts à faire alliance avec le S.P.D. et les purs et durs qui s'y refusent. L'offre que vient de faire aux Verts M. Borner de soutenir son gouvernement de la Hesse les met au pied du mur.

Le terrain de la participation est en effet miné pour eux. Il n'y a encore aucun exemple de coopération réussie. A Hambourg, après d'interminables négociations infructueuses, le S.P.D. s'était résigné à convoquer de nouvelles élections ; elles redonnèrent aux sociaux-démocrates une majorité absolue qui leur permettait de se passe des Verts. Dans quatre mois, des élections régionales auront lieu à leur tour dans le Bade-Wurtemberg. Les écologistes avaient obtenu, il y a quatre ans, 5,3 % des voix et six sièges au Parlement. Aujourd'hui, les divisions sont telles qu'aucun de ces élus n'a le cœur de se représenter. La base dans cette région, et en particulier à Stuttgart, est restée très « fondamentaliste » et s'est prise de méfiance pour ses « représentants » dont elle ne parvient pas à admettre la « collusion avec le parlementarisme ».

Sans compter les conflits avec les groupes communistes qui participent aux « constellations vertes », dans le nord de l'Allemagne notamment. Sans compter la mauvaise publicité que s'est parfois faite le parti à Bonn, par exemple en portant devant le Bundestag les doléances d'une de ses représentantes contre un député vert qui s'était permis à son égard des gestes déplacés. Le sexisme promu affaire d'Etat...

Le parti a certes à son actif certaines campagnes réussies, comme celle menée avec succès contre le recensement, ainsi qu'un travail parlementaire, à propos de la défense de l'environnement notamment. Mais tout cela ne suffit pas à masquer les divisions, l'amateurisme, les erreurs. Les Verts décidément sont en bien mauvaise posture pour faire face calmement au « gauchissement » du S.P.D.

C.T.

SOMALIE

La base soviétique en mal de locataires

Ce coin perdu, mais stratégique, de Somalie semblait promis à une grande destinée. Base soviétique, puis, après la brouille entre Mogadiscio et Moscou, place forte américaine sur la mer Rouge. Pourtant les canons rouillent, les locataires se font prier pour proposer un loyer de misère. Et les G.I.'s trouvent l'endroit indigne d'une escale...

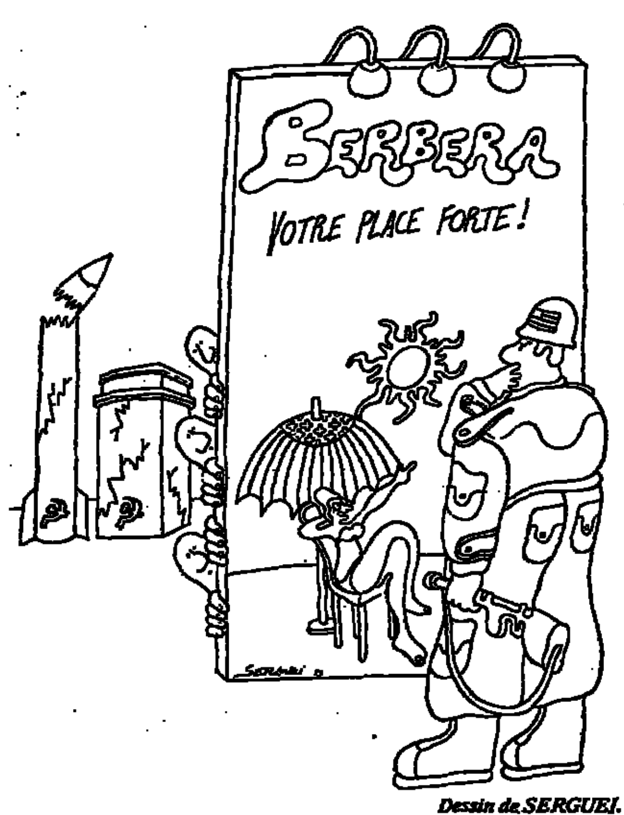
De notre envoyé spécial

Berbera. – Pour un coin perdu, en voici un ! Ses habitants se demandent encore pourquoi on fait tant de bruit à son propos, pourquoi les Grands se sont disputé le contrôle d'une terre si rude, faite de sable, de cailloux et d'épineux. C'est oublier que ce lieu désolé occupe, au sortir de la mer Rouge, en bordure du golfe d'Aden, une position stratégique qui lui a valu d'entrer, malgré lui, dans l'histoire de la guerre froide.

Témoignent, aujourd'hui, de sa « période soviétique » des grues qui se disloquent, des camions désossés, des élévateurs mangés par la rouille, des citernes éventrées, quelques immeubles crasseux, un hôpital à peine achevé, une centrale électrique qui ne suffit pas aux besoins du bourg, des bunkers délabrés et des batteries anti-aériennes qui scrutent le ciel comme les oies d'un Capitole abandonné. Lorsque, en novembre 1977, les hommes que Moscou avaient dépêchés sur place – on parle de huit cents – pour y bâtir quelque chose qui ressemblait fort à une base aéronavale ont reçu leur ordre de repli, Berbera n'était qu'un vaste chantier. Il l'est resté.

Côté mer, le quai, trop court (290 mètres), ne peut recevoir qu'un seul cargo de gros tonnage à la fois. Des navires qui apportent l'aide alimentaire destinée aux camps de réfugiés du nord-ouest du pays et des bateaux qui viennent charger le bétail vendu sur pied à l'Arabie Saoudite patientent en rade. Navigation délicate : le port n'est pas balisé, le phare ne fonctionne plus. Côté terre, la piste de l'aéroport, la plus longue d'Afrique (4 860 mètres), n'est pas éclairée ; pris de court, les Soviétiques n'ont pas eu le temps de construire la tour de contrôle.

Reste ce qui ne se voit pas, ou du moins pas au premier coup d'œil, à savoir le système de défense de cette « place forte ». Nul n'a jamais pu, et surtout pas à l'époque où les Soviétiques occupaient le terrain, en percer le secret. Les autorités somaliennes continuent, à dessein, d'entretenir le mystère comme si elles voulaient par avance décourager un éventuel agresseur. « *Les équipements militaires soviétiques sont en bon état de marche,* se contente de dire le colonel Mauulid, commandant des forces navales du nord du pays. *Nous avons beaucoup de matériel anti-aérien.* » Quelle est la part du bluff dans cette déclaration ? Un fait est sûr : récemment, un missile tiré contre un avion américain, non identifié pour cause de mauvaises transmissions, a explosé... au sol.



Dessin de SERGUEI.

Sans bière ni filles

Les Américains vont-ils s'installer dans les meubles des Soviétiques et achever, à leur profit, l'œuvre que ceux-ci ont dû abandonner en cours de route ? « *Nous n'avons pas de base militaire en Somalie et nous n'en voulons pas,* affirme-t-on à l'ambassade des Etats-Unis. *L'île de Diego-Garcia, dans l'océan Indien, nous suffit.* » Mogadiscio regrette, sans le dire, que Washington ne veuille pas tirer un meilleur parti des « *facilités* » qui lui ont été accordées à Berbera. « *Croyez-vous que si les Russes revenaient, un jour, ici alors qu'ils ont déjà élu domicile en face, à Aden, ils laisseraient passer les navires occidentaux ?* » interroge le général Mohamed Hasni Gani, commandant des forces armées du nord du pays.

« *Vous voyez un peu nos « boys » installés en permanence à Berbera ?* réplique un diplomate américain. *Rien à voir, rien à boire ; pas de filles ; un climat insupportable.* » Non, décidément, ce « trou », sans bière ni téléphone, n'est pas fait pour eux, même le temps d'une escale ! Les navires américains font, aujourd'hui encore, beaucoup plus volontiers relâche à Mombasa au Kenya, où la vie à terre est d'une tout autre qualité.

Ces « facilités, les Etats-Unis ne veulent donc les utiliser qu'« en cas d'urgence ». Aussi ont-ils commencé, en avril dernier, de mettre Berbera en état de recevoir les G.I.'s au cas où. Ce programme d'aménagement, confié au département de la marine et exécuté par une firme privée américaine (MWK International), devrait être achevé dans le courant de l'été 1985. Ce contrat de 36 millions de dollars porte notamment sur le balisage du port, l'allongement du quai de 330 mètres, la réparation et l'extension des cuves à pétrole, l'éclairage de la piste d'atterrissage et la construction d'une tour de contrôle. Trois militaires et vingt-cinq civils américains, entourés de vingt-cinq techniciens philippins et de deux cents ouvriers somaliens, sont à pied d'œuvre.

Le gouvernement de Mogadiscio escomptait tirer de la « location » de Berbera au moins 2 milliards de dollars ; le montant de cette transaction, passée en août 1980, n'aura finalement pas dépassé 40 millions de dollars sous forme d'aide économique. Pour certains Somaliens, « *il eût mieux valu, dans ces conditions, céder cette base pour 1 cent symbolique plutôt que d'accepter un prix de misère* ». « *Berbera demeure une base militaire somalienne* », insiste le général Gani. Mais l'armée de l'air n'y stationne en permanence aucun de ses avions. La marine n'y entretient que deux garde-côtes près desquels un troisième, battant pavillon éthiopien, est venu mouiller en septembre dernier. Le capitaine et les quatre membres d'équipage ont demandé l'asile politique. Quant à la destination finale de cette « *prise de guerre* », « *c'est affaire de gouvernement* ». En attendant, les officiers de marine locaux posent sur le pont, l'air satisfait, et invitent le visiteur de passage à leur envoyer la photo...

Malgré la proximité de plusieurs bases « *ennemies* » aux mains de leur ancien allié soviétique – l'île de Soquatra à la corne de l'Afrique et surtout Aden à 170 kilomètres seulement de Berbera – « *le danger ne vient pas de la mer,* assure le colonel Mauulid ; *il n'y a jamais eu d'incidents navals ni de violations de nos eaux territoriales* », même si la marine éthiopienne se livre, à Bab-El-Mandeb, au débouché de la mer Rouge, à des exercices que les autorités somaliennes tiennent pour autant de manœuvres d'intimidation, voire de provocations. En revanche, les responsables militaires se plaignent de « *nombreuses violations de l'espace aérien* ».

Des manœuvres américano-somaliennes – opération « Bright Star » – ont eu lieu, ici, en août dernier. Le gouvernement de Mogadiscio souhaite qu'elles puissent se répéter chaque année. La disproportion des forces en présence dans cette zone stratégique oblige la Somalie à se placer sous le « parapluie » américain. Le général Gani en est réduit à affirmer : « *Notre meilleure arme, c'est le moral de nos soldats.* » Le colonel Mauulid lui fait écho : « *Notre force, c'est l'unité du peuple.* »

Des ponts d'or

Ces « bruits de bottes » à la corne de l'Afrique ont sorti Berbera de sa torpeur. L'arrivée des Américains a fait naître ici beaucoup d'espoirs. D'aucuns voyaient déjà une ville-champignon sortir des sables et rivaliser de puissance et de prospérité avec Hargeisa, l'ancienne capitale de la Somaliland britannique, d'autant qu'une cimenterie d'une capacité annuelle de 200 000 tonnes est en cours de construction à quelques kilomètres de là. Un vieux projet qui remonte à l'époque soviétique et dont la réalisation avait été confiée à la Corée du Nord. *Creusot-Loire-Entreprise* a repris ce chantier qui avait été mené en dépit du bon sens.

Les hasards de la « planification » somalienne font cependant que ce ciment devra, pour l'essentiel, être acheminé par bateau vers le sud du pays, où se situent les principaux centres de consommation. M. Aden Amin Awil, responsable de ce projet, compte en exporter aussi quelques dizaines de milliers de tonnes vers Djibouti, au besoin « *en cassant les prix* ». Mais le gouvernement destinataire envisage de construire sa propre cimenterie.

Autre point noir à l'horizon : le recrutement de la main-d'œuvre et notamment du personnel d'encadrement. « *Ce ne sera pas facile de les attirer ici,* reconnaît M. Awil ; *pour y réussir, il faudra très bien les payer.* » L'Etat-employeur en aura-t-il les moyens ?

Ce petit port a très mauvaise réputation. Pour accepter de s'y « enterrer », même les Somaliens exigent des ponts d'or. Un ouvrier gagne ici environ 200 shillings par jour (100 F.) et un ingénieur, 10 000 shillings par mois (5 000 F), soit des salaires dix fois supérieurs à ceux de Mogadiscio. « *Et pourtant, ils se plaignent d'être moins bien payés que les expatriés philippins,* raconte un chef de chantier, *moins bien payés aussi qu'ils pourraient l'être s'il s'en allaient vivre dans les pays arabes voisins.* » Il faut être vraiment du coin pour apprécier les charmes de Berbera...

JACQUES DE BARRIN.

CHYPRE

Le café turc naturalisé grec...

La proclamation, le 15 octobre, de la République turque du nord de Chypre – que, à ce jour, Ankara est seul à reconnaître – a rendu plus étanche encore le « mur » qui sépare depuis dix ans les Grecs et les Turcs de l'île. Toutes les résolutions de l'ONU sont impuissantes à l'abattre.

De notre correspondant

Nicosie. – Un silence pesant s'est installé tout au long de la « ligne Attila », tracée par l'armée turque lors de son invasion à l'été 1974. Ici se font face, dans la partie nord de l'île, cent vingt mille Chypriotes turcs et cinquante mille colons venus de Turquie, et six cent cinquante mille Chypriotes grecs dans le Sud. La tension n'a jamais été aussi forte que depuis le 15 novembre et les factionnaires se guettent, le doigt sur la détente. « *Notre armée est très bonne* », proclame un soldat chypriote grec qui semble avoir tout au plus dix-huit ans. La garde nationale a été mise en état d'alerte dès mardi. « *Vous a-t-on envoyé des renforts ? – Non, on n'a même pas rappelé les réservistes.* » Les sentinelles turques, en face, sont plus nombreuses. Quelques postes ont été doublés ou triplés. Les magasins proches sont vides de chalands.

Les passants, rares depuis des années, ont presque disparu. Aujourd'hui, on redoute d'être pris dans un accrochage ou un échange de coups de feu.

« *Je suis l'un des trois mille réfugiés de Famagouste,* nous dit un commerçant. *J'avais là-bas un grand magasin de prêt-à-porter et cela marchait bien tant avec les Chypriotes qu'avec les touristes. A présent, les seuls étrangers qui viennent ici sont des journalistes ou des photographes. Que peuvent-ils acheter ? Quant aux Chypriotes, mes seuls clients sont quelques amis. J'ai envisagé de partir, mais je n'en ai pas eu le courage.* »


L'invasion turque de 1974 vue par une écolière de Limassol (extrait de « Cyprus 74 », édité par la Banque nationale de Grèce).

Le « petit miracle »

Il est vrai que, depuis l'invasion turque de 1974, plus de 30 % du territoire de l'île est occupé, et deux cent mille Chypriotes grecs sont devenus des réfugiés dans leur propre pays. Deux mille autres ont disparu. 70 % des ressources du pays sont dans le Nord. Depuis dix ans, la séparation des deux communautés est presque totale. Aucun échange n'a lieu entre Grecs et Turcs de l'île. M. Denktash, dirigeant chypriote turc, avait proclamé un « *Etat fédéral chypriote turc* » dès 1975, avant d'interdire, en 1979, tout commerce avec les Grecs. Cette mesure limite pratiquement les importations à celles en provenance de la Turquie, dont dépend en fait toute l'économie du Nord.

Dans la zone contrôlée par le gouvernement de Nicosie, l'afflux de réfugiés et la considérable réduction des ressources ont porté un coup qui eût pu être fatal. Pourtant, les Chypriotes grecs se sont remis très vite au travail. Sous les arbres les premiers jours, sous la tente ensuite, les réfugiés ont été enfin hébergés « *provisoirement* » mais décemment dans des camps « en dur ». « *Un nouvel appartement a été mis à notre disposition,* nous dit un réfugié qui habite aujourd'hui un faubourg de Nicosie. *Mais notre objectif reste le même : retrouver nos maisons, nos terres, nos racines.* »

La situation au Proche-Orient et tout particulièrement la guerre du Liban ont aidé au redressement de l'économie chypriote. D'importants capitaux libanais ont été investis dans l'île. Quelques années seulement après l'invasion, on parlait déjà de « *petit miracle économique* ». De leur côté, les Turcs se plaignent d'être victimes d'un « *embargo* ». Les Grecs répondent que le marasme dont ils souffrent est dû à la coupure du pays en deux. « *Les conséquences sont catastrophiques pour tous,* nous dit un officiel. *Les Turcs ont usurpé les propriétés grecques dans le nord de l'île. Nous ne pouvons l'accepter.* » Des Chypriotes grecs ont beaucoup investi dans le tourisme après la perte de Kirynia et de Famagouste qui, à elles seules, représentaient, en 1974, 95 % du potentiel touristique du pays. Ils ont recommencé à bâtir des hôtels à Larnaca, à Limassol et à Paphos. En quelques années, le record des visiteurs a même été battu : cinq cent mille touristes.

Un dialogue de sourds

Depuis l'invasion turque, les représentants des deux communautés de l'île ont certes cherché à trouver un compromis, mais ces efforts se sont soldés par un dialogue de sourds et aucun progrès sensible n'a été enregistré. Le seul accord a porté sur... la couleur du nouveau drapeau chypriote et la musique de l'hymne national. « *Le dialogue intercommunautaire a échoué,* affirme-t-on du côté gouvernemental, *parce que les représentants des deux communautés partaient de deux philosophies opposées : les Chypriotes grecs cherchaient à neutraliser le fait accompli de l'invasion, les Chypriotes turcs avaient pour objectif de le renforcer.* » Un haut fonctionnaire est encore plus catégorique : « *Les Chypriotes turcs voulaient être seuls maîtres dans le nord de l'île et associés, à parts égales, dans le sud.* » Ainsi les années qui se sont écoulées, au lieu de rapprocher les deux communautés, n'ont fait qu'approfondir le fossé qui les sépare.

Le seul échange entre les deux communautés a été la fourniture d'électricité au Nord par le Sud : « *Les Turcs,* nous dit un responsable de l'office d'électricité de Chypre, *n'ont jamais rien payé pour le courant que nous leurs procurions. Ils nous doivent 44 millions de livres* (80 millions de dollars). *Pourtant, nous n'avons jamais songé à interrompre nos fournitures, pour ne pas léser la population.* »

Il est vrai que d'importantes sources qui alimentent en eau la population grecque se trouvent dans le Nord.

A Nicosie, près d'un poste d'observation sur la « ligne Attila », non loin de l'église Phaneromeni, un café microscopique tente, grâce à quelques plantes vertes et à un œillet solitaire, d'égayer quelque peu la déprimante ligne de démarcation. A dix mètres, danger de mort... Nous nous attablons là, avec un confrère français. « *Deux cafés grecs !* » Naguère qualifié de turc sans problème, même le café a dû se faire naturaliser. « *Au bon vieux temps, il y a vingt-cinq ans,* soupire le patron, *je servais le café aux Grecs et aux Turcs. Ils bavardaient ensemble, amicalement. J'ai beaucoup d'amis de l'autre côté. J'espère les revoir un jour. Il n'y a pas de haine entre les gens simples des deux communautés. Si les troupes étrangères partent, nous serons à nouveau réunis.* »

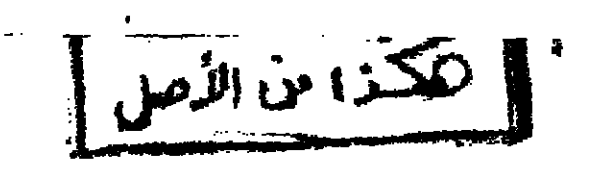
Partiront-elles jamais ? Quarante mille baïonnettes derrière la « ligne Attila » n'ont pas fini d'imposer leur volonté à l'île.

DIMITRI ANDREOU.

TÉMOIGNAGE S...

Le « Bisma...

Une mémoire d'éléphant



هكذا من الأصل

UN TÉMOIGNAGE SUR LE PRÉSIDENT ASSAD

Le « Bismarck des Arabes »

L'homme qui canonne les Palestiniens et met en échec l'Amérique. L'allié des Soviétiques, mais jusqu'à quand ? Le joueur aux nerfs d'acier menant chez lui une terrible répression. Hafez el Assad est tout cela. Il est devenu le personnage-clé de la crise du Proche-Orient. Un dirigeant phalangiste libanais, ancien proche conseiller du président Sarkis, connaît bien le chef de l'État syrien pour avoir longuement négocié avec lui. Il le décrit dans un livre de souvenirs publié prochainement (1).

« Mais que veut donc Assad ? Il demeure une énigme pour moi. » Souvent, Elias Sarkis, perplexe, a posé cette question devant nous à propos de la personnalité qui, cultivant le secret, règne depuis 1970 sur l'indomptable Syrie. Sa politique et sa façon de gouverner l'ingouvernable en maître absolu surprennent le monde entier.

L'homme sur lequel tous s'interrogent est de haute taille, a le teint clair, le visage allongé, que surplombe un large front, de petits yeux pétillants d'intelligence et de fermeté. Tout en portant haut le menton qui trahit le tempérament autoritaire, il a un comportement timide et réservé, une démarche calme et majestueuse. Toujours courtois, n'élevant jamais la voix, il pourrait passer pour terne. Elégant dans sa mise, il garde l'empreinte de ses origines paysannes et de sa formation militaire. Les cheveux coupés dans le style sommaire des casernes, il donne une impression de lourdeur que dément le regard rusé de l'homme de la terre aux prises avec l'orage et familier des menaces. Il a un sens aigu de sa dignité. Sa personne, et tout ce qui s'y rapporte, sont chose sacrée. Toutes fautes ou erreurs, en Syrie, sont à la limite excusables, hormis l'injure au président. Elle seule est péché mortel, impardonnable.

Implacable, le président syrien exécute ses desseins avec patience et obstination. Il a bâti son pouvoir pierre après pierre, ne se précipite jamais, ne s'émeut guère, et ne s'emporte pas davantage. Il préfère parvenir en douceur à ses fins, usant de la persuasion avant de recourir à la dissuasion. C'est ainsi qu'il a pris le pouvoir en deux temps : par un coup d'État « blanc » en 1969, puis par le coup de boutoir final de l'année suivante. Il est intervenu au Liban d'abord politiquement, en 1975, puis militairement, en 1976. Il aime digérer sa proie et, après chaque action, il s'arrête, négocie, explore, puis porte le coup suivant.

Sachant attendre les occasions propices, renforçant ses atouts et laissant s'enferrer ses adversaires, il choisit admirablement son moment. En position de faiblesse, il voit dans toute négociation une inacceptable tentative d'extorsion. Devenu fort, il considère tout compromis comme un don gratuit. Pour lui, tout a un prix *mais il lui incombe de le fixer. Il* ne s'embarrasse pas de limitations et de démarcations imposées par d'autres. *« Ne vous inquiétez pas de la « ligne rouge » dont parlent Américains et Israéliens »*, disait-il un jour en ma présence, au début de 1976, à une délégation du Front libanais. *« Elle n'existe pas et, en tout cas, je ne la vois pas. Ou alors, elle est mobile, roulante et portative ! » (...)*

Une mémoire d'éléphant

Physiquement et moralement, Assad se contrôle de façon incroyable. Depuis qu'il a cessé de fumer, il ne se sépare plus de son chapelet d'ambre. *« J'ai fumé,* me dit-il, *jusqu'à cent cigarettes par jour, et j'ai arrêté d'un seul coup. Depuis, je n'ai plus touché une cigarette. »*

Pour aborder les négociations, il se compose un masque d'impassibilité et reçoit ses hôtes avec un scénario stéréotypé, au « palais du peuple » ou à son domicile privé, selon qu'il veut donner à la rencontre un caractère solennel ou intime. Qu'il s'agisse de rois et de présidents ou de moins illustres visiteurs, d'une délégation ou d'une seule personne, les réunions se déroulent toujours, au palais présidentiel, dans une immense pièce où nul ne dispose d'une table, de papier ou de quoi écrire. Il s'installe toujours sur la même chaise et dans la même posture. Chez lui, il reçoit dans un modeste salon, ne prenant aucune note et ne consultant jamais un document. Il connaît ses dossiers à fond, grâce à une mémoire d'éléphant et à une impressionnante puissance de concentration. (...)

Durant la phase préparatoire des pourparlers, et, plus généralement, avant toute rencontre, Assad ne révèle rien de ses intentions ou de ses exigences. Stratège de l'ambiguïté, il laisse l'interlocuteur deviner, spéculer et se préparer à lui payer un prix qu'il ne lui aura pas demandé à l'avance. Quelquefois, le fait même de le rencontrer devient objet de négociation. (...) N'entrant pas le premier dans le vif du sujet, il prend son temps pour jauger son partenaire s'il le rencontre pour la première fois, ou, s'il le connaît déjà, pour évaluer son état d'esprit. Il est, tour à tour, froid et chaleureux, sombre et souriant selon les personnes ou le sujet, écoutant jusqu'au bout et poussant l'interlocuteur à épuiser idées et arguments. Souvent, par un sourire, un signe de tête, une question précise ou une remarque anodine, il donne l'impression d'avoir été convaincu ou désarmé. Mais, au moment où l'autre pense avoir réussi dans sa mission, Assad se redresse, réfute avec courtoisie ses propos et commence, sans complaisance et sans appel, à en développer l'antithèse. Au fil des heures, il passe des propos secondaires à des formules plus nettes et des arguments plus solides. Infatigable, il prolonge parfois la négociation jusqu'à l'aube. Il me souvient de m'être retrouvé discutant avec lui, en mars 1976, après une épuisante séance de sept heures de rang, d'un hypothétique amendement à la Constitution libanaise et des théories sociologiques d'Ibn Khaldoun. Au terme de ce marathon, il m'accompagna jusqu'à son perron, aussi frais et alerte qu'au moment où il m'avait accueilli.

La « doctrine »

C'est un négociateur imprévisible et retors, capable tout aussi bien de trancher à la hussarde un problème de fond que de refuser une réponse précise sur une question de détail. S'il promet, il exécute sans délai. S'il veut refuser, il dit : *« Je vais en discuter avec tel ou tel »* ; ou encore : *« Je vais étudier cela »*. S'il lui arrive, ce qui est rare, de dire un non catégorique, rien ne sert d'insister, car sa décision est définitive. Du moins pour le moment, car chez lui, tout refus dissimule les prodromes d'une acceptation future, comme toute acceptation recèle les fondements d'un éventuel rejet. Duplicité, dédoublement ou technique avancée de la négociation ? Nul ne peut le dire.

En bon pilote de guerre, ce général d'aviation sait embrasser de très haut, d'un seul coup d'œil, des détails très éloignés. Comme au combat aérien, il définit en même temps la cible et le moyen de l'atteindre, prend les virages les plus délicats et calcule instantanément risques et chances. Intransigeant, il sait aller au bout d'un défi, négligeant les conseils de prudence et dédaignant les menaces. Mais, s'il juge l'objectif inaccessible, il sait aussi prendre du champ, esquiver, se dérober avec habileté et aisance. Son ministre des affaires étrangères, Abdel-Halim Khaddam, résuma un jour ce style à mon intention à propos du sommet de Bagdad. *« Notre président,* me dit-il, *est passé maître dans l'art de la manœuvre. Il cache des capacités tactiques insoupçonnables, pratique la politique du bord du gouffre et sait s'arrêter au bon moment, juste avant le précipice. Il a des nerfs d'acier et déroute par son imprévisibilité. Il est capable de prendre la bonne décision au moment le plus inattendu. »*

Sur le fond, Hafez Assad développe, à l'occasion de son intervention au Liban, une « doctrine » qui repose sur trois principes d'action implicites dans les relations entre Etats :

1) Le droit d'un Etat arabe, petit ou moyen, à intervenir militairement sur le territoire d'un autre Etat arabe afin de l'empêcher — lui-même ou des organisations agissant en son sein — de menacer la sécurité syrienne ou la sécurité nationale arabe. Car la sécurité prime la souveraineté ;

2) Le droit d'un petit Etat à prendre en main directement les affaires d'un autre sans l'autorisation préalable des deux surperpuissances ou de l'une d'entre elles, affirmant ainsi sa vocation de puissance régionale ;



Dessin de SZLAKMANN

3) Le droit d'un Etat dans la mouvance soviétique — en l'espèce, la Syrie — à veiller à la sécurité d'un Etat se trouvant dans la mouvance américaine comme le Liban, même si c'est là une atteinte au principe selon lequel chacune des grandes puissances peut intervenir exclusivement dans sa sphère d'influence sans s'attirer les représailles de l'autre.

Son « jeu ouvert » consiste tout d'abord à « geler » un conflit dont la solution définitive semble hors de portée, du moins dans l'immédiat, en laissant aux parties en cause toute latitude de défendre leurs positions de principe ou leurs thèses idéologiques. Ainsi, au lieu de rechercher la solution définitive qui conduirait au conflit ouvert, il dégage un règlement provisoire qui satisfait plus ou moins les principaux antagonistes. Mais, surtout, il fait en sorte qu'avec le temps ce « provisoire » prime. (...)

De cette façon, la Syrie, Etat incapable de maintenir par ses seules forces la situation qu'il a suscitée, transforme celle-ci en point de convergence d'un réseau d'intérêts. La modifier paraît aux yeux de tous plus onéreux que la maintenir. *« Si le stationnement de notre armée au Liban fait problème pour quelques-uns,* me dit-il en 1977, *son retrait fera problème pour tous. »*

Face à cette « doctrine », les Etats-Unis se demanderont longtemps si, oui ou non, la Syrie est « récupérable ».

Pour mener ce jeu tout en rouerie, Assad ne se fie pas seulement à son pragmatisme ou à son intuition ; il s'appuie sur des règles bien définies. D'abord, la pratique des « ponts ouverts » avec tous les antagonistes, car il finit toujours par négocier au moment qu'il juge opportun. A trois importantes exceptions près. Il n'accepte pas de le faire directement avec Israël, passant par l'intermédiaire des Etats-Unis. Il n'accepte pas davantage de discuter avec ceux-ci des conflits interarabes, usant alors du truchement de l'Arabie Saoudite. Enfin, il n'accepte que du bout des lèvres de discuter avec cette dernière des problèmes palestiniens et libanais, qu'il préfère régler directement avec les intéressés.

Seconde clé de cette stratégie : la politique des « alliés interchangeables ». Le président syrien fait et défait les alliances avec une déconcertante virtuosité, sachant prendre des virages à 180 degrés, s'adjoindre des forces supplémentaires et abattre des cartes nouvelles. Dès qu'il s'acquiert un allié, il lui cherche un suppléant. Il est vrai que les divisions du monde arabe fournissent un terrain d'élection à cette taticque. Aussi prend-il bien soin de frapper l'adversaire sans l'assommer et d'aider l'ami sans le tirer d'affaire. Car leurs rôles peuvent un jour s'échanger. Ses ententes et ses brouilles périodiques avec l'O.L.P., le Front libanais et le Mouvement national illustrent parfaitement cette politique. Elle ne le fait pourtant pas sombrer dans un opportunisme de bas étage. Quand il rompt, il justifie longuement sa rupture, et quand il s'associe, il définit clairement les objectifs communs.

Cette méthode des « alliances interchangeables » comporte, elle aussi, des limitations. Assad estime qu'Israël voudrait dominer toute la région arabe, du Nil à l'Euphrate, avec l'appui américain, et qu'il s'agit donc d'un ennemi irréductible, dont les Etats-Unis sont d'authentiques alliés. Il estime ensuite que tout accord, dans l'immédiat, avec Israël constitue une capitulation en raison de la suprématie militaire de l'Etat hébreu. Il œuvre pour qu'un « front commun arabe » présente une riposte stratégique à Israël et règle la crise du Proche-Orient. La direction de ce front devrait tout naturellement échoir à son pays.

« La Syrie est la clé »

Au-delà du cadre régional, il ne méconnaît pas le rôle des Etats-Unis. Il les affronte sans susciter leur totale hostilité. De Nixon à Reagan et de Kissinger à Habib, ses rapports avec Washington sont jalonnés d'équivoques, de malentendus et de déceptions. L'Europe ne le laisse pas indifférent ; il éprouve un certain penchant teinté de nostalgie envers la France, où il regrette de Gaulle, qui, selon lui, aurait pu donner plus de poids au Vieux Continent. Il constate que celui-ci manque de cohérence et, *« tout en étant un allié des Etats-unis, n'est pas les Etats-Unis »*. L'Europe doit donc être une soupape de sûreté pour le tiers-monde. Bref, à ses yeux, l'Union soviétique est une alliée difficile, les Etats-Unis un mal nécessaire et l'Europe un recours éventuel.

Cette ambitieuse politique internationale se propose d'abord de transformer la Syrie d'enjeu en acteur, et d'en faire ainsi une grande puissance régionale. (...) La Syrie n'a jamais connu autant d'influence et de stabilité que sous son actuel régime, mais le revers de la médaille est un état de siège maintenu depuis 1970 et une armée en permanente mobilisation depuis 1973. Une grande politique pour un petit Etat ne va pas sans de tels sacrifices.

Pour se maintenir aussi longtemps avec un dessein de cette ampleur, Assad se montre impitoyable à l'intérieur. Une répression sanguinaire et systématique explique la survie du régime. Mais c'est à sa stratégie qu'il doit ses incontestables succès. Justifiant, sur le plan moral, cette répression sans scrupule, il attribue toutes les difficultés internes à sa position de nationaliste arabe. Pour les propagandistes de Damas, tous les conflits, depuis les troubles communautaires jusqu'aux combats avec Yasser Arafat, ont pour seul et unique objectif de réduire toute opposition au « complot américano-israélien ». C'est au nom de cet impératif que l'on réprime à l'intérieur et que l'on intervient au-dehors.

Le Baas est une minorité politique en Syrie et les alaouites forment une minorité religieuse. Doublement minoritaire, le chef de l'Etat applique, là encore, son « jeu ouvert ». Par son accord avec l'Union soviétique, il se renforce militairement et, sur le plan intérieur, neutralise son opposition de gauche et se réserve l'exclusivité de la carte du radicalisme. Par son entente avec l'Arabie Saoudite, il améliore la situation économique et prive de base l'opposition de droite en conservant en main la carte de la modération. Il parvient ainsi à ce tour de force de museler les communistes avec la complicité soviétique et de démanteler les Frères musulmans avec la bénédiction de Ryad, de Kadhafi et de l'imam Khomeiny. Par son « radicalisme », il rallie la classe ouvrière et la jeunesse sans être un « autre Nasser ». Sa « modération » lui vaut l'appui de la bourgeoisie et de la paysannerie sunnites sans qu'il devienne pour autant un « second Sadate ». Bref, cette virtuosité dans le « jeu ouvert » lui permet de gagner sur tous les tableaux.

Pourtant, tout n'est pas jeu, et Assad est convaincu du rôle spécifique incombant à la Syrie. On ne comprend rien à sa politique si l'on ne prend en compte sa vision nationaliste. *« La Syrie est différente de tous les autres pays arabes,* me dit-il en 1978. *Nous avons une vocation panarabe, et tout ce qui est arabe est nôtre. Nous nous distinguons par un nationalisme interventionniste. Nulle unité arabe ne se conçoit sans la Syrie. Nulle guerre non plus. Si nous avions des frontières communes avec l'Egypte, notre armée y serait certainement entrée après la visite de Sadate à Jérusalem. Oui, nous sommes le cœur, nous sommes au cœur du monde arabe ! La Syrie est le nœud du problème et la clef de la solution au Poche-Orient ! »* Tel est le langage de celui que d'aucun appellent le « Bismarck des Arabes ».

KARIM PAKRADOUNI.

(1) *La Paix manquée au Liban. Le mandat d'Elias Sarkis, 1976-1982.* Editions F.M.A., Beyrouth.

Étranger

APRÈS LE RAID FRANÇAIS AU LIBAN

Bouche cousue et cible fantôme

(Suite de la première page.)

Mais à Beyrouth, on constate, en se fondant sur des témoignages sûrs, que des roquettes sont bel et bien tombées sans beaucoup d'effet sur la caserne de Baalbek qui sert de cantonnement aux milices désignées comme responsables du massacre des soldats français.

Cette surprenante concomitance a été aussitôt exploitée par le chef de ces milices pro-iraniennes pour ridiculiser l'aviation française. Est-il fondé à le faire, son quartier général ayant vraiment été – maladroitement? – visé ou y a-t-il eu tir de semonce, bombardement *« parallèle »* dans le cadre d'un accrochage local ? Il pleut tant d'engins de mort dans le ciel libanais que l'hypothèse n'a rien d'invraisemblable.

Les autorités françaises, dans leur premier et unique communiqué, ont assuré que les Super-Etendard avaient frappé *« à l'est »* de Baalbek. Elles ont, pourtant, en gardant bouche cousue, laissé s'accréditer l'idée que les places fortes de l'adversaire, dans la ville même, avaient été rasées par d'admirables coups au but faisant une cinquantaine de morts. Ce samedi seulement, le ministère de la défense juge utile de confirmer que *« l'objectif visé n'était pas à Baalbek »* en ajoutant qu'il n'y a pas eu de *« bombardements des populations civiles ».* Aussi longtemps que nul témoin n'aura pu se rendre près de la frontière syrienne pour y voir dans quel état se trouve la cible fantôme française, aussi longtemps que les informations seront livrées par bribes sur sa nature, son nom, son emplacement, les interprétations et rumeurs fleuriront. Elles seraient sans trop de conséquences politiques si elles ne concernaient que les qualités professionnelles des militaires ayant mené l'opération. Mais il est évident que dans une affaire aussi périlleuse, un fiasco ou un demi-succès démesurément grossi, mettraient en jeu la crédibilité de la France.

P.-J. F.

Beyrouth croit au fiasco

(Suite de la première page.)

Quant à l'hôtel servant de Q.G. au chef des extrémistes, M. Massaoui, il était intact et grouillait de miliciens du « parti de Dieu » ou d'Amal islamique.

Le ministre français de la défense assure qu'il n'y a eu aucun tir de roquettes contre la caserne. Pourtant deux roquettes l'ont bel et bien frappée et d'autres sont tombés aux alentours.

Dans une conférence de presse, M. Moussaoui a affirmé *« n'avoir été surpris ni par le raid israélo-américain, ni par l'agression française sur la caserne Cheikh Abdallah. (...) Nous nous félicitons, en quelque sorte, de ce qui s'est produit, car les musulmans du monde entier comprendront que l'Amérique, les sionistes et la France ont déclaré la guerre à l'Islam et à tous ceux qui rejettent l'oppression. Il est honteux qu'on mette en branle contre les déshérités toutes les flottes et toute cette technologie alors qu'il n'existe aucun début de preuve concernant notre responsabilité dans les attentats de Beyrouth et de Tyr (...) Les bilans publiés sont purement fictifs. En tout cas, même si nous devions avoir des milliers de martyrs chaque jour, que nul ne croie que nous arrêterons notre marche islamique de libération (...) Nous allons régler nos comptes un jour ou l'autre. Nous conseillons aux Occidentaux de partir le plus rapidement possible ».* M. Moussaoui a précisé que *« le raid israélien a fait seize tués et pas plus de trente-cinq blessés ; quant au raid français, on peut vérifier que les chiffres cités par les médias sont de pure fiction ».*

A Tripoli, après que Baddaoui, le dernier camp aux mains des fidèles de M. Arafat, ait été occupé par les dissidents soutenus par les troupes syriennes, une contre-offensive a créé une situation confuse. Il apparaît que les loyalistes ont réussi à reprendre pied dans le camp. Il est peu probable qu'ils s'y maintiennent bien longtemps.

La relance de la bataille de Baddaoui s'est répercutée sur la ville de Tripoli (quatre cents mille habitants) où M. Arafat est réfugié. Elle a subi au cours des dernières vingt-quatre heures le plus intense pilonnage depuis le début de l'assaut lancé contre les loyalistes. Le quartier de Zahriyé, où le chef de l'O.L.P. a établi son Q.G., est le plus durement touché.

La population de Tripoli, qui subit les conséquences des règlements de comptes inter-palestiniens et syro-palestiniens, demande le départ de tous les combattants palestiniens de sa ville. Son dirigeant local, M. Rachid Karamé l'a rappellé de Damas où, il se trouve actuellement. Les dissidents, Abou Moussa et Abou Saleh, qui n'ont rien à perdre à un tel repli, l'ont accepté, alors que M. Arafat a refusé de quitter son son dernier bastion.

A défaut de pouvoir être reçu par le président Assad, hospitalisé le jour où il aurait dû le rencontrer, et en attendant de se rendre à Washington pour discuter avec le président Reagan, le président libanais Amine Gemayel se rend, ce samedi, en Arabie Saoudite, troisième étape-clé des voyages qu'il a été chargé d'entreprendre à travers le monde par la conférence inter-libanaise de Genève afin de trouver une issue à l'impasse résultant de l'accord libano-israélien du 17 mai 1983, celui-ci ne pouvant être ni abrogé ni appliqué.

LUCIEN GEORGE.

PARIS DÉMENT QUE DES ROQUETTES AIENT ÉTÉ TIRÉES SUR LA CASERNE CHEIKH ABDALLAH

Le seul communiqué officiel, publié par le ministère français de la défense, l'a été jeudi 17 novembre en début d'après-midi. Il est ainsi libellé :

« Un objectif militaire situé à l'est de Baalbek a été bombardé au début de l'après-midi par l'aviation française embarquée selon des instructions précises du ministre de la défense, M. Charles Hernu, et de l'état-major des armées.

» Les Super-Etendard sont rentrés à leur base, mission exécutée. Au ministère de la défense, il est précisé qu'il importait surtout de prévenir de nouvelles actions terroristes contre les forces françaises au Liban par une première intervention. »

D'autre part, le ministère de la défense a démenti, vendredi soir 18 novembre, l'information en provenance du Liban selon laquelle l'aviation française aurait tiré jeudi des roquettes à proximité de la caserne Cheikh Abdallah à Baalbek.

LES RÉACTIONS

A l'étranger

HOSTILITÉ OU EMBARRAS

Le raid français de jeudi a suscité dans le monde, en dehors d'Israël qui l'approuve pleinement, des réactions principalement hostiles ou embarrassées.

A Londres, le Foreing Office s'est borné à déclarer qu'*« il regrettait toute nouvelle escalade de la violence au Liban »*, soulignant que le gouvernement britannique n'avait pas été informé à l'avance de l'opération française.

A Moscou, l'agence Tass estime que par son *« action agressive »*, la France *« s'est placée au même rang que les partenaires de l'alliance stratégique anti-arabe, c'est-à-dire les Etats-Unis et Israël ».* Au Caire, le ministre des affaires étrangères a déploré *« l'escalade des représailles ».* Paradoxalement, les organes d'information syriens n'ont pas cité la France dans leur condamnation des *« menées agressives des forces américaines, israéliennes et de l'alliance atlantique au Liban ».* L'organe officiel *Tichrine* laisse entendre que Damas réagira seulement si ses propres forces sont visées. A Téhéran, le président iranien Ali Khameini s'est félicité des raids israéliens et français, *« parce qu'ils remplissent de colère leurs ennemis ».*

A Beyrouth, le cheikh sunnite Abdel Hafiz Qassem a dénoncé vendredi, dans son prône à la mosquée Abdel-Nasser, le raid français sur *« des régions islamiques du Liban ». « La France a-t-elle l'ambition de rétablir le colonialisme, a-t-elle oublié l'Algérie ? »*, a-t-il demandé. Le dirigeant druze Walid Joumblatt, actuellement à Damas, assure que Paris agit au Liban dans l'esprit des *« croisades »* et du *« mandat ».* – (A.F.P., A.P.)

En France

M. Lionel Jospin, premier secrétaire du P.S., qui s'exprimait vendredi à Bordeaux, devant un congrès de parlementaires socialistes européens sur la consommation, a estimé que cette action est à la fois un acte de rétorsion et un acte de protection : *« Rétorsion parce que nos soldats sont au Liban à la demande du gouvernement libanais pour sauver des vies humaines, non pour se faire tuer impunément. Il était important de le montrer. Protection parce que de nouvelles actions contre nos forces armées étaient en préparation (...). Il est vrai qu'existe un risque d'engrenage, mais au Liban, l'engrenage de la violence et de la passion joue déjà tout seul (...). Nous mesurons froidement les conséquences possibles de cet acte, tout en disant que notre mission n'a pas changé et que notre objectif reste la réconciliation. Il est enfin souhaitable que le relais soit pris par la communauté internationale. »*

En revanche, M. René Le Guen, membre du bureau politique du P.C.F., a déclaré vendredi, au journal de 13 heures de T.F. 1 : *« Ce bombardement fait suite à celui des armées israéliennes et çà ne peut que créer l'inquiétude. Je crois qu'il faut rappeler que la force française se trouve au Liban pour protéger les populations civiles. Elle est une force de paix (...). Notre préoccupation, c'est de ne pas tomber dans l'engrenage. »*

La force d'intervention rapide pourra intervenir en Europe

(Suite de la première page.)

Le général de Llamby a avancé, d'autre part, la nécessité, pour les déplacements de la FAR sur des distances de 500 à 600 kilomètres en centre-Europe, d'obtenir *« des libertés de passage rapide sur des axes du territoire allié »* à son profit. La FAR combine, en effet, des actions, au ras du sol, de ses unités d'hélicoptères avec des actions, au sol, de ses unités d'infanterie ou de sa brigade légère de blindés à roues AMX-10 RC.

Sans préciser nettement l'identité des responsables militaires alliés avec lesquels ces études conjointes ont été lancées, le commandant de la Ire armée française a indiqué que les premiers contacts avaient commencé mercredi 16 novembre et que les discussions continueront probablement durant une année encore, dans l'espoir que *« le problème sera réglé, au moins quant aux principes »* avant octobre ou novembre 1984. Des accords précédents avec l'OTAN fixent le cadre d'un engagement de la Ire armée aux côtés des alliés si le gouvernement français décidait de s'associer à une action en Europe.

JACQUES ISNARD.

6 000 kilomètres sans escale

L'armée de l'air française a réalisé une « première » en faisant accomplir un vol, sans escale, de sept heures et quarante minutes à deux avions monoplaces d'appui tactique Jaguar de la 11e escadre de chasse, basée à Toul. Une telle navigation correspond à un parcours de 6 000 kilomètres environ. Les deux avions de combat, pilotés par le lieutenant-colonel Jean-Jacques Brun et le capitaine Jean-Romuald Robert, ont dû être ravitaillés quatre fois en vol par des appareils C-135 F.

Sous la voilure des deux Jaguar avait été disposé un chargement équivalent en volume et, donc, en encombrement pouvant amoindrir leur aérodynamique, à la moitié de leur emport normal en armement, soit de l'ordre de 2 tonnes.

Compte tenu des temps de décollage, d'atterrissage et du ravitaillement en vol, la vitesse moyenne des deux Jaguar est estimée à 850 kilomètres à l'heure environ. Leur retour s'est opéré, de nuit, à Toul, après un vol qui a eu lieu le mercredi 16 novembre. Cette démonstration apporte la preuve que des Jaguar, en configuration armée, pourraient, sans escale, atteindre N'Djamena ou Ouagadougou (en Afrique), Téhéran, Bagdad ou Assouan (au Proche-Orient), Narvik (en Europe du Nord), Mourmansk, Gorki ou Volgograd (en Union soviétique). Des Jaguar avaient déjà accompli des vols de cinq heures et trente minutes sur des trajets en Afrique ou sur l'Atlantique.

Si l'endurance des pilotes le permet, à bord d'avions de combat où l'absence de pilotage automatique accroît la fatigue au bout d'un certain nombre d'heures de vol, l'intention de l'état-major de l'armée de l'air est, prochainement, d'organiser une navigation de Jaguar de l'ordre de neuf à dix heures sans escale, qui témoignerait de ses capacités à intervenir dans des zones éloignées.

Lectures

VIETNAM

Le général vainqueur des bureaucrates

A la lourdeur bureaucratique de tout régime communiste, le Vietnam ajoute le poids de la tradition administrative confucéenne, venue de Chine, et l'héritage d'une administration coloniale au moins aussi tatillonne.* La bureaucratie au Vietnam, *ouvrage collectif publié sous la direction de Georges Boudarel, à l'Harmattan, analyse ce phénomène et livre de nombreux documents vietnamiens, tel ce texte du général Tran Van Tra analysé ci-dessous.

L'effet de la bureaucratie sur la vie quotidienne est également sensible dans le livre de Mme Mai Thu Van* Vietnam, un peuple, des voix, *recueil de propos – désabusés – de femmes vietnamiennes (Editions Pierre Horay).

Et si Saigon n'était pas « tombée » en 1975 ? La question est posée par la publication d'extraits du livre du général Tran Van Tra. Le plus prestigieux chef des maquisards au Sud de 1951 à 1975, *la Conclusion d'une guerre de trente ans.* Cet ouvrage, tiré à dix mille exemplaires par les Editions littéraires et artistiques de Ho Chi Minh-Ville en mars 1982, immédiatement retiré des librairies pour non-conformisme, et traduit pour la première fois en France, donne une image à la fois dissidente et de l'intérieur de la fameuse « campagne Ho Chi Minh » qui vit la victoire le 30 avril 1975 des révolutionnaires vietnamiens.

Ce héros de la résistance, aujourd'hui tenu à l'écart pour son audace, remet en effet en cause la version officielle de la victoire telle qu'elle a été racontée par le général Van Tien Dung, ministre de la défense et membre du politburo du P.C.V. (1). Il bouscule une bureaucratie militaire qui ne prévoyait aucune grande offensive avant 1976 et qu'il a dû convaincre que la victoire était à portée de fusil. En fait, si l'offensive de 1975 n'avait pas eu lieu, le régime du général Thieu, bien qu'affaibli militairement, aurait pu se renforcer politiquement et économiquement. La lassitude des Vietnamiens après trente ans de guerre était grande, celle des alliés soviétiques et chinois aussi. La découverte de pétrole en mer de Chine par les Américains aurait pu apporter d'importantes ressources financières au régime de Saigon. Qui sait, dans ces conditions, quelle eût été l'issue d'une offensive générale... en 1977 !

Mais revenons au récit du général Tra, qui décrit les événements et donne une image de première main sur le fonctionnement du régime de Hanoï. *« Le plan de l'état-major général pour 1975 ne prévoyait que des actions locales de petite envergure... Nous devions nous réserver pour 1976 où seraient frappés les grands coups stratégiques et réalisé le passage à la contre-offensive et à l'insurrection générales débouchant sur la victoire finale (...). Il envisageait d'utiliser 10 %* (des munitions) *en 1975, 45 % en 1976 et gardait en réserve le reste. »*

Le général Tra était d'un avis opposé : *« Il fallait, à l'inverse, attaquer en force en 1975 pour pouvoir remporter la victoire en 1976 »*, écrit-il. Il gagna Hanoï avec M. Pham Hung, alors chef de l'antenne du P.C.V. au Sud, aujourd'hui ministre de l'intérieur, afin de tenter de convaincre les dirigeants. En même temps, le général Dung, alors chef d'état-major général, envoyait un émissaire galonné au Sud demander à son bouillant subordonné de ne pas bouger. Par un de ces hasards dont l'histoire est coutumière, les deux hommes ne se rencontrèrent pas.

Des ordres censurés

Le général Dung, faisait censurer les instructions télégraphiques que le général Tra, de Hanoï, envoyait à ses subordonnés. *« J'étais à cran,* écrit celui-ci. *Pour manifester mon mécontentement, je demandai à Hien* (le général Le Ngoc Hien, chef d'état-major) *si, en ma qualité de commandant d'un théâtre d'opérations, j'avais oui ou non le droit de donner des ordres à mes troupes. Pour quelles raisons mes télégrammes devaient-ils être soumis à la censure et modifiés contrairement à mes vues... »*


Dessin de FRANCHINI
Le général Tran Van Tra

Ces ordres, le général Tra les avait arrachés de M. Le Duan, secrétaire général du P.C.V., qu'il avait réussi à convaincre de passer outre aux hésitations de l'état-major. Il s'agissait de prendre la province de Phuoc-Long, qui deviendrait la première totalement « libérée » depuis le début de la guerre.

Cette victoire, remportée le 6 janvier 1975 avec des moyens dérisoires, eut un effet déterminant sur le cours de la guerre. Elle démoralisa l'armée de Saigon, incapable de faire face à cette offensive locale et permit au général Tra de lancer une nouvelle initiative audacieuse.

Toujours en opposition avec son supérieur, qui voulait lancer l'artillerie à l'assaut de Duc-Lap, un *« trou perdu »* des Hauts-Plateaux, avant de s'attaquer à Kontum, un des points les plus solides du dispositif saigonnais, le général Tra explique à la réunion du bureau politique qui se tint à Hanoi du 18 décembre au 8 janvier : *« Pourquoi ne pas attaquer directement Banmethuot, au lieu de perdre notre temps contre Duc-Lap ? ».* Banmethuot était une des principales villes du sud des Hauts-Plateaux.

L'état-major lui répondit, avec toujours aussi peu d'imagination – le général Tra n'est pas tendre pour certains de ses collègues – que *« cette question doit encore se discuter. Quand sonnera l'heure de l'offensive sur les Hauts-Plateaux, on mettra le paquet. L'état-major général est en train d'élaborer son plan. Nous concentrerons une force importante, un vrai rouleau compresseur pour ouvrir un corridor droit sur Kontum ».* L'approvisionnement n'était pas prêt, les troupes nécessaires étaient trop éloignées.

Le général-maquisard ne mâcha pas ses mots : *« Vous êtes vraiment ce qu'on appelle des « soldats du roi ». Vous ne concevez une bataille qu'à coups de gros effectifs et de tonnes de munitions. Quelle différence avec nous autres qui sommes des soldats miséreux sur un front lointain et difficile où nous comptons les cartouches en vous regardant avec envie. Attaquer Banmethuot, c'est frapper un coup totalement imprévu pour l'ennemi, le prendre à revers sur ses arrières, là où il ne s'y attend pas. Ils se feront battre à plate couture et se disloqueront en un rien de temps... C'est frapper l'arbre à coups de hache en bas du tronc : toutes les branches et la ramure doivent tomber. Voilà ce qui s'appelle porter un coup stratégique imparable. »*

« La métaphore est belle »

Le général Tra finit par l'emporter. Banmethuot tomba, ouvrant la route de Saigon. S'attribuant le mérite du succès, le général Dung, qui avait commandé l'offensive à contre-cœur, en revendiqua la paternité, développant la théorie de l'attaque *« en fleur de lotus ».* Le général Tra n'hésita pas à brocarder cette vantardise : *« Certes, la métaphore est belle. Mais ce n'est qu'un beau raisonnement théorique détaché du réel. La leçon qu'on peut en tirer est sans valeur. La pratique militaire est une science. On ne peut la ramener à des raisonnements creux coupés de la réalité. »* Des phrases qui lui ont coûté cher : son poste au comité central et l'oubli alors que son rival plastronne.

Un autre intérêt de l'ouvrage est de donner accès au monde secret des réunions du bureau politique, où son auteur a obtenu l'appui de MM. Le Duan et Pham Van Dong ou du général Giap. Il nous brosse le portrait de quelques dirigeants. Les longs discours et les *« questions en rafale »* de M. Le Duan, ses hésitations : *« Deux ans de préparatifs, c'est bien court, et pourtant, en un sens, c'est aussi bien long. »* Le langage imagé de M. Dong, *« qui faisait les cent pas en réfléchissant* (avant de s'arrêter) *brusquement pour prendre la parole en martelant ses mots, le visage enflammé »* pour rassurer ceux de ses généraux qui craignaient encore une nouvelle intervention américaine : *« Ça a l'air d'être une blague et pourtant c'est la pure vérité, même si nous leur offrions des bonbons, les Américains ne reviendraient pas ! »*

Enfin, M. Truong Chinh, l'idéologue, le bureaucrate, l'homme fort d'aujourd'hui, qui lui aussi craint un retour des G.I.'s : *« Truong Chink se leva, chaussa ses lunettes et, après avoir jeté un coup d'œil sur les papiers qu'il tenait dans les mains, prit la parole d'un ton grave et posé. Comme d'habitude, toujours méticuleux, soucieux d'éviter le moindre imprévu, épluchant chaque mot, pesant chaque virgule dans ses écrits et dans ses interventions, toujours partisan d'un plan méthodique en trois points partant d'une introduction en bonne et due forme pour déboucher sur la conclusion. »* Point de portrait du général Dung, qui perd ici son auréole de stratège victorieux.

PATRICE DE BEER.

(1) *Et nous primes Saigon.* Le Sycomore, Paris 1979.

MAITRISE de L'ENERGIE

LETTRE MENSUELLE DE L'AGENCE FRANÇAISE POUR LA MAITRISE DE L'ENERGIE

Maîtrise de l'énergie est réalisée sous la responsabilité de l'AFME. Elle est publiée, chaque mois, sur quatre pages achetées au journal Le Monde.

RÉGIONALISATION

600 millions d'investissements

Comment intéresser le maximum de partenaires à la maîtrise de l'énergie ? Comment susciter, favoriser les initiatives locales ? Comment aider sans imposer ? Dès sa création, l'AFME avait déjà défendu l'idée de « faire ensemble » : signer des conventions avec les régions volontaires.

Lors de la création de l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie, le rapport de présentation, adressé au président de la République par les ministres de tutelle, précisait notamment : « *La maîtrise de l'énergie doit devenir une réalité de la vie quotidienne des Français, dans leur logement, leur ville, leur entreprise ; ce qui suppose qu'elle soit mise en œuvre au plan local avec leur participation active.* » C'est dans le but de rechercher une participation active que l'Agence s'est fixée comme règle de « faire ensemble », c'est-à-dire de traiter avec ses différents partenaires sur la base d'accords contractuels, préalablement négociés. C'est pour assurer cette mise en œuvre au plan local qu'elle a appliqué ce principe aux régions.

Notons d'ailleurs que si, pour reprendre les termes du rapport déjà cité, l'Agence doit être « *une véritable entreprise énergétique et disposer pour ce faire de la même autonomie, de la même souplesse de gestion, de la même présence sur le terrain que les producteurs d'énergie* », il ne s'agit pas pour elle de produire ou de transformer une énergie destinée à être vendue à des consommateurs passifs. Au contraire, mener une politique de maîtrise de l'énergie nécessite la mobilisation d'acteurs convaincus d'avoir à organiser, de façon volontariste, une riposte que la seule variation du coût de l'énergie ne suscite pas spontanément.

L'Agence a donc proposé aux régions qui le désiraient de signer avec elles des conventions. Quel est, dans ce cas, le partenaire ? Tout naturellement, le conseil régional, et c'est avec lui que s'engage la négociation. C'est durant cette phase de discussion que, parallèlement, sont menées les consultations avec les services extérieurs de l'Etat et les autres entreprises énergétiques, afin de rechercher une efficacité maximale, la meilleure coordination avec d'autres actions déjà engagées ou susceptibles de l'être.

Toute politique énergétique doit, pour être efficace, s'inscrire dans la durée. C'est pourquoi les conventions signées par les deux partenaires sont pluri-annuelles. Mais les budgets sont, eux, annuels. Les conventions, qui présentent les grandes lignes des interventions, sont donc assorties d'avenants identifiant les opérations qui seront financées au cours de l'année concernée. Basées sur le principe de la parité, les modalités de ce financement adoptent en fait la souplesse nécessaire à l'adaptation aux réalités. Certaines régions pouvant en effet, à la suite d'engagements importants pris dans d'autres domaines, se trouver dans l'impossibilité d'engager immédiatement de grosses sommes. A l'inverse, l'Agence n'est pas forcément en mesure de suivre des programmes lourds, engagés depuis des années.

Cependant, la signature de la convention impliquant l'égalité de responsabilité entre les contractants, on s'éloigne le moins possible, pour des raisons aisément compréhensibles, de la règle de la parité. Les crédits ainsi mobilisés alimentent un fonds régional de maîtrise de l'énergie (FRME, dans le langage quotidien où les sigles sont devenus rois). Ce fonds est cogéré par un comité où siègent à égalité, Région et Agence.

Naturellement, cette gestion ne concerne que les actions menées en commun et n'intervient en rien dans celles que peuvent conduire seules la région (en fonction de raisons économiques ou sociales qui lui sont propres) ou l'Agence (procédures habituelles ou Fonds spécial des grands travaux).

Quel bilan peut-on tirer, en cette fin 1983, de la politique ainsi développée ? Sept conventions ont été signées. D'abord avec Poitou-Charentes (dès la fin de 1982), ce qui la place bonne première et a permis la signature d'un avenant pour 1983. Puis avec Nord-Pas-de-Calais et Rhônes-Alpes (mai 1983), suivi de Provence-Alpes-Côte-d'Azur (mais avec celle-ci une convention « solaire » avait été signée dès mai 1982), et Alsace (septembre 1983). Viennent ensuite Midi-Pyrénées (octobre 1983) et Aquitaine (novembre 1983). Les discussions sont bien avancées avec la Corse et la Picardie ; Lorraine, Champagne-Ardennes, Auvergne et Centre ont manifesté leur intention de signer prochainement.

Concernant les sept conventions déjà signées, l'Agence a affecté 80 millions de francs de crédits. Mais, de leur côté, les régions ont apporté 58 millions de francs supplémentaires. Au total, cette contractualisation régionale vient sérieusement renforcer la mise en œuvre de la politique nationale de maîtrise de l'énergie. Elle vient aussi redonner de l'oxygène aux économies régionales, puisque les sept accords laissent espérer un volume d'investissements directs de 500 à 600 millions de francs.

De l'aveu général, aux égalités inscrites dans les textes, il faut ajouter une égalité de satisfaction des partenaires.

ROGER-PIERRE BONNEAU



Humoriste féroce et terriblement efficace, Reiser, qui vient de disparaître, s'était passionné pour le solaire, qu'il servait avec une constance rageuse, basée sur une quête opiniâtre de l'information. A l'occasion d'un concours, il avait accepté de faire ce dessin, pour une affiche de l'ex-COMES. Salut Jean-Marc et merci !

BREVES

DES PAC AUX RÉSULTATS GARANTIS
Moyen intelligent d'utiliser de l'énergie mécanique pour fournir du chauffage, la pompe à chaleur (PAC) a une vocation largement complémentaire aux systèmes utilisant directement les combustibles. Son emploi devrait se développer et se diversifier largement dans les années qui viennent, aussi bien dans l'individuel que dans le collectif. Restait, dans l'esprit des utilisateurs potentiels, une appréhension quant à l'efficacité du procédé. Ce doute est maintenant levé par certains constructeurs qui garantissent les résultats d'économies à obtenir.

DES MATÉRIELS NOUVEAUX
De nouveaux blocs-pompes plus économiques et des systèmes de chauffage à faibles températures, à la fois confortables, économes et bien adaptés aux pompes à chaleur, devraient permettre à celles-ci de s'ouvrir progressivement à des applications diverses. Jusqu'à présent, le développement de ce marché avait été concentré sur les opérations « Perche », c'est-à-dire une utilisation en relève de chaudières existantes.

A NE PAS CONFONDRE
On connaissait « Perche » ; voici maintenant « Cherche ». Concurrentes ? Non, car la seconde, chaudière électrique dont le bilan énergétique pour la nation et le bilan économique pour l'usager sont globalement très négatifs, n'a rien à voir avec la première.

RÉSULTATS PAC 1982
Réalisée grâce à la participation de 70 constructeurs, une enquête annuelle est menée sur les livraisons de pompes à chaleur. Pour 1982, si l'on note une augmentation de la demande intérieure, durant le deuxième semestre, coïncidant avec la campagne GTI, la réalité est contrastée selon les systèmes. Ainsi les PAC air-eau et eau-air augmentent, alors que air-air et eau-eau diminuent. Au total, on note une progression constante de la demande, passant de 12 742 en 1978 à 51 169 en 1982.

EDITORIAL

Un élément de la coopération Nord-Sud

Nous vivons dans un monde où l'énergie est plus rare et plus chère. Malgré quelques répits sur le marché pétrolier, cette situation devrait persister. A quelques exceptions près — celle des pays producteurs —, tous les Etats, qu'ils soient industrialisés ou en développement, sont touchés.

Cette universalité peut favoriser un redressement salutaire, faire que l'on essaie de libérer les économies au maximum de la contrainte énergétique, pour permettre une nouvelle croissance dans le cadre d'un nouveau type de développement.

Par rapport à cette recherche de solution de la crise économique mondiale, la maîtrise de l'énergie est un élément important. A l'évidence et d'abord dans les pays industrialisés, où elle s'impose comme une priorité, mais pas seulement. En effet, si, au sens strict du terme, les économies d'énergie ne sont applicables que là où la consommation d'énergie est déjà forte, où bien souvent sévit le gaspillage, l'utilisation rationnelle de l'énergie est applicable partout. Même quand la consommation est faible, quand l'effort d'approvisionnement ou de production d'énergie supplémentaire doit être considérable — parce qu'indispensable au développement économique —, la consommation d'énergie doit être prise en compte au stade initial de tout projet.

C'est pourquoi, si l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie recherche la coopération en Europe et dans le monde industriel pour qu'émergent de nouveaux produits et procédés, elle attache une importance majeure à la coopération avec les pays en développement. Dans le but de les aider à maîtriser eux-mêmes leurs problèmes énergétiques, par la promotion de technologies adaptées.

La maîtrise de l'énergie (utilisation rationnelle de l'énergie, développement des énergies nouvelles et renouvelables), favorisant la plus grande autonomie possible, peut et doit être un élément de la coopération Nord-Sud.

R.-P. B.

L'INVITÉ DE «MAÎTRISE»

ÉNERGIE ET STYLE DE DÉVELOPPEMENT

par Ignacy Sachs (1)

Le fait économique marquant de la dernière décennie a été le relèvement brusque du prix du pétrole — plus exactement son retour à un niveau plus normal — compte tenu des intérêts légitimes des producteurs du tiers monde.

Certains y voient une péripétie conjoncturelle fâcheuse, rêvant d'une reprise de la croissance à l'ancienne. Dans un ouvrage (2) consacré à l'énergie et à la transformation des villes nord-américaines, D. Morris s'attache, au contraire, à montrer que nous venons d'amorcer, sous l'impulsion de l'énergie chère, une profonde mutation de la civilisation industrielle. Tout au moins une occasion surgit pour que le style de développement actuel cède la place à un style qui ménage les ressources et fait de l'efficacité énergétique son principe directeur dans la gestion de l'économie et dans la conception de nouveaux systèmes de production, des établissements humains et de l'aménagement du territoire. « *La hausse sans précédent des prix de l'énergie au cours des années soixante-dix,* écrit-il, *a permis de se rendre compte du coût des villes parasitaires et des circuits d'approvisionnement étendus. Les prix croissants de l'énergie incitent la production et la consommation à se rapprocher, de façon à raccourcir les systèmes de distribution. Ils nous incitent à recycler nos produits usés et nos déchets afin de capter l'énergie qui leur a été incorporée lors de la transformation de la matière première en produit final. Enfin, ils nous incitent à développer des systèmes intégrés, où la production, la consommation et l'élimination des déchets apparaissent comme des points sur une ligne continue.* »

Au bout de nos peines se profilerait donc la cité écologique ; son implantation devient désormais possible grâce à la conjonction des conditions économiques créées par l'énergie chère et des progrès techniques récents, notamment en biotechnologie, en production d'énergies nouvelles, en télématique. Le plus difficile reste à faire : maîtriser sur le plan politique et institutionnel la transition vers les modes de production et de vie caractérisés par un rôle déterminant de l'échelon local.

Un raccourci pour le tiers monde ?

Le plaidoyer pour la cité écologique s'applique à plus forte raison aux pays du tiers monde. En analysant nos expériences historiques et les impasses auxquelles conduit la croissance sauvage, dépensière en ressources et destructive des hommes et du milieu, ils pourraient s'engager directement sur la voie de l'écodéveloppement (3) tourné vers la recherche de solutions socialement désirables, écologiquement stables et économiquement viables, adaptées aux conditions spécifiques, naturelles et culturelles de chaque terroir.

La maîtrise de l'énergie constitue une dimension essentielle de l'écodéveloppement. Les bonnes solutions sur le plan énergétique se caractérisent par une intensité modérée de l'apport des énergies commerciales alliée à une grande efficacité dans leur utilisation et par le recours, chaque fois que possible, aux énergies non conventionnelles.

Cette problématique a trouvé sa place dans les programmes de l'Université des Nations unies, poursuivis par le CIRED en collaboration avec l'AFME, dans trois directions :

— conception et expérimentation grandeur nature de systèmes intégrés de production d'aliments et d'énergie de biomasse, adaptés aux différents milieux naturels et donnant une large place à l'utilisation des déchets végétaux et animaux ;

— analyse du profil énergétique des filières alimentaires « de la fourche à la fourchette », visant la réduction de leur coût énergétique par des techniques appropriées et par le rapprochement de la production et de la consommation ;

— élaboration de stratégies de développement urbain, axées sur une plus grande autosuffisance alimentaire et énergétique.

Ces orientations de recherche trouvent un large écho dans les pays du tiers monde. Il est permis d'espérer qu'elles donneront lieu à de nombreuses collaborations avec nos partenaires latino-américains, africains et asiatiques. ■

1. Directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales, à Paris, où il anime le Centre international de recherches sur l'environnement et le développement. Directeur du programme Interface : Alimentation énergie à l'Université des Nations unies.
2. Morris, D., *Self-reliant Cities*, Sierra Books, San Francisco, 1983.
3. Voir à ce sujet l'ouvrage du collectif du CIRED : *Initiation à l'écodéveloppement*, Privat, Toulouse, 1981, et Sachs, I. : *Stratégies de l'écodéveloppement*, Editions ouvrières, Paris, 1980.

L'ACTION DE L'AFME A TRAVERS LE MONDE

Les Français, c'est connu, ont tendance à tout regarder par le petit bout de l'Hexagone. En matière d'énergie, c'est le meilleur moyen de ne rien comprendre aux problèmes posés.

Si la France a entrepris de mener à bien une politique destinée à desserrer la contrainte énergétique qui pèse sur elle, c'est bien parce que celle-ci lui est imposée de l'extérieur et qu'elle a les conséquences que l'on sait sur l'équilibre de sa balance des paiements.

Cette contrainte, elle la partage avec la plupart des pays industrialisés. D'où la première mission de l'AFME, de réflexion et d'échanges avec ces pays qui sont ses interlocuteurs traditionnels au sein de la Communauté économique européenne et de l'OCDE.

Les courants d'échanges commerciaux et industriels dans le domaine de la maîtrise de l'énergie sont aussi prometteurs que ceux qui existent déjà dans le domaine des équipements énergétiques. L'activité de promotion industrielle et commerciale, qui est une des caractéristiques de l'AFME, s'inscrit donc dans le prolongement naturel de l'action que l'Agence mène à l'intérieur des frontières françaises.

Il en va tout autrement avec les pays en voie de développement, pour lesquels énergie signifie souvent survie et, maîtrise de l'énergie, plus encore qu'ailleurs, indépendance, choix de sa propre destinée.

Comment, en période de crise mondiale et d'interdépendance croissante des économies, la France pourrait-elle rester insensible aux difficultés des pays du tiers monde ?

De nombreux accords bi- ou multilatéraux ont été passés avec eux. Leur objet : répondre peu à peu aux demandes exprimées, ce qui passe par la mise en place d'outils et d'organismes de planification et de développement énergétiques. Cela passe aussi par l'établissement de programmes de maîtrise de l'énergie et d'énergies renouvelables, notamment pour le développement rural.

La coopération conduite par l'AFME dans ces domaines techniques précis entraîne fatalement un développement industriel et commercial. Coopérer avec d'autres pays suppose en effet de faire appel à des sociétés de service et à des industriels français ; de mettre au point des techniques et des produits ; d'exporter ceux-ci et de transférer progressivement sur place les techniques essentielles, dans le cadre d'« aventures industrielles » conjointes.

Ces missions s'accomplissent en étroite liaison avec le ministère de l'Industrie et de la Recherche, avec le secrétariat à l'Energie, ainsi qu'avec le ministère des Relations extérieures et le ministère de l'Economie et des Finances.

Selon les pays, l'une des missions (coopération, promotion industrielle) l'emporte sur l'autre. Mais le but final est le même : faire en sorte qu'une maîtrise effective de l'énergie se traduise pour les populations concernées, essentiellement en milieu rural, par un autre type de développement ou des solutions alternatives aux problèmes posés aujourd'hui. □

REGARDS SUR LE GLOBE

Il est impossible de dresser une liste exhaustive des interventions de l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie dans les diverses régions du monde. La carte publiée dans ces pages n'a d'autre objet que de donner une idée, bien imparfaite, du nombre et de la diversité des actions menées par les représentants de l'AFME.

EUROPE. Outre l'action qu'elle mène au sein des organismes de la Communauté économique européenne (voir encadré), l'AFME a passé des accords bilatéraux avec l'Espagne et envisage d'en conclure avec le Portugal et la Grèce. Des rencontres ont eu lieu avec les Italiens, qui devraient déboucher sur des échanges constructifs. Déjà, dans le secteur commercial des capteurs solaires et des composants photovoltaïques, des résultats ont été enregistrés en Italie où l'industrie française accroît sa présence.

AFRIQUE. Les programmes de démonstration et d'expérimentation mis sur pied conjointement par l'AFME et le ministère des Relations extérieures concernent surtout les pays de la zone francophone, avec une tendance marquée pour l'utilisation de l'énergie solaire et de la biomasse.

Sous l'impulsion de la Communauté économique de l'Afrique de l'Ouest et du Comité inter-Etats de lutte contre la sécheresse au Sahel (CIL), les partenaires traditionnels d'Afrique francophone sont entrés, comme le prouve l'exemple du CRES de Bamako, dans une phase active de programmation de l'équipement rural sur des options « énergies renouvelables ».

Des études de faisabilité d'une unité de promotion de systèmes (UPS) ont débuté en Afrique en 1983.

PAYS ARABES. En lien avec la chambre de commerce franco-arabe, l'AFME a apporté ses suggestions pour la définition de politiques propres de maîtrise de l'énergie au Maroc et en Tunisie, mais aussi en Irak et au Koweït, aux Yémens. Le Salon du SITEF à Toulouse a été l'occasion d'une telle rencontre spécialisée.

ASIE. Le point d'appui décentralisé de Bangkok (voir encadré) a permis de réaliser des ouvertures industrielles très prometteuses en Malaisie (télévision solaire, eau chaude sanitaire pour hôpitaux), à Singapour (méthanisation des lisiers de porcs) et en Thaïlande (dialogue sur l'efficacité énergétique dans l'industrie avec le ministère thaï de l'Industrie et de l'Energie).

Le point focal de la présence scientifique française en Asie est le département de génie énergétique de l'Asian Institute of Technology.

En Inde, à la suite de la visite du secrétaire d'Etat, délégué à l'Energie, M. Jean Auroux, un programme de coopération structurée entre l'AFME et le département des Sources non conventionnelles d'énergie a été mis sur pied. Il prend la suite des opérations antérieures amorcées par le CNRS dans les années 80 et qui comportaient notamment des échanges de chercheurs et des équipements de démonstration et d'études conjointes.

AMERIQUE LATINE. Parce que difficile, la situation économique des pays d'Amérique latine a récemment sensibilisé ces derniers à l'importance de l'utilisation rationnelle de l'énergie. Argentine, Equateur, Uruguay, Venezuela : la France semble actuellement renforcer sa présence dans ces différents pays, sans parler du Brésil et du Pérou où elle a eu l'occasion d'intervenir à plusieurs reprises. Elle coopère sur le plan scientifique avec l'OEA en matière de développement rural.

PROCHE ET MOYEN-ORIENT. A en juger par l'intérêt manifesté par la Jordanie pour les serres avec paillage radiant et à celui de l'Irak pour diverses techniques de maîtrise de l'énergie utilisées dans l'habitat et les matériaux de construction, le secteur industriel et agricole semble, dans cette région du monde, devoir s'ouvrir rapidement aux techniques économes en énergie.





Des points d'appui décentralisés

Quand on a l'ambition de mener une action internationale et que des demandes arrivent régulièrement en provenance des divers points du globe, il est essentiel de disposer d'un minimum de structures décentralisées. Aussi l'AFME a-t-elle décidé de créer peu à peu des points d'appui dont le rôle sera d'être à l'écoute des besoins, projets et programmes en cours dans une région donnée du monde. Les responsables de ces points d'appui informeront leurs interlocuteurs des possibilités de coopération offertes par la France et s'efforceront de conclure des accords, le moment venu. Ils auront aussi un rôle important de formation des cadres et techniciens. Détecteurs de marchés potentiels, attentifs aux problèmes posés par les transferts de technologies, observateurs de fait des comportements des concurrents sur le terrain, ils seront les relais permanents de l'AFME dans son double rôle d'organisme de coopération et de promotion industrielle et commerciale.

Un point d'appui décentralisé fonctionne déjà à Bangkok, depuis 1982. D'autres sont à l'étude, notamment à Tokyo et Dakar. A Bamako, où le centre régional d'énergie solaire est appelé à jouer un rôle croissant, aux Caraïbes, en Amérique latine et au Moyen-Orient, l'AFME espère pouvoir mettre en place des structures légères comparables à celle de Bangkok.

Une vitrine pour les

Le Caire. Un projet de construction d'hôpital confié à un maître d'œuvre français. Surprise : quand on regarde les plans, on s'aperçoit que le système prévu pour chauffer l'eau est des plus classiques. Dans un pays situé à cette latitude, comment ne pas avoir songé à installer des chauffe-eau solaires ?

L'AFME et son partenaire institutionnel égyptien s'efforcent de « rationaliser » ce choix fait sans souci de l'économie énergétique globale.

Autre cas. Dans l'enceinte de la grande foire de Singapour, baptisée « Asia 83 », des responsables locaux s'arrêtent devant le stand de l'AFME. Intéressés par une des réalisations présentées, ils manifestent le désir d'entrer en contact avec les entreprises françaises dont le travail a retenu leur attention. Si l'AFME ne peut rien vendre, elle peut, en revanche, transmettre. De plus, elle présente à l'étranger, du fait de son statut original, le visage d'une structure à la fois compétente et indépendante par rapport aux producteurs et vendeurs d'équipements.

En aidant les entreprises françaises à exporter des biens, des équipements et des services, l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie joue un rôle de promotion industrielle et commerciale. Ses trois cibles : l'usager final, les grands investisseurs et les tiers payants.

L'usager final peut être une société d'électricité désireuse d'installer une micro-centrale ou un générateur à partir de la géothermie haute température. Il peut être aussi une société de télécommunication à la recherche de sources d'énergies autonomes (photovoltaïques ou éoliennes).

Si les grands investisseurs constituent la deuxième cible, c'est à la fois en raison de leur importance économique et du fait qu'ils n'ont pas encore suffisamment intégré dans leur manière de faire la dimension énergétique. Dans le bâtiment, les diverses industries, l'agriculture (coopératives agricoles ou industries agro-alimentaires), l'espace est vaste à l'intérieur duquel peuvent être intégrés des matériels ou technologies visant à assurer une bonne maîtrise de l'énergie utilisée. Cette rationalisation des choix énergétiques conduit, en premier lieu, à une économie sur le coût annuel d'opération de l'industrie à créer. Il n'est pas rare qu'elle conduise à une réduction du coût d'investissement et rende l'offre française plus compétitive.

Quant à la troisième cible, les tiers payants, elle est constituée par l'ensemble des organismes internationaux disposant de moyens financiers destinés à répondre à la demande d'équipement des pays en développement ou en voie d'industrialisation. On pense tout de suite à la Banque mondiale, aux Nations unies ou aux fonds arabes. A ce niveau d'intervention, les marchés conclus s'inscrivent généralement dans des programmes de coopération bi- ou multilatérale entre pays demandeurs, pays fournisseurs et organismes financiers.

Aujourd'hui, l'un des objectifs à court terme de l'AFME est de mettre sur pied un plan professionnel à l'exportation dans lequel seraient associés industriels, administrations et organismes français spécialisés dans les interventions à l'exportation.

Déjà, un certain nombre de moyens ont été mis en œuvre pour aboutir à une stratégie cohérente de pénétration des marchés étrangers. L'information y tient évidemment une place importante. L'organisation systématique de réunions destinées

Le dialogue avec les pays en développement

Pour se faire une idée de l'intérêt de l'action menée par l'AFME dans le domaine de la coopération, il faut avoir à l'esprit le fait que les pays en développement se heurtent à deux problèmes considérables.

Le premier tient à ce que leur facture pétrolière ne cesse de s'aloudir en valeur relative. Si les raisons à cela sont nombreuses, la difficulté de substituer au pétrole d'autres types de carburants utilisables dans les transports constitue un des handicaps majeurs.

Quelques chiffres pour fixer les idées. En 1973, le Pakistan consacrait, pour payer sa facture pétrolière, l'équivalent de 6% des gains qu'il réalisait à l'exportation. En 1981, il en consacrait... 47% ! Bien qu'un peu moins élevées, les différences enregistrées en Thaïlande confirment le phénomène : 13 % de ses gains à l'exportation en 1973 ; 42,5 % en 1981 !

Autres chiffres : entre 1980 et 1981, c'est-à-dire en un an, l'Inde a enregistré une augmentation totale de ses prix de gros de 12 %. Dans le même temps, l'augmentation des prix de gros de ses produits pétroliers a été de 25 %. La même comparaison effectuée au Pakistan donnerait respectivement les chiffres de 13 et 36 % ! Et l'on pourrait, hélas, multiplier les exemples.

Le deuxième facteur à entrer en ligne de compte en milieu rural est la crise des combustibles et, en particulier, du bois de feu qui représentait jusqu'ici de 20 à 90 % de l'énergie consommée dans les pays en développement.

Le problème du bois de feu

L'origine de cette crise tient à la croissance démographique des pays concernés. Celle-ci a eu pour conséquences un déboisement constant des terres et une érosion des sols, c'est-à-dire une dévalorisation du patrimoine national que ne compense pas la mise en culture de certaines zones nouvelles.

Mais, là où le problème se complique, c'est lorsqu'on aborde la question en termes financiers. Ce bois de feu est souvent gratuit. Or, cette gratuité ne constitue pas un facteur de motivation pour ceux qui, en d'autres circonstances, seraient tentés de procéder à des plantations. Une certaine rigidité du milieu traditionnel masque l'ampleur du problème que les circuits de distribution du bois, maintenant commercialisé, commencent à exploiter avec profit. Aujourd'hui, le bois devient cher en milieu urbain. Et il est probable que, demain, il sera rare.

Que peut faire l'AFME face à une telle situation ? Mener une action de longue haleine reposant à la fois sur une meilleure connaissance des besoins et des ressources, et sur la volonté politique des nations concernées de s'attaquer à ces problèmes de fond. Pour nos cerveaux de consommateurs occidentaux, une véritable révolution culturelle est indispensable.

Comme le dit volontiers un spécialiste des échanges Nord-Sud : *« La situation dans les pays en développement est comparable à celle d'un joueur d'échecs : moins il y a de pièces en présence, plus la partie est difficile. Une erreur qui, chez nous, n'aurait que des conséquences secondaires peut se révéler ici catastrophique. La nécessité de planifier n'en est que plus importante. Nous n'avons le plus souvent de ces pays qu'une connaissance occidentale. Or, nous nous trouvons en face de sociétés économiquement et culturellement différentes. Il est donc essentiel d'essayer de penser différemment, et nous ne pouvons le faire valablement qu'en étroite liaison avec les autorités locales. »*

Le cas des énergies renouvelables est, de ce point de vue, particulièrement significatif. Leur maîtrise et leur développement n'ont rien à voir avec une quelconque solution d'appoint. Compte tenu de la dispersion de la population rurale, elles constituent un enjeu dominant. L'objectif est moins de produire beaucoup de watts que d'utiliser ceux-ci au mieux. Dans les pays en développement, une cellule photovoltaïque peut représenter la consommation en eau d'une personne ; deux cellules, son éclairage.

En fait, l'action de l'AFME dans les régions du monde les plus défavorisées ne peut pas ne pas intégrer le développement économique global du pays concerné. Energie et développement sont si étroitement liés qu'on est bien obligé de s'interroger sur les conséquences, par rapport à l'économie générale du pays, de tel ou tel choix énergétique.

Pour aider à la définition de politiques et de planifications énergétiques ainsi qu'à la mise en place de structures de dialogue, de concertation ou de coordination, l'AFME use de tous les moyens à sa disposition : rencontres, missions sur place, formation économique d'ingénieurs et de techniciens, accords de toute nature avec les responsables du développement des pays concernés, de même qu'avec les organisations régionales de coopération Sud-Sud.

Stratégies immédiates et alternatives

Le dialogue établi, une réflexion conjointe s'engage sur la stratégie de développement énergétique à engager : stratégie immédiate de développement des ressources nationales (mise en œuvre par les producteurs traditionnels : charbon, production thermique d'électricité ou barrages hydro-électriques) et, plus en profondeur, stratégies alternatives destinées à toucher une plus large part de la population, surtout en milieu rural, et à induire un développement équilibré.

Ce dernier objectif suppose une analyse fouillée des besoins énergétiques présents et à venir, pour laquelle la France dispose d'une institution particulièrement bien adaptée : l'Institut économique et juridique de l'énergie (IEJE), situé à Grenoble. Rattaché au CNRS, cet établissement, qui travaille en lien étroit avec l'AFME, a mis au point un outil informatique évolué, baptisé MEDEE (Modèle d'évolution de la demande énergétique), qui permet de projeter un certain nombre de données et d'en déduire les effets prévisibles d'un choix énergétique précis, aussi bien en matière de consommation de produits importés qu'en matière d'emplois, de circuits de distribution ou d'investissements induits, à court ou moyen terme.

Au fil des ans, cet outil, surtout utilisable actuellement par les pays déjà en voie d'industrialisation, devrait pouvoir peu à peu devenir opérationnel pour les pays en développement, avec le concours desquels il s'affine au fil du temps.

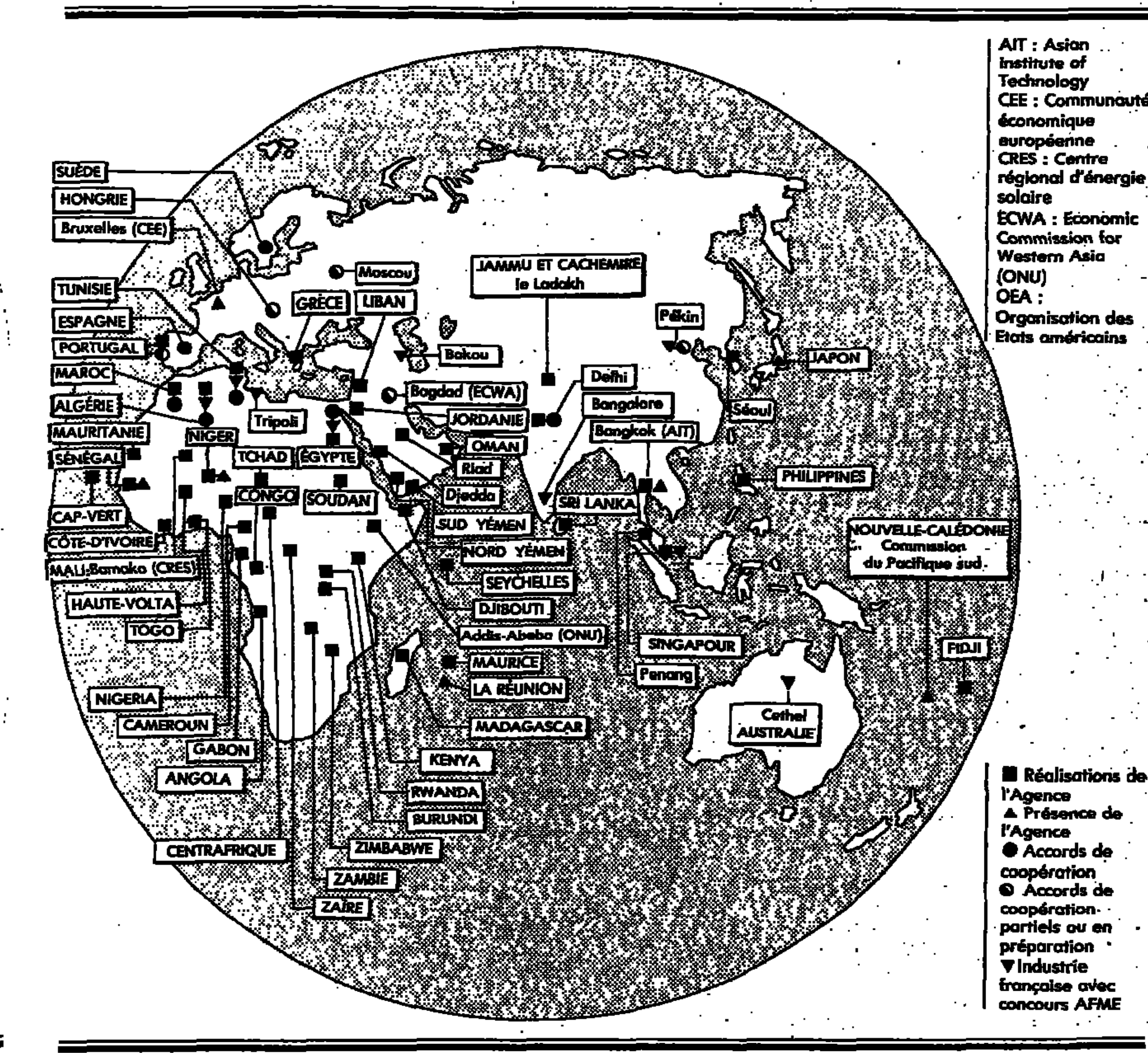
Le soutien à la constitution de structures nationales fait partie des activités poursuivies par l'Agence qui, lorsque cela est possible, n'hésite pas à passer des accords pluriannuels. Cela a été jusqu'à présent le cas avec l'Egypte, le Maroc et l'Equateur. Ce le sera peut-être bientôt avec la Tunisie, la Colombie, l'Algérie et la Thaïlande. Les interlocuteurs varient en fonction des pratiques et structures en usage dans ces différents pays : organisme spécialisé ici, ministère, ou direction de ministère ailleurs.

A noter que des accords sont également passés avec des structures internationales ou continentales menant des actions sur la maîtrise de l'énergie.

On le voit, le champ d'action de l'AFME, dans le domaine de la coopération avec les pays en développement, est particulièrement vaste. A tel point qu'est actuellement à l'étude la création d'une base de données informatiques qui constituerait une sorte de « répertoire de l'offre française » en matière de coopération maîtrise de l'énergie. Cette base de données devrait répondre à une nécessité ressentie par l'ensemble des intervenants français, publics et privés, qui participent de par le monde à des opérations de coopération.

Tous ces moyens n'ont qu'un but : répondre aux besoins réels des pays sous contrainte énergétique et non pas chercher à imposer des technologies, l'expérience ayant prouvé qu'elles pouvaient être néfastes lorsqu'on les exportait telles quelles. Ceci rejoint le problème des hommes. Si l'AFME attache beaucoup d'importance à leur formation, c'est à la suite d'un constat de bon sens : là où n'existent pas de personnes formées susceptibles d'assurer la maintenance des outils utilisés, ces outils ont tôt fait de devenir inemployés. ■





industriels français

au milieu industriel et commercial s'accompagne de la mise sur pied, en collaboration avec des organismes extérieurs à l'Agence, d'un programme de sessions destinées à des prescripteurs étrangers. L'élaboration d'un programme de formation des attachés commerciaux des ambassades de France va dans le même sens, de même que les nombreuses participations des responsables de l'AFME à diverses manifestations étrangères choisies en fonction de leurs thèmes, de leur localisation et de leur impact. C'est, entre autres choses, l'occasion de valoriser les travaux des centres d'essais français. Le tout justifiant amplement le projet de l'Agence de réaliser un catalogue multi-langues de la profession.

Une valorisation du savoir-faire

L'information ne va pas sans concertation. La création d'un club d'exportateurs, permettant de favoriser les contacts entre industriels français et d'envisager des actions collectives, est actuellement à l'étude. Des initiatives sont également engagées dans le but d'aboutir à une meilleure structuration des entreprises intervenant en matière de maîtrise des énergies. Mais, surtout, la valorisation du savoir-faire français constitue une préoccupation constante des responsables de l'AFME. Le meilleur moyen d'y parvenir : faire en sorte que le souci de maîtriser les différentes formes d'énergies soit partout présent lorsque les industriels français pensent exportation. Cela doit être vrai, au premier degré, pour ceux qui interviennent sur le terrain des réalisations dans lesquelles les problèmes énergétiques tiennent une place importante : BTP, cimenteries, agro-alimentaire, etc. Mais la valorisation recherchée passe aussi par cette vitrine irremplaçable que constitue l'intégration dans leur manière de faire et de construire du volet maîtrise de l'énergie par tous ceux qui sont conduits à s'implanter à l'étranger, c'est-à-dire à y construire des bureaux, des ateliers ou des usines.

Si la promotion industrielle et commerciale à laquelle participe l'AFME relève davantage d'une forme de retombée consécutive à son action de coopération que d'un objectif prioritaire, il serait absurde de séparer l'une de l'autre. Les deux activités se renforcent mutuellement. ■



L'Europe aussi...

A ce jour, l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie, en tant qu'outil opérationnel des pouvoirs publics, n'a pratiquement pas d'équivalent dans le monde. Le seul organisme un peu comparable est situé aux Etats-Unis, dans l'Etat de Californie. Dans les autres pays, les problèmes énergétiques sont généralement « pensés » par les producteurs.

Sur le plan européen, quatre directions générales de la commission de Bruxelles s'occupent plus particulièrement d'énergie : la direction de la recherche, dont dépendent notamment le nucléaire et le solaire ; la direction de l'énergie, à qui incombe la responsabilité d'opérations de démonstration ; celles de la coopération et de l'action régionale.

L'AFME participe aux réunions du Secrétariat général du comité interministériel pour les questions de coopération économique européenne (SGCI), au cours desquelles sont arrêtées les orientations et définies les priorités concernant l'action de la Communauté en vue d'une meilleure maîtrise de l'énergie. L'AFME est aussi représentée, par une dizaine de personnes, dans les divers comités d'experts, dont les comités consultatifs en matière de gestion des programmes. Ces derniers interviennent pour donner leur avis, aussi bien sur les économies d'énergie que sur le développement du solaire ou les économies de matières premières. Ils ont aussi leur mot à dire en matière de diffusion et de recherche.

La commission de Bruxelles joue un double rôle. D'une part, elle contribue à développer en Europe une politique de maîtrise de l'énergie fondée sur les besoins exprimés, l'échange d'informations de toute sorte, la recherche et la réalisation d'actions ponctuelles. D'autre part, elle contribue très efficacement, dans le cadre de son important programme de coopération économique, au dialogue avec les pays en développement. Un seul exemple : l'opération franco-allemande, appuyée par la CEE, qui a abouti à la mise sur pied du programme du Centre régional d'énergie solaire (CRES) de Bamako. *Maîtrise de l'énergie* a eu l'occasion, dans son numéro daté du 25 septembre 1983, de parler de ce CRES dans lequel sont partie prenante neuf pays d'Afrique de l'Ouest.

D O S S I E R

j'apprends à maîtriser l'énergie

La mise en œuvre d'une politique de maîtrise de l'énergie dépend de choix et d'attitudes individuels qui sont affaires d'information et de conscience. Donc, d'éducation et d'enseignement. Elle dépend aussi d'une compétence technologique. Donc encore d'enseignement.

Pour cette double raison, l'AFME se préoccupe d'insérer la maîtrise de l'énergie dans les différents stades et programmes du cursus scolaire. La collaboration avec le ministère de l'Education nationale a mis en évidence un premier obstacle à surmonter : dans l'enseignement secondaire, l'étude des problèmes énergétiques est abordée de façon éclatée dans une mosaïque de cours qui vont des sciences physiques à l'économie, en passant par l'histoire-géographie ou les sciences naturelles. C'est la raison pour laquelle l'AFME participe avec d'autres organismes à une étude confiée à l'Institut national de la recherche pédagogique, sur les conditions de mise en œuvre d'un enseignement pluridisciplinaire de l'énergie dans le secondaire. En attendant, l'AFME a fait porter ses efforts dans deux directions.

D'abord, prendre le problème à la base, c'est-à-dire à l'école primaire. Pour soutenir les maîtres dans une démarche logique et progressive, l'AFME et la Direction des écoles ont mis sur pied un matériel pédagogique approprié aux cours moyens de l'enseignement primaire (CM1 et CM2).

Ensuite, mettre l'accent sur l'enseignement technique ou technologique, tant dans le secondaire que dans le supérieur. Il s'agit notamment d'améliorer la capacité française dans le domaine de la thermique. Dans les lycées techniques, lycées d'enseignement professionnel (LEP), ou les établissements du supérieur, type IUT ou au-delà, l'AFME peut apporter une aide à l'équipement en matériel d'expérimentation. En 1983, l'accent a été mis sur le génie thermique ; d'autres secteurs seront concernés en 1984.

Plusieurs actions se poursuivent, comme cet accord avec la direction de l'Architecture pour intégrer des notions de thermique et de maîtrise de l'énergie dans la formation initiale et continue des architectes. Un stage vient ainsi de s'ouvrir, le 2 novembre, en Poitou-Charentes, pour quinze architectes demandeurs d'emploi, sur le thème : architecture et maîtrise de l'énergie. D'autres se développeront, par exemple en direction des grandes écoles et des universités. Chaque fois, il s'agit de ne pas cloisonner enseignement initial et formation continue. □

A l'école primaire

« L'énergie, qu'est-ce que c'est ? » Question bien embarrassante. Même quand on a neuf ans et qu'on en a entendu d'autres. La scène se déroule dans une école rurale de l'Hérault. L'institutrice scrute les enfants de CM1 et CM2, puis poursuit : *« Bien, je vous propose un jeu. Voici trois objets : une fenêtre, une voiture, du pain. Quel est le rapport de chacun d'eux avec l'énergie ? »* Les yeux s'arrondissent. Les bouches proposent quelques réponses timides. L'institutrice invite alors les enfants à venir près d'elle. *« La réponse se trouve dans ce livre, sur ce dessin en couleurs. La vitre est bleue : pour la fabriquer, il a fallu consommer beaucoup d'énergie qu'on ne pourra plus récupérer. La voiture est jaune : pour marcher, elle consomme beaucoup d'énergie. Le pain, lui, est rouge : il contient de l'énergie potentielle quand nous le mangerons. Maintenant, les enfants, regardez le dessin comme si vous portiez des lunettes à énergie : d'après sa couleur, vous saurez quel est le rapport de l'objet avec l'énergie. »*

Au cours de l'année scolaire 1982/1983, l'AFME, en collaboration avec l'Education nationale, a lancé une action d'éducation à l'école primaire en CM1, CM2.

« Pour éviter que nos enfants ne reproduisent des attitudes d'ignorance et de gaspillage, nous devons les amener à des comportements réfléchis et responsables qui passent par une nouvelle approche de l'énergie... », écrit M. Rolant, président de l'AFME dans un appel au concours des enseignants. Ce à quoi répond M. Favret, directeur des écoles : *« Un tel objectif s'inscrit très largement dans les perspectives tracées par les instructions concernant les activités d'éveil, en particulier au cycle moyen. »*

Une action d'éducation

L'énergie est un sujet difficile ; les maîtres ne disposent pas des informations ou supports adaptés. Afin d'y remédier, AFME et Education nationale ont, en 1982, uni leurs efforts pour apporter aux enseignants un matériel pédagogique. Efforts importants car la campagne de sensibilisation concerne 2,5 millions d'élèves, 90 000 enseignants.

Des coffrets pédagogiques ont été créés par un groupe de travail réunissant des représentants de l'AFME, de la Direction des écoles, de l'Inspection générale, du CNDP... La démarche, expérimentée activité par activité dans une centaine d'écoles, a ensuite abouti à l'envoi d'un coffret, au printemps 1983, dans plus de 50 000 écoles primaires ! Des stages de formation à cette pédagogie ont rassemblé des instituteurs pendant l'été. Ces stages, organisés par l'université d'Orsay en liaison avec l'AFME, se poursuivront dans les régions au cours de l'année 1983/1984. Mais, dès à présent, pour faire connaître cette campagne et la rendre vivante, l'AFME propose un jeu-concours interclasse qui récompensera les réalisations et les idées les plus intéressantes. L'enjeu est de taille : apprendre dès l'école aux citoyens que c'est en maîtrisant nos consommations d'énergie que l'on pourra faire un usage plus rationnel des différentes sources d'énergie. C'est bien d'un éveil des consciences qu'il s'agit.

La pédagogie proposée pour la découverte de l'énergie à l'école primaire repose sur une démarche active (enquêtes, visites, reportages, montages manuels) qui s'organise au plus près des réactions des enfants dans leur environnement : vie de l'école, entourage familial, réalités locales du climat, de l'habitat ou des ressources énergétiques régionales. Ici, pas de propagande, mais une initiation scientifique par l'observation, l'expérimentation, la mesure, permettant aux enfants de conclure par eux-mêmes.

Le coffret pédagogique réalisé par l'AFME et l'Education nationale s'articule autour de quatre grands thèmes : découvrons, créons, mesurons, maîtrisons l'énergie. Pour chacun de ces thèmes, un livret « enfants » illustré de dessins et de photos suscite leur intérêt, leur ouvre des pistes, leur propose des activités. Un guide pédagogique présente aux enseignants un fil conducteur pour chaque activité. D'abord, *découvrir* que l'énergie est partout autour de nous, dans tous les objets qui nous entourent. Les enfants apprennent qu'entre hier et aujourd'hui la consommation d'énergie a bien changé : en Meurthe-et-Moselle, une classe a réalisé une enquête documentaire approfondie sur l'évolution des consommations d'énergie depuis 1900, qui a été l'occasion de réfléchir sur les modes de vie d'autrefois. Découvrir l'énergie, c'est aussi apprendre à remonter les filières, du grille-pain à la centrale électrique ou de la pompe à essence au puits de pétrole.

Une pédagogie de l'éveil

Après la découverte, *la création* : la fabrication d'appareils simples permet l'éveil scientifique, le lien avec la technologie et l'industrie, les découvertes sur les énergies renouvelables... Les bricoleurs en herbe se régalent en fabriquant un chauffe-eau solaire, une éolienne, une turbine à vapeur ou à eau, une pile électrique. On peut efficacement remplacer le vent par un ventilateur, et la centrale thermique par une cocotte-minute à vapeur. Et ça marche ! Des recherches ultérieures peuvent sans cesse améliorer les créations premières. On peut encore cuire des aliments grâce à un cuiseur solaire, fabriqué à l'aide d'une caisse de polystyrène, de papier d'aluminium, d'une plaque de verre et de ruban adhésif. La fabrication d'un cuiseur solaire est ensuite l'occasion d'une réflexion sur le rôle et l'intérêt de ces appareils : comment capter l'énergie solaire, la transformer en chaleur, la stocker, l'utiliser pour les besoins de la famille ou de l'entreprise ?

Troisième pôle de la démarche, *mesurer* l'énergie, apprentissage indispensable à la maîtrise de l'énergie et fondamental pour un éveil à dominante scientifique : que veut-on mesurer ? Avec quels instruments ? Dans quelles unités ? Comment traiter et interpréter les résultats ? Les fiches pratiques proposent aux enfants de fabriquer un thermomètre à eau, de rechercher les caractéristiques d'une bonne isolation, de comparer différents combustibles ou d'apprendre à lire les consommations sur le compteur électrique, à évaluer le coût des trajets entre la maison et l'école.

Le quatrième et dernier pôle de cette pédagogie, *maîtriser* l'énergie, s'appuie sur les informations traitées dans les trois précédents. Il s'agit, par des activités d'enquête, d'apprendre comment mieux maîtriser l'énergie dans l'équipement du foyer, le chauffage, les transports, la ville, les entreprises.

Les pôles proposés permettent aux instituteurs et élèves de progresser en choisissant leur propre itinéraire. A l'école Jules Ferry de Castelnau-le-Lez, l'étude de la maîtrise de l'énergie s'est étalée sur tout le premier trimestre 1982 en se centrant sur l'énergie solaire : recherche et test des meilleurs isolants ; fabrication de trois marmites solaires ; relevés de température et d'ensoleillement ; étude sur l'utilisation possible d'énergies nouvelles dans les familles... A Montpellier, les enfants ont fini par monter une pièce mimée sur le Roi Soleil et les énergies de la terre. Dans le Languedoc, des enfants ont expérimenté une éolienne grandeur nature, testé ses possibilités d'exploitation, recensé et mesuré les vents... Les expériences conduites en 1982-1983 ont montré que la maîtrise de l'énergie était un thème très riche pour les éducateurs... L'année 1983-1984 devrait marquer le véritable coup d'envoi de cette campagne dans le primaire : enfants, parents, enseignants, à vous de jouer !

• On peut commander un coffret pédagogique en écrivant à : AFME Multimedia, BP 204, 75023 Paris cédex 01 ; 170 francs franco.

Dans le secondaire

Le système éducatif français est organisé à partir de la 6e en disciplines ayant chacune un enseignant et un horaire déterminés. Une recherche sur l'enseignement pluridisciplinaire de l'énergie a été demandée dès 1981 à l'Institut national de la recherche pédagogique (INRP) par des organismes ou entreprises œuvrant dans le secteur énergétique — dont l'AFME —, réunis sous la coordination du ministère de l'Industrie et de la Recherche (1). Cette recherche vise trois objectifs : analyser la place de l'énergie dans chaque discipline, vérifier si la somme des approches disciplinaires assure aux élèves une compréhension d'ensemble, proposer des mises en relation indispensables à cette compréhension.

Une recherche interdisciplinaire

Le travail de l'INRP a réuni plus d'une cinquantaine de professeurs, de disciplines différentes, enseignant dans cinq lycées et cinq collèges. Douze professeurs formaient, à mi-temps, l'équipe des concepteurs chargés de fournir des informations et d'animer le « terrain ». La rencontre des différentes disciplines a montré la difficulté de la définition même du statut de l'énergie.

Pour les géographes et économistes, l'énergie se consomme, pour les physiciens, elle se conserve ; pour les uns, elle disparaît, pour les autres, elle se dégrade. Dis-moi comment tu définis l'énergie, je te dirai qui tu es. Il a fallu près d'un an pour qu'on commence à s'accorder sur le vocabulaire et la méthode, et que chaque discipline fasse preuve d'humilité dans sa prétention à apporter l'explication unique. Au bout d'un an, on avait également mis en évidence que le champ technique, technologique, ou plus largement industriel, est largement absent de l'enseignement général dans le secondaire.

On est alors entré dans une seconde phase passionnante, au cours de laquelle des équipes ont conduit sur le terrain des travaux pluridisciplinaires, telles ces deux expériences au collège Charles Péguy, à Paris. En classe de 6e, l'expérience visait à comparer le rôle isolant de certains matériaux et de revêtements des vertébrés. Trois heures de travaux pratiques en physique et biologie, suivis d'une heure de géographie. Premier temps, on propose aux enfants deux séries d'observations : l'une en sciences naturelles à partir d'un document indiquant la température des corps de la vipère et du chien en fonction de la température extérieure ; l'autre en sciences physiques à partir d'une boîte de polystyrène permettant le transport de produits surgelés. Les enfants formulent différentes hypothèses. Deuxième temps, on vérifie les hypothèses par une expérience grâce à cinq flacons remplis d'eau chaude, dont quatre sont entourés d'un revêtement différent (laine, plume, graisse, polystyrène) et un sert de témoin. Les enfants font des mesures et apprennent à distinguer chaleur et température. Troisième temps, le professeur de géographie entre en scène pour montrer les liens entre les faits scientifiques observés et les rapports de l'homme et du milieu. L'étude de l'habitat traditionnel esquimau (igloos — maisons de bois) montre comment est traité le problème de l'isolation en fonction des matériaux disponibles et quelle est la conception de l'habitat qui en découle.

Une autre séquence interdisciplinaire proposée en 4e portait sur le transport de l'énergie électrique sous haute tension, et établissait un lien entre les problèmes relatifs au transport de l'électricité et l'histoire des localisations industrielles. A Castelnaudary, le lycée J. Durand a conduit, avec les élèves, la rénovation d'un moulin à vent, occasion, au-delà du travail manuel, d'expériences en sciences physiques sur les pressions, et en sciences sociales sur le bilan du moulin et le bilan énergétique régional.

Ces exemples sont encore expérimentaux. Le travail de l'INRP, qui se terminera en 1984, devrait déboucher sur des propositions d'harmonisation de programmes entre les disciplines concernées ; sur des séquences pédagogiques interdisciplinaires proposées aux enseignants ; sur des documents pédagogiques autour de trois thèmes : histoire de l'énergie, énergie et agriculture, politiques énergétiques. Mais les résultats n'auront de sens que s'ils se traduisent en décisions par le ministère de l'Education nationale et en prise en charge par les enseignants eux-mêmes.

1. Les organismes sont : EdF, GdF, CDF, le CEA, ELF, la CFP, l'AFME.

• Le concours interclasse est ouvert à toutes les classes de CM1 et CM2, qui doivent présenter une double réalisation : une étude en classe sur la maîtrise de l'énergie et l'organisation d'une manifestation pour faire connaître ce travail.
On peut se procurer le règlement en écrivant à : AFME, 27, rue Louis-Vicat, 75015 Paris.

• **« Maîtrise de l'énergie » est réalisée chaque mois sous la responsabilité de l'AFME.**
Rédaction en chef : Roger-Pierre Bonneau, AFME, 27, rue Louis Vicat — 75015 Paris
• **Rédaction et communication :** Hugues Sibille
Maquette : Claudine Roy TEN et Associés 10 rue Mayet — 75006 Paris
• **Composition, montage, photogravure :** Italiques, 14 rue Vauvenargues — 75018 Paris

RECHERCHE : *La cité scientifique d'Orsay* (Lire page 15.)

CULTURE : *Les caméras de Téchiné à Nanterre* (Lire page 16.)

GASTRONOMIE : *Trois « papes » en colère* (Lire page 20.)

Une semaine avec...

Le Monde L'ILE-DE-FRANCE

TERRE DE TALENTS

Si Paris et l'Ile-de-France n'ont plus tout à fait le même pouvoir de séduction et d'attraction, la région-capitale est la capitale des arts et des sciences. Pour des raisons économiques, d'autres qui tiennent au cadre de vie, certains ont déserté la région parisienne pour trouver en province plus de calme, une vie moins coûteuse.

Mais combien sont-ils, les fous de cinéma, de théâtre, de musique, d'art plastique qui, là-bas, font des économies pour venir à Paris et rencontrer leurs vedettes favorites ? Combien sont-ils, les lycéens qui lorgnent sur la banlieue parisienne pour y acquérir un jour les diplômes des grandes écoles ?

On n'y peut rien : toutes les routes, les voies de chemin de fer, les lignes aériennes aboutissent ici. Les salles les plus prestigieuses, objectivement, se partagent entre les quartiers de l'Opéra, des Champs-Élysées et – un peu de nostalgie – de Saint-Michel et de l'Odéon.

Toujours la vedette

La France, si petite dans l'esprit des Grands, se résume, pour les créateurs d'outre-Atlantique ou d'Extrême-Orient, à ces quelques arpents que domine la tour Eiffel.

Certes, de nombreuses brèches ont été ouvertes dans ce bastion de la culture : Cannes, Avignon, Aix-en-Provence, Nîmes ou... Châteauvallon. L'été méditerranéen sied aux festivals. Il reste que l'essentiel des projets culturels d'aujourd'hui, essentiel pour les financements qu'ils supposent et les talents qu'ils mobilisent, ont pour cadre Paris. Quinze milliards de l'État ne seront-ils pas, d'ici à 1988, investis dans les grands chantiers parisiens, les chantiers du président de la République ?

Celle qu'un auteur russe, à la langue méchante et peut-être laudative à la fois, baptisait au milieu du siècle dernier de *« capitale de la vanité bourgeoise occidentale »* laisse peu de place à la concurrence. Ce peu de place suffit pour que des villes d'Ile-de-France commencent de briser l'égocentrisme de Paris.

Et d'abord Nanterre où les Amandiers de Chéreau s'ouvrent au cinéma après avoir d'un grand coup secoué le théâtre. Tous les départements, ensuite, qui soutiennent des expériences diverses comme le sont les idées des créateurs et le goût du public. Le conseil régional, enfin, qui s'intéresse de plus près à « son » orchestre et aux troupes locales à la jeunesse prometteuse.

Si la politique de décentralisation a dépouillé la région de quelques-unes des grandes écoles – Supaéro à Toulouse, les écoles nationales de la marine marchande à Saint-Malo, Nantes, Paimpol, Le Havre et Marseille – si Supélec, les mines ou Sup'Télécom ont créé des relais loin de la capitale, on a, avec beaucoup de difficultés, réussi à déplacer du centre de Paris vers les nouvelles cités de banlieue d'autres grandes écoles que n'ont pas tentées les métropoles provinciales.

Le fait est là : les têtes bien faites se font toujours en Ile-de-France et pour longtemps.

OLIVIER SCHMITT.

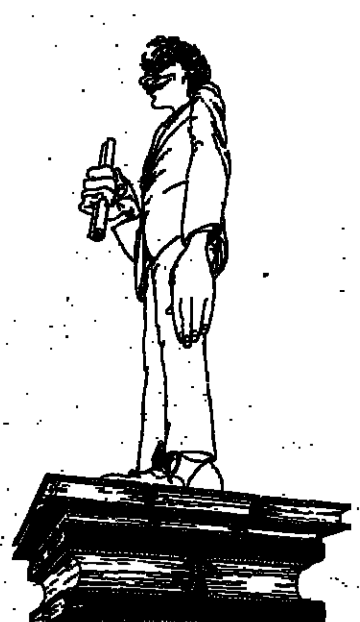
Des cerveaux avec les moyens de réussir

VINGT ans de politique de décentralisation ont tenté, par tous les moyens, de faire migrer vers la province les grandes écoles, ces pépinières de cellules grises, où l'on entre sur concours, et dont les plus célèbres ne s'imaginaient pas hors de la capitale. Le coup d'envoi avait été donné par un conseil des ministres d'avril 1960 au cours duquel fut décidé le principe d'une décentralisation de la plupart des écoles d'ingénieurs parisiennes, en application des conclusions du rapport Sudreau de 1957.

D'un côté, la délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (DATAR) souhaitait renforcer le tissu intellectuel régional, afin de conforter la vie économique et sociale et d'infirmer l'adage *« Il n'est bon bec que de Paris »*. De l'autre, toutes les grandes écoles éprouvaient, dans les années 60, le besoin d'agrandir leurs locaux pour augmenter les effectifs des « élites ».

Elles voulaient trouver de l'espace pour adapter la pédagogie et développer la recherche. Le quartier Latin plein comme un œuf et, de surcroît, hors de prix ne laissant aucun espoir de développement intra-muros, il fallut envisager des déménagements.

Vingt ans de combats de retardement menés par les associations d'anciens élèves, les corps professoraux et les ministères. Que de fois n'a-t-on pas entendu l'argument : *« Nous partirons si Polytechnique donne l'exemple »* ?


(Dessin de JY.)

Auquel répondait la complainte des anciens de l'X : *« Nous ne partirons que si l'ENA, elle aussi, quitte Paris. »* Et chaque opposant de décrire, en termes apocalyptiques, les conséquences d'un transfert en province : découragement des professeurs et baisse du niveau de l'école concernée.

Vingt ans de pressions sur les ministres et même sur les présidents de la République successifs pour leur faire admettre qu'une grande école vraiment grande, publique ou privée, formant des ingénieurs ou des cadres commerciaux, devait rester sur les bords de la Seine.

Ces poussées contradictoires ont eu pour effet de transformer des déménagements en affaires d'Etat et de multiplier les solutions retenues : la décentralisation en province, le desserrement en banlieue et le marcottage.

Dans la catégorie des décentralisations pures et simples, figurent les départs des Ecoles nationales de la marine marchande de l'avenue Foch pour les littoraux breton (Saint-Malo, Paimpol, Nantes), normand (Le Havre) et méditerranéen (Marseille), et surtout celui de l'Ecole nationale supérieure de l'aéronautique et de l'espace – « Supaéro » – pour Toulouse, où elle a retrouvé l'Ecole nationale d'aviation civile (ENAC) et le Centre national d'études spatiales (CNES), transformant la cité rose en capitale aéronautique.

Les desserrements en banlieue parisienne furent légion, car ils donnaient aux établissements la possibilité de ne pas s'éloigner trop du « saint des saints » : l'Ecole polytechnique partit pour le plateau de Saclay (Essonne) ; l'Ecole des hautes études commerciales, à Jouy-en-Josas (Yvelines) ; l'Ecole centrale des arts et manufactures, à Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine) ; l'Ecole supérieure de sciences économiques et commerciales (ESSEC), à Cergy-Pontoise (Val-d'Oise).

Quant au marcottage, il permit à d'autres écoles de conserver un pied-à-terre parisien et de développer une ou plusieurs boutures en province. Il y eut la solution retenue par l'Ecole supérieure d'électricité – Supélec – qui combina le desserrement sur le plateau de Saclay (Essonne) et l'implantation à Rennes. En général, les écoles choisirent de demeurer intra-muros : ainsi, l'Ecole nationale supérieure des télécommunications – Sup'télécom, – installée rue Barrault (13e) et à Rennes; l'Ecole nationale du génie rural des eaux et forêts (ENGREF), installée avenue du Maine (14e), à Nancy et à Montpellier; l'Ecole des mines de Paris, installée boulevard Saint-Michel (6e), à Fontainebleau (Seine-et-Marne) et à Sophia-Antipolis sur le plateau de Valbonne (Alpes-Maritimes).

« Le système du marcottage que nous avons adopté nous satisfait, explique-t-il, *nous conservons la faculté de réunir à Paris des chercheurs de niveau international. Parallèlement, nous constatons que la recherche menée à Sophia-Antipolis est plus productive, car on y trouve un esprit pionnier et un environnement technologique exceptionnel. Enfin, nos chercheurs établissent, là-bas, des contacts avec la réalité industrielle qu'ils n'auraient pas pu développer dans la capitale. »* H.E.C. et Centrale se réjouissent de l'espace et de la verdure où elles font souche.

ALAIN FAUJAS.

(Lire la suite page 15.)

OPÉRA POPULAIRE

Allons enfants de la Bastille !

L'OPÉRA de la Bastille, un des grands projets du septennat, se heurte toujours au scepticisme dans l'opinion. Ne va-t-il pas rejoindre l'Exposition universelle parmi les rêves avortés ? Et s'il est édifié, où trouvera-t-on l'argent pour le faire fonctionner ? Les chiffres les plus fantaisistes circulent.

Sauf catastrophe extérieure, il est possible de dire aujourd'hui que l'Opéra de la Bastille sera construit. Le président de la République a décidé le 17 novembre du choix d'un architecte, le Canadien Ott. Déjà, au budget 1984, une somme de 150 millions de francs a été inscrite pour l'expropriation des terrains, la démolition des édifices et l'achèvement des études.

Et s'il est construit, ce n'est pas tant pour affermir le prestige du président de la République que pour mettre fin à un véritable gaspillage économique et culturel des deniers publics causé par la vétusté et la contenance réduite du palais Garnier. Déjà, dans son rapport de 1977, la commission Bloch-Lainé écrivait : *« Forme d'art naturellement coûteuse, l'art lyrique trouve au palais Garnier toutes les conditions pour cumuler la démocratisation minimale et la dépense maximale, le plus faible nombre de spectateurs et le plus grand faste des spectacles, les charges d'exploitation les plus lourdes avec le pourcentage de recettes propres les plus faibles, malgré le prix des places le plus élevé. »*

A partir de ce constat, une fois la décision prise en principe, la mission Opéra-Bastille, présidée par M. François Bloch-Lainé et dirigée par Mme Michèle Audon, a mis au point un projet, rigoureusement étudié, *« dont la logistique permettra de réaliser l'alternance rapide des spectacles en même temps que d'importantes économies sur les coûts de gestion »*.

Rappelons (*le Monde* des 30 novembre 1982 et 3 septembre 1983) que le nouvel Opéra aura deux salles (de 2 700 et 1 500 places) et sera une véritable « chaîne de montage », depuis les ateliers de fabrication jusqu'à la représentation, en passant par deux salles de répétitions à l'identique, cinq surfaces de dégagement permettant de réserver et d'échanger les décors au niveau de la grande salle, un second étage de conservation pour emmagasiner les décors des œuvres jouées dans la même période, tous ces espaces étant reliés entre eux directement.

JACQUES LONCHAMPT.

(Lire la suite page 16.)

Une semaine avec... **L'ILE-DE-FRANCE**

DEUX BERCEAUX POUR LES MEILLEURS

Un Harvard à Fontainebleau

DANS ses 7 hectares de verdure à la lisière de la forêt de Fontainebleau, l'Insead correspondant parfaitement à l'image que l'on se fait de la Business School à l'américaine. Equilibre des masses, luminosité des petits immeubles de verre intelligemment dispersés sur le campus. On imagine aisément que ceux qui seront demain les cadres des grandes firmes internationales passent ici une année de travail dans les meilleures conditions possibles.

En un quart de siècle d'existence, l'Institut européen d'administration des affaires s'est taillé une réputation internationale. L'école, qui accueillait cinquante-deux étudiants en 1959 pour son premier programme post-universitaire (M.B.A.), en forme aujourd'hui deux cent quatre-vingts sélectionnés sur un total annuel de six mille demandes. Elle reçoit aussi plus de mille huit cents stagiaires, cadres et dirigeants d'entreprise qui suivent les sessions de perfectionnement de trois à sept semaines.

Etablissement conçu par des hommes d'affaires, l'Insead est né en même temps que la C.E.E. comme une réponse européenne au rêve de réussite américain. Sa structure, essentiellement professionnelle, comprend un conseil d'administration de vingt-cinq membres et un conseil international (sans responsabilité opérationnelle) formés de P.-D.G. de grandes entreprises.

Ces « voix de l'industrie » conseillent l'Institut dans le choix de ses stratégies. D'autre part, un comité de professionnels aide à analyser la conception et le contenu des différents programmes de stages en fonction des besoins ressentis par les entreprises et de leur connaissance du contexte politico-économique.

« *Etre à Fontainebleau ne fait pas de l'Insead une école française,* précise M. Jean-Pierre Salzmann, le directeur de la communication. *Nous sommes internationaux dans notre façon de penser et d'agir.* »

Cet internationalisme se situe aussi bien parmi les élèves, qui représentent trente nationalités différentes, que dans l'enseignement, dispensé à 80 % en anglais et 20 % en français. Comparée aux U.S.A., qui distribuent chaque année cinquante mille M.B.A. (Master of Business Administration) dans trois cents instituts spécialisés, l'Europe, avec ses sept écoles et ses mille diplômes annuels, ne peut prétendre rivaliser.

L'Insead a choisi un créneau étroit mais intelligent : la qualité. Des critères de sélection sévères, un enseignement dense, fondé sur le travail en petites unités. Une formule qui doit permettre aux participants d'acquérir la technique de l'exposé oral. « *Les hommes d'affaires européens ne savent pas être efficaces en public,* estime M. Salzmann. *Les Anglais mis à part, ils manquent de cette assurance nécessaire pour convaincre un auditoire.* »

Les futurs responsables d'entreprise seront donc convaincants. En tout cas, ce ne sont pas des fils à papa qui viennent se mettre au vert en forêt comme pourrait le laisser supposer le standing de l'établissement. La majorité d'entre eux financent cette année des études supplémentaires par des emprunts bancaires. En tentant le M.B.A., ils forment un pari sur l'avenir. Un pari qui, au départ, représente un investissement important.

La moyenne d'âge des étudiants de l'Insead se situe en effet entre vingt-sept et vingt-huit ans, et l'année à Fontainebleau intervient généralement après deux à cinq ans de vie professionnelle. Cela nécessite un changement de vie et la perte de tout revenu pendant la durée des études. Ce qui explique aussi sans doute que la société inseadienne se mêle très peu à la vie locale. Les étudiants se reçoivent entre eux, mais entretiennent des relations avec les Bellifontains. L'Insead est un petit monde à part avec son restaurant, sa résidence de quatre-vingt-dix-neuf chambres, ses amphis, etc...

Depuis quelque temps, l'établissement a augmenté ses activités, avec le Centre européen d'éducation permanente (CEDEP), créé en 1971 par une association de vingt-trois entreprises européennes pour le recyclage des cadres et le Centre Euro-Asie. Après avoir suivi le modèle américain, dit Harvard, puis cherché à adapter son matériel pédagogique aux conceptions européennes, l'INSEAD tourne aussi aujourd'hui son regard vers l'Orient.

Sous l'impulsion de M. Henri-Claude de Bettignies, le centre Euro-Asie fonctionne à Fontainebleau ainsi qu'au Japon et en Indonésie. Son rôle : offrir aux hommes d'affaires européens une ouverture sur la connaissance des méthodes commerciales extrême-orientales et inversement.

L'Insead, qui possède son propre corps professoral (cinquante enseignants de seize nationalités) a développé des sessions de recherche dans le but d'améliorer l'art de l'enseignement de la gestion. C'est à Fontainebleau qu'a été conçu le « markstrat », un jeu de simulation en marketing utilisé par les écoles de pointe.

La micro-société inseadienne constitue pour les spécialistes un terrain d'observation privilégié. Paul Evans et Fernando Bartolomé, deux professeurs de psychologie, se sont demandé si les cadres sont condamnés à la réussite. Pendant quatre ans, ils ont soumis un questionnaire à plusieurs milliers de stagiaires de l'établissement de Fontainebleau.

Le résultat de leur étude, publié à New-York sous le titre *Must Success cost so much ?* (le succès doit-il coûter si cher ?), montre qu'apparemment les cadres sont guettés par des crises. Stress négatif dû à un travail qui ne convient pas, phénomène de débordement (le fameux *stillover*), sans parler des crises cycliques aux alentours de trente-cinq, quarante-deux et cinquante-cinq ans. Pas réjouissant. Cependant, Paul Evans note que vers trente-cinq ans, certains jeunes cadres remettent en question cette course au succès et s'orientent vers une philosophie personnelle qui fait plus de place aux loisirs et à la famille. Le livre est sorti en 1981. Paul Evans avait trente-cinq ans. En ce moment, il est absent de l'Insead. Il vient de prendre un congé sabbatique...

CHRISTIAN-LUC PARISON.

« Max-Pé » et les rois du technique

« *CHAQUE métier a son école. Pour l'imprimerie, c'est Estienne, pour l'ébénisterie, c'est Boulle, pour les métiers du bâtiment, c'est Maximilien-Perret, à Vincennes, avec trois branches essentielles : la couverture, le sanitaire et le thermique (climatisation, économies d'énergie, etc.).* »

D'une phrase, son directeur, M. Joseph Mulet, a situé le niveau où il place son établissement : « *Les lycées techniques sont tous particuliers, mais lui plus que les autres.* » Seule en effet de ce type en France, cette école, à structures verticales, prépare dans son domaine à tous les diplômes, du C.A.P. à celui de technicien supérieur avec toutes les formules de préparation. Aucun cloisonnement n'isole les diverses sections, car un système de « passerelles » permet de passer de l'une à l'autre. « *Les élèves en C.A.P. peuvent espérer se retrouver en T.S.* »

« Max-Pé », comme l'appellent professeurs et élèves, n'est pas qu'un lycée, mais aussi un centre de formation permanente, de formation continue, de formation des apprentis (ils sont quatre cents à venir en alternance), un centre de recyclage pour les architectes dans le domaine des économies d'énergie. C'est encore une antenne du ministère pour les économies d'énergie.

Il organise aussi des stages tout public. L'Assemblée nationale, le Conseil économique et social, s'appuient sur lui pour organiser des concours de recrutement des techniciens. Il est d'ailleurs un centre d'examens importants accueillant chaque mois de juin mille huit cents candidats à dix-huit examens de toute nature. Cette situation unique l'a conduit à devenir un L.E.P. d'application où, bon an mal an, on forme cent vingt à cent quatre-vingts professeurs dans les domaines du chauffage, de l'équipement sanitaire et de la couverture. L'ENSET envoie des professeurs se spécialiser dans le génie énergétique et climatique. Actuellement, avec toutes ses activités, « Max-Pé » a une couverture à la fois nationale, régionale et locale.

Vincennes n'est que la dernière adresse d'une école créée par deux chambres syndicales (celle de la couverture-plomberie et celle du génie climatique) en 1887 à Paris. Elle ne donnait alors que des cours du soir. Elle a déménagé à diverses reprises et, en 1927, elle fut habilitée à préparer au C.A.P. En 1947, un protocole d'accord fut signé entre le ministère de l'éducation nationale et la chambre syndicale pour en faire un collège technique à Vincennes : Maximilien-Perret fut inauguré en 1953. Des cours de formation et de promotion y furent organisés, ainsi que la formation d'apprentis. Il s'est transformé plus tard en lycée technique. Il est encore lié aujourd'hui à la chambre syndicale dans deux domaines : la formation des apprentis et la mise en place de stages de formation continue.

Actuellement, le lycée compte un millier d'élèves (dont une vingtaine de jeunes filles), répartis en trois groupes sensiblement équivalents : le niveau 5 (C.A.P.-B.E.T.), essentiellement pour la couverture et la plomberie ; le niveau 4 (Bac F-9) ; le niveau 3 (B.T.S.). Au total, ils se répartissent dans trente-cinq sections d'enseignement.

Le grand bâtiment de brique est recouvert d'une céramique blanche qui s'écaille par endroits. Certains locaux sont vétustes. Rien n'avait été fait pour la maintenance depuis vingt-cinq ans. Aujourd'hui, des travaux de rénovation sont en cours. Dans ce décor des années 50, on est au fait des ultimes évolutions des technologies, bien qu'on ne veuille pas faire de recherche.

« *Notre souci est de former des professionnels. Nos métiers sont des métiers d'assembleur, depuis le chauffage du petit pavillon de banlieue jusqu'à la climatisation des tours de La Défense. Nous ne voulons pas nous substituer au Centre technique du bâtiment* », explique le directeur.

Des installations exceptionnelles

Pas de maquettes, pas de démonstrations de laboratoire, tous les matériels sont réels. Exception qui confirme la règle : les couvreurs sont formés au sol. « *Notre devoir est de mettre en place des moyens pédagogiques.* » Ces moyens, ce sont les « plates-formes » : des outils exceptionnels. Il s'agit de salles où est reconstitué l'univers du travail, où les élèves doivent résoudre les problèmes auxquels ils seront confrontés plus tard. Ces plates-formes ont toutes leur spécialisation. Pour l'une, ce sera la climatisation, pour l'autre, le fuel, pour une troisième, la mécanique des fluides, etc. L'une d'elles est consacrée au solaire. Les élèves couvreurs ont construit un petit bâtiment sur le toit en terrasse. Il a été équipé de capteurs et d'un système avec une serre. Elle sera informatisée ultérieurement pour obtenir le maximum d'informations (relevé de températures, puissance captée, etc.).

Malgré le caractère exceptionnel de telles installations, l'équipement ne coûte pas cher, bien qu'il s'use vite. Par contre, il faut une grande quantité de matériel (tuyaux en tous genres), et « Max-Pé » est aussi un gros consommateur d'énergie. Ses deux cent quarante postes de soudure alimentés par 5 kilomètres de tuyauterie consomment une cuve d'oxygène liquide de huit cents litres tous les huit jours.

Avec de tels moyens, le lycée est crédible pour les entreprises. Aussi tous les élèves possédant un diplôme à tous les niveaux sont-ils placés. Ils deviennent artisans, patrons, agents technico-commerciaux, et même... journalistes techniques.

La formation continue est l'autre fleuron de « Max-Pé » : six cent mille personnes suivent ses cours. De 50 % à 60 % sont des salariés envoyés par les entreprises, un gros effort est fait en ce moment en direction des jeunes sans emploi.

Depuis la rentrée, il est devenu un centre permanent expérimental. Il préfigure, avec quelques autres établissements, la deuxième génération des GRETA (Groupements d'établissements). L'offre y est tout à fait nouvelle. L'idée est de former une véritable coopérative de formation intégrant plusieurs établissements en vue d'offrir une qualification maximum répondant aux besoins des entreprises et aux souhaits des personnes.

Les stagiaires, selon leurs cours, peuvent passer d'une école à une autre dans le cadre d'un même stage. On peut très bien imaginer qu'ils suivent des cours de technique de climatisation à « Max-Pé » et des cours de commercial dans un autre établissement. Plusieurs filières de formation vont être développées : la maintenance, le chauffage, la climatisation, les bureaux d'études et le technico-commercial, « *non pas pour faire des vendeurs au vernis technique, mais de vrais techniciens* »...

Bien sûr, « Max-Pé » ne peut pas garantir l'embauche, mais avec son nom sur la carte de visite, c'est une chance sérieuse.

FRANCIS GOUGE.

★ Groupe technique et professionnel Maximilien-Perret, 1, avenue de Vorges, 94300 Vincennes, tél. 328-73-85.

La force d

CITÉ SCIENTIFIQUE D'ORSAY

La force de frappe de la recherche française

LA région Ile-de-France regroupe 55 % du potentiel de recherche français. Autant dire que « Paris et le désert français » reste dans ce domaine une expression significative, malgré le développement de pôles importants à Grenoble, Toulouse, Strasbourg, Nice... Cependant, il n'y a guère de sens à parler d'une recherche en Ile-de-France : les laboratoires parisiens se sentent uniquement nationaux et n'entretiennent pas avec leurs voisins plus de relations qu'ils peuvent en avoir avec un centre de recherche provincial... ou américain. En science comme ailleurs, l'identité régionale de l'Ile-de-France reste à trouver.

Les assises régionales de la recherche et de la technologie, tenues à l'automne 1981 dans chacune des régions, avaient pour mission de préparer le colloque national de janvier 1982, mais aussi de favoriser l'émergence d'une sensibilité régionale chez des chercheurs qui pensent avant tout en termes nationaux ou mondiaux. Elles ont aussi permis au monde de la recherche d'utiles échanges avec les édiles régionaux et les acteurs socio-économiques sur les besoins de la région et sur les potentialités des laboratoires.

La taille de l'Ile-de-France posait des problèmes. Elle fut coupée en trois : nord, centre et sud. Cette division était nécessaire pour que les assises n'y soient pas « nationales ». Elle s'est aussi révélée propice — au nord et au sud à tout le moins — à une certaine prise de conscience « locale », à une moins grande ignorance des voisins. En Ile-de-France sud, où s'est constituée, ces trente dernières années, la plus importante concentration de laboratoires du territoire national — 36 % de la recherche publique et 53 % de la recherche industrielle françaises, — un projet a pris corps, animé par M. Pierre Noé, sénateur de l'Essonne, pour donner à cette concentration une architecture et une âme, pour y créer une « *cité des sciences et des technologies* ».

Cité « sans murs » et qui vise même à renverser ceux qui existent, « *confédération de groupes constitués avant elle* », elle a pour objectif, aux termes du rapport que M. Noé a adressé au ministre de l'industrie et de la recherche, de « *créer dans les milieux de la recherche, de l'enseignement et de l'industrie,* (...) *un climat propice à susciter la curiosité et la séduction, l'enthousiasme collectif et individuel, le plaisir d'entreprendre, avec son corollaire, le goût du risque* ».

Entre la vallée de la Bièvre et celle de l'Yvette, la nationale 306, qui va presque en ligne droite de Paris à Chartres, traverse le plateau du Moulon, qui, en 1950, ne se connaissait d'autre vocation qu'agricole. C'est alors que vint s'y installer le Commissariat à l'énergie atomique, aux confins des communes de Saint-Aubin, Gif-sur-Yvette et Saclay, faisant mondialement connaître le nom de cette dernière. Quelques années plus tard, la faculté des sciences de Paris, trop à l'étroit dans la vieille Sorbonne, essaimait à Orsay, 3 kilomètres plus au sud, dans la vallée de l'Yvette. Là encore, le nom d'Orsay — déjà connu par une gare et par un ministère — allait aussi entrer dans le vocabulaire scientifique international.

Alentour, les laboratoires ont poussé comme des champignons. Le Centre national de la recherche scientifique en a installé un à Gif-sur-Yvette, à l'ouest de l'université ; Thomson-C.S.F. a son centre de recherches à Corbeville, à quelques encablures au nord-est. L'École polytechnique a pris position à peine plus loin, à Palaiseau. L'Institut d'optique s'est installé en limite nord du campus d'Orsay. L'Ecole supérieure d'électricité et un institut universitaire de technologie sont implantés entre ce campus et le Centre d'études nucléaires de Saclay. La vieille ferme du Moulon, qui fut longtemps le seul bâtiment du plateau au sud de la nationale 306, est maintenant le centre d'un ensemble de constructions modernes, dont les plus éloignées ne sont pas à 3 kilomètres. Elle constitue parmi eux un témoin anachronique d'un passé pourtant proche.

Dans un rayon d'une quinzaine de kilomètres, on recense bien d'autres établissements scientifiques. Des centres de l'Institut national de la recherche agronomique à Jouy-en-Josas, La Minière-Guyancourt et Versailles ; l'École centrale et une faculté de pharmacie à Châtenay-Malabry ; les laboratoires de la Compagnie générale d'électricité à Marcoussis et ceux de l'Air liquide à Jouy-en-Josas ; d'autres encore... Cet environnement scientifique a attiré de nombreuses entreprises, petites ou grandes, utilisant des technologies avancées, qui occupent plusieurs kilomètres carrés de zone industrielle au sud d'Orsay.

C'est dans la ferme du Moulon que s'installera « *la structure d'accueil et de coordination* » dont le premier ministre annonçait, le 12 septembre 1983, la mise en place sur la base du rapport Noé. Elle prendra pour deux ans la forme d'une association, regroupant principalement des personnes morales et des comités consultatifs. L'expérience montrera s'il est besoin d'une formule plus structurée — établissement public, groupement d'intérêt public — dont la création pourrait alors intervenir en 1986. Le plateau de Moulon devrait abriter un centre de contacts, avec des salles d'exposition et de conférences.

Des antennes prendraient place dans les villes nouvelles de Saint-Quentin-en-Yvelines et d'Evry. Dans cette ville, une association d'enseignants et d'industriels s'occupe déjà de transfert de technologie en informatique et bureautique. Il est envisagé d'implanter une maison de l'alimentation à Massy et de créer une pépinière d'entreprises, où des entrepreneurs trouveraient des locaux d'accueil, des services communs (secrétariat, reprographie...) et des conseils.

Un des rôles principaux de la cité sera évidemment d'organiser et de faciliter le transfert de technologie des laboratoires vers l'industrie — et pas uniquement vers celle de l'Ile-de-France sud. Délégué régional à la recherche et à la technologie, M. Philippe Catillon, dont la fonction est justement de faciliter ces transferts, en organisant des contacts et en fournissant quelques moyens financiers, estime que la cité devra reprendre le côté « animation » de sa tâche.

Elle devra aussi établir des relations internationales avec les organismes analogues d'autres pays : d'ores et déjà est engagé un jumelage avec la cité scientifique de Tsukuba, au Japon, où est organisée l'Exposition universelle de 1985, et dont le modèle a largement inspiré les promoteurs de la cité Ile-de-France sud.

MAURICE ARVONNY.

Les cerveaux au travail

(Suite de la page 13.)

Au passif figure le gonflement des frais de mission rendu nécessaire par les déplacements des professeurs. Il existe aussi quelques ratages qui tiennent plus à la façon dont a été conçu le déménagement qu'à son principe même. Ainsi, on prend conscience à l'Ecole polytechnique que les élèves logés en chambre individuelle vivraient et travailleraient mieux s'ils se trouvaient répartis en chambrées, comme autrefois, sur la montagne Sainte-Geneviève. Rien de très grave en définitive.

Saint-Cloud à Lyon

Le temps des chambardements est fini. La Datar cherche, aujourd'hui, plutôt à développer les pôles scientifiques et techniques existants qu'à transplanter des « cerveaux ». Certes, elle pousse pour que l'Ecole supérieure du bois prenne le chemin de Metz ou de Nancy. Elle travaille avec obstination au transfert, en 1986, de l'Ecole normale supérieure de Saint-Cloud dans la ville nouvelle de L'Isle-d'Abeau près de Lyon, « *afin de démontrer qu'on peut faire vivre une école de ce niveau ailleurs qu'en région parisienne* ». Il en coûtera 200 millions de francs, car les promoteurs veulent mettre toutes les chances de réussite de leur côté : Lyon, le T.G.V., mais aussi des conditions matérielles de qualité. Après cette opération symbolique qui ne fait pas l'unanimité — tant s'en faut ! — la phase de décentralisation proprement dite sera terminée.

Se pose alors la question de savoir si Paris conserve, dans ses murs, suffisamment de grandes écoles. M. Pierre Laffite ne craint pas d'y répondre par l'affirmative : « *On est allé trop loin,* déclare-t-il. *Le processus éducatif ne consiste pas seulement à mettre des personnes dans une salle de cours. C'est tout de même plus complexe ! La situation au cœur du quartier Latin est essentielle pour la formation que nous voulons donner à nos élèves. On peut faire le tour du monde rue de la Huchette. Les expositions du Centre Pompidou ou du Louvre élargissent l'esprit. Dans cinquante ans, l'industrie verra sa place réduite : c'est pourquoi les cadres supérieurs doivent, certes, acquérir les méthodes et les techniques, mais ils doivent tout autant apprendre à évoluer et à appréhender la vie. Pour cela, Paris est mieux placé que le campus le mieux équipé !* »

A quand de nouvelles grandes écoles dans la capitale ?

ALAIN FAUJAS.

Une semaine avec... **L'ILE-DE-FRANCE**

L'Opéra de la Bastille

(Suite de la page 13.)

En laissant de côté la construction de l'édifice, dont le coût a été arrêté définitivement à 2 milliards de francs (le prix d'une demi-centrale nucléaire), les conséquences financières de cette organisation intégrée, sans doute fortement automatisée, sont assez surprenantes quant aux frais de fonctionnement. Trois hypothèses ont été formulées sous la responsabilité de M. Bloch-Lainé, qui a bien voulu nous communiquer ses chiffres.

● **PREMIÈRE HYPOTHÈSE : L'OPÉRA BASTILLE SEUL.** – On ferme Garnier et Favart. La Bastille donne 450 soirées (au lieu de 250 actuellement), moyennant une « *subvention inférieure de 25 %* » à celle d'aujourd'hui, à des prix de places réduits de moitié. L'Opéra offre 960 000 fauteuils (contre 366 000 aujourd'hui).

● **DEUXIÈME HYPOTHÈSE : BASTILLE, GARNIER, FAVART EN SAISON COMPLÈTE.** – L'Opéra à la Bastille (450 soirées), le ballet à Garnier (250), l'opéra-comique et l'opérette à Favart (200), en tout 900 soirées, pour 1 565 000 spectateurs. La subvention est « *supérieure de 30 %.* ».

● **TROISIÈME HYPOTHÈSE : SAISON COMPLÈTE A LA BASTILLE, DEMI-SAISON A GARNIER ET FAVART.** – 660 soirées (450 à la Bastille, 120 à Garnier, 90 à Favart) pour 1 200 000 spectateurs, avec une « *subvention identique* » à celle d'aujourd'hui.

On voit ainsi que, dans ce dernier cas de figure qui sera sans doute adopté par le gouvernement, « *pour le même coût de fonctionnement qu'à l'heure actuelle, l'Opéra de Paris donnerait 430 représentations de plus, pour 834 000 spectateurs supplémentaires, à des prix de places réduits de moitié* ».

Un pari raisonnable

Il restera à mettre en route cette énorme entreprise. Les questions techniques ne seront peut-être pas les plus difficiles à résoudre, car les matériels prévus sont tous des modèles fiables, déjà largement utilisés dans divers théâtres du monde. Les problèmes seront surtout artistiques et humains. On ne peut ici en effleurer que quelques-uns :

– **Programmation** : à moins que certains spectacles soient d'avance étudiés pour passer de Garnier à la Bastille, il faudra créer en 1989, dans la grande salle, vingt ouvrages pour assurer le plan de croisière (cinq nouveautés et quinze reprises) ; dès la quatrième saison, le nouvel Opéra devra avoir à son répertoire trente-cinq ouvrages capables d'attirer un grand public de manière régulière, d'où, les premières années, un risque sérieux de dérapage financier :

– **Utilisation de la salle modulable** : sa vocation est encore imprécise (accueil de spectacles extérieurs, concerts, ballets, etc.). Instrument privilégié de la création, elle aura cependant à recevoir de nombreuses productions grand public, puisqu'elle compte dans les prévisions pour 200 soirées et quelque 285 000 spectateurs ;

– **Effectifs** : l'orchestre sera porté à 220 instrumentistes environ, mais la question la plus difficile est celle des chanteurs français. S'il n'est guère souhaitable de reconstituer une troupe de plus de 20 à 30 éléments (comme à Munich et Hambourg), l'Opéra de la Bastille ne saurait cependant se développer et remplir sa mission sans disposer dans son environnement d'une centaine de solistes français de qualité ;

– **Personnels techniques** : en dehors de ceux qui resteront à Garnier et à Favart, la plupart devront se reconvertir à des tâches différentes (théoriquement plus simples). La différence radicale des deux bâtiments impliquera à coup sûr la mise au point de nouvelles conventions collectives.

Sur ces diverses questions, qui en cachent bien d'autres, nous avons interrogé M. Bogianckino, actuel administrateur de l'Opéra, qui ne nous a pas paru particulièrement inquiet de cette grande mutation (nous y reviendrons). Pour lui, comme pour M. Bloch-Lainé, « *la Bastille est un pari raisonnable* ».

Selon M. Maurice Fleuret, directeur de la musique au ministère de la culture, le but de l'opération est d'abord « *politique, au sens large du terme. Jamais encore on n'est parvenu à faire entrer l'opéra dans le fonctionnement de la démocratie et à en ouvrir largement l'accès dans de telles conditions de souplesse technique et budgétaire.*

» *La Bastille doit non seulement élargir considérablement le répertoire et l'offrir à des prix abordables à une plus grande variété de spectateurs, mais encore changer l'attitude de ceux-ci. Les vedettes du chant ne seront pas écartées, bien au contraire, mais notre ambition est de réunir un vaste public qui viendra avant tout pour l'œuvre musicale, présentée dans des conditions de qualité constante.*

» *Un effort important est engagé depuis deux ans pour la formation des chanteurs, des choristes et des instrumentistes, dont notre pays a un urgent besoin.*

» *En offrant un avenir prestigieux à de nombreuses vocations artistiques, la Bastille devrait être un outil extraordinairement dynamique au centre d'une activité lyrique qui rayonnera sur l'ensemble de la France* ».

JACQUES LONCHAMPT.

LA CULTURE

Hauts-de-Seine : des dix-huit-vingt ans dans les rushes de Téchiné

IL ressemble à un étudiant à la veille d'un examen, absorbé par ses révisions. Mais c'est un professeur, André Téchiné, choisi par Patrice Chéreau pour compléter la formation des élèves de l'école du Théâtre des Amandiers de Nanterre.

Entre dix-huit ans et vingt-cinq ans, ces garçons et ces filles, qui ont été sélectionnés voici un an parmi mille deux cents candidats, suivent un enseignement quotidien en compagnie de Pierre Romans, le directeur et l'animateur de l'école. Par séquences successives de deux mois, ils travaillent sur des textes, rencontrent des professionnels du spectacle, font de la danse, de la musique et suivent des cours d'études théâtrales à l'université de Paris-X Nanterre. Pour Chéreau et Romans, aujourd'hui, un comédien doit savoir tout faire.

André Téchiné est là pour accoutumer les vingt-quatre élèves au ronron de la caméra en leur faisant tourner un film, un vrai. Enfin, presque un vrai, car les moyens techniques sont faibles et le décor inexistant. Quant au scénario, il est composé d'extraits des *Possédés*, de Dostoïevski, et de *Lune de fiel*, de Bruckner. Si ces textes correspondent évidemment à un goût personnel du metteur en scène, ils permettent aux jeunes comédiens d'incarner des personnages importants dans des scènes de tension, de crise et de déchirement.

Ce jour-là, ils sont deux, dans une grande salle qui ressemble davantage à un gymnase qu'à un plateau de cinéma. Ils répètent une scène des *Possédés*. Téchiné est là avec son équipe. Tout se passe comme pour un tournage traditionnel : éclairages, prises de son, attente... Les élèves ne vont pas recevoir un cours magistral. Ils vont apprendre leur métier « en direct ». Téchiné explique que ses conseils sont essentiellement techniques : « *Avant tout, je dois faire oublier l'absence de décor. Je tourne en plan serré. Les fonds sont flous. Seuls les corps et les visages des comédiens comptent. J'insiste sur leurs regards, la position de leur tête, de leurs mains, les intonations de leur voix. Je ne veux pas les enfermer dans un carcan trop étroit, mais il m'est impossible de les laisser totalement libres. Ils doivent savoir qu'au cinéma il faut trouver un juste équilibre entre la technique nécessaire et la spontanéité.* »

Les deux comédiens se taisent, ils écoutent. Elle a la visage blanc, mais ce doit être un maquillage. Lui est grave. Son rôle le lui impose. Il n'empêche que c'est leur premier « silence on tourne ». Et il va falloir se placer, dire son texte, se souvenir des conseils et des recommandations. Quel métier ! Mais ils en ont déjà, du métier, et c'est sans la moindre émotion apparente qu'ils tournent leur scène. On est presque déçu de n'avoir pu observer aucun tremblement, aucune hésitation. La nouvelle génération de comédiens saurait-elle à ce point dominer le trac ?

Que vont devenir ces exercices de comédiens ? Téchiné ne le sait pas encore lui-même. Il espère au montage trouver un fil conducteur ou bien faire un film de sketchs. C'est « *un brouillon* », dit-il, sans que ce terme soit dans sa bouche péjoratif. « *Et comme tout brouillon, il est générateur d'idées. Il est regrettable que dans notre métier nous ne puissions pas en faire plus souvent.* »

CAROLINE DE BARONCELLI.

Val-d'Oise : le petit festival d'un croisé du théâtre

ENGHIEN, Ermont, Franconville, Montmagny, Montmorency, Saint-Gratien, Sannois, Taverny : huit villes du Val-d'Oise se sont unies pour un festival – le mot est sans doute pompeux pour désigner un ensemble de manifestations sans commune mesure avec le Festival d'automne ou de la danse, par exemple, qui ont lieu dans le même temps. Mais, pendant un mois, du 15 octobre au 13 novembre, la vallée de Montmorency s'est trouvée balayée par un vent théâtral inhabituel.

L'organisateur, Alain Leonard, connaît tout des festivals : il a créé l'association Public-off, qui coordonne les troupes – généralement miséreuses – venues tenter leur chance à Avignon. Il sait relativiser les espoirs et les dramatisations abusives. Il a su ne pas placer la barre trop haut : l'important est de réussir cette première expérience afin qu'elle se développe et laisse des traces, c'est-à-dire qu'elle encourage des actions continues. Le choix de la région n'est pas dû au hasard. La vallée de Montmorency recouvre 200 000 habitants ; il s'agit d'une banlieue en grande partie résidentielle, et si elle n'est pas un total « désert culturel », la culture n'y est pas bouillonnante.

« *Dans le Val-d'Oise, entre Saint-Denis et le CAC de Pontoise, il n'y a rien d'autre que des tournées, des représentations ponctuelles* », dit Alain Leonard. « *J'ai commencé une prospection avant les municipales de mars. Ensuite, toutes les villes étaient passées à droite, mais, dans un sens, ça a facilité les choses. La plupart des responsables n'avaient pas de projet culturel et on leur en a amené un déjà engagé.*

» *J'avais pris des contacts à Avignon, avec des troupes de niveau professionnel. Une association – dont je suis employé le temps du Festival – a été fondée, financée par l'ADRAC (70 000 F) le département (50 000 F), le développement culturel au ministère de la culture (50 000 F), chaque ville a versé un fond de garantie (30 000 F) et la S.N.C.F. nous a aidés à diffuser notre information.*

» *Il a fallu trouver des salles. Je suis parti de ce qui existe, et j'ai proposé des œuvres qui pouvaient y être présentées sans trop se mutiler. De toute façon, nous avons dû louer du matériel et engager un régisseur chargé d'aménager les lieux et de les équiper. Naturellement, je n'ai pu choisir des spectacles techniquement compliqués, ou trop expérimentaux. Le but de ce premier Festival a d'abord été de vérifier si le théâtre a une raison d'être dans la vallée de Montmorency. Il semble que oui puisqu'il y a eu un mouvement de public, et ce n'était pas évident si près de Paris.* »

A partir de là, on peut espérer que le théâtre déborde le cadre et le temps du Festival. Des villes comme Saint-Gratien, Franconville, Enghien, souhaitent continuer leur effort. Isolément, elles sont trop faibles pour mettre sur pied une action intéressante. Elles se sont unies au-delà des querelles de clocher, c'est la première réussite de l'opération.

C. G.

هكذا من الأصل

CHEZ ELLE EN BANLIEUE

Val-de-Marne : la route du péplum

EN Seine-Saint-Denis, Bondy a son Festival cinématographique annuel et Montreuil propose, régulièrement, festivals et « journées » de films. Dans les Hauts-de-Seine, Sceaux a son Festival international de films de femmes ; Levallois-Perret a rendu hommage à Jean Dréville, au cinéma d'animation canadien québécois ; Rueil-Malmaison organise le premier Festival international du film historique, du 25 novembre au 5 décembre.

En Val-de-Marne, à Créteil, la maison des arts André-Malraux organise, jusqu'à la mi-décembre, une *Histoire d'en France*, en films de fiction ou de documents et, jusqu'au 30 novembre, on peut voir la grande rétrospective *Péplum, l'Antiquité au cinéma*.

C'est une initiative de Cinéma et audiovisuel en Val-de-Marne, patronnée par le conseil général, avec le concours du ministère de la culture, du C.N.C. et de la direction départementale du temps libre, de la jeunesse et des sports. Un festival élargi à tout un département. Les films sont présentés dans dix-huit villes, le donjon de Vincennes abrite une exposition et il y a de quoi retrouver ou apprendre à connaître un genre qui ne date pas d'hier. Cette spécialité italienne, concurrencée par Hollywood, a connu son apogée dans les studios de Cinecitta, au cours des années 1950-1960.

Le « péplum » recouvre, si l'on peut dire, tout ce qui se rattache à l'histoire romaine antique, les débuts du christianisme et la mythologie grecque. Le Festival du Val-de-Marne pousse même une pointe jusqu'à une légende lombarde de l'époque médiévale avec la baroque *Couronne de fer* de Blasetti (1941).

On voit bien – le très beau catalogue édité pour la circonstance en témoigne – la volonté de transmettre, avec des reconstitutions plus ou moins spectaculaires, une culture populaire. Après tout, les romans d'Alexandre Dumas, jusque dans leurs inventions brodées sur des événements réels, ont fait aimer l'histoire de France aux écoliers et aux adolescents d'hier. Parmi les « incunables » du péplum, *Cabiria* de Giovanni Pastrone (1913) semble consacrer un cinéma italien tourné vers l'Antiquité glorieuse. *Scipion l'Africain*, de Carmine Gallone (1937), et *la Couronne de fer* ont servi les rêves de grandeur impériale de la propagande mussolinienne.

Mais, ici, les époques et les nationalités des films se croisent et s'entrechoquent. Anthony Mann raconte *la Chute de l'Empire romain*, Mankiewicz voit *Jules César* à travers le théâtre de Shakespeare et fait de *Cléopâtre* une star qui a le visage de Liz Taylor. Les trois versions des *Derniers Jours de Pompéi* et de *Quo Vadis ?* se promènent entre l'imagerie italienne et les fastes hollywoodiens. Steno caracole sur l'humour dans *les Week-ends de Néron*, Spartacus menant la révolte des esclaves revit à la fois chez Riccardo Freda (1952) et chez Stanley Kubrick (1960).

Les lignes de force et les situations contemporaines des tournages se perdent dans cette sélection éclectique, soumise, il est vrai, à la difficile recherche des copies encore existantes. Les cinéphiles peuvent toujours discuter des innovations cinématographiques comparées de Griffith *(Intolérance)* et de Fellini *(le Satyricon)*, porter sur le pavois – ils le méritent, d'ailleurs – Freda et Vittorio Cottafavi, l'un des chantres d'Hercule, le super-costaud.

Pour le public des salles où l'on trouve des enfants habitués aux bandes dessinées et aux feuilletons télé, le déchiffrage historique n'est pas évident. Mais ce public y attache-t-il de l'importance ? Comme dans un Salon de peinture, les films à péplum donnent un panorama pittoresque des antiques. Chacun y cherche, à son goût, à son gré, ce qu'il a envie d'y trouver. Quitte à dire, comme Astérix le brave petit Gaulois : *« Ils sont fous, ces Romains. »*

JACQUES SICLIER.

Seine-et-Marne : week-ends archéologiques sur une énigme

« LA recherche archéologique, c'est comme un livre qu'on feuillette à l'envers. Chaque couche de terre représente une page d'histoire. Mais, dans notre domaine, il est impossible de revenir en arrière si l'on n'a pas compris. Une fois lue, la page est arrachée... »

Robert Richard, président de l'Association de sauvetage archéologique du pays meldois, ne cache pas sa passion pour tout ce qui touche à l'histoire ancienne de sa région. Une passion dévorante qui a envahi sa vie, tandis que les ouvrages spécialisés prenaient possession du moindre coin de mur de son pavillon de banlieue. Depuis dix ans, il anime le chantier de la Bauve. Un site gallo-romain exceptionnel (et unique en Ile-de-France) découvert au moment de la construction du centre de tri postal de Meaux, à la sortie de la ville, au bord de la route de Soissons.

Pour ceux qui s'y sont intéressés, la Bauve est une énigme. On ignore, en effet, quelle était la fonction de cette immense bâtisse carrée de plus de 130 mètres de côté, posée à flanc de côteau près d'une voie romaine. Les parties mises au jour témoignent de l'importance du bâtiment : des murs de refend de 1 mètre d'épaisseur et un morceau de corniche de taille imposante (1 mètre de long sur 40 centimètres de côté) laissent supposer un ensemble architectural importante.

D'après la technique de construction – pierres sèches – employée pour les murs, on a daté le bâtiment du milieu du premier siècle avant J.-C. Mais la fréquentation du lieu semble plus ancienne, car la Bauve a été implantée sur un fossé protohistorique orienté différemment.

Chaque week-end, Robert Richard et son ami Bernard Chattenot travaillent sur le site comme d'autres cultivent leur bout de jardin. Ils en connaissent tous les recoins dévoilés, et imaginent le reste.

Pour pouvoir comprendre le sens des objets qu'il découvrait en creusant, Robert Richard s'est documenté. L'architecture, l'histoire gallo-romaine, les monnaies, les armes. Il a tout lu, tout étudié. Aujourd'hui, cet employé de la S.N.C.F. s'exprime comme un professeur qui voudrait faire partager sa passion. Apparemment, il a su être convaincant, car la municipalité de Meaux soutient son action et l'encourage même. Chaque fois qu'un trou est creusé en ville, l'Association de sauvetage garde archéologique surveille les travaux, à la recherche du moindre vestige. *« Nous envisageons même d'établir un plan de la ville gallo-romaine »*, précise Robert Richard.

En attendant, la préoccupation principale des archéologues locaux, c'est la Bauve. Avec l'aval de la direction des antiquités historiques d'Ile-de-France, ils entreprennent chaque été un programme de fouilles grâce auquel de nombreux objets ont pu être retrouvés. D'innombrables pièces de monnaie, notamment, dont la plus ancienne remonte au premier siècle avant J.-C. C'est d'ailleurs à la période augustéenne (de 27 à 14) que l'on situe l'occupation la plus homogène du site. Pour les chercheurs, l'endroit a été très peu romanisé, car les produits artisanaux en bronze ou les céramiques de type gallo-belge qui en ont été extraits sont d'origine indigène.

Tous les archéologues qui se succèdent aux côtés des amateurs meldois se posent la même question : à quoi ce bâtiment a-t-il pu être destiné ? L'été dernier, ils se sont interrogés en trois langues. Aux volontaires du centre socioculturel Charles-Cros, habitués des lieux, s'étaient joints des étudiants de Heiligenhaus, la ville de R.F.A. jumelée avec Meaux, et de Mansfield (Grande-Bretagne), la jumelle de Heiligenhaus... *« Il y avait aussi quelques jeunes de La Pierre-Collinet. Des gosses de milieu défavorisé qu'on arrive à intéresser à quelque chose »*, ajoute Robert Richard. En tout, quarante-deux personnes en permanence dans les ruines pendant le mois de juillet.

Robert Richard a étudié toutes les possibilités d'utilisation du bâtiment de la Bauve. Usage militaire ? Situé à mi-pente, il ne présentait aucun intérêt stratégique. Usage agricole ? Peut-être, mais l'ensemble était bien grand. Pour lui, la Bauve était un lieu de culte. *« Nous avons trouvé ici du mobilier de qualité et de la monnaie en quantité. Je crois qu'on venait à la Bauve pour adorer une divinité à laquelle on jetait des pièces dans un puits à offrandes. Par la suite, l'occupation a peut-être eu d'autres motifs ; mais, au départ, il s'agissait certainement d'un sanctuaire. »*

L'intérêt de la recherche archéologique c'est de conserver la part du rêve. L'absence de certitude permet toutes les hypothèses, et c'est aussi ce qui plaît à Robert Richard. Chercheur sérieux, oui, mais avec un droit à l'imagination.

La science appporte parfois une nouvelle dimension aux suppositions. Grâce à l'examen minutieux de douze mille cinq cents ossements divers ramassés sur place, un spécialiste du Museum d'histoire naturelle de Paris a pu déterminer les habitudes alimentaires de ceux qui vivaient ici il y a deux mille ans. On ignore toujours ce qu'ils y faisaient, mais on sait comment ils mangeaient : plutôt bien.

CHRISTIAN-LUC PARISON.

Une semaine avec... **L'ILE-DE-FRANCE**

UNE AUTRE FAÇON DE VOIR LA MODE

Le style drolatique-chic

LA semaine du prêt-à-porter a lieu deux fois par an sous les chapiteaux plantés dans la cour Carrée du Louvre. Seuls les professionnels, venus du monde entier — photographes acheteurs, journalistes — sont admis aux défilés qui se succèdent sans interruption de 9 heures à 20 heures et durent entre quarante et cinquante minutes pendant lesquelles se joue le sort d'une collection.

Participer aux défilés du Louvre signifie déjà être reconnu comme « créateur ». L'ensemble reflète la diversité de la création, les différences de conception et de moyens entre le luxe sur lequel on peut seulement rêver et les marrants qui, toute proportion gardée, demeurent abordables. Enfin, on peut rêver d'acheter un jour un de leur vêtement. *« A condition de ne pas être timide »*, dit Jean-Rémy Daumas, l'homme qui grimpe en s'amusant, amuse avec ses losanges de couleurs acides, ses bikinis ou ses plastrons de smoking tissé en trompe-l'œil sur des pull-overs et des robes, ses lunettes de strass portées en collier...

« Je ne dessine pas la collection. J'ai une idée de ce que je veux faire, une histoire rigolote dans la tête, qui naît de... On attend le déclic. Il vient de n'importe quoi, d'une carte postale, d'une femme aperçue dans la rue, d'un type dans le métro avec des skis. Une situation décalée, en tout cas, sur laquelle on se pose des questions, on imagine...

» Et obligatoirement, dès le départ, on pense au prix, puisqu'il faut choisir les tissus dans une gamme qui peut aller de 17 F pour une popeline à l'infini. Le tissu paillettes à 625 F, le cachemire, le lama, c'est carrément la suite royale...

» Ensuite, il reste à calculer l'heure de travail, l'électricité, les taxes. Si on prend une matière coûteuse — bien que certains les découpent, les déchirent, je sais, — il y a une sorte de respect. Le tissu détermine la collection. D'autre part, peu à peu on se trouve, et il faut que les gens puissent vous retrouver. D'une saison à l'autre, on présente les différents épisodes d'une même histoire, c'est un feuilleton, avec une fidélité à certains personnages, à certains comportements.

» Je fais une mode vivante. Les clientes, je m'en occupe. Elles aiment, elles n'aiment pas, je ne peux rien leur imposer. Mais les robes sont pensées pour elles. Elles ne vont pas seulement aux juniors, j'habille des dames à cheveux blancs, toutes sortes de femmes à condition qu'elles ne soient pas timides. J'ai fait un costume pour une vieille danseuse de tango. Le bustier et les volants, ce n'était pas possible. J'ai arrangé un smoking. Elle ne cherchait pas à se rajeunir, elle portait son âge avec noblesse, c'était beau.

» Je ne fais pas de coupes avec des volumes, une structure rigide au point que le vêtement devient un moule où il est difficile d'entrer, avec lequel on ne peut pas bouger. Entre les gens qui font la mode et ceux qui s'en servent, un consensus, comme on dit, est nécessaire. Je ne comprends pas le conflit, le côté « c'est pas portable », ce reproche qu'on lit et qu'on entend à chaque collection. A chaque collection, on propose quelque chose qui doit être acheté. On ne passe pas un examen, on n'a pas à montrer ce qu'on peut faire de mieux dans la vie. On habille...

» Les Américains trouvent que j'ai un bon rapport idées-prix. La chemise de coton noire nouée sur le devant en spencer, c'est simple. Avec une jupe plissée orange, un peu plus chère, des talons, des bas couture, c'est chic. Les trompe-l'œil, c'est drôle. Il faut que ce soit amusant ; c'est ça le nouveau piquant : assembler des couleurs qui claquent, accessoiriser.

» Quand on commence, on doit rassurer, ne pas aller trop loin. C'est la même chose si on se montre trop familier à une première rencontre ; on rebute. Plus tard, on amène quelque chose de ses problèmes personnels. Ses fantasmes. Cette année, le rêve oriental s'est retrouvé chez presque tous. C'est normal, on ne rejette pas son éducation.

» Quand on était petit, on nous racontait l'Orient avec des sultans, des palais, des turbans, des bijoux. Aujourd'hui, sur l'Orient, on reçoit des masses d'informations, comme des hallucinations. On ne peut pas imaginer ce qui se passe à côté, derrière ces photos terribles. A un moment donné, ça dépasse. Et nous, on a besoin d'images, la mode est quelque chose de visuel, on tire les idées de la mémoire. La mode, c'est aussi le changement. Par exemple, on a eu besoin du noir pour mettre en valeur la tête, qu'on avait négligée. La robe noire est un écrin pour le visage. Mais le noir ne supporte pas la pauvreté. Et maintenant, j'en ai assez du look sexy. J'ai eu envie du bal des petits lits blancs.

» On aimerait se passer des défilés, c'est une angoisse abominable. Rien que la disposition du podium : les gens sont assis de chaque côté, et avant que ça commence, déjà ils se font face, ils s'examinent. Je préférerais présenter ailleurs qu'au Louvre, mais est-ce qu'ils se déplaceraient ? Le défilé, on peut difficilement s'en passer. Je ne sais pas à combien ça revient, parce que je ne paie pas les mannequins à plein tarif. Je leur donne un ou deux modèles et 1 000 francs. Ce qui leur paraît dérisoire et c'est quand même bien au-dessus du SMIC.

» Mais, normalement, elles touchent 3 500 F. Je travaille avec des gens que j'intéresse au défilé, qui y apportent leur part de création — la musique, le coiffeur, les maquillages, les habilleuses. Compte tenu du renvoi d'ascenseur, il faut travailler avec les meilleurs, ils sont le support du défilé, ils font 50 % de l'impact.

» Le Louvre, c'est la référence. Pour y avoir droit, on doit être sous couvert de la Fédération ou de la chambre syndicale de la couture et du prêt-à-porter. Et payer. Une sorte de droit coutumier s'instaure. Quand on y est, on y reste. Et d'abord, on doit prendre une attachée de presse qui est votre porte-parole auprès d'interlocuteurs importants qu'elle connaît déjà et qui vous ouvrent les portes.

» Pendant longtemps, on montrait des vêtements couverts d'idées. A présent, on compose l'image qui va porter le commercial. Le basic — c'est-à-dire le tailleur, la robe de cocktail, le pantalon — n'est plus un argument de vente. Les gens s'habillent pour sortir du quotidien ou affirmer leur position sociale. Je montre les vêtements dans des situations comiques. Quelque chose doit se passer. Qui décide ? On ne sait pas. Il y a brusquement des rejets, le verdict « ça ne se fait plus ». C'est la constante de la mode. Il faut rester dans le coup. »

Propos recueillis par
COLETTE GODARD.

A L'I.A.U.R.I.F.

Tous les chiffres en tête

IL est irremplaçable parce que, rare qualité, il a les idées claires. Rien de ce qui touche la région Ile-de-France ne lui est étranger et il est suffisamment armé pour répondre à toutes les colles : l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région Ile-de-France, qu'un sigle un peu barbare résume maladroitement, IAURIF, est l'instrument précieux et favori de tous ceux qui s'intéressent à la vie de la région-capitale.

Développement économique, transports, logement, environnement, sont ses domaines de prédilection. Cent quatre-vingt-douze ingénieurs, économistes, statisticiens, démographes, géographes, sociologues, etc., dirigés par M. Pierre Pommelet, ingénieur en chef des ponts et chaussées, animent cet institut, fondation privée reconnue d'utilité publique en 1960.

Sans être aussi prestigieux qu'auparavant, il reste tout de même qu'en 1983, avec un budget de 68 millions de francs — ce n'est pas rien — et placé sous la coupe du président du conseil régional, décentralisation oblige, il a guidé de ses conseils bon nombre de responsables régionaux et a commencé de s'ouvrir aux collectivités plus locales.

Ainsi, pour le compte du conseil régional, a-t-il mené les études préparatoires à six contrats de plan que la région doit signer avec l'Etat : le logement, l'achèvement des villes nouvelles, les transports de banlieue à banlieue, l'opération « Seine propre », la ceinture verte et l'aménagement des berges.

La mise en place du schéma directeur régional de l'énergie a fait également l'objet d'études poussées comme le dossier des friches industrielles, dépouilles d'une économie en mutation. Pour le compte de l'Etat, il s'est intéressé de près à l'organisation, la localisation et la rentabilité de l'accueil en Ile-de-France des Jeux olympiques de 1992.

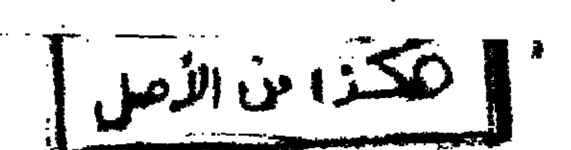
Les collectivités locales, les 1 278 communes de la région et les huit conseils généraux ont également recours aux services de l'IAURIF. Celui-ci peut en effet mener des études courtes et gratuites pour les municipalités de la région, tant en ce qui concerne les problèmes d'aménagement — 15 cas étudiés cette année, — les finances locales — 15 contrats signés entre l'IAURIF et les communes en 1983 — ou encore les friches industrielles — 60 communes contactées, 15 dossiers en cours de montage.

Il travaille aussi pour les grandes métropoles étrangères qui font appel à lui pour mieux maîtriser leur développement : Agadir au Maroc en 1980, Le Caire aujourd'hui et peut-être Beyrouth dans l'avenir. Grâce aux techniques nouvelles, comme la télédétection par satellite, l'Institut a pu faire l'inventaire en 850 plans de l'occupation du sol régional et créer ainsi une banque de données très précise, Ecothek, consacrée à l'environnement.

Ce travail *a priori* austère est facilement accessible par tous les publics car l'institut publie chacune de ses études, soit de manière exhaustive, soit de manière synthétique par des articles plus simples, dans *les Cahiers de l'IAURIF*. Il organise aussi des expositions thématiques et produit des montages audiovisuels. Bref, c'est l'instrument de travail indispensable à ceux qui s'intéressent à l'Ile-de-France.

O. S.

★ IAURIF, 21-23, rue Miollis, 75732 Paris Cedex 15. Tél. : (1) 567-55-03.



EN ATTENDANT LES J.O. DE 1992

Olympiades politiciennes

L'ABANDON du projet d'Exposition universelle a remis sous les feux de l'actualité le projet d'organisation des Jeux olympiques à Paris, en 1992, auquel il avait fait beaucoup d'ombre. *« M. Jacques Chirac, maire de Paris, doit annoncer la candidature de la capitale avant la fin de l'année, lorsqu'il aura eu en main tous les éléments financiers du dossier »*, nous a assuré M. Paul Violet, adjoint aux sports de la Ville de Paris.

Parallèlement aux travaux techniques d'une commission quadripartite réunissant le Comité olympique français (C.N.O.S.F.), la Ville de Paris, la région et le ministère du temps libre, de la jeunesse et des sports, le maire de la capitale a en effet demandé à l'ancien champion olympique Guy Drut d'élaborer un dossier sur les retombées financières d'une telle organisation. C'est dire que cette opération, assez mal engagée, a évolué selon le souhait du président du C.N.O.S.F., M. Nelson Paillou, qui souhaite voir célébrer en France le centenaire de l'appel de Pierre de Coubertin pour la rénovation des Jeux olympiques. Toutefois, les hommes politiques ont voulu dire leur mot. Et l'heure des polémiques a sonné.

Le secrétaire du comité central du parti communiste, M. Paul Laurent, a attaqué : *« M. Chirac met sur pied tout seul un projet parisien. L'intérêt de la région Ile-de-France exige le développement d'une concertation qui assurera une distribution harmonieuse des installations sportives à l'échelle de la région, respectant les sites sportifs, comme d'ailleurs les activités et les zones industrielles. »* M. Laurent s'est notamment inquiété de l'utilisation des terrains de jeux de Pershing dans le bois de Vincennes pour la construction du grand stade olympique.

« On ne peut dénier à M. Chirac le droit de préparer la candidature de Paris. Pour aboutir, elle doit être préparée dans des conditions plus sérieuses que l'Exposition universelle, qui a avorté », réplique M. Paul Violet. L'adjoint aux sports conteste que l'implantation du stade dans le bois de Vincennes entraîne la suppression d'équipements existants.

« L'idée d'organisation des Jeux olympiques a été lancée par le président de la République. C'est une affaire d'Etat qui est avant tout de la responsabilité du gouvernement », a rétorqué Mme Edwige Avice, ministre du temps libre, de la jeunesse et des sports.

Derrière ces échanges de propos aigres-doux, les intentions de chacun sont évidentes : les communistes font tout leur possible pour que « leurs » municipalités de la ceinture parisienne bénéficient d'équipements importants, la mairie de Paris veut servir en priorité la capitale, le ministre du temps libre ne veut pas qu'une idée soutenue par les socialistes bénéficie finalement au leader du R.P.R.

Une grande variété de « scénarios » ont été élaborés par des bureaux d'aménagement et d'urbanisme pour résoudre les problèmes posés par l'implantation d'un stade de 70 000 places au plus, la construction d'un centre nautique et l'édification du village olympique, les trois grands équipements faisant défaut à la région parisienne pour l'organisation des J.O.

Chaque groupe politique défend son projet en faisant semblant d'ignorer l'essentiel : les Jeux appartiennent au Comité international olympique (C.I.O.), qui n'en cède pas l'organisation à n'importe quelle condition. *« Toute candidature pour l'organisation des Jeux olympiques doit être faite par l'entreprise de l'autorité compétente de la ville concernée, avec l'approbation du Comité national olympique (C.N.O.), qui doit garantir que les Jeux olympiques seront organisés à la satisfaction du C.I.O. et dans les conditions requises par lui »*, stipule la charte olympique.

« Le Comité national olympique nommera le comité d'organisation des Jeux olympiques (COJO) en collaboration avec les autorités de la ville candidate ; le président ou le secrétaire général du C.N.O. seront membres de plein droit du COJO. Des représentants des pouvoirs civils en feront partie. Toute candidature doit être assurée du concours du gouvernement du pays intéressé afin de réaliser une collaboration totale », précise encore la charte. Reste donc, pour que le projet puisse voir réellement le jour, à faire taire les querelles politiciennes.

ALAIN GIRAUDO.

Où ?

Dix sites sur les rangs

DIX-NEUF scénarios d'implantation possible des J.O. dans la région parisienne ont été élaborés par l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région Ile-de-France.

Neuf ont d'ores et déjà été écartés. Ils concernaient Tremblay-lès-Gonesse (bruit), Tremblay-les-Gonesse-Marne-la-Vallée (dispersion), Chelles-Marne-la-Vallée (site indisponible), Sud-Est-Evry (accès malaisés), Melun-Sénart (difficile de construction), Paris-Est-Wissous (peu intéressant), Saint-Quentin (difficulté d'accès), Cergy-Le Plessis-Bouchard (dispersion), Colombes-Cornillon (dispersion).

Dix implantations possibles restent à l'étude. Elles concernent :

Saint-Denis : construction du village olympique, du grand stade, du stade nautique et du centre nautique sur les terrains de Cornillon-Landy ; accès par les autoroutes A 1, A 86 et par la ligne B du R.E.R. inconvénients : l'étroitesse du site (55 hectares) et le coût de l'opération.

Saint-Denis - Tremblay-lès-Gonesse : construction du grand stade au Tremblay ; inconvénient : ce site est en zone agricole.

Marne-la-Vallée : construction du village olympique et du centre de presse à Champs-sur-Marne, implantation du grand stade à Collegien et du centre nautique à Vaires-Torcy ; inconvénient : éloignement du stade et du village.

Paris : construction du village olympique, du stade nautique et du centre de presse à Bercy-Tolbiac. Implantation du grand stade dans le bois de Vincennes ; inconvénients : concentration dans la capitale et coût des terrains.

Paris - Marne-la-Vallée : construction du village olympique et centre de presse à Bercy-Tolbiac et Collegien, implantation du grand stade dans le bois de Vincennes et du stade nautique à Vaires-Torcy ; inconvénient : éclatement des sites.

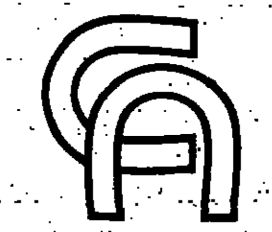
Melun - Sénart - Evry : construction du village olympique à Moissy-Cramayel et Ris-Orangis, du grand stade à Lieusaint, du stade nautique à Ris-Orangis, du centre de presse à Moissy ; inconvénients : implantations excentrées et difficultés d'accès.

Montesson : construction des quatre grands équipements dans la plaine maraîchère de Montesson et de Carrières-sur-Seine ; inconvénients : contraire au rééquilibrage à l'est et accès insuffisants sur des terrains agricoles à Puisseux, Courdimanche et Vauréal.

Colombes-Nanterre : réhabilitation du stade de Colombes ; inconvénients : favorise l'ouest de la capitale, coûteux.

Créteil : construction du village olympique à Coteau-des-Sarrazins et à la Fosse-aux-Moines, du grand stade à la Haie-de-Brévaunes, du stade nautique à Valenton et du centre de presse à la Renardière ; inconvénient : accès difficile.

Cergy-Pontoise : le centre de presse, le stade d'athlétisme et le stade nautique seraient installés dans la commune de Puiseux. Le village olympique serait construit à cheval sur les communes de Puiseux et Vauréal. Avantage : ce scénario est concentré sur un seul site. Inconvénient : ce site est contradictoire avec l'objectif régional de rééquilibrage à l'est.



Une semaine avec... **L'ILE-DE-FRANCE**

SOIRÉE

Une boîte pour 120 nuits

UNE façade anonyme au 8, boulevard de Strasbourg. Presque une entrée de parking. Une affichette de fortune, à moitié déchirée, indique les Cent-Vingt Nuits. C'est le nouvel endroit parisien, ouvert depuis le 22 septembre. L'escalier descend à pic. A mi-chemin, une enseigne au néon de la salle des fêtes El Globo rappelle son passé.

« La clientèle portugaise et espagnole qui venait aux bals était en régression », explique le gérant. Sur la cabine façon stand d'autotamponneuses, un bristol écrit à la main, sans façon, précise que l'entrée est gratuite mais la consommation obligatoire. On paye en entrant : 25 francs avant 11 heures, 40 francs après. Ce n'est pas cher. Personne ne s'en plaint. On reçoit huit cents personnes en moyenne *(« à moins, l'endroit paraît vide »)*. Le vendredi et le samedi, il faut filtrer l'entrée tous les quarts d'heure pour éviter la saturation.

La salle est éclairée parcimonieusement de lumières blanches, les murs de béton sont peints en noir, le sol carrelé. Au fond, la scène est suffisamment grande pour qu'un groupe s'y sente à l'aise.

La musique est synthétique, du rap électronique. Aux platines, les disc-jockeys de Radio-Cité-96 se succèdent. La couleur est la même que celle de la station : fouineuse, à l'avant-garde, parfois un peu trop obscure et systématique. La discothèque est une vaste piste : on danse – ou pas – à l'endroit où l'on se trouve, seul ou en groupe, un verre à la main. La circulation est difficile, l'effet statique. Sur les côtés, quelques chaises et quelques tables sont disposées de façon informelle, on consomme plutôt debout. Le bar est dans une autre salle, derrière ; on peut y manger une crêpe pour 10 francs en regardant des vidéos. Les décors changent tous les soirs. Trois cages mobiles et modulables accueillent des expositions de peinture, des perfomances « live », et parfois même, le public qui devient acteur de son spectacle.

« On en avait assez d'attendre 1 heure du matin pour aller danser. Marre de se faire refuser l'entrée des Bains-Douches et du Privilège. En ouvrant à 9 heures, explique Alain Périssé, directeur de Cité-96, *nous avons avancé de deux heures les habitudes des gens de la nuit. En acceptant tout le monde, nous avons créé un endroit cosmopolite. On n'avait pas vu ça depuis le Palace. »*

Pourtant aux beaux jours du Palace, régnait une ambiance de fête, de gaieté clinquante. Ici, c'est un peu triste. Les couleurs, la musique appellent des mouvements mécaniques. Les novos côtoient les babas auprès des punks, les post-modernes se mêlent aux nouveaux romantiques et aux pseudo-machins mais les différentes ethnies se regardent en chiens de faïence. Réunis, ils s'annulent, perdent leur différence, pour n'avoir plus qu'une attitude : le dégagement. L'anti-élitisme, finalement, est un uniforme.

ALAIN WAIS.

PLEIN AIR

Le XIXe dans le 9e

IL faut se lancer. Car le quartier en apparence a bien peu de séductions. Un bout du neuvième arrondissement qui, de Pigalle dégouline vers le square riquiqui de la Trinité. De l'Haussmann, encore de l'Haussmann. Pierre de taille austère, rues médiocres, pas un arbre. En haut le néon pauvre des strip-tease, en bas les plaques rébarbatives des assurances.

Pourtant il y a un après-midi de charme à gratter derrière ce décor. On part de la Trinité et l'on marche bravement vers l'est dans la triste rue Saint-Lazare. Au 58, levez la tête, cet immeuble de trois étages peinturluré en sept couleurs, à la voûte bleu ciel, fut bâti au début du siècle dernier dans les jardins maraîchers et les vignes qui escaladaient la butte Montmartre.

Allons plus loin, tournons à gauche dans la rue Taitbout. Au 80, bravons le panneau cerbère « propriété privée défense absolue d'entrer ». Voilà le square d'Orléans : deux arbres encadrant un jet d'eau sur une pelouse de poche. Autour, au carré, une parade d'immeubles lumineux à la superbe ordonnance. Dans un angle habita George Sand, à l'opposé Frédéric Chopin. Ici, vers 1845, se retrouvaient Dumas, Delacroix, Balzac, le Tout-Paris des arts, des lettres et des sciences. Ce fut la très faste époque de ce quartier que l'on baptisa la Nouvelle-Athènes.

Puisqu'il n'en reste que des bribes nostalgiques, allons pour la nostalgie et gravissons la rue La Rochefoucauld vers Pigalle. Au 64, il faut se hasarder jusqu'au fond de la cour et se retourner. Oui, sous ce marronnier, devant son hôtel particulier XVIIIe, Victor Hugo faisait la cour à Juliette Drouet avant que le poète Jehan Rictus ne leur succède.

Laissons les hôtels de passe, descendons la rue Pigalle pour obliquer vers le 16 rue Chaptal. Au bout d'une allée charretière se niche la maison Restauration du peintre Arry Scheffer. Un coin d'Italie, miraculeux, avec une serre, des ateliers séparés de jardinets où Scheffer travailla pendant trente ans, recevant chaque vendredi les illustres de son temps. Sa demeure, devenue musée (1), abrite derrière des persiennes closes les souvenirs et les bijoux les plus personnels de George Sand. On se sent presque indiscret.

Laissons-nous glisser le long de la rue Henner, qui prend juste en face, puis de la rue Pigalle tourner rue de la Tour-des-Dames. Entrons dans la cour de la Sécurité sociale, au 11, pour prendre à revers l'enfilade secrète des jardins et des façades de trois hôtels particuliers. Dans le premier déclamait le célèbre comédien Talma, gloire de l'Empire ; dans le suivant, plus modeste et féminin, vécut Mlle Duchesnoy, sociétaire du Théâtre Français. Et au bout de la rue, n'hésitez pas, en semaine, à pénétrer dans le hall polychrome de l'ancien hôtel de Mlle Mars, amie et rivale de la précédente. Les employés de la compagnie d'assurances qui occupent ce lieu ravissant ne sont pas encore excédés par les curieux, rares, il est vrai.

Juste en face, aux numéros 2, 4 et 6, d'autres demeures Restauration s'épanouissent en leurs jardins. Dans celle du coin de la rue, d'admirables proportions, Juliette Forget recevait son amant Eugène Delacroix, s'il vous plaît, venant de son atelier de la rue Notre-Dame-de-Lorette. Ces « maisons de campagne » sont aujourd'hui serrées comme un peureux troupeau au milieu de méchantes bâtisses qui les cernent. Une oasis dans Paris.

Quelques pas encore et au 14 de la rue de La Rochefoucauld, entrons dans l'ancienne demeure du peintre Gustave Moreau (2). Drôle de personnage, rêveur et méticuleux, illustre et secret. Etrange musée aussi : un dédale de pièces intimes et de vastes ateliers, une caverne d'Ali Baba où sont conservés près de six mille peintures, dessins et aquarelles. Mais les vrais trésors sont cachés dans des meubles à système et des doubles cloisons qu'il faut absolument faire ouvrir.

Enfin, un peu plus bas au numéro 6, passez sous les hideux piliers d'une banque pour découvrir dans la cour un hôtel particulier du XVIIIe siècle, l'un des plus anciens du quartier. A la veille de la Révolution, y résidait le sculpteur préféré de Mme de Pompadour : un nommé Pigalle (3). C'est cela la Nouvelle-Athènes, une surprise à chaque enjambée.

MARC AMBROISE-RENDU.

(1) Ouvert tous les jours, sauf le lundi, de 10 h à 17 h 40.

(2) Ouvert tous les jours de 10 h à 12 h 45 et de 14 h à 16 h 45, sauf lundi, mardi et jours de fêtes.

(3) Lire *la Nouvelle-Athènes*, de Marc Gaillard, dans le mensuel *Ville de Paris*, novembre 1983.

BON BEC...

Les « papes » à cran

LASSERRE, Taillevent, Tour d'argent... Tour d'argent, Taillevent, Lasserre... Pour les gourmands du monde entier, ce sont les « Mecques » de leur gourmandise. Des monuments ! Paris à la fourchette. Plus visités peut-être que la tour Eiffel, le tombeau de l'Empereur et le Lido réunis.

Pour beaucoup de Français, c'est un rêve de fête. Pour les Américains aussi. Ne nous étonnons pas, alors, qu'ils affichent complet, comme dans les théâtres à succès. Même si la clientèle a quelque peu changé. Avec le dollar à 800 F, dit Claude Terrail, il suffit d'un grand papier sur Paris dans le *New York Times* pour que le chauffeur de taxi du Bronx qui fait un rêve débarque à *la Tour !* C'est alors, pour cette clientèle, la chasse aux souvenirs : *« J'ai dû*, dit Lasserre, *remplacer par du « plaqué » mes petites cuillers en vermeil : elles disparaissaient trop vite ! »*.

C'est ainsi que tout n'est pas splendeur pour les très grands, et que le quotidien cache de constantes difficultés : *« Nous sommes condamnés à maintenir notre succès »*, dit Jean-Claude Vrinat (Taillevent).

Cette « maintenance » est leur quotidien souci, exige un effort constant. Une grande maison comme les leurs, c'est non seulement le capital investi mais un réinvestissement permanent, une constante re-création, une perpétuelle recherche de la qualité.

C'est aussi que le client ne leur passe rien. Surtout l'inhabituel, celui d'un jour et qui rêvait à ce jour : il recherche la faille, ne laisse rien passer et quelquefois se croit tout permis, y compris d'arriver sans cravate, voire en manches de chemise.

« Je suis intraitable », dit Jean-Claude Vrinat (qui a remarqué que souvent ces clients en blousons sont des collègues).

« Nous proposons des cravates », dit René Lasserre.

« Aux déjeuners d'été, la chemise élégamment ouverte d'outre-Atlantique est acceptée, dit Claude Terrail, *mais nous nous arrangeons pour les placer dans un coin ! »*

Et tous les trois sont d'accord : leur métier est une école de psychologie.

Mais la psychologie ne s'apprend ni ne s'applique dans un bureau. C'est sur le tas qu'il faut agir : peu de chefs d'entreprise restent tant de temps dans leur maison que ces hommes de légende, pour qui les connaît mal. Et c'est bien, hélas ! ce que l'administration ne semble pas comprendre. On applique à cet artisanat une législation, les normes industrielles.

« Tôt où tard, dit Lasserre, *nos maisons sont vouées à la disparition : nous œuvrons à contre-courant ! »*

C'est, en effet, que, partout ailleurs la machine remplaçant l'homme ou l'aidant dans son travail, la rémunération de celui-ci tend à diminuer sur l'ensemble des frais généraux, alors qu'en restauration c'est tout le contraire. Salle, cuisine, bureaux, cave, du chasseur au plongeur, du maître d'hôtel au gros bonnet, ils sont entre un et demi et deux par client, par couvert, chez Lasserre comme au Taillevent et à la Tour ! Ne nous étonnons pas que les frais généraux augmentent plus vite que les additions et que l'augmentation des recettes se traduise par une baisse de rentabilité !

Ces petits frais, aussi, qui font en fin de compte, de grosses sommes, ces « ustensiles » du décor de la pièce qui se joue pour et devant le client, hier encore, faisaient partie du « couvert ». On l'a supprimé. Il faudrait le rétablir, du moins pour ces restaurants de prestige, mais nous y reviendrons. En attendant, tout comme au théâtre, le public applaudit (ou siffle) sans rien savoir – ni vouloir savoir et avec raison – de ce qui se passe en coulisse : *« Imagine-t-on qu'il faut à l'année (et même les jours de fermeture*, note J.-C. Vrinat) *deux secrétaires pour s'occuper uniquement des réservations ? »*

Car la réservation, ce n'est pas seulement le coup de fil de la veille, mais les lettres, venues du monde entier, et quelquefois retenant un an à l'avance ! *« Quarante lettres par jour »*, dit Vrinat. *« Quarante rien que de l'étranger »*, dit Terrail. *« Entre trente-cinq et quarante* , assura Lasserre, qui ajoute, *et la réponse ne doit pas être simplement un accusé de réception ! Et quelquefois il y a une réponse à la réponse ! »*

Oui, imagine-t-on cela, même dans les écoles hôtelières ?

Claude Terrail parle du « prix des vœux ». L'impression de la carte, l'enveloppe, les timbres... Des milliers d'étrangers pour qui tous les ans, en janvier, la France n'est pas seulement ce qu'ils en lisent dans leur journal, mais une petite image de gentillesse venant de là-bas. Une image qui rapportera des devises !

Oui, on comprend l'amertume de ces chefs d'entreprise qui sont un peu plus que cela, des ambassadeurs. Et des artistes. Et des psychologues !

A la Tour, « ils » veulent tous être près de la fenêtre pour voir Notre-Dame. Chez Lasserre, sous le toit ouvrant pour admirer les étoiles. Au Taillevent, dans la salle boisée toute d'élégance patricienne. Le tour de force est de les placer ailleurs et qu'ils vous en remercient...

ROBERT J. COURTINE.

France

LA FIN DE LA PREMIÈRE LECTURE DU PROJET DE BUDGET

Le lobby agricole n'est plus ce qu'il était...

Les agriculteurs ne manquent pas de défenseurs à l'Assemblée nationale. Sur tous les bancs. L'ambitieux projet de réforme de la fiscalité agricole préparé par le gouvernement a dû être atténué devant la pression de certains élus socialistes de circonscriptions rurales *(le Monde* du 10 novembre). Aux yeux de l'opposition, cela n'a pas encore été suffisant : elle a, vendredi 18 novembre, en séance publique, durement critiqué le mécanisme mis au point par la commission des finances *(le Monde* du 11 novembre). Mais le «lobby» n'est plus ce qu'il était : ils n'étaient qu'une vingtaine en séance pour un sujet qui, il y a quelques années, aurait mobilisé au moins la moitié des députés!

Pourtant, il s'agit bien, comme l'a fait remarquer M. Pierre Micaux (U.D.F., Aube), d'*« une réforme fondamentale »* puisque, pour la première fois, l'objectif est de rapprocher le mode d'évaluation des revenus des agriculteurs de ceux des autres Français, alors que, jusqu'ici, la tendance était d'accroître les différences (par exemple, les exploitants agricoles ne seront plus les seuls à pouvoir échapper à la communication à l'administration fiscale des documents comptables dont elle estime avoir besoin).

Si le R.P.R. et l'U.D.F. ne contestent pas la nécessité d'une *« meilleure transparence des revenus agricoles »*, ils s'opposent à bien des mesures le permettant. Encore ne sont-ils pas unanimes dans certains refus : quand M. Miçaux et M. Jean-Paul Charié (R.P.R., Loiret) s'opposent à la suppression du système des avances sur culture, M. Gilbert Mathieu la juge comme *« une bonne mesure »*, même s'il cherche à en atténuer les conséquences, ce que fait aussi la majorité en étendant sur cinq ans, et non sur trois, comme l'avait prévu le gouvernement, les conséquences fiscales de sa mise en application.

P.S. et P.C. sont aussi, de temps en temps, quelque peu réticents. Ainsi, sur le problème des stocks à rotation lente, M. André Soury (P.C., Charente) se reconnaît *« gêné aux entournures »*, et M. Jean-Jacques Benetière (P.S., Loire), le spécialiste de la fiscalité agricole pour son parti, avoue que, si le nouveau système est avantageux pour les éleveurs, il ne règle pas le dossier des viticulteurs.

L'opposition, pour sa part, veut conserver le maximum d'avantages pour les agriculteurs, M. Edmond Alphandery (U.D.F., Maine-et-Loire) expliquant clairement qu'il ne voit pas l'intérêt de supprimer *« un effet bienfaisant »* lorsque *« la fiscalité était favorable »*. Ainsi M. Charié souhaite-t-il que l'agriculteur puisse choisir entre « réel » et « forfait » une fois connues les conséquences fiscales pour lui des deux systèmes. De même, il accepte que soit relevé le plafond jusqu'au niveau duquel le « réel simplifié » peut être choisi, mais refuse corrélativement l'abaissement du plancher au-dessous duquel il remplace obligatoirement le forfait !

Le gouvernement et la majorité ont une tout autre logique. Ils ne cherchent pas, affirme M. Pierret, à augmenter les recettes fiscales en provenance du monde agricole, mais, explique M. Emmanuelli, cette réforme a un triple souci : « *La transparence, la justice et la pédagogie.* » Ils pensent, l'un et l'autre, en effet, que les agriculteurs ont tout intérêt à se doter d'une comptabilité, fût-elle simplifiée. C'est en ce sens que M. Pierret peut affirmer : « *Nous sommes les véritables défenseurs de l'agriculture.* » Les électeurs ruraux en seront-ils convaincus ?

Th. B.

Le paiement par chèque sera obligatoire à partir de 10000 francs

L'Assemblée nationale a adopté, le vendredi 18 novembre, en première lecture, le projet du budget de l'Etat pour 1984, les députés du P.S. et du P.C. votant pour, ceux du R.P.R. et de l'U.D.F. votant contre. Au cours d'une deuxième délibération de certains articles, les crédits ont été augmentés de 278,33 millions de francs et, ainsi, portés à 939600,33 millions de francs. Le déficit est actuellement fixé à 125796,33 millions de francs, au lieu des 125800 millions de francs prévus initialement.

Dans la discussion des articles de la deuxième partie du projet, non rattachés à un budget ministériel précis, les députés ont notamment décidé :

● PERQUISITIONS. – A la demande du gouvernement, et malgré les craintes de M. Edmond Alphandery (U.D.F., Maine-et-Loire), une nouvelle base juridique est donnée à la possibilité, pour les agents des impôts, de perquisitionner chez les contribuables, en améliorant les garanties de ceux-ci, puisque ces perquisitions nécessiteront, a précisé M. Emmanuelli, secrétaire d'Etat au budget, l'accord d'un magistrat du tribunal de grande instance ou d'instance.

● PAIEMENT PAR CHÈQUE. – Par l'adoption d'un amendement de M. Robert-André Vivien (R.P.R., Val-de-Marne), auquel s'est opposé le P.C., le seuil au-delà duquel le paiement d'un bien ou d'un service devra être effectué par chèque ou par carte de crédit est fixé à 10000 francs, alors que le projet gouvernemental prévoyait 5000 francs. A la demande de M. Christian Pierret (P.S., Vosges), rapporteur général de la commission des finances, cette obligation ne s'imposera pas *« aux particuliers non-commerçants n'ayant pas leur domicile fiscal en France)*.

● AUGMENTATION DES ACOMPTES PROVISIONNELS. – Le délai pour le paiement des impôts directs est ramené, dans tous les cas, de trois mois à deux mois, après la mise en recouvrement du rôle. Le gouvernement a fait, aussi, voter un amendement prévoyant que les acomptes mensuels et les tiers provisionnels ne tiendront pas seulement compte, en 1984, de l'impôt sur le revenu des personnes physiques payé en 1983, mais aussi, pour ceux qui y sont assujettis, de la majoration exceptionnelle créée par le plan rigueur de mars dernier.

● TAXES COMMUNALES. – Un accroisement, proposé par M. Michel Berson (P.S., Essonne), des droits de licence des débitants d'alcool, à partir du 1er janvier 1985, a été voté. Il pourra aller jusqu'à une multiplication par vingt. M. Emmanuelli a fait admettre la possibilité, pour les collectivités territoriales, d'exempter de taxe professionnelle, dans la limite de 50 % et dans les villes de moins de soixante-dix mille habitants, les petites salles de cinéma.

● PUBLICITÉ DES IMPOTS. – M. Dominique Taddei (P.S., Vaucluse) a fait préciser que la liste tenue à la disposition du public, dans les directions des impôts, sans qu'il puisse être fait état des renseignements qui y figurent, comprendra, non seulement l'impôt sur le revenu de chaque contribuable, mais aussi son revenu imposable, l'avoir fiscal dont il pourrait disposer et, éventuellement, son impôt sur les grandes fortunes et celui sur les sociétés.

● MORTS EN SERVICE COMMANDÉ. – Comme il l'avait promis après l'attentat de Beyrouth, le gouvernement a fait adopter, à l'unanimité, un amendement prévoyant que les pensions de retraite attribuées aux veuves ou aux orphelins des gendarmes tués au cours d'une opération de police, aux fonctionnaires et aux militaires, y compris du contingent, tués *« dans un attentat ou au cours d'une opération militaire, alors qu'ils se trouvaient en service ou en mission à l'étranger »*, sera égale au montant du traitement ou de la solde de la personne décédée.

● RETRAITE DES GENDARMES. – Comme l'avait promis M. Charles Hernu, le calcul de la pension de retraite des gendarmes prendra progressivement en compte *« l'indemnité de sujétion spéciale de police »*. Cette amélioration se fera progressivement sur quinze ans.

THIERRY BRÉHIER.

M. BARRE : M. Mitterrand parle avec forfanterie de l'indépendance nationale

(De notre correspondant.)

La Roche-sur-Yon. – Sous un chapiteau, près de trois mille personnes ont accueilli vendredi soir 18 novembre, à La Roche-sur-Yon, M. Raymond Barre. Invité par son ancien directeur de cabinet, M. Philippe Mestre, député (U.D.F.) de la première circonscription de la Vendée, l'ancien premier ministre n'a eu aucun mal à enthousiasmer son auditoire, dans un département où 57 % des enfants sont scolarisés dans le privé, en prônant la liberté de l'enseignement.

Après avoir affirmé qu'il ne critiquera jamais l'enseignement public pour défendre l'enseignement privé, M. Barre a mis en garde les parents et la hiérarchie catholique contre les « pièges » qui peuvent leur être tendus actuellement, selon lui, par la majorité. Il a dénoncé la nouvelle loi sur la presse que prépare le gouvernement, et estimé qu'il faudra un jour faire en sorte qu'un pouvoir quel qu'il soit ne puisse intervenir sur les médias.

M. Raymond Barre a ironisé sur la force de dissuasion qui suscite aujourd'hui tant de fierté chez le président de la République. *« On ne parle pas avec forfanterie de l'indépendance nationale lorsqu'on accepte de faire de la France un pays aussi endetté que le Mexique ou le Brésil »*, a-t-il déclaré. Le député du Rhône a estimé que M. Mitterrand avait transformé « L'heure de vérité » d'Antenne 2 en une opération télévisée de mise en condition de l'opinion publique.

DÉNONÇANT UNE « ÉVASION FISCALE LÉGALE »

M. Pierret estime que les agriculteurs ne doivent pas « échapper à l'effort »

Dans son rapport sur la deuxième partie du projet de loi de finances, M. Christian Pierret (P.S., Vosges), rapporteur général de la commission des finances, insiste longuement sur la spécificité de la situation des agriculteurs au regard des impôts et des cotisations sociales. Il fait d'abord remarquer que raisonner comme si l'agriculture *« était composée d'exploitants aux revenus homogènes »* conduit *« à tomber dans le piège que tendent certains organismes professionnels qui dissimulent l'intérêt des plus riches derrière les préoccupations légitimes de la masse des agriculteurs »*.

A propos de la protection sociale des agriculteurs, M. Pierret reconnaît que, souvent, les prestations qu'ils touchent sont moins élevées que celles dont bénéficient les autres catégories sociales, mais il ajoute que, pour l'ensemble de la sécurité sociale, les cotisations représentent 83 % des ressources en 1982, alors que, pour la partie spécifiquement agricole, elles ne sont que de 17,7 %, selon les comptes de l'INSEE. Ainsi, explique-t-il, *« 95 % environ des agriculteurs paient moins de cotisations sociales que n'en supporte un salarié payé au SMIC, part patronale plus part salariale »*. L'Etat doit donc apporter 20 % de recettes de la protection sociale des agriculteurs. Résultat : les interventions sociales de l'Etat représentent une part croissante de ses aides à l'agriculture (35,4 % en 1970, 48,1 % en 1984) alors que, dans le même temps, l'importance relative des sommes consacrées à l'investissement diminue (15,4 % en 1970, 8,4 % en 1974, 5,6 % en 1980, 3,4 % en 1984).

Pourtant, l'Etat fait un effort important en faveur de l'agriculture, de l'ordre de 100 milliards de francs l'an prochain, ce qui représente 60 % de la valeur ajoutée brute de la branche agriculture. Selon M. Pierret, la *« nécessité »* de l'effort de la collectivité pour l'agriculture *« sera d'ailleurs d'autant mieux comprise qu'il apparaîtra clairement que certains agriculteurs n'en retirent pas un bénéfice excessif »*.

Le rapporteur général s'appuie sur les études du conseil des impôts pour souligner *« la forte sous-estimation du revenu fiscal agricole »* qui, d'après lui, n'est en moyenne que de la moitié du revenu réel. Il ajoute : *« Au moment où la situation économique nécessite de tous des efforts qu'il convient de proportionner aux capacités contributives réelles de chacun, on ne saurait comprendre qu'une catégorie entière d'agents économiques échappe à cet effort. »*

M. Pierret explique, ensuite, qu'il ne s'agit pas de *« fraude »* mais d'une *« évasion fiscale légale »*. Il en donne de nombreux exemples, en dehors même du système du forfait : les avances sur cultures qui permettaient, jusqu'à cette année, de déduire les charges avant que ne soient comptabilisées les recettes ; les taux réduits de la T.V.A. et de la taxe sur les carburants ; la possibilité de faire varier, d'une année sur l'autre, la durée de l'exercice comptable en fonction de l'intérêt fiscal de l'agriculteur ; le système d'écrêtement des revenus, qui permet, parfois, de diviser par cinq le revenu d'une année particulièrement bénéficiaire ; la non prise en compte, dans le bénéfice imposable, jusqu'en 1980, des aides aux revenus accordés par l'Etat, comme celles permises par l'impôt sur la sécheresse ; le système du prix *« fiscal moyen du vin »*, qui oppose des recettes calculées individuellement à des charges évaluées collectivement et qui bénéficie d'un abattement moyen de 25 %, *« dépourvu de tout fondement »* législatif.

Le rapporteur observe que ce système fiscal particulier pour l'agriculture est *« peu incicatif »*, car il est *« incontestablement plus avantageux pour les exploitations qui n'investissent pas que pour celles qui s'équipent »* et parce qu'il ne stimule pas *« le développement de la comptabilité »*.

L'argent de poche

Il est de tradition que, à la fin de la discussion budgétaire, le gouvernement, lors d'une deuxième délibération, propose d'augmenter quelques crédits jugés insuffisants et, ainsi, respecte certains engagements pris par les ministres au cours de la discussion de leur budget.

Pour ce faire, cette année, certains droits de timbre ont été augmentés, fournissant quelque 300 millions de francs de recettes supplémentaires, de l'argent de poche» en quelque sorte. Cela a permis d'accorder notamment : 5 millions de francs à diverses allocations agricoles; 20 millions de francs à la police; près de 22 millions de francs au ministère des affaires sociales; 8 millions de francs pour les bourses de l'enseignement agricole; 15 millions de francs de plus à l'indemnité spéciale de montagne; 7,5 millions de francs au ministère de l'industrie, spécialement pour l'inventaire charbonnier national; 17 millions de francs aux services de secours et d'incendie; 12 millions de francs à l'aide à l'hydraulique agricole; 21 millions de francs au budget de la recherche; 30 millions de francs supplémentaires à la dotation globale d'équipement des départements; 5 millions de francs pour la reconversion des zones minières; 12,8 millions de francs pour la résorption de l'habitat insalubre; 36 millions de francs pour l'enseignement supérieur.

Il a été, aussi, décidé de transférer du budget du ministère de l'économie à celui de l'industrie les 10,9 milliards de francs prévus pour les dotations en capital des entreprises publiques. En revanche, les députés socialistes n'ont pas accepté de revenir, comme le souhaitait le gouvernement, sur leur refus, exprimé lors de la discussion du budget de l'éducation nationale, de voir augmentée de 40% à 45% la participation des familles aux frais de demi-pension et de pension des élèves, et cela pour permettre une augmentation des bourses scolaires.

Th. B.

LE 83e CONGRÈS DU PARTI RADICAL

Une difficile synthèse entre M. Rossinot et M. Stirn

M. Didier Bariani, qui souhaitait briguer un troisième mandat de président du parti radical, n'a pu maintenir sa candidature. Réunis en congrès, à Paris, pour trois jours, les radicaux valoisiens n'ont pas voté, vendredi 19 novembre, à la majorité des deux tiers qui était requise, la réforme des statuts du parti qui aurait autorisé leur président sortant à se présenter à nouveau. 581 délégués ont voté pour, 378 contre. 61 voix ont manqué pour atteindre le seuil des 66,6 %.

M. Bariani s'est retiré *«sans rancune »*, mais avec de la *«tristesse »*, pour l'action qu'il a *«menée »*. Il a manifesté l'intention d'être *« à nouveau candidat à la présidence un jour »*.

Dès l'annonce des résultats, M. André Rossinot, son second, député (U.D.F.) de la Meurthe-et-Moselle et nouveau maire de Nancy, a fait acte de candidature. Il a affirmé sa solidarité, une *« solidarité sans faille »*, avec la ligne politique donnée au parti radical : celle de *« l'opposition républicaine en parfaite cohérence,* a-t-il dit, *avec nos partenaires de l'U.D.F. et dans l'union de l'opposition »*.

M. Jean-Pierre Pierre-Bloch, conseiller de Paris, a maintenu sa candidature, tout comme M. Olivier Stirn, député (U.D.F.) du Calvados, qui estimait déjà, vendredi soir, avoir remporté une belle victoire. M. Stirn a rencontré, samedi matin, M. Rossinot pour lui proposer une *« alliance dans la bataille »*. Autrement dit, pour proposer que M. Rossinot s'engage, en cas de victoire, à le présenter, dans un mois, devant le comité exécutif du parti, comme son secrétaire général. De la même façon, M. Stirn, s'il était élu président, s'engageait à prendre M. Rossinot comme secrétaire général.

M. Rossinot a refusé cette proposition. Le député du Calvados avait l'intention de rendre publique sa démarche, afin de laisser à M. Rossinot la responsabilité d'avoir refusé de réaliser une *« synthèse »* des tendances qui s'expriment au parti radical.

Cette synthèse semblait toutefois difficile à réaliser entre un homme qui, dès aujourd'hui, veut rencontrer les radicaux de gauche pour préparer une réunification de la famille radicale et des listes communes aux élections législatives de 1986, et un homme, M. Rossinot, qui juge prématurée une telle démarche. S'il jugeait suffisamment forte la volonté de réunification exprimée par les valoisiens, M. Rossinot pourrait cependant, à défaut de proposer le secrétariat général à M. Stirn, lui accorder une autre place de choix dans le nouvel organigramme du parti.

Le parti radical, qui aime les congrès à rebondissements, pourrait encore offrir des surprises. Samedi, les négociations de couloir devaient occuper davantage les congressistes que le débat sur le document d'orientation – *« la triple urgence »* – qui leur était soumis. Ce document propose notamment de *« sauver l'entreprise, reconstruire l'école de demain et retrouver un esprit de défense »*. M. Yves Galland, conseiller de Paris, envisageait d'annoncer sa candidature à la présidence s'il n'obtenait pas, lui aussi, l'assurance de devenir le secrétaire général du parti radical. Une hypothèse à laquelle s'opposait violemment M. Jean-Pierre Pierre-Bloch, son ennemi attitré.

Ce poste de secrétaire général était décidément l'objet de bien des convoitises ! Il est vrai qu'il constitue un bon tremplin pour la présidence du parti qui devra être inévitablement renouvelée en 1987, à la veille de l'élection présidentielle.

CHRISTINE FAUVET-MYCIA.

La majorité sénatoriale crée une commission d'enquête sur la dette extérieure de la France

L'opposition, majoritaire au Sénat, n'a pas attendu les résultats du sommet entre le R.P.R. et l'U.D.F. ni de connaître le détail du projet du gouvernement sur la presse pour lancer une offensive en ce domaine. La proposition de loi *« tendant à garantir la liberté de la presse » (le Monde* du 18 novembre) doit permettre au Sénat, a expliqué son premier signataire, M. Adolphe Chauvin, président du groupe de l'Union centriste, d'examiner cette question avant même que le gouvernement ne l'en saisisse.

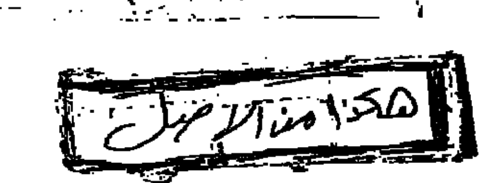
M. Charles Pasqua, président du groupe R.P.R., également signataire de cette proposition, qui prévoit notamment l'abrogation de l'ordonnance de 1944, a confirmé que l'opposition *« livrera une bataille acharnée »* et *« utilisera tous les moyens en son pouvoir »*, y compris le recours en Conseil constitutionnel, contre le projet du gouvernement.

Les responsables de la majorité sénatoriale (MM. Chauvin, Pasqua, Philippe de Bourgoing, président du groupe R.I., et Jean-Pierre Cantegrit, vice-président du groupe de la Gauche démocratique) ont commenté, jeudi 17 novembre, la série d'initiatives communes qu'ils avaient arrêtées mardi 15, au cours de leur réunion hebdomadaire de concertation. Outre la presse, ils ont ainsi décidé de demander la création d'une commission de contrôle *« sur la direction générale des impôts (D.G.I.), notamment pour ce qui concerne les transactions fiscales »*. La proposition de résolution, qui tend à cette création, indique que *« le Parlement doit être en mesure de contrôler si la D.G.I. a agi conformément aux règles en vigueur et surtout aux intérêts supérieurs de l'Etat, lesquels ne sauraient être confondus aux intérêts mineurs d'une coalition politique éphémère »*. Est visé ainsi le dégrèvement fiscal de 16 millions de francs obtenu par M. Jean-Baptiste Doumeng, P.-D.G. d'Interagra, membre du P.C.F. Toutefois, pour des raisons dites d'« opportunité », le Sénat n'aura pas, dans l'immédiat, à se prononcer sur cette demande.

Tel n'a pas été le cas de la demande de création d'une commission d'enquête, chargée d'*« évaluer la structure et le montant de la dette extérieure de la France ; ses incidences possibles sur l'évolution de la balance des paiements, ainsi que la part prise par les entreprises publiques et les banques dans l'évolution de la dette extérieure depuis 1981 »*. Assortie des conclusions favorables de la commission des affaires économiques, et bien que M. Louis Perrin (P.S., Val-d'Oise) s'y soit opposé, cette demande a été approuvée, en séance publique, vendredi 18 novembre.

Une décision identique a été prise pour une proposition de résolution déposée le 13 octobre et visant l'« affaire Barril » de M. Pasqua et M. Jacque Larché (R.I., Seine-et-Marne), président de la commission des lois. Alors que MM. Pasqua et Larché souhaitaient une commission d'enquête, la commission des lois a proposé la création d'une commission de contrôle, en raison des poursuites judiciaires auxquelles ont donné lieu les faits visés. Malgré l'opposition de M. Charles Bonifay (P.S., Bouches-du-Rhône), la Haute Assemblée a adopté cette proposition de créer une commission de contrôle *« des conditions de fonctionnement, d'intervention et de coordination* (ce dernier mot ayant été ajouté par la commission des lois) *des services de police et de sécurité engagés dans la lutte contre le terrorisme »*.

ANNE CHAUSSEBOURG.



La France, la sécurité européenne et

Il n'y a pas de pacifisme français — du moins si l'on entend par « pacifisme » le mouvement d'opinion apparu en Europe du Nord après la décision de l'OTAN d'opposer aux SS-20 soviétiques des missiles américains Pershing et Cruise, — mais il existe des organisations, qui font de la lutte contre le danger de guerre et pour le désarmement le thème de leur action.

A côté du parti communiste et des mouvements qu'il a ranimés ou créés après la décision de l'OTAN, divers courants tentent d'acclimater en France le pacifisme des pays voisins.

En dépit de l'appoint de la C.F.D.T. et de l'approbation de la Fédération protestante de France, ils se heurtent à la position prise par l'épiscopat le 8 novembre et semblent loin de pouvoir entamer le consensus des principales forces politiques, hormis le P.C.F., en faveur des positions fermes adoptées par le président de la République face à l'Union soviétique.

Concordances et divergences chez les « pacifistes »

Les divergences n'ont cessé de s'accentuer au sein du pacifisme français, autour de deux enjeux fondamentaux : l'appréciation du système soviétique et l'attitude envers la dissuasion nationale. Le CODENE (Comité pour le désarmement nucléaire de l'Europe) se veut antitotalitaire et anti-blocs. Le Mouvement de la paix reste, à l'inverse, prosoviétique et volontairement ambigu sur la défense française.

C'est contre l'allégeance communiste du Mouvement de la paix que le CODENE a vu le jour, en novembre 1981. Aux positions communistes anti-Pershing, le CODENE a ajouté une égale opposition aux missiles soviétiques. *« Ni Pershing ni SS-20 »*, tel fut et tel demeure le plus petit slogan commun aux différentes organisations qui soutiennent, depuis deux ans, les initiatives du CODENE. Et le CODENE équilibre l'antiaméricanisme de son offensive anti-Pershing par autant de virulence à l'égard du régime soviétique.

Symétrie des menaces, complicité objective des deux blocs contre les deux Europe, nécessité d'un non-alignement des nations européennes, sont autant de justifications au patronyme même du Comité pour le désarmement nucléaire de l'Europe, du Portugal à la Pologne. Et, comme la France n'est pas une île entre Lisbonne et Varsovie, l'hostilité au nucléaire national apparaît, logiquement, complémentaire du neutralisme du CODENE. Son anticommunisme originel y trouve même un surcroît de légitimité : le CODENE n'a cessé de dénoncer ce qu'il estime être l'hypocrisie du Mouvement de la paix, pacifiste pour tout le monde sauf pour la France. Pour lever le blocage des négociations de Genève sur les euromissiles, le CODENE propose de geler les arsenaux nucléaires des deux blocs, à charge pour la France de renoncer au septième sous-marin nucléaire, aux missiles Hadès, à la bombe à neutrons et aux essais nucléaires dans le Pacifique.

« J'aime la paix, non la guerre »

Le Mouvement de la paix, lui, s'est prononcé dès l'origine contre l'implantation des seuls missiles américains en Europe. Nulle place ici pour l'option zéro : en liant le non-déploiement des Pershing au démantèlement préalable des SS-20, les Etats-Unis se retrouvent accusés de vouloir simplement le désarmement unilatéral de l'Union soviétique ; le Mouvement de la paix ne peut y souscrire.

Mais il ne peut non plus accepter d'être constamment fustigé pour la partialité de ses positions. Handicap d'autant plus sérieux, d'ailleurs, qu'il est profondément enraciné dans la mémoire nationale : la campagne de 1950 pour l'Appel de Stockholm reste, pour beaucoup, synonyme de manipulation communiste du thème pacifiste. La crédibilité du Mouvement de la paix en souffre encore aujourd'hui. Aussi s'est-il récemment attaché à conjuguer sa campagne pacifiste avec autant d'exigence de pluralisme, voire d'apolitisme. Les nouveaux slogans du Mouvement de la paix donnent, depuis un an, dans l'abstraction, dans l'anonymat le plus général et le plus généreux possible : *« J'aime la paix, non à la guerre. »*

Et le Mouvement de la paix est lui-même doublé par une nouvelle organisation, toute neuve, sans histoire et sans mémoire : l'« appel des cent ». Au bois de Vincennes, le 19 juin dernier, tous pouvaient se féliciter d'avoir gagné le pari de l'ouverture. MM. Alain Joxe, Roland Dumas, Pierre Sudreau et bien d'autres personnalités non communistes ont, en effet, signé l'appel lancé à cette occasion par les « cent » pour des négociations sur le désarmement à l'Est et à l'Ouest. Mais la généralité des slogans ne vise pas seulement à dédouaner ces deux organisations des traditionnelles accusations d'allégeance. Elle permet, aussi, d'aborder le problème de la dissuasion nationale avec toutes les nuances qui s'imposent. En 1981, le Mouvement de la paix n'hésitait pas à entériner clairement le statut exceptionnel de la France : d'abord le surarmement américain, ensuite, *« le moment venu »*, une éventuelle et lointaine réduction des forces françaises. En 1983, cette distinction s'est largement estompée. Le Mouvement de la paix comme les « cent » ont abandonné le raisonnement chronologique. On refuse *tout* nouveau missile sur le sol européen, on demande le gel de *tous* les armements nucléaires, l'identité nationale des fusées a perdu toute valeur discriminatoire.

C'est sur ce point, sans doute, que la comparaison des positions respectives du Mouvement de la paix et du parti communiste est à la fois la plus intéressante et la plus complexe. La France étant membre de l'alliance et les Soviétiques nommément mis en cause dans la récente loi de programmation militaire, le P.C.F. estime qu'on ne peut dénier à Moscou le droit de prendre en considération l'arsenal français dans l'évaluation des forces en Europe, mais M. Georges Marchais, favorable à la prise en compte, n'en maintient pas moins le principe de la modernisation des forces françaises, et les communistes ont voté la loi de programmation militaire. Le Mouvement de la paix, quant à lui, exige simplement le gel de tous les armements nucléaires, sans précision de date ni d'identité.

Entre le gel des uns et le gel des autres, on voit mal, alors, où réside encore la différence. Dans l'Union soviétique ? Certainement. Le système totalitaire continue de fracturer la mouvance pacifiste française, assurant au CODENE la crédibilité dont le Mouvement de la paix, à l'inverse, compense le manque par le poids du nombre et la puissance de l'appareil.

Mais si l'Union soviétique divise les pacifistes français, la paix, elle, rassemble. En désaccord sur tout — la Pologne, le Goulag, l'Europe, — le CODENE et le Mouvement de la paix sont unis sur l'essentiel : le refus des Pershing, en cas d'échec des négociations de Genève, et le gel de l'ensemble des arsenaux nucléaires.

Deux exigences

A chacun sa crédibilité : celle du CODENE résulte de la sincérité de ses convictions antitotalitaires ; le Mouvement de la paix pourrait fonder la sienne sur sa fidélité au principe de l'indépendance nationale.

N'est-ce pas, d'ailleurs, entre ces deux exigences que balance, aujourd'hui, la C.F.D.T. ? La centrale syndicale de M. Edmond Maire s'est associée à la manifestation du CODENE le dimanche 23 octobre ; mais le communiqué commun veille à marquer la différence entre les deux organisations sur la défense nationale : le CODENE y réaffirme son refus de la modernisation des forces françaises, la C.F.D.T. entendant, de son côté, *« poursuivre sa propre réflexion sur sa conception syndicale de la défense nationale »*.

Devant l'échéance imminente des négociations de Genève, le CODENE et la C.F.D.T. ont, en revanche, trouvé un terrain d'entente sur ce double objectif : *« Destruction des SS-20, non-implantation des Pershing-2 et des missiles de croisière américains. »* Dans l'ordre. La conviction antinucléaire des cédétistes n'est certes pas une nouveauté : la C.F.D.T. est constitutionnellement hostile au nucléaire. Il n'en va pas de même pour Force ouvrière, dont le secrétaire général, M. André Bergeron, a exprimé le 8 novembre, son accord avec le président de la République : *« Les euromissiles*, a-t-il constaté, *sont à l'Est. »*

Insignifiant et divisé en 1981, le pacifisme ne troublait guère les Français, sensibles à d'autres urgences. Entre la manipulation des uns et la marginalité des autres, l'opinion ne choisissait pas : cela s'appelle, en France, un consensus. Deux ans plus tard, l'inquiétude antinucléaire a incontestablement progressé. Le CODENE a été rejoint par la C.F.D.T. Le Mouvement de la paix, que soutiennent la C.G.T. comme le P.C.F., peut compter, de son côté, sur le soutien de l'extrême gauche, L.C.R. et P.C.M.L. confondus. Le pacifisme a grignoté, à gauche, tout ce qui n'est pas... socialiste.

NICOLE GNESOTTO.

Trois organisations

● Le CODENE

Le CODENE (Comité pour le désarmement nucléaire de l'Europe) naît, officiellement, le 11 novembre 1981. Le P.S.U., le M.D.P.L. (Mouvement pour le désarmement, la paix et la liberté), le MAN (Mouvement pour une alternative non violente), sont à l'origine de cette initiative pour une Europe non alignée et dénucléarisée, du Portugal à la Pologne. Le CODENE n'est ni un mouvement ni une organisation, mais, plutôt, un centre de coordination, assez informel, d'antinucléaires refusant le monopole communiste des questions de la paix. Le comité refuse, d'ailleurs, le qualificatif de « pacifiste » et dénonce les connotations péjoratives que ce terme revêt traditionnellement en France.

Le CODENE regroupe, aujourd'hui, vingt-six organisations tiers-mondistes, écologistes, pacifistes, antimilitaristes, anarchistes-libertaires ou féministes. Toutes ont rejoint le CODENE sur la base d'un programme minimal impliquant : le refus de la course aux armements ; la reconnaissance du risque de guerre ; une action ponctuelle contre le déploiement des Pershing-2 et pour le démantèlement des SS-20.

En 1983, après le rassemblement du 6 août au Larzac, le CODENE soutient la proposition de gel des armements nucléaires et affirme que la France *« doit manifester sa volonté de voir aboutir un tel processus* [de désarmement] *en arrêtant les essais nucléaires dans le Pacifique, les programmes de modernisation — missiles Hadès, bombes à neutrons, septième sous-marin — et la production du plutonium à usage militaire »*.

(*) 23, rue Notre-Dame-de-Lorette, 75009 Paris. Téléphone : 281-48-92.

● Le Mouvement de la paix

Le Mouvement de la paix naît le 20 avril 1949, salle Pleyel. Présidé alors par Frédéric Joliot-Curie, également président de l'organisation mère, le Conseil mondial de la paix. Le Mouvement connaît son apogée au début des années 50 : l'appel de Stockholm, du 19 mars 1950, recueille, en France, plus de quatorze millions de signatures hostiles à la bombe atomique. Le Mouvement de la paix intervient, ensuite, sur tous les grands problèmes de l'après-guerre avant de sombrer dans une lente décadence. L'affaire des euromissiles offre au Mouvement l'occasion d'une seconde jeunesse : plusieurs dizaines de milliers de personnes sont ainsi réunies porte de Pantin, le 25 octobre 1981, contre l'installation des Pershing et des missiles de croisière.

Le Mouvement de la paix refuse l'accusation de pro-soviétisme, dont souffre, depuis longtemps, l'organisation. Le bureau national compte en effet, outre des communistes comme MM. Jacques Denis et Michel Langignon, secrétaire national, des personnalités aussi diverses que MM. Pierre-Luc Séguillon (membre du CERES, ancien rédacteur en chef de *Témoignage chrétien*, récemment nommé chef du service politique de TF 1), Jacques Blache (gaulliste de progrès) et Paul Duraffour, député (M.R.G.) de Saône-et-Loire.

Le Mouvement de la paix s'oppose pourtant, depuis trois ans, au seul déploiement des missiles américains et reprend, aujourd'hui, la proposition de *« gel des armements nucléaires »*.

(*) 35, rue de Clichy, 75009 Paris. Tél. : 874-35-86.

● L'Appel des cent

Dernière-née des organisations pacifistes importantes, l'Appel des cent s'est rendu célèbre en juin 1982, lors d'une « marche pour la paix » qui avait rassemblé deux cent cinquante mille personnes à Paris.

Le 19 juin 1983, à Vincennes, l'Appel des cent réunissait à peu près autant de monde et recueillait plus de cent mille signatures contre la guerre et la course aux armements : *« Nous voulons que les grandes puissances à l'Est et à l'Ouest empruntent le chemin d'une vraie négociation et nous souhaitons que la voix nécessaire au bon sens et à la générosité, la voix de la France, retentisse bien haut dans ce sens (...), nous voulons gagner la paix. »*

Davantage que le Mouvement de la paix, les Cent se veulent une organisation pluraliste, indépendante de toute pression politique et surtout communiste, mais elle est animée par M. Georges Séguy, membre du comité central du P.C.F., et un tiers de ses signataires, environ, sont communistes.

Mmes Suzanne Prou et Edmonde Charles-Roux, MM. Cavanna, Alain Desgraupes, Antoine Sanguinetti et bien d'autres ont, cependant, signé le texte de l'appel, soutenu, également, par la JOC (Jeunesse ouvrière chrétienne), les Gaullistes de progrès, les Paysans du Larzac, le MRAP, le SNES, la L.C.R., le P.C.M.L., la C.G.T. et le P.C.F.

(*) 15, avenue Victor-Hugo, 75116 Paris. Tél. : 502-18-00.

LA POSITION DES PRINCIPALES FAMILLES POLITIQUES

Un consensus dont le P.C.F. s'exclut

La « double décision » prise par l'OTAN le 12 décembre 1979 — déploiement de Pershing 2 et de missiles de croisière en Europe occidentale et ouverture préalable d'une négociation soviéto-américaine — avait donné lieu, le 20 du même mois, à l'Assemblée nationale, à un débat provoqué par les communistes, qui avaient interpellé le gouvernement à ce sujet (1).

Parlant, le premier, au nom du groupe communiste, M. Georges Marchais avait souligné que la décision de l'OTAN obligerait l'Union soviétique à prendre des *« contre-mesures »*. Le secrétaire général du P.C.F. avait affirmé que le déploiement de nouveaux missiles américains ne pouvait être considéré comme répondant à celui des SS-20 soviétiques, car il résultait d'un *« programme de modernisation des armes nucléaires américaines »*, défini *« bien avant la découverte des fusées SS-20 »*.

Le secrétaire général du P.C.F. estimait que la France devait se prononcer pour l'ouverture immédiate de *« négociations permettant la réduction, en Europe, des armes nucléaires et conventionnelles, dans le respect de la sécurité de chaque Etat »*, proposer qu'une conférence se tienne à Paris, et demander aux pays concernés de *« renoncer, devant cette perspective, à tout fait accompli »*.

M. François Mitterrand avait observé l'existence d'un *« consentement général (...), du moins dans les déclarations publiques, sinon dans les arrière-pensées »*, sur les principes devant assurer la sécurité de la France, notamment son appartenance à l'alliance atlantique, mais non au commandement intégré de l'OTAN, l'autonomie de ses forces et son refus de voir l'Allemagne dotée d'un armement nucléaire.

M. Mitterrand avait, ensuite, affirmé : *« Dans la mesure où l'on peut s'informer, il semble que l'équilibre mondial est à peu près réalisé. »* Il avait ajouté : *« Il me semble que les Etats-Unis ont su préserver une supériorité globale, mais, en Europe, la supériorité soviétique est établie. »* Il demandait : *« Pourquoi ces fusées* [soviétiques] *pointées en direction de nos villes, de nos arsenaux, de nos installations militaires ? »* Le premier secrétaire du P.S. avait souligné qu'il avait été le premier à proposer la mise sur pied d'une conférence européenne portant sur le *« nucléaire civil, le nucléaire militaire, les ventes d'armes classiques, les mesures de confiance, les droits des personnes »*. Il avait affirmé en conclusion : *« Il y a des fusées des deux côtés, il faut qu'elles reculent des deux côtés ! »*

M. Raymond Barre avait, à son tour, souligné l'indépendance de la politique française de défense et rejeté toute accusation de retour subreptice dans l'OTAN, dont la doctrine — étrangère à la France - de *« riposte flexible »* fondait, selon lui, la décision du 12 décembre. Le premier ministre avait expliqué que la France ne pouvait contribuer au débat, ni s'associer aux décisions prises. M. Barre avait rappelé, ensuite, la proposition faite par M. Giscard d'Estaing, en mai 1978, de réunir une conférence sur le désarmement en Europe.

Les deux groupes de la majorité d'alors n'étaient pas intervenus dans le débat, au motif qu'il résultait, en fait, d'une tentative du P.C.F. pour mettre le P.S. dans l'embarras. M. Claude Labbé, président du groupe R.P.R., avait toutefois déclaré, dans les couloirs de l'Assemblée : *« Dieu merci, la France est en dehors de tout cela, puisque, grâce au général de Gaulle, elle se situe en dehors de l'OTAN. »* M. Roger Chinaud, président du groupe U.D.F., avait souligné, lui aussi, que la décision mise en cause était celle de *« gouvernements étrangers »*.

Les positions défendues, aujourd'hui, par le P.S. et par le P.C.F. sont globalement les mêmes qu'en décembre 1979.

● P.S. : l'Union soviétique a créé un déséquilibre stratégique en Europe.

La motion présentée récemment, au congrès de Bourg-en-Bresse, par M. Lionel Jospin qui avait recueilli 75 % des mandats dans les fédérations souligne le *« déséquilibre stratégique créé* [en Europe] *par l'U.R.S.S., en raison du déploiement massif et continu des SS-20 »*. La majorité du P.S. souhaite la réussite de la négociation de Genève sur les euromissiles. Cela suppose, souligne-t-elle, que l'Union soviétique renonce à *« obtenir tout à la fois le maintien de ce qu'elle a déployé, le non-déploiement des fusées américaines et le contrôle des forces françaises et britanniques »*, dont Moscou demande la prise en compte dans la négociation.

La motion de M. Jospin rejette *« l'analyse manichéenne qui consisterait à dire que le pacifisme européen est « le mal », tandis que l'esprit de défense serait « le bien »*. Sans aller jusqu'à affirmer, comme le proposait M. Jacques Huntzinger, membre du secrétariat national, que le pacifisme recèle *« un embryon d'identité européenne »*, les majoritaires du P.S. proposent de *« chercher à comprendre »* ce mouvement, plutôt que de le *« dénoncer abruptement »*.

D'une autre façon, le CERES évite, lui aussi, de condamner trop brutalement le pacifisme, dont sa motion ne parlait pas. Les amis de M. Jean-Pierre Chevènement soulignent que *« la proximité de l'U.R.S.S. ne doit pas nous faire tomber dans la dépendance des Etats-Unis, qui tendent à transformer l'alliance atlantique (...) en une pure et simple hégémonie »*.

● P.C.F. : la dissuasion française doit être prise en considération dans le décompte des forces.

M. Georges Marchais a signé, le 12 juillet dernier à Moscou, avec M. Youri Andropov une déclaration commune des P.C. français et soviétique affirmant que, *« si l'installation en Europe de nouveaux missiles américains par l'OTAN était finalement imposée, la course aux armements connaîtrait une nouvelle et dangereuse escalade »*. Le P.C.F. a réaffirmé, à cette occasion, la nécessité d'aboutir à un accord à Genève, ce qui suppose, selon lui, que cette négociation soit ouverte *« à tous les gouvernements européens »*, afin de parvenir à *« réduire les armements au niveau le plus bas, en préservant l'équilibre des forces et en organisant la sécurité de chaque peuple et de chaque Etat »*.

Cette proposition accompagne, dans la démarche des communistes, leur appui à la demande soviétique de prise en compte des forces nucléaires françaises dans la négociation sur les euromissiles. Cette demande est justifiée, notamment, selon le P.C.F., par la déclaration des sept principaux pays occidentaux, le 29 juin, à Williamsburg, affirmant que leur sécurité est *« indivisible »*. *« Constater que la force de dissuasion française ne peut qu'être prise en considération dans le cadre de ce décompte indispensable, c'est tenir compte, tout simplement, de la réalité telle qu'elle est »*, a déclaré M. Marchais le 19 juillet.

● R.P.R. : envisager une dissuasion nucléaire européo-américaine.

M. Jacques Chirac a déclaré, le 17 octobre dernier à Bonn, qu'il serait *« funeste de se dérober »* à l'exécution de la décision de l'OTAN si l'Union soviétique refusait de démanteler ses missiles SS-20. M. Chirac, hostile à la prise en compte de la force française à Genève, estime que la double décision était une erreur et que l'OTAN aurait dû, d'abord, installer ses missiles avant que ne s'engage la négociation avec l'Union soviétique.

L'évolution du président du R.P.R. était apparue clairement lors de son voyage aux Etats-Unis, en janvier 1983. Il avait déclaré, alors, que *« le lien automatique entre la défense de l'Europe et celle des Etats-Unis doit être réaffirmé sans ambiguïté »*, et demandé une approbation *« renouvelée et sans réticences »* des pays d'Europe occidentale à l'installation des missiles américains. M. Chirac est allé plus loin dans ce sens, en affirmant à Bonn qu'*« on peut envisager, dans un avenir prévisible, qu'une dissuasion européo-américaine garantisse la sécurité de l'Europe occidentale »*, ce qui supposerait que l'Allemagne *« y participe directement au niveau de la responsabilité »* (2).

● U.D.F. : des nuances.

Les différentes personnalités et composantes de l'U.D.F. soutiennent, globalement, la nécessité de déployer les missiles Pershing et Cruise si les Soviétiques maintiennent leurs SS-20. Des nuances apparaissent, toutefois, sur la méthode et sur le degré de l'engagement qui doit être celui de la France dans cette confrontation.

M. Giscard d'Estaing s'était prononcé, en février dernier, pour une position commune de l'Europe, reconnaissant le *« caractère inéluctable de l'installation des nouveaux lanceurs américains »*, mais définissant *« un calendrier de niveaux intermédiaires de déploiement et d'équilibre »*, pour le cas où les Soviétiques accepteraient de *« revenir à une situation de parité »*, l'objectif étant le *démantèlement final des lanceurs à moyenne portée des deux alliances* » en Europe, hormis les forces françaises et britanniques.

M. Raymond Barre a déclaré, dans la revue *le Débat* de septembre 1983, qu'il croit *« à la nécessité du déploiement des Pershing »*. Il soulignait que c'était là l'« *affaire* » de l'OTAN, qui avait *« laissé se créer, en ce qui concerne (...) les forces nucléaires intermédiaires, un déséquilibre entre les forces soviétiques et ses propres moyens »*. M. Barre insistait sur l'idée que *« la France ne peut avoir de politique indépendante si elle ne distingue pas l'appartenance à l'alliance et l'appartenance au commandement militaire intégré »*. En d'autres termes, la France doit honorer ses engagements vis-à-vis de ses alliés, mais elle n'est tenue à aucune obligation face à des décisions d'ordre militaire auxquelles elle ne participe pas.

PATRICK JARREAU.

(1) La motion de censure accompagnant cette interpellation n'avait recueilli que les voix des seuls députés communistes.

(2) Le président du R.P.R. a précisé et expliqué sa position dans une interview publiée par *le Monde* du 28 octobre.

le désarmement

Celui qui doute

Difficile de lui coller une étiquette et de l'enfermer dans une case : Michel Leter se fait un malin plaisir d'échapper aux définitions. Comme pour démontrer que le pacifisme n'est pas une idée simple.

Extérieurement, ce Parisien de vingt-quatre ans évoque le prototype du jeune idéaliste : maigre, barbu, cheveux mi-longs, regard transparent... Extérieurement seulement, car on est vite frappé par ses nuances et sa compétence. *« Nous ne demandons pas la paix à n'importe quel prix,* dit-il. *Nous ne demandons pas la lune. »* Ce n'est pas lui qui confondrait Pershing et missile de croisière, destruction massive et destruction limitée. Il connaît par cœur le nombre des ogives sous-marines, jongle avec les armes de première frappe et les méandres de l'option zéro... Un professionnel.

Michel Leter a le statut d'objecteur de conscience. A ce titre, il appartient au Service civil international et milite au CODENE (Comité pour le désarmement nucléaire en Europe). Il a *« fait »* le Larzac en août dernier. *« C'était... mon baptême du feu »,* dit-il avec un clin d'œil.

Jusqu'à la récente loi, pour obtenir le statut d'objecteur il fallait exposer en détail ses raisons au ministère de la défense. Michel Leter a donc aiguisé son stylo et rédigé une belle lettre. Tout y était, même des citations d'Évangile. Lettre un peu hypocrite — comme tant d'autres à l'époque — car son auteur ne pense être ni chrétien ni vraiment objecteur de conscience.

Il aurait pu avoir un oncle général ou un grand frère para... Mais sa famille ne compte aucun signe qui expliquerait une vocation pacifiste *a contrario*. La clé, c'est sans doute l'éducation catholique de Michel Leter. Adolescent, il assurait des cours de catéchèse dans une aumônerie de lycée. Aujourd'hui, il *« est un peu revenu »* de l'Eglise, ne souffrant ni son *« archaïsme »* ni sa manière de se *« couper de ses sources évangéliques »*. Croyant, oui, mais pas chrétien, car c'est *« beaucoup trop restrictif »*.

Le terme « objecteur de conscience » ne lui convient pas non plus. *« On n'est pas seulement objecteur pour motif de conscience,* explique cet étudiant en lettres modernes. *La raison principale est politique. »* Plus clairement : *« L'objection, ce n'est pour moi ni un refus de porter les armes ni un refus de se défendre. C'est la volonté de promouvoir une autre politique de défense. »*

Autant dire que Michel Leter n'est pas pacifiste au sens où on l'entend habituellement. *« Le pacifisme,* ajoute-t-il, *ce n'est pas la paix à n'importe quel prix. »* Il n'a pas pardonné aux démocraties occidentales d'avoir abandonné la Tchécoslovaquie sous Hitler, pas plus qu'il n'approuve leur passivité actuelle devant la Pologne du général Jaruzelski.

Non-violent ? *« Personnellement, je serais réfractaire à toute violence,* dit ce futur enseignant. *Mais je n'en fais pas un dogme. J'ai d'ailleurs constaté que beaucoup de militants non violents ont des attitudes sectaires, voire violentes... »*

Même le terme « antinucléaire » lui paraît *« trop carré »*. Il n'est pas de ceux qui demandent la suppression des armes atomiques du jour au lendemain. Ce que réclame Michel Leter, c'est l'arrêt de la politique de modernisation nucléaire. Une politique dangereuse qui *« intègre la France dans la stratégie américaine »*, fait de l'Hexagone *« une cible rêvée pour l'U.R.S.S. »* et entretient *« le syndrome de la division du monde en deux blocs »*. Aussi grave : cette politique *« déresponsabilise »* les citoyens en leur donnant un faux sentiment de sécurité. *« On est en train de forger un esprit de ligne Maginot nucléaire. Les Français ne sont pas impliqués, et cela peut préparer à une mentalité de collaborateurs. »*

***

Le militant du CODENE est à gauche, mais ne se reconnaît dans aucun parti politique. Il n'est pas tendre pour les communistes — *« Nous avons le P.C. le plus bête du monde »* — et se méfie beaucoup du Mouvement de la paix.

Mais il refuse de se *« faire une montagne des SS-20 »*. Selon lui, l'installation des 572 fusées de l'OTAN peut, à la fois, rompre *« la parité globale qui existe aujourd'hui en matière tactique et stratégique »* et développer *« le totalitarisme »* dans les pays de l'Est.

Résumons. Michel Leter n'est pas tout à fait pacifiste, ni non violent, ni chrétien, ni objecteur de conscience, ni même « antinucléaire »... *« Oui, c'est vrai, j'ai un problème de définition,* reconnaît ce militant sans étiquette. *Je suis arrivé dans un monde où il y avait beaucoup de déclarations toutes faites, fictives. Il faut réécrire le dictionnaire. »*

Michel Leter, qui se sent une âme de romancier, vient de créer avec une amie une association de jeunes écrivains non édités. Cette deuxième activité — dans le civil, si l'on ose dire — n'est pas sans rapport avec la première. Rêver sur une page blanche, c'est sa manière à lui de *« réécrire le dictionnaire »*, d'inventer de nouvelles définitions.

ROBERT SOLÉ.

QUELLE « QUERELLE SCOLAIRE » ?

Moulins : les deux écoles sans ligne de démarcation

On ne peut rêver plus intime voisinage. A Moulins (Allier), la même rue sépare les deux établissements. La rue du Lycée précisément... A droite, le lycée d'Etat, « le » Banville ; à gauche, l'ancien pensionnat Notre-Dame, aujourd'hui lycée privé Saint-Jean. Mêmes vieux murs presque deux fois centenaires, sous les mêmes toits d'ardoise. Mêmes tilleuls ou marronniers rongés de rouille, dans des cours assez vastes pour des effectifs modestes : cinq cents élèves à Banville, cent trente-sept à Saint-Jean.

Rien d'étonnant, à la réflexion. Cette ville, qui se souvient sans doute qu'elle fut l'un des postes frontières de la France meurtrie et coupée en deux, est sans démesure, sans passions exagérées, sans haine.

Ici, il n'y a pas de guerre de religion. Dans plusieurs familles, un enfant est scolarisé dans l'enseignement public, un autre dans le privé. Un responsable de la fédération Andrieu, membre du Comité national d'action laïque, hausse à peine la voix pour demander : **« Pourquoi vouloir, et avec virulence parfois, faire crever l'école privée ? Ce n'est pas un objectif ! »** ***Le philosophe chrétien Jean Guitton a enseigné à Banville, et les enfants de M. François de Grossouvre, chargé de mission auprès du président de la République, ont fréquenté le lycée privé Saint-Jean.***

Pourtant, si les deux établissements se sentent volontiers habités d'une « âme », il faut regarder sous les mots. Pour en trouver d'autres. Celui de **« famille »** ***à Saint-Jean ; celui de*** **« travail »** ***à Banville.***

Les cracks de Banville

De notre envoyé spécial
CHARLES VIAL

Moulins. — La phrase reviendra, insistante, lapidaire. Sans chercher ni à convaincre ni à s'excuser. Comme un constat pur et simple dans la bouche du proviseur, mais aussi de parents, de professeurs, d'élèves. *« Au lycée Banville, on travaille »*. Que dire de plus ?

« Le » Banville mérite le détour. Ses cinq cents élèves, plus le millier de collégiens du premier cycle, sont hébergés dans le plus vieux lycée de France. Acte de naissance : un arrêté consulaire d'octobre 1802. Huit mois plus tard, inauguration, attestée par une médaille que M. Jean Chardonnet, proviseur et historien-géographe de formation, extrait, tremblant, de son écrin, « Le peuple français à la jeunesse. Lycée impérial ».

Lycée impérial, s'il en est. Avec sa cour d'honneur et les plaques aux élèves célèbres : les écrivains Valéry Larbaud et Charles-Louis Philippe, le linguiste Antoine Meillet. Avec sa chapelle, qui enchâsse le mausolée du duc de Montmorency, avec ses salles en gradins où pendent interminablement des chapeaux d'émail sombres sur des lampes pâlichonnes et cette odeur de propreté, d'encre et de bois mêlés, qui vous donne un sacré coup de jeune !

L'architecture est imposante sur près de 3 hectares : mais elle est locale par les croisillons de briques noires sur fond de briques rouges, coutumiers en Sologne bourbonnaise. Beaucoup d'élèves s'y plaisent, pressentant peut-être le jour où ils boiront à ces lieux surannés la nostalgie de l'adolescence qui passe. Pascale, vingt et un ans, y trouve ce goût d'une *« rouge pomme à couteau »*, évoqué par René-Guy Cadou. Son frère Benoît, élève de terminale D, s'attendrit : *« Ce bahut, je l'aime bien. J'y suis depuis sept ans. Je vois des murs s'effriter, une porte lentement se défaire, puis, un matin, s'écrouler. »* Le proviseur a surpris d'anciens élèves revenus humer l'odeur des pierres. *« C'est parce qu'ils y ont beaucoup bûché qu'ils l'aiment ce lycée ! »*, ponctue-t-il d'un sourire.

« Un must »

Les résultats, en tout cas, sont là. Les chiffres de réussite au baccalauréat en juin dernier parlent : 77 % de reçus en série D, 79 % en série A et 87,8 % en série C. *« J'ai toujours été au-dessus de la moyenne nationale »*, confesse le proviseur en continuant de sourire. Et comme si cela ne suffisait pas, il rappela que ces deux dernières années cinq anciens élèves ont « intégré » Polytechnique et un l'École normale supérieure de la rue d'Ulm. *« Vous comprenez,* explique-t-il, *ici nous faisons un projet de carrière pour les élèves. »*

Aussi, pour beaucoup de parents, le Banville est-il le lycée convoité. Comme dit M. Christian Calbour, orthophoniste, *« pour Moulins et la région, Banville* est un *« must ». Il faut y avoir étudié ; il faut y mettre ses enfants. »* M. Jean-Paul Delbard, responsable de la fédération Schléret, et dont une fille est en première S, confirme les déclarations du proviseur : *« A Banville, il y a constamment la préoccupation de l'entrée aux grandes écoles. »* Il en a tiré la conséquence : *« Nous avions le choix entre les trois lycées de Moulins. Nous avons préféré Banville parce que les résultats y sont supérieurs. »* Sa femme, chirurgien-dentiste comme lui à Bourbon-l'Archambault, va plus loin : *« Je n'ai accepté de mettre mes enfants dans l'enseignement public que parce que c'est à Banville. A Saint-Jean, les résultats ne me satisfont pas. S'ils avaient été refusés à Banville, je les aurais inscrits dans le privé à Nevers. »*

M. et Mme Noury, enseignants au collège de Bourbon-l'Archambault, ont, eux aussi, fait un choix délibéré pour leur fille : *« A Banville,* précise Mme Noury, *il y a un esprit de compétition et nous y tenons.*

Pour « obtenir » le lycée Théodore-de-Banville, les Delbard pas plus que les Noury n'ont eu à demander une dérogation. Le lycée Banville recrute ses élèves dans six collèges de Moulins et de la région et dans son propre premier cycle. Il y a cependant plus de demandes que de places et donc des grincements de dents. Les dossiers scolaires sont examinés avec un soin minutieux. Certains parents font valoir des arguments dont tous ne sont pas déplacés : frère ou sœur dans le même établissement, par exemple. L'an dernier, trente-deux cas ont été ainsi recensés. D'autres doivent bien échapper au recensement, tel cet élève domicilié hors du district. Interne, il sait que ses parents ont demandé Banville *« à cause de sa renommée »*.

Il y a aussi les comportements stratégiques : opter pour l'apprentissage de l'italien, enseigné à Moulins seulement au lycée Banville, en est un ; un autre de choisir l'allemand comme première langue en sixième lorsqu'on habite Bourbon-l'Archambault, par exemple ; étudier au collège Banville facilitera en partie l'entrée au lycée Banville.

Le bac par-dessus tout

Mais entrer au lycée Banville n'est pas tout. Encore faut-il y rester. M. Delbard raconte qu'en début de classe de seconde, le proviseur passe prévenir les élèves : *« A la fin de l'année,* leur dit-il, *un tiers d'entre vous sera réorienté sur un autre établissement ; un tiers redoublera ; un tiers montera en première. »* Et en quelles premières ? Les meilleurs auront droit à la première S1, qui débouchera sur la terminale C. Les moins bons à la S2, vers le bac D et les autres à la S3, vers les bacs A.

Si bien que l'acharnement s'impose. Aux élèves, aux parents. Même aux parents dont les enfants, scolarisés par exemple à l'école annexe de l'école normale d'instituteurs, avaient pris l'habitude d'un travail moins classique. C'est le cas de M. Lissonde. Lui est psychologue, responsable de la fédération Andrieu ; elle, avocate. Ils avouent : *« On se surprend à devenir exigeants pour les notes. »* Un agrément s'établit entre tous les partenaires. Mme Lapendry, elle aussi responsable de la fédération Andrieu : *« Il ne reste au Banville que les élus ; alors les parents des élus ne peuvent qu'être contents. »* D'autant que, selon M. Gaston Noury, dans une terminale C, *« sur vingt-neuf élèves, dix sont enfants d'enseignants »*.

Les rapports sont ceux prévus par les textes. Les parents, par leurs associations et par leurs élus (trois de la fédération Andrieu, deux de la fédération Schleret) demandent que leurs enfants aient accès à l'informatique. Ils l'obtiennent sous forme de club sans enseignant. Au conseil d'établissement, ils votent le budget. Sans illusion. *« Si on le repousse,* fait remarquer M. Delbard, *il est tout de même appliqué. Et puis, 70 % sont déjà avalés par des dépenses obligatoires : chauffage et entretien. »*

Sauf en seconde, les relations des parents sont bilatérales avec les enseignants, dont ils déclarent *« qu'ils travaillent plus qu'ailleurs »*. Un professeur de mathématiques en convient : *« Il y a ici un engrenage, une surenchère entre nous ; on compare sans cesse le nombre de devoirs que chacun donne à ses élèves. »* La rivalité entre professeurs aussi.

La plupart semblent y trouver leur compte : certains sont au Banville depuis plus de vingt ans et il n'y a guère de demandes de mutation. Quelques-uns pourtant parfois rêvent d'autre chose. *« Je suis quelquefois tenté par le lycée technique,* dit l'un d'eux, *pour échapper à cette compétition. Les élèves là-bas sont plus sympas, ils prennent davantage le temps de parler. »*

Une année, une classe presque entière d'élèves très bons en maths a émigré volontairement vers le lycée technique pour entrer en première B. Comme pour fuir cette domination de la vie par la série C du bac. Fait exceptionnel. Banville fonctionne grâce à un consentement rarement rompu. Mais c'est sans joie qu'une maman, dont un enfant est en terminale tandis qu'un autre n'a pas été accepté en seconde, observe : *« A Banville, on ne garde que la crème. »*

La grande famille de Saint-Jean

Moulins. — La question ne s'est jamais vraiment posée. Mettre leurs enfants dans l'enseignement public ? Non, la question ne s'est pas posée pour M. et Mme Roy. *« Nous avons toujours été élevés dans l'école catholique, et nous voulons éduquer nos enfants comme nous l'avons été. »*

Technicien agricole, M. Roy sait son emploi menacé à brève échéance. Il n'empêche. A ses yeux et à ceux de sa femme, donner à Loïc toutes ses chances pour devenir vétérinaire, comme il le rêve depuis toujours, mérite les 750 francs de scolarité versés chaque trimestre à Saint-Jean. Mérite aussi de parcourir matin et soir les 15 kilomètres qui les séparent de Moulins pour conduire eux-mêmes Loïc.

C'est ainsi. Ils ont confiance. *« A Saint-Jean, on arrive à tirer la quintessence de chaque enfant. »* Quand ils disent : *« Donner ses chances »*, ils ne pensent pas seulement au travail intellectuel. *« Dans le privé, il y a une bonne ambiance ; on apprend aux élèves à s'entraider, à respecter les autres, à donner du temps. »* D'ailleurs, il n'y a qu'à voir les professeurs : *« Ils sont vraiment disponibles ; on les rencontre quand on veut. »*.

Pourtant, les Roy ne l'ignorent pas : tous les enseignants ne sont pas catholiques. Mais *« c'est l'esprit qui compte, comme dans une famille ; et les professeurs qui ne prennent pas cet esprit, ils ne restent pas »*..

Une famille, une ambiance, la dizaine de parents interrogés auront les mêmes mots. L'un d'eux laissera échapper : *« ...Et puis, ici, il n'y a pas de grèves. »* Mais tous auront d'abord répété, telle Mme Françoise de Vergnette : *« Les enseignants, le chef d'établissement et nous, parents, sommes en accord. C'est la solution idéale. Les contacts sont faciles. »* Il s'en trouvera un pour observer qu'un professeur a prévu de faire rattraper *« gratuitement »* un élève malade, qu'un autre donne un cours spécial à un élève qui, venant de Bourges, manque le cours normal du lundi matin. Me Maurice Pelletier, avocat : *« Je suis catholique et, à Saint-Jean, ma fille est élevée sans qu'il y ait de contradiction, sans que j'aie tout à reprendre avec elle. »* Lui-même, il l'avoue, avait étudié au lycée d'Etat, ainsi que deux de ses enfants. Mais la troisième a eu du mal à s'y adapter. A Saint-Jean, elle a trouvé un cadre qui l'a soutenue. C'est un établissement *« où il n'y a pas de laissés pour-compte »*.

L'ambiance de Saint-Jean qui, selon la directrice, Sœur Marie-Lucie, *« doit imprégner toute l'éducation »*, est précisée dans le « projet éducatif » de l'établissement. Le texte de quatre pages dactylographiées a été mis au point par des parents et des enseignants avec le chef d'établissement. On y lit que l'objectif, en référence à l'Evangile, est *« une vie scolaire équilibrée, ouverte et heureuse »*, que *« chacun doit être reconnu et s'épanouir quelles que soient ses capacités »*. Les parents sont conviés à collaborer avec tous les éducateurs, à se sentir *« responsables de la discipline »* et à participer aux activités qui leur sont proposées.

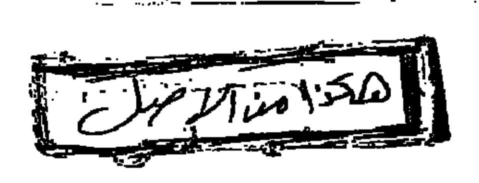
Ce qu'ils font. L'inévitable kermesse les mobilise chaque année. Mais aussi une journée « portes ouvertes » où ils accueillent les futurs parents d'élèves. Certains mettent la main à la pâte pour rénover les locaux. D'autres — ou les mêmes... — cherchent des stages en entreprises pour tous les élèves de terminale, et tiennent, deux fois par semaine, une permanence dans le lycée afin de renseigner les élèves sur les métiers et les formations.

Depuis 1820

Pour la marche financière de l'établissement, ils s'en remettent à l'organisme de gestion. Le conseil d'établissement, analogue à celui qui siège dans les collèges et lycées publics, ne discute pas le budget. Tous les partenaires pourtant y sont représentés, y compris, outre Sœur Marie-Lucie, une autre religieuse des chanoinesses de Saint-Augustin. La congrégation dirige, depuis 1820, le pensionnat Notre-Dame devenu lycée Saint-Jean, dont elle possède terrain et bâtiments.

Les parents n'en connaissent pas moins les difficultés matérielles de l'établissement, d'autant que 9 % d'entre eux ne paient pas de scolarité et que bien des mensualités rentrent mal. Les équipements scientifiques surtout font défaut. Certains élèves s'en plaignent, comme ils réclament d'être mieux représentés aux conseils de classe. La plupart ont cependant la louange copieuse. Le « caté », quand ils ne sont pas chrétiens pratiquants, ne les gêne pas, *« puisque c'est sous forme de débats »*. Ceux qui ont fréquenté l'enseignement public comparent. Sans cruauté. Ils disent qu'ici *« ils se sentent moins des objets »*. Une élève de terminale A2 raconte : *« Au lycée d'État, on était trois ou quatre à ne pas avoir compris un cours de maths. Le prof nous a dit : « Vos parents se sont mis à deux pour faire des idiots. Je ne peux, toute seule, faire de vous des intelligents. »* Ils ajoutent quand même : *« Il y a aussi de bons profs dans le public. Mais c'est l'usine à bac. »* C'est de cela qu'ils se sentent délivrés : l'obsession du bac.

Quant aux enseignants de Saint-Jean, ils apprécient la « souplesse » de fonctionnement Aux parents qui se montrent préoccupés de pédagogie, ils prêtent une oreille moyennement enthousiaste, d'accord pour le dialogue, moins pour un partage du pouvoir. Mais ils vivent bien quelque trente heures par semaine dans l'établissement avec leurs élèves. Beaucoup plus que l'« obligation minimum de service ». Quand ils ont une heure entre deux cours, ils vont en « salle 13 », où les élèves peuvent les rencontrer et parler avec eux. *« Que voulez-vous,* remarque une conseillère d'éducation, *Saint-Jean, c'est une grande famille. »*



Société

Un mauvais départ pour la réforme de l'Université

Après les députés, les sénateurs sont venus au chevet de l'Université qu'ils considèrent comme malade. Les remèdes qu'ils préconisent sont différents et même radicalement opposés, mais l'objectif reste le même : assurer la formation des cadres de demain et permettre à la recherche d'être dynamique.

En proposant son projet de réforme de l'enseignement supérieur, M. Alain Savary, ministre de l'éducation nationale, se fixait le même but. Il souhaitait favoriser l'accès d'un plus grand nombre de jeunes, non pas seulement à l'Université, mais plutôt aux diplômes universitaires, tant l'échec, lors des premières années, et les abandons, en cours d'études, sont nombreux. Les rapports transmis par la commission qu'anime M. Claude Jeantet avaient convaincu le ministre qu'il fallait agir rapidement pour offrir aux bacheliers des formations plus proches des besoins de l'économie.

Inquiet du retard pris dans quelques domaines, du décalage de plus en plus grand entre la formation dans les grandes écoles et à l'Université, M. Savary entendait favoriser la professionnalisation, tout en récusant ce terme. Il espérait que la communauté universitaire comprendrait sa volonté de rénover et de réactualiser les enseignements, de promouvoir la recherche, de donner plus de pouvoirs à des établissements universitaires réellement autonomes.

Trop de naïveté entretenait les espoirs du ministre. Sa discrétion et son refus des tribunes ne lui ont pas permis de manifester ses intentions. Mal expliqué, son projet de réforme n'a pas convaincu grand monde.

Des étudiants ont dénoncé la présence d'une sélection ; alors que d'autres protestaient contre le « *nivellement par le bas* », résultat de l'absence de sélection. Hostiles *a priori* à tout bouleversement dans leurs études, les usagers de l'Université n'ont pas entendu le ministre les rassurer ou simplement leur préciser, au-delà d'un texte de loi long et compliqué, ses objectifs. Les organisations syndicales, proches de l'opposition, ont facilement mobilisé des jeunes désorientés. Les futurs juristes et économistes, qui pourtant bénéficient d'un enseignement de type professionnel, sont descendus dans la rue au printemps. Les littéraires, les plus visés par le projet (puisqu'il paraît difficile de continuer à former des milliers d'historiens ou de spécialistes de lettres classiques pour des postes de plus en plus rares dans l'éducation nationale), sont restés absents.

Un symptôme d'agonie

Amplifié, le mécontentement de la rue a réveillé la communauté universitaire. Mais les enseignants peu préparés à modifier leurs habitudes n'ont marqué aucun empressement à adhérer aux thèses du ministre.

Face à ces refus, M. Savary n'a pas cherché à convaincre ses contradicteurs ou à accepter certaines de leurs remarques. Le décret publié au mois de septembre réorganisant les horaires des enseignants n'a fait qu'alourdir un climat déjà tendu. Aujourd'hui, la situation semble bloquée. Si les étudiants ne manifestent plus, les universitaires signent des pétitions et menacent de paralyser une réforme qu'ils contestent.

« La rentrée 1983 apparaît aujourd'hui comme le symptôme de l'agonie des universités », écrit M. Michel Prigent, président des cercles universitaires. La formule est sans doute excessive, mais révélatrice. Certes les cours ont commencé dans la majorité des établissements, mais la morosité est grande. L'inquiétude des étudiants face à leur avenir demeure. Entassés dans les salles de travaux dirigés, ils s'interrogent sur la valeur de diplômes qui leur ouvriront peu d'accès à un emploi. Ils rêvent aux avantages de leurs camarades qui fréquentent des écoles.

Les professeurs acceptent difficilement de faire plus d'heures de cours et donc de consacrer moins de temps à leurs recherches ou quelques vacations extérieures. De plus, ils craignent de perdre certaines de leurs prérogatives. Les maîtres-assistants aspirent à devenir professeurs le plus rapidement possible, tout en critiquant le pouvoir de ces derniers. Les assistants espèrent, eux aussi, gravir les échelons.

Eclatée, divisée, la communauté universitaire élève la voix. *« Non au monopole syndical »*, crient les uns, alors que le taux de syndicalisation est très faible dans la profession. *« Non au pouvoir des mandarins »*, crient les autres qui, secrètement, envient la situation des professeurs. Le gouvernement, le président de la République aussi, puisque c'est à lui que les universitaires s'adressent, doivent répondre. Mais peuvent-ils assurer qu'ils *« abandonneront leur réforme et tous leurs projets de transformation des carrières »*, comme le souhaitent nombre d'universitaires ? Une exigence difficilement compatible avec la volonté de M. Savary de donner une impulsion à un *« enseignement supérieur vivant et puissant »*.

SERGE BOLLOCH.

LE DÉVELOPPEMENT DE L'INFORMATIQUE MÉDICALE

Des cartes de santé individuelles « à mémoire » seront expérimentées en France

De notre correspondant régional

Lyon. — M. Pierre Bérégovoy, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, a annoncé, le 18 novembre à Lyon, une série d'expériences d'informatique appliquée à la médecine. Ces expériences seront lancées en 1984 et financées par le budget des affaires sociales pour un montant d'environ 25 millions de francs.

Il s'agit, tout d'abord, dans le Loir-et-Cher d'une expérience de « *cartes individuelles à mémoire de santé* ». Les enfants de Blois seront les premiers à bénéficier d'une telle carte qui permettra, selon M. Bérégovoy « *le suivi de leur état de santé et en particulier des vaccinations* ».

Evoquant les réticences psychologiques de la population, M. Bérégovoy a indiqué que cette expérience était sous le contrôle de la commission Informatique et Liberté. Confiée à la société française Bull, elle devrait être « *un premier pas vers la carte de santé individuelle contenant les données essentielles sur chaque individu, et qui devrait simplifier les contacts avec le système de santé, supprimer la répétition d'examens, permettre des interventions en cas d'urgence* ».

Des hôpitaux reliés par télématique

Le ministre a aussi annoncé un projet consistant à doter les malades hémodialysés d'un carte à mémoire leur permettant l'« *accès, avec un minimum de formalités administratives et médicales, à l'ensemble des centres d'hémodyalise* ». Cette expérience aurait comme intérêt majeur de permettre aux malades de « *voyager sans la hantise de recommencer une longue série d'examens en arrivant dans un nouveau centre* ». Le ministre a cité d'autres domaines d'innovation. Il s'agit de l'utilisation des réseaux télématiques de la Banque d'informations automatisée sur les médicaments (BIAM) entre les facultés de Necker (Paris), Bordeaux et Lyon. On envisage, d'autre part, de créer « *des logiciels avancés de traitement de l'information médicale* » à Paris, Marseille, Lille, Bordeaux et Montpellier.

Enfin, dans le cadre de la constitution d'« *un système d'informatisation de l'unité de soin centrée sur le malade, son diagnostic et son traitement* », M. Bérégovoy a annoncé que les hôpitaux de Martigues et de Cannes mettront en place, dès l'année prochaine, un système de gestion du malade à partir du système informatique existant, et que les hôpitaux de Villefranche-sur-Saône et de Metz-Thionville (Bon-Secours) se verront confier la mission d'élaborer un « *réseau local d'information* » qui devrait privilégier « *la liaison des petites unités informatiques autonomes sans traitement obligatoire par un gros ordinateur central* ».

Le ministre a souligné que ces expériences seraient confiées à deux sociétés françaises d'informatique, la Compagnie des machines Bull et Intertechnique, à l'exception de la prolongation des installations de l'hôpital de Cannes, qui possède déjà un système I.B.M. A propos du marché de l'informatique médicale, M. Bérégovoy a rappelé la philosophie gouvernementale : « *A performance et à prix égal, nous donnerons la priorité aux fabricants français* », c'est-à-dire capables de « *savoir-faire et de produire* ». Ils devront, a conclu M. Bérégovoy, « *avoir le souci de leur commercialisation et notamment sur les marchés mondiaux qui s'ouvrent à nous* ».

CLAUDE RÉGENT.

Un marché convoité

L'effort à venir d'informatisation des hôpitaux français aura pour conséquence de renouveler un parc devenu caduc. Cet important marché offre de nouvelles et larges perspectives quant à l'utilisation de la technique informatique en médecine. Si la gestion des personnels ou des stocks de médicaments ne présente pas de véritable originalité, en revanche, l'entrée à l'hôpital d'ordinateurs performants travaillant « en temps réel » permet d'évoquer une utilisation plus proprement « médicale ».

L'une des principales questions d'actualité concerne le type de matériel qui sera retenu et, par voie de conséquence, les constructeurs choisis. Les fabricants français (Compagnie des machines Bull et Intertechnique) sont intéressés au même titre que la filiale française de la multinationale américaine I.B.M. Parce que l'on assiste depuis quelque temps à une sérieuse offensive d'I.B.M. en France, les choix opérés pour équiper les hôpitaux publics auront — outre leurs conséquences financières — valeur de symbole.

Mises à part les quelques expériences annoncées, il semble qu'aucun choix définitif n'ait encore été arrêté, des divergences opposant des responsables du secrétariat d'Etat à la santé et du ministère des affaires sociales et de la solidarité nationale. Par rapport aux constructeurs français, I.B.M. peut faire valoir son avance en matière de logiciel. C'est cette société qui, à la demande du ministère des affaires sociales et de la solidarité nationale , avait travaillé à l'informatisation des fichiers lors des récentes élections aux caisses de Sécurité sociale. Bull avait décliné l'offre pour des raisons techniques.

J.-Y. N.

En bref

Nouveaux attentats en Guadeloupe

Nouveaux attentats en Guadeloupe: l'explosion d'une bombe a endommagé, jeudi 17 novembre, les dépendances d'une discothèque située sur le territoire de la commune touristique de Gosier, en banlieue de Pointe-à-Pitre. Il n'y a pas eu de blessés. La charge était composée, selon les enquêteurs, de 1 kilo de tétragène, matériau déjà utilisé lors des attentats précédents revendiqués par l'Alliance révolutionnaire caraïbe.

Par ailleurs des inconnus ont tiré des coups de feu, jeudi matin, près de Pointe-à-Pitre, sur le murs des studios de Radio-Unité, Organe du M.P.G.I. (Mouvement populaire pour une Guadeloupe indépendante), dirigé par M. Luc Reinette, ancien militant du G.L.A. (Groupe de libération armée de la Guadeloupe) dont le domicile, situé à Baie-Mahault, non loin de là, avait auparavant été mitraillé. Une dizaine d'impacts de balles de calibre 9 mm avaient été relevés sur la maison et la clôture de l'habitation de M. Reinette (*nos dernières éditions du 19 novembre*). Vingt-six impacts ont été relevés sur les murs de sa station radiophonique.

Vengeance au Louvre : dix-huit mois de prison avec sursis

M. Alain Goffier, cinquante-quatre ans, fonctionnaire de l'éducation nationale détaché au musée du Louvre, qui, en 1981, avait dérobé dans les réserves sept toiles pour se venger d'une décision de la direction, qui n'avait pas renouvelé son contrat de responsable de la surveillance (*le Monde* du 11 octobre), a été condamné, vendredi 18 novembre, par la dixième chambre correctionnelle de Paris, à dix-huit mois de prison avec sursis. Cette peine est assortie d'une interdiction pour M. Goffier d'exercer une fonction dans l'administration pendant cinq ans.

Bien que M. Goffier ne se soit pas approprié les toiles dérobées qu'il avait envoyées au journal *Minute* dans le dessein de faire apparaître un défaut de surveillance au musée, le jugement rappelle que « *l'intention frauduleuse consiste dans la conscience d'enlever une chose appartenant à autrui. (...) Le mobile peut être, comme en l'espèce, le désir de nuire ou de satisfaire un sentiment de vengeance* ».

Le professeur Ciosi relaxé

M. Pierre Ciosi, professeur d'odontologie à la faculté de Nice, qui avait été inculpé de fraude dans les examens et concours publics sur plainte d'un syndicat de dentistes des Alpes-Maritimes et du SNE-Sup (*le Monde* du 1er novembre), a été relaxé, vendredi 18 novembre, par la dix-septième chambre correctionnelle du tribunal de Paris.

A l'occasion d'un concours sur titres à Paris, M. Ciosi avait présenté un mémoire dans lequel il faisait référence à des travaux qui n'avaient, pour certains, pas fait l'objet des publications qu'il indiquait. Le tribunal a jugé que le délit de fraude aux examens impliquait la notion juridique de production d'une pièce fausse : document apocryphe ou altération d'une pièce authentique. Il déclare, dès lors, dans son jugement que « *le document incriminé, bien que comportant des indications contraires à la vérité, ne constitue donc pas une pièce fausse au sens du texte qui fonde la poursuite* ».

Attentat d'Orly : quatre mises en liberté

Quatre des douze inculpés placés en détention provisoire après l'attentat du 15 juillet à l'aéroport d'Orly revendiqué par l'ASALA, ont été mis en liberté, vendredi 18 novembre, par M. Serge Samuel juge d'instruction au tribunal de Créteil.

Ce sont M. Ohannes Achoyan, son épouse Marie-Claude Buteau et Mmes Aïda Semerci et Eliza Karatak, qui restent inculpés d'association de malfaiteurs ou de complicité de ce crime et de détention d'armes. Ils ont été placés sous contrôle judiciaire.

Le magistrat instructeur a motivé son ordonnance de mise en liberté en faisant valoir que la détention de ces quatre personnes n'était plus nécessaire à la manifestation de la vérité dans cette affaire.

● *Quatre femmes blessées par balles à Paris.* — Trois journalistes et une archiviste de l'agence photographique Kipa-Presse ont été blessées par balles, vendredi 18 novembre vers 20 heures, rue des Petites-Ecuries à Paris (10e), par un automobiliste qui, après une altercation, a vidé sur elles le chargeur de son pistolet de calibre 9 mm. Le tireur s'est enfui aussitôt avec un complice à bord d'une B.M.W. rouge immatriculée en Suisse.

« Hara-Kiri » relaxé

Assigné en injures à la mémoire des morts, pour avoir tourné en dérision la catastrophe du 31 juillet 1982, dans laquelle périrent près de Beaune, sur l'autoroute A-6, quarante enfants, la société éditrice du journal *Hara-Kiri* a été relaxée, vendredi 18 novembre, par la dix-septième chambre correctionnelle de Paris.

Dans son numéro du 28 août 1982, le journal avait publié des montages photographiques accompagnés de légendes ou de « bulles » disant, entre autres : « *Une vache n'y reconnaîtrait pas son veau.* »
Le jugement, tout en constatant que cette manière de présenter « *un événement aussi tragique constitue pour les familles un trouble intolérable* », estime, cependant, que « *l'injure n'est une infraction pénale que dans la mesure où elle est dirigée contre une personne déterminée ou aisément déterminable* » et que cette démonstration n'a pas été faite. Les parents des victimes et leur association de défense, parties civiles, ont été, en conséquence, déboutés.

● *Deux gardiens de la paix écroués.* — MM. Jean-Denis Ferré, vingt-huit ans, et Frank Moulin, trente-deux ans, deux gardiens de la paix parisiens, ont été placés sous mandat de dépôt, vendredi 18 novembre, par Mme Claudine Le Chanu-Forkel, juge d'instruction. Le premier a été inculpé de proxénétisme, vols et infraction à la législation sur les stupéfiants; le second, de ces deux derniers délits. M. Ferré, qui vivait avec une prostituée, se voit reprocher d'avoir fourni à celle-ci de l'héroïne que son collègue lui avait remise.

● *Une nouvelle inculpation dans l'affaire de la tuerie du Sofitel d'Avignon.* — Francis Arpino, quarante ans, un ferrailleur de Tarascon (Bouches-du-Rhône) a été inculpé, vendredi 18 novembre, pour le meurtre de Jacques Gouttenoire, l'un des auteurs présumés de la tuerie qui, le 4 août, avait fait sept victimes. Le corps de Gouttenoire, criblé de balles, avait été découvert dans un canal à Arles deux jours après le drame.

Mlle Françoise Alliot, juge d'instruction à Avignon, a été frappée par les contradictions existant entre le récit de Gérard Rolland et celui de François Arpino au sujet du dernier voyage de Gouttenoire entre Avignon et Arles via Tarascon où le truand lyonnais, blessé, avait consulté un rebouteux.

● *Escroquerie sur les diamants : deux hommes écroués.* — Après les perquisitions opérées au groupement de l'Union *de* diamantaires — et non *des* diamantaires comme nous l'avions écrit par erreur (*le Monde* du 19 novembre) — M. Jean-Pierre Michau, juge d'instruction à Paris, a inculpé, vendredi 18 novembre, de banqueroute et d'escroqueries simples et aggravées par appels publics à l'épargne, M. Sylvain-Daniel Boyer, président-directeur général du groupement et son adjoint, M. Walter Likus. L'un et l'autre ont été placés sous mandat de dépôt et écroués.

BOXE. — *Le Marseillais Brahim Messaoudi, vingt-deux ans, est devenu champion de France des mi-moyens en battant, le 18 novembre à Aix-en-Provence, le tenant du titre Jo Kimpuani. Le Dunkerquois, âgé de trente-quatre ans, qui a abandonné à l'appel de la neuvième reprise, a décidé de mettre un terme à sa carrière, durant laquelle il a disputé deux championnats du monde.*

A Reims, Daniel Londas a cédé, pour sa part, son titre de champion de France des super-plumes à l'Aixois Michel Siracusa sur arrêt de l'arbitre pour blessure à la dixième reprise.

FOOTBALL. — *Lens, qui doit rencontrer Anderlecht le 23 novembre en huitième de finale aller de la coupe de l'U.E.F.A., a été battue (2-1) par Brest, le 18 novembre, en match avancé comptant pour la dix-neuvième journée du championnat de France de première division. En deuxième division, dans le groupe A pour le compte de la vingt-et-unième journée, Nice et Lyon ont fait match nul (1-1) et dans le groupe B, pour le compte de la dix-huitième journée Tours a battu Châteauroux (5-0).*

TENNIS. — *Les demi-finales du tournoi-exhibition d'Anvers, doté de 750 000 dollars, devaient mettre en présence, samedi 19 novembre, d'une part, le Tchécoslovaque Ivan Lendl et l'Américain Gene Mayer, qui ont éliminé, le 18 novembre, respectivement l'Equatorien Andrés Gomez (6-7 ; 7-6 ; 6-3) et l'Argentin José-Luis Clerc (6-4 ; 2-0 ab.) et, d'autre part, l'Américain John McEnroe et l'Espagnol José Higueras, qui se sont qualifiés respectivement aux dépens des Américains Saudy Mayer (6-7 ; 7-6 ; 6-2) et Jimmy Connors (2-6 ; 7-6 ; 6-2).*

LE PROJET DE RÉFORME HOSPITALIÈRE

Le Sénat renforce le rôle des élus locaux

Le Sénat a adopté, vendredi 18 novembre, par 183 voix contre 94, le projet de loi relatif à l'organisation du secteur public hospitalier. Les sénateurs socialistes et communistes ont voté contre le projet, dénaturé, à leurs yeux, par les profondes modifications contenues dans les amendements déposés, essentiellement, par la commission des affaires sociales (*le Monde* du 18 novembre) et votés par la majorité sénatoriale.

Comme il était prévisible, le Sénat a mis en pièces le dispositif gouvernemental de remplacement des services hospitaliers par des départements. Au terme des amendements adoptés par la majorité sénatoriale, les hôpitaux resteraient organisés en services. Des départements « *regroupant des services ou certaines activités des services* » pourraient être constitués, dans certaines catégories d'hôpitaux, progressivement, à titre expérimental, sur la base du volontariat du corps médical des établissements intéressés. Les chefs de service seraient, à partir d'une liste d'aptitude, désignés par le ministre de la santé pour une durée de six ans, automatiquement renouvelable, sauf opposition exprimée par le conseil d'administration de l'établissement.

Le Sénat a introduit, en outre, contre l'avis du gouvernement, divers assouplissements à la tutelle de l'Etat sur la gestion des hôpitaux, visant à « *responsabiliser* » les élus locaux et à coordonner l'action du conseil d'administration de l'hôpital avec celle du représentant de l'Etat. M. Edmond Hervé, secrétaire d'Etat chargé de la santé, a fait remarquer aux sénateurs qu'ils ne peuvent établir, du point de vue du maire, un parallèle entre la gestion de l'hôpital de la commune et celle de la commune elle-même. L'élu local participe en effet, a souligné M. Hervé, à la détermination du montant des ressources de sa commune, alors qu'il n'a pas de prise sur celles de l'hôpital.

En revanche, la controverse à propos de l'autorité du directeur de l'hôpital sur les médecins a, peut-être, trouvé sa conclusion au Sénat, puisque le gouvernement et la commission des affaires sociales de la Haute Assemblée ont réussi à rédiger une définition commune, qui stipule que le directeur « *met en œuvre la politique définie par le conseil d'administration et approuvée par le représentant de l'Etat* », qu'il « *assure la conduite générale de l'établissement* » et que, « *à cet effet, il exerce son autorité sur l'ensemble des personnels, dans le respect de la déontologie médicale, des responsabilités qu'elle comporte pour l'administration des soins, et de l'indépendance professionnelle du praticien dans l'exercice de son art* ».

Le Sénat a supprimé deux prérogatives des comités techniques paritaires (C.T.P.) votées par l'Assemblée nationale et consistant en une information annuelle d'ordre médical et une consultation sur le budget de l'établissement. L'Assemblée avait adopté cette dernière disposition contre l'avis du gouvernement.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

● *L'affaire de Pessac : un suspect identifié.* — Les policiers qui enquêtent sur la mort de François-Xavier et Aline Aran ont identifié l'homme qui, le lendemain du drame, a longuement téléphoné à la famille d'Aline Aran. Il s'agit de Lionel Cardon, aujourd'hui introuvable, en libération conditionnelle depuis le 30 mai. Cardon a été condamné, en 1981, à dix ans de réclusion criminelle pour « vols qualifiés ». La conversation téléphonique, qui avait duré vingt minutes, avait donc laissé le temps nécessaire aux policiers pour localiser l'appel : une cabine publique de Bordeaux.

Cardon avait été, alors, repéré, mais les policiers avaient perdu sa piste dans la circulation bordelaise. Cardon aurait commis un hold-up, mercredi 16 novembre, dans une banque de Pessac. Au passage, il aurait laissé ses empreintes digitales. Elles seraient identiques à celles qui ont été découvertes dans la maison du couple au lendemain de la mort du chirurgien.

UNE ENQUÊTE INTERNATIONALE SUR LES VALEURS ET LES MENTALITÉS

Les Européens ont le moral...

Cette enquête menée dans neuf pays montre que, malgré la crise et l'incertitude de l'avenir, les Européens sont relativement heureux et confiants.

Les Européens ont le moral... Une telle constatation paraît presque extravagante dans la morosité ambiante, et alors que la crise bat son plein. Et pourtant c'est bien là le trait dominant de l'enquête. Le bonheur existe, les Européens l'ont rencontré : les trois quarts d'entre eux se disent heureux (et un sur cinq très heureux).

De quoi est fait ce bonheur ? Essentiellement de satisfactions personnelles. Le bonheur, c'est d'abord la santé (58 % des Européens s'estiment en bonne santé). Mais c'est surtout la famille. La famille, voilà bien la valeur cardinale, pour les Européens. Pour elle, presque tous accepteraient de se sacrifier (alors que 40 % ne sont pas prêts à se battre pour la patrie). C'est en elle qu'ils trouvent détente et sécurité, qu'ils s'épanouissent, qu'ils souhaitent passer davantage encore de loisirs. Les changements positifs qu'ils envisagent dans leur vie ont lieu au sein de la famille.

La famille, c'est-à-dire le couple et les enfants. Ce qui fait un bon couple tient beaucoup plus à la qualité des relations personnelles *(« respect et estime mutuels », « fidélité », « esprit de compréhension et de tolérance », « entente sexuelle »)* qu'à des considérations sociales ou idéologiques *(« même origine sociale », « accord religieux ou politique »)*. Le couple en Europe se fonde maintenant sur des choix individuels et affectifs, non plus sur des considérations économiques ou sociales.

Le bonheur, on le trouve aussi avec la satisfaction dans le travail. Si celui-ci n'est pas considéré comme une valeur en soi (le tiers des Européens — et 57 % des Français — souhaiteraient travailler moins), mais est apprécié dans la mesure où il apporte la sécurité et où il permet d'exprimer ses capacités et de prendre des initiatives.

Déclin des Églises, maintien de la spiritualité

Le sentiment qu'ont les Européens, dans leur majorité, de maîtriser leur destin et de mener une vie correspondant à leurs choix permet de faire face, de façon plutôt positive, aux incertitudes du lendemain. Ainsi peut-on mettre en relation un optimisme personnel, reposant sur une bonne confiance en soi, et un pessimisme social quant à l'avenir du monde.

L'accent mis sur la vie personnelle et affective explique la tendance générale à la permissivité en matière de conduite sexuelle et de morale individuelle. Les « fautes » qui paraissent les plus excusables sont celles qui ont trait à l'autodéfense ou à la libre disposition de son corps (divorce, avortement, euthanasie, homosexualité, prostitution, aventures entre personnes mariées...) En revanche, on trouve parmi les moins excusables celles qui portent atteinte à la propriété ou à la vie sociale et professionnelle (« emprunt » de voiture, assassinat politique, drogue, entrave à la liberté du travail, recel, corruption...) Ainsi dans la gamme des jugements moraux, on observe une différence sensible de rigueur entre ce qui touche à la vie publique et ce qui relève des comportements personnels, le laxisme étant beaucoup plus grand dans le second cas.

Si la pratique religieuse est en déclin presque partout, l'enquête montre que la laïcisation de l'Europe reste très relative. D'une part, les institutions religieuses jouissent d'un certain crédit — même dans un pays plutôt laïque comme la France. L'opinion générale est que les religions continuent à jouer convenablement le rôle de soutien moral et de conseils personnels et familiaux qui est naturellement le leur. D'autre part, même si l'assiduité aux offices ou l'adhésion officielle à une Eglise diminuent, le sentiment religieux demeure, qui se manifeste par le besoin de prier ou de se recueillir, par la méditation sur le sens de la vie. Les trois quarts des Européens croient en Dieu et les deux tiers se considèrent comme religieux. On constate même un renforcement de la spiritualité chez les jeunes, sous l'influence de religions orientales, avec l'apparition de la croyance en la réincarnation.

Morale de droite et de gauche

Si la poussée de l'irreligion existe indéniablement, l'opinion a tendance à l'exagérer, chacun pensant qu'elle touche surtout les autres. C'est là un phénomène qu'on observe également pour le relâchement des mœurs, l'insécurité ou l'incompréhension des jeunes envers les vieux ou des vieux envers les jeunes : un courant nouveau, qui provoque un sentiment de malaise ou d'anxiété, a tendance à être amplifié psychologiquement, chacun l'estimant plus répandu qu'il ne l'est en réalité.

Une autre observation classique en sociologie se trouve confirmée : la forte cohérence entre les opinions politiques, les options religieuses et les jugements moraux. Plus les individus se situent spontanément à droite politiquement, plus leurs convictions religieuses sont fortes et plus ils sont rigoristes sur le plan moral. A l'inverse, le fait de se situer à gauche s'accompagne d'un moindre engagement religieux et d'un plus grand laxisme.

La position à gauche va aussi avec un plus grand intérêt pour la politique et une plus forte contestation de l'ordre existant. Les gens de gauche sont à la fois plus actifs et plus insatisfaits. Leur confiance dans les institutions est moins grande. Ils sont plus pessimistes devant l'avenir.

D'une façon générale, la confiance des Européens à l'égard de leurs institutions est relativement élevée. Les plus appréciées sont celles qui assurent l'ordre et la sécurité : la police, l'armée, la justice. Viennent ensuite l'enseignement et l'Eglise, pour lesquels la confiance accordée est encore supérieure au niveau moyen. Mais ce n'est pas le cas du Parlement (encore que la confiance reste supérieure à la moyenne en République fédérale, en France et en Espagne), ni de l'administration dont la cote est nettement inférieure (surtout en Italie, mais pas en Grande-Bretagne). Enfin, les institutions les plus contestées sont les grandes sociétés, la presse (encore plus mal vue à gauche qu'à droite) et les syndicats (sauf par la gauche).

L'instruction provoque la contestation

Parmi les facteurs qui conditionnent les attitudes et les comportements, l'un des plus déterminants est certainement le niveau d'instruction. Il est d'autant plus intéressant d'en observer les effets que tous les pays d'Europe ont pratiqué dans les vingt dernières années une politique volontariste pour prolonger la scolarité et l'instruction provoque partout des changements de même nature : développement de l'esprit critique et de la permissivité, de la contestation du mariage, plus grande acceptation du divorce et de l'avortement, baisse des pratiques religieuses (mais non de la religiosité), augmentation de l'intérêt pour la politique et de la contestation des institutions (mais n'entraînant pas nécessairement le vote à gauche), baisse du patriotisme et du militarisme, meilleure confiance en soi et en l'avenir, plus grande tolérance envers les autres.

La scolarisation généralisée des jeunes a eu une autre conséquence spectaculaire : la diminution sensible des différences de comportements entre les hommes et les femmes. Alors que traditionnellement les femmes étaient plus conservatrices et plus religieuses que les hommes, cette distinction s'amenuise chez les femmes qui ont fait des études et qui ont un emploi qualifié.

Les effets de l'augmentation du niveau d'instruction s'additionnent à un autre facteur important de changement, qui est l'âge. Quel que soit en effet leur niveau de formation, les jeunes sont portés à accentuer la volonté de rupture avec les générations précédentes, notamment dans le domaine de la morale quotidienne et dans celui de la vie personnelle, qui sont les terrains sur lequel s'exerce le plus spontanément le conflit avec les parents. L'accélération dans l'évolution des mentalités qu'a connue l'Europe dans les dernières décennies est due à la conjonction de deux facteurs explosifs : davantage de jeunes, et davantage de jeunes plus instruits, donc plus contestataires.

Les Danois sont les plus travailleurs

On ne peut évidemment négliger d'autres éléments déterminants, comme l'élévation du niveau de vie et le développement de l'urbanisation. La qualification professionnelle et l'aisance financière favorisent la confiance en soi, l'optimisme devant l'avenir, le libéralisme, la sociabilité, le goût de la participation. La constitution d'une classe moyenne occupant des fonctions relativement qualifiées dans le secteur tertiaire a renforcé les rangs de la gauche puisqu'il apparaît que « *les plus à gauche ne sont ni les plus jeunes ni les plus défavorisés, ce sont ceux qui occupent les positions économiques moyennes* ».

Un élément, toutefois, peut infléchir cette tendance à l'émancipation et à la contestation : l'accès à la propriété. Les propriétaires ont, sur les plans moral, religieux et politique, des positions sensiblement plus conservatrices que les non-propriétaires...

L'évolution rapide des mentalités dans les pays européens a eu toutefois pour effet négatif d'accentuer le décalage entre ceux qui ont été portés par ce mouvement et ceux qui sont restés à l'écart : personnes âgées, femmes n'ayant pas fait d'études, personnes seules ou sans travail... Chez ces dernières, le sentiment de solitude, le désintérêt à l'égard de la politique et de la vie collective, la crainte devant l'avenir, l'anxiété face aux changements de toutes sortes, créent une impression générale d'insatisfaction et de menace souvent douloureuse. L'accroissement du chômage ne pourrait qu'accentuer cette dangereuse fracture entre les bénéficiaires de l'évolution et les autres.

Si cette enquête fait apparaître une homogénéité des différents pays d'Europe — unis par une longue tradition judéo-chrétienne et un haut niveau de développement,— il est évidemment intéressant d'examiner si elle permet de comparer des types nationaux de comportements. Certaines différences sont évidentes, comme celles qui tiennent à la religion. Etant donnée l'importance que continue de jouer le facteur religieux dans les comportements, ceux-ci seront différents dans les pays très catholiques (Irlande, Espagne, Italie), dans les pays protestants (Danemark, Grande-Bretagne) ou dans un pays fortement laïcisé comme la France. Cela permet de comprendre pourquoi l'Irlande apparaît comme le pays le plus rigoriste et la France le plus permissif.

Toutefois, la comparaison internationale est souvent difficile, car les réponses à chaque question prennent leur sens par rapport aux normes de jugement propres à chaque pays. Si l'on n'est pas étonné d'apprendre que les Danois manifestent le plus de goût pour le travail et les Espagnols le moins, on est davantage surpris de constater que ce peu de goût pour le travail est partagé par... les Allemands. De même, comment interpréter le fait que les Allemands sont, avec les Espagnols, les Européens qui s'estiment en plus mauvaise santé, que les Britanniques se sentent les plus exploités et les plus pessimistes face à l'avenir, que les Italiens se situent les plus à gauche ?

FRÉDÉRIC GAUSSEN.

★ Cette enquête a été réalisée par une institution internationale d'étude sociologique, l'European Values Systems Study Group (Groupe européen d'études sur les systèmes de valeur), dont le siège est à Amsterdam. Elle a mené une enquête dans neuf pays : Belgique, Danemark, Espagne, France, Grande-Bretagne, Irlande du Nord, Italie, Pays-Bas, République fédérale d'Allemagne. Douze mille quatre cent soixante-trois personnes ont répondu, dans l'année 1980-1981, à un questionnaire de trois cent deux questions. Le rapport général a été rédigé par le professeur Jean Stoetzel. Il est publié aux Presses universitaires de France sous le titre : *les Valeur du temps présent : une enquête européenne* (309 pages, 165 F).

Cette institution envisage d'étendre cette étude à d'autres pays européens et de refaire régulièrement cette enquête pour suivre les évolutions en cours.

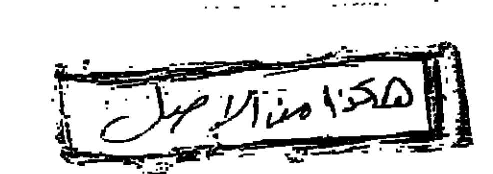
Les extrémistes

Lorsqu'on demande aux Européens de se situer spontanément sur un axe allant de l'extrême gauche à l'extrême droite, on obtient une courbe dite de Gauss, qui montre que la majorité des réponses se situent au centre (1). Ce résultat montre que la population européenne est relativement homogène politiquement : il n'y a pas d'opposition entre deux masses antagonistes. Mais, si les extrêmes sont minoritaires, leur comportement est intéressant, car on sait que, par leur dynamisme, leur influence est très supérieure à leur importance numérique. L'extrême gauche représente 7 % de la population, l'extrême droite 5 %.

Les extrémistes de droite sont plutôt âgés (ils comptent beaucoup de veufs parmi eux) et traditionalistes quant à la morale et à la religion. Ils condamnent fortement l'homosexualité, la prostitution, l'euthanasie et le suicide. Ils sont particulièrement attachés au nationalisme, à la foi religieuse, aux relations d'autorité dans la famille et la société. Ils croient plus que les autres à l'importance de l'origine sociale commune dans le mariage.

Les extrémistes de gauche sont intéressants dans la mesure où ils présentent, de façon outrancière, les traits qui caractérisent le comportement des jeunes en général : permissivité sexuelle extrême, tolérance à l'égard de la drogue et de l'avortement, contestation du mariage, méfiance envers les institutions, athéisme, antimilitarisme, mépris du travail et de l'argent, accent mis sur l'épanouissement personnel et sur un mode de vie plus simple, forte participation aux manifestations de masse et aux actions violentes.

(1) Les pays dont la position moyenne est le plus à droite, selon ce classement, sont l'Irlande, la Belgique et le Danemark ; les plus à gauche : l'Italie, l'Espagne et la France.



L'énergie de la danse

Corps total

Au Sigma 19, qui s'est tenu du 6 au 19 novembre à Bordeaux, c'est la danse qui aura créé l'événement avec deux productions nouvelles* Paradise *commandé à Karole Armitage et* Une éclipse totale de soleil, *de François Verret.

A Paris, au Festival d'automne, Trisha Brown présente ses dernières recherches sur le mouvement, Lucinda Childs et Karole Armitage lui succéderont.

***A Grenoble, Jean-Claude Gallotta a transformé le groupe Emile Dubois en une tribu de rouquins pour son prochain spectacle,* Ivan Vaffen.**

En attendant le Concours de Bagnolet que nombre d'aspirants chorégraphes préparent, dans le seul but souvent de se tester, les troisièmes « Rendez-vous de danse » organisés à Sceaux par le Centre d'action culturelle des Gémeaux (25-26-27 novembre) proposent de définir une nouvelle écriture chorégraphique à travers le foisonnement des vocabulaires et des esthétiques.

La danse n'est pas un instrument de langage ; elle est un langage direct. Quels que soient la technique, l'environnement, le style, tout se ramène à l'*énergie*. Les pionniers comme Martha Graham ou Mary Wigman ont travaillé sur cette énergie. Le jeu des tensions et des relâchements, le retour à l'essence du mouvement leur a permis d'intérioriser la danse, de la charger de psychologie. Puis Merce Cunningham l'a décantée de toute affectivité. Sur sa lancée les « dames du pur mouvement » comme on dit – une Dana Reitz, une Trisha Brown, une Lucinda Child – ont isolé cette énergie pour en explorer les possibilités dans l'espace et le temps ; elles l'ont concentrée par accumulation et répétition. A la longue, semble-t-il, un vieux fond de puritanisme les enferme dans une abstraction dont Karole Armitage s'est libérée par une réaction sauvage, forcenée, de même que Pina Baucch détournait l'énergie héritée de Graham et de Wigman dans une danse à connotation hystérique.

Au contraire, l' « Anbuto » japonais, manifestation d'un désarroi existentiel, retrouvait l'énergie fondamentale dans une exaltation de la mort et du sexe, menant par régression jusqu'à l'état de pré-naissance.

Toute la jeune danse actuelle s'inspire de ces deux courants (américain et japonais). Elle les combine pour concentrer, rassembler, faire passer à travers le corps des pulsions, des émotions à l'état brut. Il ne s'agit plus de définir des personnages mais de plonger dans une préhistoire de l'homme. La danse actuelle est une affaire de corps-mémoire. Jean-Claude Gallota s'inspire de la technique de Cunningham, mais il laisse libre cours à son intuition pour retrouver une sorte de « temps social » il invente des gestes d'une hypothétique tribu. Démarche similaire chez Andy Degroat et Michel Hallet en quête de mouvements perdus.

Hideyuki Yanno travaille sur la concentration, la lenteur, et se tourne vers un rêve de tropisme végétal. Les disciples de Carolyn Carlson comme Quentin Rouiller ou Caroline Marcadé, jouent de leur aptitude à faire circuler l'énergie plutôt qu'à la concentrer. Dans ce registre, Dominique Bagouet peut aller jusqu'à la diluer d'une manière très engoissante.

François Verret a su organiser un jeu ouvert de contacts, de rencontres violentes et obstinément répétées.

Dans son sillage s'est engouffré toute une lignée de danseurs préoccupés d'une expression brute et totale du corps : ainsi Elinor Ambasch qui utilise le souffle, la voix, dans un procédé envoûtant, Joelle Bouvier et Regis Obadia revenus par mimétisme jusqu'à l'infra-humain, Karine Saporta axée sur l'énergie diffuse du corps féminin, proche de l'hystérie, ou Maguy Marin qui manifeste une verve musculaire poussée jusqu'à la caricature la plus féroce.

Régine Chopinot tout comme Karole Armitage libère une énergie crue. Elle est de la même trempe, mais son personnage est plus féminin, plus chargé d'expérience. Régine Chopinot s'expose avec crânerie et balance sous des airs décontractés une danse nerveuse, tissée avec les fils d'une génération. Encore flottante dans ses options, Madame Chopinot alias « Simone » est déjà dotée d'une filiation spontanée. Les Larrieu ou autres Découflé, nés tout habillés de brassières multicolores et de pantalons en tuyau de poêle avec des dégaines de Spirou et pas mal d'idées au coin de la tête. Et il ne faudrait pas oublier Theresa de Keersmeaker, qui s'empare du « bien-pensant » répétitif et le pousse vers la tension crispée des convultionnaires de Saint-Médard.

Tandis que le mouvement théâtral marque une pose, et que les metteurs en scène font le point, la danse contemporaine, en plein essor, porte les promesses d'ouverture sur l'avenir.

M. M.

Paraside. – Créé à Sigma le 14 novembre sera représenté à Paris au Théâtre de Paris, du 22 novembre au 22 décembre.

Une éclipse totale du soleil, coproduction de Sigma et de la Maison de la culture d'Aulnay-sous-Bois, présenté à Bordeaux les 18-19 novembre, puis au centre Pompidou du 24 au 28 novembre et à Aulnay-sous-Bois du 2 au 7 décembre.

Trisha Brown au Théâtre de Paris jusqu'au 20 novembre.

Lucinda Childs au Théâtre de la Ville, du 29 novembre au 4 décembre.



François Verret : langages sans paroles

Deux femmes, deux vieilles dames bien calmes, chuchotent et chantonnent, assises dans le coin d'un décor sombre, un plancher et quelques objets agressifs. Un homme « dirige » de la musique sur bande, qui entraîne les déplacements spasmodiques de personnages disparates. Une danseuse en tutu, des hommes noirs... Et leurs approches convulsives, les rencontres de corps qui semblent se dédoubler en se décollant l'un de l'autre dans un balancement obsessionnel.

C'est *Eclipse totale de soleil*, par la compagnie François Verret. On ne devrait pas dire « compagnie », le mot donne trop l'idée d'une structure stable, organisée – ou d'une réunion occasionnelle de comédiens autour d'un metteur en scène en mal de subvention.

François Verret est danseur et chorégraphe. Il s'affirme autodidacte, il a étudié la danse contemporaine dans des groupes de recherche, le chant avec un psychophoniste, le yoga, les arts martiaux. Il a créé son groupe en 1979, a obtenu le premier prix de chorégraphie et le prix du ministère de la culture au concours de Bagnolet en 1980. Il a créé *In Illo Tempore* avec le G.R.C.O.P. (*le Monde* daté 29-30 novembre 1981), puis *les Portes d'Italie, Onze doigts d'être heureux, Fin de parcours* (*le Monde* du 6 mai et du 20 octobre 1982). Depuis deux ans, la base de François Verret est Aulnay-sous-Bois. Il y travaille ses chorégraphies. Mais ce qu'il produit est tout à la fois chorégraphique et théâtral, il refuse de se *« laisser enfermer dans un mode d'expression exclusif »*.

Il collabore régulièrement avec Ghedalia Tazartès, pour qui *« fabriquer la musique, c'est régler son compte avec elle. Quelle musique ? On ne peut pas être exhaustif. En tout cas, pas seulement celle de l'Occident entre le dix-septième et le vingtième siècle. C'est comme l'électricité. On l'a découverte, on n'en sait pas tout. Si Dieu existe, disait mon père, j'ai deux mots à lui dire. Moi, c'est à la musique que j'ai deux mots à dire. Deux mots qui peuvent recouvrir tous les langages »*.

Langages des voix et des corps. Langages sans paroles. Les gens qui se regroupent autour de François Verret viennent du théâtre, de la danse. Ils savent qu'ils ont à pousser leur expérience personnelle, leur technique, vers des expressions autres, qu'ils se trouveront engagés sans retour sur des chemins inconnus. Ils naviguent sans autre boussole que cette expérience, et leurs pulsions, leur intuition, leur aptitude à capter des vibrations, des angoisses, des désirs qui s'entrecroisent, se heurtent, se marient.

« La danse, dit François Verret, *est une expression très directe, immédiate, liée à des émotions contradictoires. Sa forme peut être abstraite, mais elle est d'abord la présence des individus qui sont là. Chacun cherche à articuler une histoire, nommée ou non, sans ressentir le besoin d'en décomposer le sens. Chacun de nous est spécialiste dans son domaine, et s'il est là, c'est d'abord parce qu'il se méfie des parcours trop solitaires. »*

Avec François Verret, on travaille comme entourés de pancartes à tête de mort : « Attention danger ». Attention au danger de ne pa se mettre en danger, dxe ne pas perdre ses certitudes, de ne plus avoir de vertige, d'égarer son identité. Le danger est un moteur. *« Une friction très forte entre plusieurs personnes très différentes. »* Mais aussi, danger du mimétisme. *« Maintenir son rythme interne sans se glisser dans celui du voisin exige un terrible attention*, reconnaît François Verret. *Chacun poursuit sa propre histoire et l'idée du spectacle apparaît. Ça signifie qu'on en parle ensemble, puis commencent les répétitions. On isole les situations, et, peut-être par hasard, en intervient une autre qui en fait pivoter le sens, et ainsi de suite... »*

Chacun, et d'abord François Verret, Ghedalia Tazartès, Alain Rigoud, comédien, Michel Seban, scénographe, Goury Strelnikoff, qui invente et fabrique les accessoires et les mannequins-sosies. Ils sont les architectes de cet édifice impalpable et dense où les passions enclavées s'organisent, les scribes de ces histoires troubles, qui jettent un pont entre la mort et la représentation mécanique de la vie, et la vie, sa violence, son exaltation. Ils sont témoins les uns des autres, les obstacles contre lesquels dévient les défoulements – « Attention danger » – comme les pôles où se cognent les boules de flipper avant de dessiner une géométrie imprévisible, fulgurante mais contrôlée.

« Un ordre s'impose, dit Ghedalia Tazartès, *le sens dans lequel la machine avance. Il est dicté par la nécessité rythmique. Mais on ne peut pas le définir. Simplement, dans un ordre différent, ça grince. Les conflits ne sont jamais très clairs. Ils tiennent aux rapports intimes, inexplicables. Comme dans les scènes de ménage. »*

Ainsi sont les lois du théâtre, éternellement secrètes. On les reconnaît quand on ne les observe pas, car elles se dérobent et disloquent le spectacle. Il faut bien accepter la rigueur et le mystère, en jouer, et finasser. Il le faut bien pour inventer ces écritures charnelles qui permettent de traverser le miroir, et les histoires, pour atteindre quelque chose d'essentiel, pour *« saisir le regard de la statue »*, dit François Verret, en citant Giacometti.

COLETTE GODARD.

Karole Armitage : classique extrême

Paradise est un spectacle lourd à supporter pour une jeune chorégraphe avec huit danseurs évoluant dans un environnement visuel multiforme, une musique pour guitare, percussions et deux pianos, jouée par dix interprètes sous la direction de fer du compositeur Jeffrey John au milieu d'un amoncellement de matériel électronique. Il a fallu la participation financière du Sigma de Bordeaux, du Festival d'automne, de la Maison de la culture de Grenoble, du Nouveau Théâtre de Nice pour assurer cette production et encore, tout juste.

A Bordeaux, on avait distribué du coton aux spectateurs en prévision des décibels meurtriers. Mais ceux qui attendaient une tornade rock ont été déçus ; Karole Armitage est arrivée là où on ne l'attendait pas. *Paradise* est un vrai ballet en trois partie, bien construit, qui tire d'un vague argument – drame futuriste sur la vie et les amours des guerriers célestes – une cohésion et un style affirmé, plutôt baroque, très beau, déconcertant, et qui a suscité des mouvements divers avec une Karole toute raide pour les saluts et en rage dans les coulisses parce que rien n'avait marché à son goût. Alors pas de fleurs pour les danseuses, pas de débat avec le public comme prévu.

Le lendemain, rendez-vous à 12 h 30 : Charles Atlas est là en blouson mandarine. Il s'est levé tôt pour régler ses éclairages, mais il y a grève d'E.D.F., ce qui ne semble pas avoir altéré sa bonne humeur. Arrivée de Karole Armitage, pâle, étriquée, avec ses cheveux de hérisson ; hier elle jouait les vamps lascives dans un fourreau fuschia... L'absence du musicien Jeffrey John l'énerve. *Paradise* est vraiment l'affaire des trois : *« Hier ça n'a pas très bien marché*, dit-elle, *ce n'est pas l'accueil qui m'a hérissée mais les loupés de la représentation. Si le public avait pu savoir, il aurait trouvé ça burlesque. Techniquement, le spectacle n'était pas au point ; il ne pouvait pas l'être, faute de temps. A New-York, nous n'avons jamais pu le répéter avec la musique en direct et les effets scéniques. Hier, c'était pratiquement la générale. Et quand nous allons venir à Paris, nous devrons nous adapter à une scène plus petite, et ça va recommencer, et je vais encore ne pas être heureuse. »*

Karole Armitage admet que *Paradise* est un tournant dans sa carrière, marque une évolution – heureusement, ironise-t-elle – dans son travail, mais l'esprit n'a pas changé : *Paradise* est la suite de *Drastic Classicism*. *« Il y a une sorte de scénario, un plan que j'ai soumis au scénographe et au magicien. Mon idée était de réaliser quelque chose de mythique, une sorte de kathakali appliqué à mon époque. Il existe une continuité entre les trois parties, mais chacune a son style propre.*

Deux danseurs interviennent avec des gestes « minimals » et qui apportent une note dramatique. La tonalité générale du ballet est « classique » dans le sens où classique signifie techniquement fort et économe de moyens. Au dix-huitième siècle on dansait petit, avec maniérisme. Moi je danse avec les gestes, les rythmes d'aujourd'hui ; ce n'est pas punk, ce n'est pas violent, c'est une manière de mener le mouvement jusqu'à son point extrême de tension, jusqu'à la cassure.

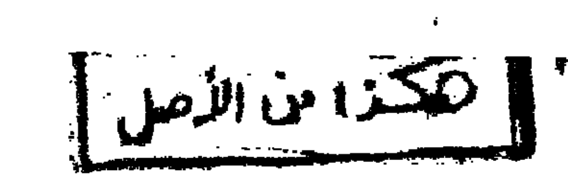
Ces corps lancés dans l'espace suivent des itinéraires brisés, hachés, ils subissent des distorsions qui agressent l'œil. Mais ce n'est pas de l'énergie libérée n'importe comment ; rien n'est improvisé. On atteint ainsi un registre plus fort auquel doit correspondre une force égale de la musique... J'ai travaillé parfois en studio avec Jeffrey John, d'autres fois sans lui ; mais bien évidemment je tiens compte de sa partition ; elle intervient pour le rythme et de la couleur sonore. On peut d'ailleurs appliquer à sa musique le terme de « classique » comme pour ma danse ; elle est d'aujourd'hui, composée avec des techniques d'aujourd'hui, très rigoureuse, très travaillée. Quant à l'environnement scénique, il n'intervient pas directement sur la chorégraphie mais il lui impose un cadre, des reliefs, des rythmes, des accidents qui la mettent en condition de danger ».

« Paradise, ajoute Charles Atlas, *est un inventaire des formes et des situations chorégraphiques. J'ai concu des décors, des costumes, des éclairages qui en rehaussent les effets : la première partie se situe dans un espace modulé par des spots, dans la seconde, l'espace est morcelé par un jeu de cadres mobiles. La troisième se passe dans un volume fermé. La prédominance de la tonalité jaune assure la continuité du ballet. »*

Jeffrey John arrive, il est brun, plutôt col blanc, assez méfiant, se crispe quand on lui suggère que sa musique est sophistiquée : *« Bien sûr, ce n'est pas du rock. J'ai une profonde attirance pour les compositeurs du passé, Bach, Mozart et surtout Stravinski. Je pense qu'on n'a pas assez mesuré la profondeur et la richesse de pulsion de sa musique. C'est la première fois que j'écris pour la danse, et j'ai amplifié le côté rythmique, martelé ; j'ai beaucoup travaillé sur la texture du son. Le solo de piano très répétitif joue l'intensité, la profondeur et dans le finale, après les pizzicati, arrive un mélange de cirque façon « circus polka » et de gaieté à la Mozart qui déteint sur les danseurs. »*

Propos recueillis par
MARCELLE MICHEL.





théâtre

ANTOINE (208-77-71), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : Coup de soleil.

ARTS-HEBERTOT (387-23-23), sam. 18 h 45 et 22 h : la Fenêtre ; dim. à 15 h : la Parisienne.

ASTELLE-THÉATRE (238-35-53), sam. 20 h 30, dim. 16 h : le Malentendu.

ATELIER (606-49-24), sam. 21 h, dim. 15 h : Cocteau-Marais.

ATHÉNÉE (742-67-27), Salle Ch. Bérard, sam. 20 h 30 : Batailles.

BATACLAN (721-18-81), sam., dim. 20 h 30 : Lulu.

BOUFFES - PARISIENS (296-60-24), sam., dim. 21 h : les Trois Jeanne.

CALYPSO (227-25-95), sam. 20 h 30, dim. 17 h : les Deux Fils de Pedro Nerf de Bœuf ; sam. 22 h : la Maison jaune.

CARTOUCHERIE, Épée de Bois (808-39-74), sam. 20 h 30, dim. 16 h : la Maison de Bernarda Alba ; Tempête (328-36-36), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : Vater Land ; Th. du Soleil (374-24-08), sam. 18 h 30 : Richard II.

CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), Galerie sam. 20 h 30 : les Troyennes.

COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), sam. 21 h, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24), sam. 18 h 45 et 21 h 45, dim. 15 h 30 : Chacun sa vérité.

COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), sam. 20 h 30 : la Manie de la villégiature.

COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), sam. 21 h : l'Ormaie.

CONSTANCE (258-97-62), sam. 20 h 45, dim. 17 h : l'Histoire merveilleuse d'un gagnant du Loto dont la fiancée se tua accidentellement le lendemain du tirage.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (296-88-32), sam. 20 h 30 : Poésie chansons (Azila), D. Dussault.

DAUNOU (261-69-14), sam. 21 h, dim. 15 h 30 : la Chienlit.

DÉCHARGEURS (236-00-02), sam. 20 h 30 : Oscar et Wilde ; 22 h : les Eaux et Forêts.

ELDORADO (208-23-50), sam. 20 h 45, dim. 16 h : le Don Juan de la Creuse.

ESCALIER D'OR (523-15-10), sam. 21 h, dim. 17 h : Tanzi.

ESPACE-GAITÉ (327-13-54), sam. 20 h 15, dim. 15 h 30 : la Bone' Femme aux camélias ;

ESPACE GIRAUD-PHARES (233-55-77), sam. 20 h 30 : Fantaisie mineur.

ESSAION (278-46-42), I. sam. 21 h : le Rite du premier soir ; II. sam. 21 h : Finistère.

FONDATION DEUTSCH-DE-LA-MEURTHE (340-36-35), sam. 21 h : Récit d'une passion envahissante.

FONTAINE (874-74-40), sam. 18 h, 20 h 15, dim. 17 h : Vive les femmes ; sam. 22 h, dim. 15 h : Don Diègue contre Super 8.

GALERIE-55 (326-63-51), sam. 21 h : Public Eyes - A Private Ear.

HUCHETTE (326-38-99), sam. 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Pinok et Matho ; 22 h 45 : Cabaret Dada.

LA BRUYÈRE (874-76-99), sam. 21 h, dim. 15 h : Mort accidentelle d'un anarchiste.

LIERRE-THÉATRE (586-55-83), sam. 20 h 30, dim. 17 h : La Colonie pénitentiaire.

LUCERNAIRE (544-57-34), sam. I. 18 h 30 : Cajamarca ou le Supplice de Pizarre ; 20 h 30 : l'Entonnoir ; 22 h 15 : Journal intime de Sally Mara ; II. 18 h 30 : Recatonpilu ; 20 h 15 : Six heures au plus tard ; Petite salle, sam. 18 h 30 : Comme la pierre ; 19 h 45 : Mozartement vôtre ; sam. 22 h 15 : Baudelaire du mal.

LYCÉE FÉNELON (307-85-89), sam. 20 h 30 : Poi venne l'intelletto.

LYS-MONTPARNASSE (327-88-61), sam. 20 h 30, dim. 17 h : Vendredi, jour de liberté.

MARAIS (278-03-53), L., sam., 15 h et 20 h 30, dim. 15 h : Le roi se meurt.

MARIE-STUART (508-17-80) sam. 20 h 30, dim. 15 h : la Mansarde bleue.

MARIGNY, Salle Gabriel (225-20-74), sam. 19 h. et 22 h : les Sales Mômes.

MATHURINS (265-90-00), sam. 20 h 45, dim. 15 h et 18 h 30 : le Bonheur à Romorantin.

MICHEL (265-35-02), sam., 21 h 30 ; D., 15 h 30 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22), sam. 20 h 30 ; dim. 15 h et 18 h 30 : le Vison voyageur.

MOGADOR (285-45-30), sam. 16 h 30 et 21 h ; dim. 16 h 30 : Cyrano de Bergerac ; dim. 14 h : l'Histoire du cochon qui voulait maigrir.

MONTPARNASSE (320-89-90), sam. 21 h ; dim. 15 h et 21 h : Comment devenir une mère juive en dix leçons ; Petite salle sam. 21 h ; dim. 16 h : Hérode le Grand.

NOUVEAUTÉS (770-52-76), sam. 18 h 45 et 21 h 45 ; dim. 15 h 30 : l'Entourloupe.

ŒUVRE (874-42-52), sam., 22 h ; dim. 14 h 30 : Sarah ; sam., 19 h 30, dim. 17 h : l'Extravagant Mister Wilde.

PALAIS-ROYAL (297-59-81), sam., 18 h 45 et 22 h ; dim. 15 h 30 : la Fille sur la banquette arrière.

PALAIS DES SPORTS (828-40-90) sam. 15 h, 20 h 30 ; dim. 14 h 30 et 18 h 15 : Un homme nommé Jésus.

PLAISANCE (320-00-06), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : la Seconde Surprise de l'amour.

POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97), sam. 20 h 15 : la Dernière Bande ; 21 h 15 : Restaurant de nuit.

PORTE-SAINT-MARTIN (607-37-53), sam., 17 h, 21 h ; dim. 15 h : K2.

POTINIÈRE (261-44-16), sam. 20 h 45 ; dim. 15 h 30 : Il Signor Fagotto.

QUAI DE LA GARE (585-88-88), sam. 20 h 30 : Ariakos.

RANELAGH (288-64-44), Les marionnettes de Salzbourg : dim. 20 h 30 : le Barbier de Séville ; sam., dim. 15 h 30, Casse-noisette ; sam. 20 h 30 : la Flûte enchantée.

RENAISSANCE (208-18-50), sam. 21 h ; dim. 15 h : Théâtre de Bouvard.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10), sam. 19 h et 21 h 15 ; dim. 15 h 30 : l'Astronome.

TAI TH. D'ESSAI (278-10-79), I. : sam. 20 h 30, dim. 15 h : Tartuffe ; sam. 22 h 30, dim. 17 h : l'Ecume des jours ; II. : sam. 20 h 30, dim. 17 h : Huis clos.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02) sam. 20 h 15 : les Babes-cadres ; sam. 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

TEMPLIERS (278-91-15), sam., dim. 18 h 30 : de Sévigné à Grignan ; Semaines de la Marionnette, sam. 22 h 30, dim. 17 h 30 : Amoros et Augustin.

THÉATRE A.-BOURVIL (373-47-84), sam. 21 h : les Dames de fer.

THÉATRE DE DIX-HEURES (606-07-48), sam. 18 h 30 : A la rencontre de M. Proust (dern.) ; 20 h 30 : l'Orchestre ; 21 h 30 : Au secours papa, maman veut me tuer.

THÉATRE NOIR (346-91-93), sam. 20 h 30, dim. 17 h : Carmen la matadore.

THÉATRE DE PARIS (280-09-30), sam. 20 h 30, dim. 15 h : Sortilèges.

THÉATRE PRÉSENT (203-02-55), sam. 20 h, dim. 17 h : Titus Andronicus.

THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80), I. sam. 20 h 30, dim. 15 h ; Les affaires sont les affaires ; II. sam. 20 h 30, dim. 15 h ; les Exilés.

THÉATRE DU TEMPS (355-10-88), sam. 21 h : Médée.

THÉATRE 13 (588-16-30), sam. 21 h, dim. 15 h : l'Emoi d'amour.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
261-26-20 +
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Samedi 19 - dimanche 20 novembre

THÉATRE 18 (226-47-47), sam. 22 h, dim. 18 h : Bruits de peau (dern.).

TOURTOUR (887-82-48), sam. 20 h 30, dim. 15 h et 20 h 30 : Le soleil n'est plus aussi chaud qu'avant ; sam. 22 h, D. 18 h ; le Bal Indifférent, l'Amour toujours.

TRISTAN-BERNARD (522-08-40), sam. 18 h 30 : Sacha, Tristan, Jules et les autres.

UNION (246-20-83), sam. 20 h 30 : L'an 2000 n'aura pas lieu.

VARIÉTÉS (233-09-92), sam. 18 h 30 et 21 h 15, dim. 15 h 30 : l'Etiquette.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

SAMEDI 19 NOVEMBRE

Hommage à M. Bluwal : 15 h, le Jeu de l'amour et du hasard : J. Bodanzky, cinéaste brésilien ; 17 h, Os Mucker, de J. Bodanzky et W. Gauer ; Hommage à S. Connery : 19 h, le Gang Anderson, de S. Lumet ; 21 h, le Lion et le Vent, de J. Milius.

DIMANCHE 20 NOVEMBRE

Hommage à M. Bluwal : 15 h, les Frères Karamazov ; 19 h 30, Anna, de A. Rodriguez Mentasti ; J. Bodanzky, cinéaste brésilien : Jari, de J. Bodanzky et W. Gauer ; Hommage à S. Connery ; 21 h, l'Homme qui voulut être roi, de J. Huston.

BEAUBOURG (278-35-57)

SAMEDI 19 NOVEMBRE

La comédie grecque et le cinéma ; 15 h, Haut les mains, Hitler, de R. Manthoulis ; Films d'expression portugaise : 17 h, Mueda, memoria e massacre, de R. Guerra : 19 h, Musica, Mozambique, de J.-F. e Costa. Hommage à Ermanno Olmi : 21 h, le Temps s'est arrêté.

DIMANCHE 20 NOVEMBRE

Films d'expression portugaise : 15 h, Das tripas coraçao de A. Carolina ; 17 h, Carromaior, de L.-F. Rocha ; La comédie grecque et le cinéma : 19 h, Qu'as-tu fait pendant la guerre Thanassi ? ; Hommage à Ermanno Olmi : 21 h, l'Emploi.

Les exclusivités

L'AMIE (All., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

L'ANNEE DE TOUS LES DANGERS (Aus., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

ATTENTION, UNE FEMME PEUT EN CACHER UNE AUTRE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

AU NOM DE TOUS LES MIENS (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount Opéra 9e (742-56-31) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

LA BALLADE DE NARAYAMA (Jap., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; (v.f.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnos, 14e (325-52-37).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

LE BOURREAU DES CŒURS (Fr.) : Rex (mer. seulement), 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

BRULER LES PLANCHES (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

CARMEN (Esp., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

CHALEUR ET POUSSIÈRE (Ang., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; Escurial, 13e (707-28-04).

CHRONOPOLIS Logos III (H. sp.), 5e (354-42-34).

CLASS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-63-65) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City (v.o./v.f.), 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31), Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

LES CŒURS CAPTIFS (Brit., v.o.) : Logos, 5e (354-42-34) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LA CRIME (Fr.) : Gaîté Boulevard, 9e (233-67-06) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).

DANS LA VILLE BLANCHE (Suis.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) (H. sp.).

LE DESTIN DE JULIETTE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60).

DIEU ME SAVONNE (Bost., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost.-A., v.o.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; (v.f.) : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

DIVA (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04) ; Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

L'ÉTÉ MEURTRIER (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08).

LE FAUCON (Fr.) : Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77) ; Paris Ciné I, 10e (770-21-71).

FAUX FUYANTS (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Olympic, 14e (545-35-38).

FLASHDANCE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; (v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

FRANCES (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08).

FRÈRE DE SANG (A., v.o.) (*) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) (H. sp.).

FURYO (Jap., v.o.) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) ; Ciné 13, 18e (254-12-13).

GANDHI (Brit., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).

GARÇON (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 12e (233-56-70) ; Capri, 12e (508-11-69) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46) ; George V, 8e (562-41-46) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

LE GÉNÉRAL DE L'ARMÉE MORTE (Fr.-It.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

LE GRAIN DE SABLE (Fr.) : Logos III, 15e (354-42-34) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

L'HOMME DE LA RIVIÈRE D'ARGENT (Aust., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

JOY (Fr.) (**) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Maxéville, 9e (770-72-86).

LES JOUEURS D'ECHECS (Ind., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

KOYAANISQATSI (A.) : Escurial, 13e (707-28-04).

LA LUNE DANS LE CANIVEAU (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) (H. sp.).

LUDWIG-VISCONTI (It., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

LE MARGINAL (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler Pathé, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) (h. sp.).

MONTY PYTHON, LE SENS DE LA VIE (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

LES MOTS POUR LE DIRE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44).

OCTOPUSSY (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Images, 18e (522-47-94).

OUTSIDERS (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

PAPY FAIT DE LA RÉSISTANCE (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

PATRICIA (Aut., v.f.) (**) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

POUSSIÈRE D'EMPIRE (Franco-Vietnamien) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).

LES PRINCES (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Danton, 6e (329-42-62) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Boulevards, 9e (246-66-44) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LE RETOUR DU JEDI (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Mercury, 8e (562-45-76) ; v.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; Français, 9e (770-33-88) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

LE ROI DES SINGES (Chinois, v.f.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Espace Gaîté (H.sp.), 14e (278-47-86).

ROSI ET LA GRANDE VILLE (All., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).

RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Tourelles, 20e (354-51-98).

SIGNES EXTÉRIEURS DE RICHESSE (Fr.) : Forum, 1er (233-42-26) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Murats, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

STAYING ALIVE (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

TOOTSIE (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA TRAGÉDIE DE CARMEN (Fr.) version Delavault : 14 Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; version Gal : 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; version Saurova : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LA TRAVIATA (It., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52).

LES TROIS COURONNES DU MATELOT (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) (H sp.) : Denfert, 14e (321-41-01).

UN AMOUR EN ALLEMAGNE (Franco-All., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Miramar, 14e (320-89-52).

UN BRUIT QUI COURT (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

VIVEMENT DIMANCHE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Marignan, 8e (359-92-82).

ZELIG (A.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

LES FILMS NOUVEAUX

A NOS AMOURS, film français de Maurice Pialat. — Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01).

ERENDIRA, film franco-mexicain-allemand de Ruy Guerra. — VO ; Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; UGC Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; Olympic, 14e (545-35-38) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; VF : UGC Boulevards, 9e (246-66-44).

XIIIe FESTIVAL INTERNATIONAL DE PARIS DU FILM FANTASTIQUE ET DE SCIENCE-FICTION. — Grand Rex, 2e (236-83-93). *Voir Festivals.*

PREMIERS DÉSIRS, film français de David Hamilton. — Forum, 1er (297-53-74) ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC-Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Maxeville, 9e (770-72-86) ; UGC Boulevards, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Images, 18e (522-47-94).

UN FAUTEUIL POUR DEUX, film américain de John Landis. — VO : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; VF : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

UN HOMME A MA TAILLE, film français d'Annette Carducci. — Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; UGC-Rotonde, 6e (633-08-22) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxeville, 9e (770-72-86) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Images, 18e (522-47-94).

VASSA, film soviétique de Gleb Panfilov. — VO : Forum-Arc-en-Ciel, 1er (233-42-26) ; Cosmos, 6e (544-28-80) ; Olympic-Entrepôt, 14e (545-35-38) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-42-05).

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3584

HORIZONTALEMENT

I. Sa tour d'acier est aussi prestigieuse que sa Tour d'Argent. Une indéniable preuve de savoir-vivre. — II. Bat en brèche la défense quand il est général. Pièce seconde sur l'échiquier international et maîtresse sur celui du Royaume-Uni. Petite voie rurale. — III. Remettre en vigueur. Souvent aussi noir que l'homme qui l'exploite. — IV. Nature manquant manifestement de précipitations. Un fou peut le distraire ou l'assommer. Transport. Personnel. — V. Marguerite II y siège royalement. Un coup de rouge leur donne une vigueur nouvelle. — VI. Expression de sentiments dévoués. Travailleuses exerçant de place en place. — VII. Participe passé. Saint béarnais. Oiseau. Sur les armes de Paris et dans Notre-Dame. — VIII. Le souci majeur de Concini. Son ouvrage relève du génie. On souhaite et redoute, à la fois, de le devenir. — IX. Théosophe et mystique allemand. Possessif. Conclusion peu spirituelle d'une saillie. — X. Dans un clou particulièrement sensible aux coups de marteaux. Préparais un menu repas pour des becs fins. Avança l'heure du terme. — XI. Doublé, on peut l'être quand on a été doublé. Impliables ou impitoyables. Sigle d'un organisme discrètement indiscret. — XII. Naît sous le signe du Capricorne. Ligne de séparation d'une région touffue. Note. Ville roumaine. — XIII. Refusai toute confession. Assure un service d'ordre. Préfixe. — XIV. Frottées et rincées. Autorise à monter sur les planches, mais ne permet pas de les brûler. — XV. Série d'étages. Préposition. La meilleure définition le laisse indéfini. Le baigneur et le plongeur la prennent différemment.

VERTICALEMENT

1. A toujours envie de faire quelque chose, mais ne parvient jamais à se décider. Organisée, elle sème le désordre. — 2. Bon encaisseur qui esquive encore mieux quand il s'agit de se fendre. Traditions. Tantôt bouffant, tantôt bouffé. — 3. Faites comme des rats. Au royaume des sots, la suprématie lui appartient. Quand on se maquille, c'est aussi pour le maquiller. — 4. Adverbe localisateur. On y stoppe les tissus en mauvais état. — 5. Image d'Amérique. Première à l'école hébraïque. Article. — 6. Coup d'éclat ou sujet sans éclat. Les plus en vue sont toujours distingués. — 7. Auteur de « l'Ombre s'étend sur la montagne ». Grande pour des gens à la hauteur. — 8. Brille pour beaucoup par son absence. Interjection. Extrait de ciguë. Préfixe. — 9. Héritière d'un blason. Eprouve toujours le besoin de louer, mais a parfois du mal à trouver ses termes. — 10. Lapin, il peut devenir chasseur. Etat militaire en Prusse. — 11. De nature à hérisser le poil. Personnel. Preuve de savoir-vivre à la table musulmane. — 12. Art de diriger le courant. Note. Article. — 13. Parfois attardé quand il arrive trop tôt. Aussitôt collés, ils sèchent. — 14. Sur la tête ou sous les pieds. Poches sur le ventre. — 15. On peut taquiner la perche dans cette native du Perche. Eventuelle graine de navet.

Solution du problème n° 3583

Horizontalement

I. Gorille. — II. Olive. Gin. — III. Détente. — IV. Tirer. — V. Clef. Fine. — VI. Héloïse. — VII. Es. Râ. Soi. — VIII. Siège. BD. — IX. Piston. Li. — X. Ave. Abat. — XI. Réélu. Eté.

Verticalement

1. Godiche. Par. — 2. Olé ! Lessivé. — 3. Rituel. Isée. — 4. Ive. Forêt. — 5. Lent. Iago. — 6. Tifs. ENA. — 7. Egéries. BE. — 8. En. Oblat. — 9. Intrépidité.

GUY BROUTY.

France / Services

RADIO-TÉLÉVISION

Samedi 19 novembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Série : Dallas.
Réal. I. J. Moore.
Sue Ellen accepte enfin l'offre de mariage de J. R., laissant Clayton et Clift plus désemparés que jamais.

21 h 25 Droit de réponse : La revue de presse.
Emission de M. Polac.
Avec MM. Thomas Ferenczi, directeur de la rédaction du « Monde », Dominique Jamet, éditorialiste du « Quotidien de Paris », Noël Copin, rédacteur en chef de « la Croix », et René Andrieu, rédacteur en chef de « l'Humanité » et d'autres journalistes de la presse quotidienne.

22 h 45 Etoiles et toiles : Le cinéma italien.
Magazine du cinéma de F. Mitterrand.
Autour de Vittorio de Sica et du Voleur de bicyclettes.

23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Variétés : Champs-Elysées, de M. Drucker.
Autour de Patrick Sébastien.

22 h 5 Magazine : les enfants du rock.
Spécial Beatles, avec le film « Magical Mystery Tour »

23 h 20 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Série Agatha Christie : Un emploi princier.
Réal. C. Hodson.
Jane, jeune fille pauvre et jolie, répond à une offre d'emploi sur les conseils d'un ami, une drôle d'offre, suivie d'événements surprenants, curieux. La mise en scène de ces nouvelles d'Agatha Christie est souvent décevante.

21 h 25 Série : Merci Bernard.
Réal. J.-M. Ribes.
Avec Topor, Gebé, Cavanna, Marshall...

21 h 55 Journal (et à 23 h 5).

22 h 15 Magazine : Confrontations.
Réal. H. Chapier et M. Naudy.
Avec M. Jean-Baptiste Doumeng, président de la société Interagra.

22 h 30 Musiclub.
Concerto nº 2, *de Chopin, par l'Orchestre philharmonique de Londres, sol. A. Rubinstein, piano.*

23 h 5 Journal et spécial foot.

FR 3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h 35 Troisième rang de face, l'actualité des spectacles.
18 h Dessin animé : Les aventures sous-marines.
18 h 8 Feuilleton : Dynasty.
18 h 56 Dessin animé : Ulysse 31.
19 h Info nationales et internationales.
19 h 15 Info régionales.
19 h 35 Feuilleton : Rouletabille.

FRANCE-CULTURE

20 h, L'Enéide, d'après Virgile. (3ᵉ partie). Avec N. Ramond, L. Davy, P. Lhiabastres, S. Thomas...
21 h 55, Ad lib.
22 h 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Concert (en direct du Théâtre des Champs-Elysées à Paris) : Symphonie *Prague*, nº 38, de Mozart, *Variations sur un thème de Paganini*, de Blacher, *Symphonie rhénane*, de R. Schumann par l'Orchestre national de France, dir. W. Sawallisch.
22 h 30, Fréquence de nuit (en duplex avec la radio suisse romande) : le club des archives (Spécial E. Ansermet) : œuvres de Debussy, Ravel, R. Strauss, R. Schumann.

Dimanche 20 novembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

14 h 30 Champions.
Sports et divertissements.
17 h 30 Les animaux du monde.
18 h Série : Franck Buck, chasseur de fauves.
19 h Le magazine de la semaine : Sept sur sept.
De J.-L. Burgat, E. Gilbert, F.-L. Boulay.
Le grand témoin sera le général Bigeard, la télévision des autres, celle de Moscou ; des reportages sur l'enseignement et les bombes à la Guadeloupe.
20 h Journal.
20 h 35 Film : Une bible et un fusil. Film américain de S. Millar (1975), avec J. Wayne, K. Hepburn, A. Zerbe, R. Jordan, J. McIntire, S. Martin. (Rediffusion).
Arkansas 1880. Un shérif sudiste, borgne et alcoolique poursuit des bandits qui se sont emparés d'un chargement de nitroglycérine. Il est accompagné par une vieille fille bigote, désireuse de venger son père assassiné. Hommage évident à African queen *de John Huston. Mais les scènes d'action sont ratées, John Wayne cabotin, et Katharine Hepburn a l'air de se demander ce qu'elle fait là.*
22 h 25 Sports dimanche.
23 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

13 h 20 Dimanche Martin
17 h 5 Disney dimanche.
18 h 5 Dimanche magazine.
La Chine, vingt ans après ; l'élection d'une « miss America » noire.
19 h Stade 2.
20 h Journal.
20 h 35 Jeu : la chasse aux trésors. En Norvège.
21 h 40 Mœurs en direct : Les échos de la noce.
Une émission de Monique Saladin.
A Pommeraye, près d'Angers, un mariage inhabituel : celui d'un myopathe, à vie dans un fauteuil roulant, et d'une jeune fille douce. Des images fortes, habilement mises en scène.
22 h 30 Magazine : Désirs des arts.
de P. Daix et P.A. Boutang.
Calder, la sculpture en mouvement.
23 h 5 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

18 h 45 L'écho des bananes.
19 h 40 R.F.O. hebdo.
20 h Fraggle Rock.
Un spectacle de marionnettes réalisé par Jim Henson, le créateur des illustres « Muppets », une comédie musicale colorée pour les enfants.
20 h 35 Regard sur la France :
Production de l'INA.
Conte pour Anna, de Helma Sanders-Brahms.
Un récit à la première personne de l'amour lucide d'une femme allemande (la cinéaste) pour notre pays. Elle a choisi de s'attarder sur le pays de Colette, le Berry, de mélanger légende et réalité.
21 h 35 Aspects du court métrage français.
Les Lièvres du vilain, de Armand Bernardi ; *Long à la détente*, de Catherine Duytsche.
22 h 5 Journal.
22 h 30 Cinéma de minuit (Cycle Allemagne 1928-1931) **: L'homme qui assassina.**
Film allemand de K. Bernhardt (1931), avec C. Veidt, H. George, T. von Mollo, F. Haerlin, F. Kayssler, E. Tonto (v.o. sous-titrée. N.)
A Constantinople, un attaché militaire de l'ambassade de France sauve d'un chantage une Anglaise de la haute société, pour laquelle il éprouve une amitié amoureuse. D'après Claude Farrère et Pierre Frondaie. Drame mondain, atmosphère cosmopolite. Cette version allemande, quasiment inconnue, est bien supérieure à la version française, tournée en même temps, grâce, particulièrement, à Conrad Veidt.
23 h 45 Prélude à la nuit.
Improvisation, de M. Seiber, par M. Bourgue (hautbois) et Colette Kling (piano).

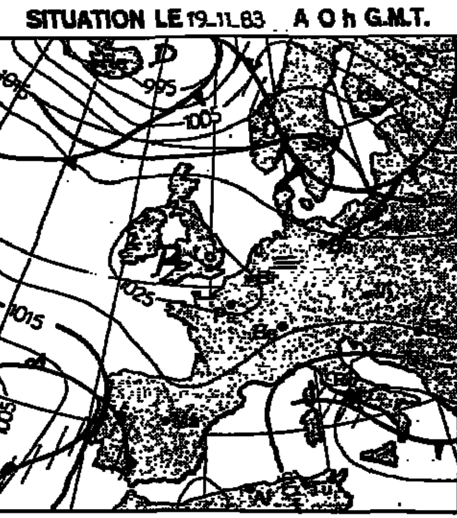
FRANCE-CULTURE

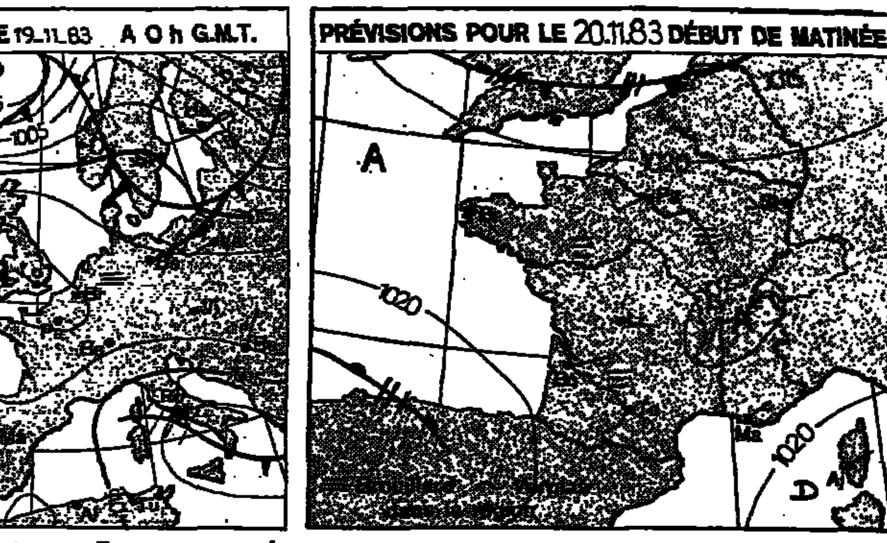
17 h 30, Rencontre avec Marek Halter.
18 h 30, Ma non troppo.
19 h 10, Le cinéma des cinéastes.
20 h, Albatros : l'étrange Pierre Louys.
20 h 40, Atelier de création radiophonique : « Jonas qui n'est jamais parti », portrait de famille par M. Cohen.
23 h, Les musiciens français contemporains : Aubert Lemeland.

FRANCE-MUSIQUE

17 h, Comment l'entendez-vous ?
19 h 5, Jazz vivant : les nouveaux orchestres français (A. Hervé).
20 h, Les chants de la terre.
20 h 30, Concert : Concerto pour piano et orchestre nº 1 de Brahms, symphonie nº 3 de Bruckner, par l'orchestre du Festival de Lucerne, dir. K. Sanderling, sol. V. Ashkenazy, piano.
22 h 30, Fréquence de nuit : les figurines du livre ; 23 h, Entre guillemets ; 0 h 5, Les mots de Françoise Xenakis.

MÉTÉOROLOGIE





Évolution probable du temps en France entre le samedi 19 novembre à 0 heure et le dimanche 20 novembre à minuit.

La France demeure sous l'influence de hautes pressions où évolue de l'air froid. L'air océanique qui gagnera les régions du Nord et du Nord-Est, bien qu'apportant un radoucissement passager renforcera la tendance à des brumes tenaces.

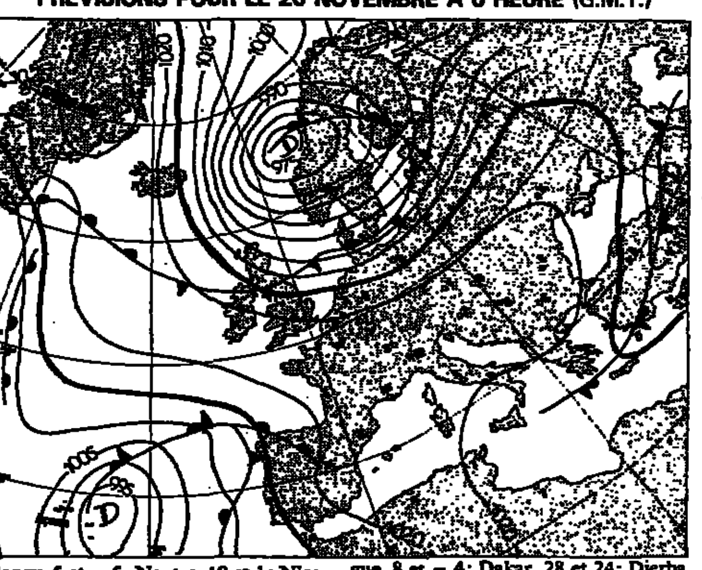
Dimanche matin, excepté sur les régions méditerranéennes, le temps sera le plus souvent gris avec des brouillards parfois denses. Ces brouillards pourraient même déposer du givre sur le Sud-Ouest, le Massif Central, la Bourgogne et la Franche-Comté car sur ces régions les températures seront basses : – 4 à – 6 degrés. Ailleurs au lever du jour il fera 3 à 4 degrés sur les régions côtières, 0 à + 1 degré dans l'intérieur.

En cours de matinée, ces formations brumeuses se disloqueront assez rapidement au sud de la Loire et le soleil permettra aux températures, de remonter vers 8 à 11 degrés, 13 à 15 degrés près des Pyrénées. Par contre de la Bretagne et des Flandres aux Vosges le temps restera très maussade et brumeux. De petites pluies ou bruines seront même observées au nord de la Seine. Les températures seront voisines de 6 à 8 degrés l'après-midi.

Dans l'ensemble le vent sera faible.

Pression atmosphérique réduite au niveau de la mer, à Paris, le 19 novembre à 7 heures : 1025,2 millibars, soit 769 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 18 novembre; le second, le minimum de la nuit du 18 au 19 novembre) : Ajaccio, 17 et 12; Biarritz, 12 et 2; Bordeaux, 9 et – 4; Bourges, 5 et – 3; Brest, 10 et 2; Caen, 7 et 0; Cherbourg, 9 et 6; Clermont-Ferrand, 1 et – 2; Dijon, 3 et – 6; Grenoble, 5 et 2; Lille, 3 et 2; Lyon, 1 et – 1; Marseille-Marignane, 11 et – 1;



Nancy, 5 et – 5; Nantes, 10 et 1; Nice-Côte d'Azur, 17 et 8; Paris-Le Bourget, 4 et – 2; Pau, 10 et 0 ; Perpignan, 14 et 5; Rennes, 10 et – 4 ; Strasbourg, 5 et – 3; Tours, 7 et 0 ; Toulouse, 10 et – 3 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 20 et 12; Amsterdam, 6 et 5; Athènes, 16 et 11 ; Berlin, 3 et 2; Bonn, 5 et – 1; Bruxelles, 1 et 1; Le Caire, 29 et 21; îles Canaries, 27 et 20; Copenhague, 8 et – 4; Dakar, 28 et 24; Djerba, 23 et 18; Genève, 3 et 1; Jérusalem, 22 et 10; Lisbonne, 19 et 15; Londres, 9 et 6; Luxembourg, 6 et – 3; Madrid, 14 et 8; Moscou, – 4 et – 8; Nairobi, 28 et 16 ; New-York, 9 et 2 ; Palma-de-Majorque, 16 et 5; Rome, 12 et 5; Stockholm, 5 et 5; Tozeur, 22 et 16; Tunis, 21 et 14.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 19 novembre :

DES DÉCRETS

● Prorogeant la durée de validité des agréments en vigueur délivrés en application du décret du 21 novembre 1979 portant réglementation de la récupération des huiles usagées.

● Révisant et complétant les tebleaux de maladies professionnelles annexés au décret du 31 décembre 1946 pris pour l'application du livre IV du code de la sécurité sociale relatif à la prévention et à la réparation des accidents du travail et des maladies professionnelles.

DES ARRÊTÉS

● Fixant la valeur de reprise des obligations 4,5 % 1973 à capital garanti.

● Fixant les tarifs applicables aux facilités offertes par les commutateurs Eltex V.

● Portant nominations à l'École polytechnique.

PARIS EN VISITES

LUNDI 21 NOVEMBRE

« Ateliers d'un doreur-argenteur », 15 heures, métro Arts-et-Métiers (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Ile de la Cité », 15 heures, 24, place Dauphine, M. Czarny.

« Salons de l'Hôtel de Ville », 14 h 20, poste de l'Hôtel de Ville, Mᵐᵉ Ferrand.

« Cristallerie de Baccarat », 15 heures, 30 *bis*, rue de Paradis, M. Jaslet.

« Ancien Hôtel-Dieu », 14 h 30, devant l'entrée, parvis Notre-Dame (Paris autrefois).

« Salles souterraines des thermes », 15 heures, entrée du Musée de Cluny (Paris et son histoire).

MARDI 22 NOVEMBRE

« Manufactures des Gobelins », 14 h 30, 42, rue des Gobelins, Mᵐᵉ Hulot.

« Hôtel Lauzun », 15 heures, 17, quai d'Anjou, Mˡˡᵉ Brossais.

« Exposition Wagner et l'Europe », 15 heures, entrée principale de l'Opéra, Mᵐᵉ Chapuis (Caisse nationale des monuments historiques).

« Curiosités et souterrains autour de Beaubourg », 16 heures, poste de l'Hôtel de Ville (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Le Marais », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

RENCONTRE

NEUVIÈME CARREFOUR DES LAURÉATS. — Les viticulteurs lauréats du concours agricole de Paris attendent les Parisiens jusqu'au lundi 21 novembre, sur la péniche *Nomadic*, port Debilly, rive droite, pour une présentation des meilleurs crus de France.

CONFÉRENCES

14 h 30, 29, rue d'Ulm, S. Elatri : « Au carrefour de deux cultures : de l'arabe au français » (I.N.R.P.).

14 h 45, 23, quai de Conti, A. Danzin : « La société façonnée par la technologie » (Académie des sciences morales et politiques).

19 heures, Musée des monuments français, E. Vergnolle : « La sculpture bourguignonne autour d'Anzy-le-Duc » (Centre d'études romanes).

20 h 30, 21, rue d'Assas, J.-M. Meyer : « De l'angoisse à l'espérance, les raisons de vivre » (As. familiales catholiques).

MARDI 22 NOVEMBRE

17 h 30, mairie du dix-septième arrondissement, G.-H. Dumont : « Après la mort de Charles le Téméraire, Marie de Bourgogne, enjeu d'un conflit entre Louis XI et Maximilien d'Autriche » (Société historique et archéologique).

21 heures, 36, rue Jacob, G. Chastenet : « L'impératrice Marie-Louise (la Tisanière).

TRIBUNES ET DÉBATS

DIMANCHE 20 NOVEMBRE

— *M. Charles Pasqua*, président du groupe R.P.R. au Sénat, sénateur des Hauts-de-Seine, est reçu à l'émission « Forum » sur R.M.C. à 12 h 30.

— *M. Louis Mermaz*, président de l'Assemblée nationale, participe à l'émission « Public » à 12 h 30, sur C.V.S., 95,5 MHz Versailles.

— *M. Jack Ralite*, ministre délégué auprès du ministre des affaires sociales et de la solidarité, chargé de l'emploi, est invité à l'émission « Le grand jury R.T.L. – *le Monde* », de 18 h 15 à 19 h 30.

— *M. Michel d'Ornano*, ancien ministre, député U.D.F. du Calvados, est reçu au « Club de la presse » sur Europe 1 à 19 heures.

LUNDI 21 NOVEMBRE

— *Mᵐᵉ Catherine Bonnel*, porte-parole des « Verts », est reçue à l'émission « Plaidoyer », sur R.M.C. à 8 h 15.

CARNET

Décès

— Mᵐᵉ Albert Algoud,
M. François Algoud,
M. Philippe Algoud,
Et leurs familles,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Albert-André ALGOUD,

survenu dans sa quatre-vingt-douzième année.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu dans la plus stricte intimité à Parthenay (Deux-Sèvres).

— Mᵐᵉ Mauricette Begić,
Ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Midhat BEGIĆ,

survenu le 16 novembre 1983.
Cet avis tient lieu de faire-part.
6, rue Elysée-Ménilmontant,
75020 Paris.

— Nous apprenons la mort de notre confrère

Emile de BONGIE,

décédé le 13 novembre 1983, à Versailles, à l'âge de quatre-vingt-quinze ans.

Ses obsèques ont été célébrées vendredi 18 novembre 1983, en la cathédrale Saint-Louis, à Versailles.

[Né en 1888, Emile de Bongie débute dans le journalisme avant la première guerre mondiale, notamment comme chroniqueur sportif. Passé à l'A.F.P. à la libération, il devient en 1951 rédacteur en chef de « Toutes les Nouvelles de Versailles », poste qu'il occupe jusqu'en 1967, année où il prend sa retraite tout en assumant la chronique littéraire de l'hebdomadaire des Yvelines.]

— Suzanne Ceoara,
Michel et Tonia Ceoara,
Marianne et Aurélie,
Joan et Aldo d'Alessandro,
Jessica, Olivia et Vanessa,
Sophie Ceoara,
Claire Ceora,
Sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Victor CEOARA,

docteur en médecine,
expert honoraire
près la cour d'appel de Paris,
croix de guerre 1939-1945,

survenu, à Paris, le 17 novembre 1983.

L'inhumation aura lieu le mardi 22 novembre 1983, à 15 h 30, au cimetière de Bobigny (93).

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

27, rue Jean-Jaurès,
93140 Boudy.

8, rue Alfred-de-Musset,
92360 Meudon-la-Forêt.

15, rue Pierre-Arnoux,
92190 Meudon.

— Mᵐᵉ Pierre Michel,
son épouse,
Et toute sa famille,
Les Amis de Montaigne dont il était le président,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre MICHEL,

agrégé de l'Université,
maître-assistant honoraire
à la Sorbonne,
officier d'académie,

survenu le 2 novembre 1983.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité familiale, le 8 novembre 1983, aux Essarts-le-Vicomte (Marne).

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— Le personnel des services linguistiques de l'UNESCO a la douleur de faire part du décès de leur collègue et amie

Mecha MULLER,

réviseur à la section de traduction espagnole, survenu à Paris, le 10 novembre 1983.

Les obsèques ont eu lieu le 15 novembre 1983.

Anniversaires

— Souvenir.
Il y a quarante ans...

Renée et Léon BAUMANN (de Vitry-le-François-Marne), arrêtés par les nazis, étaient déportés de Drancy à Auschwitz le 20 novembre 1943.

Leurs enfants **Simone et Albert FREY-WEIL** (de Remiremont, Vosges), leurs petites-filles : Arlette, neuf ans ; Monique, sept ans ; Francine, vingt mois, les rejoignirent dans la mort le 17 décembre 1943. Ils étaient juifs.

En cette période anniversaire, donnez-leur une pensée.

« Si l'écho de leurs voix faiblit, nous périrons. »

P. Eluard.

LA C.F.D.T. POUR LE RESPECT DES ACCORDS SALARIAUX

« La priorité à l'emploi n'est possible que si le pouvoir d'achat global est maintenu »

affirme M. Edmond Maire

La C.F.D.T. va-t-elle sortir de son apparent isolement sur l'échiquier syndical en se mettant, sur le thème populaire du pouvoir d'achat, au diapason de F.O. et de la C.G.T. ? Durant la campagne électorale pour les élections à la Sécurité sociale, la centrale de M. Maire s'était fait attaquer pour avoir affirmé qu'un syndicat ne saurait réduire son ambition à défendre la feuille de paie. Le 18 novembre, à l'issue de son bureau national, la C.F.D.T. a présenté le maintien du pouvoir d'achat et l'amélioration des bas salaires au rang de seconde priorité derrière l'emploi.

Devant la presse, M. Jean Kaspar, secrétaire national, a insisté sur l'aggravation de la situation de l'emploi, la détérioration du climat social — *« Les salariés*, a-t-il souligné à l'intention du gouvernement, *ont de plus en plus le sentiment que les engagements pris ne sont pas tenus »*, — et l'existence d'une *« sensibilité importante »* sur le problème du pouvoir d'achat.

Réajustement de langage

« Il faut, a déclaré M. Kaspar, *respecter les accords de 1983 tant dans le secteur privé que dans le secteur public. Il faut que la majorité des salariés voient leur pouvoir d'achat maintenu en 1983. Nous ne ferons aucun cadeau au patronat et au gouvernement. »* Pour la C.F.D.T., il s'agit de défendre le principe du maintien du pouvoir d'achat de la masse salariale des entreprises (à effectifs constants) et, à partir de là, *négocier ce qui est à répartir sur le salaire direct, le salaire épargné, le salaire différé, les promotions ou la réduction de la durée du travail »* et *« poursuivre »* la politique de revalorisation du SMIC (1).

La C.F.D.T. se défend de tout changement de discours sur le pouvoir d'achat. Dans son interview au *Monde* du 25 août 1983, M. Maire avait effectivement souligné que *« la C.F.D.T. tente de faire partager l'idée que le maintien du pouvoir d'achat doit s'entendre non comme le maintien de tous les pouvoirs d'achat individuels mais comme le maintien d'une masse salariale globale qui puisse être répartie entre plus de travailleurs »*. Mais il n'en demeure pas moins que, lors du congrès confédéral de Metz, en mai 1982 le secrétaire général de la C.F.D.T. n'avait pas abordé la revendication du maintien du pouvoir d'achat. Et dans les critiques qu'il adressa au plan Delors, dès le 27 mars 1983, s'il regretta la non-prise en compte d'une revalorisation du pouvoir d'achat du SMIC dans le dispositif gouvernemental, il reprocha d'abord aux mesures adoptées de sacrifier l'emploi. Il y a aujourd'hui une nouvelle tonalité, un réajustement de langage. *« La priorité de la C.F.D.T., c'est l'emploi*, a dit M. Maire, *mais ce n'est possible que si le pouvoir d'achat global est maintenu. »*

Pourquoi un tel réajustement ? Les cédétistes font le constat qu'en 1983 c'est le pouvoir d'achat moyen qui risque d'être en baisse. Ils considèrent par ailleurs que l'inflation « dérapant », l'État doit respecter le *« contrat moral »* qu'il a passé sur les salaires — application des clauses de sauvegarde si les prix dépassent 8 % cette année. A défaut, a expliqué M. Maire, les salariés ne pourront accepter l'objectif, *« très ambitieux, mirifique »*, de 5 % s'ils s'aperçoivent que l'Etat ne tient pas, en tout état de cause, ses promesses de maintenir le pouvoir d'achat moyen.

Les cédétistes entendent également poursuivre leur douloureuse introspection après leur revers électoral du 19 octobre. Tous les militants ont été invités à participer à un large débat — un premier point étant fait en avril 1984 — sur les rapports de la C.F.D.T. avec l'extérieur et à l'intérieur. M. Maire a affirmé que les orientations confédérales — dont *« nous sommes fiers »* — ne seraient pas remises en cause malgré les difficultés électorales, qu'il s'agisse d'une communauté ouverte aux immigrés, des nouvelles solidarités et de la priorité à l'emploi : *« Elles ne sont en débat que pour les rendre plus efficaces et non pas pour les modifier. »* Mais il a ouvert quelques pistes : *« Nos propositions paraissent trop ambitieuses ou plaquées trop loin par rapport aux tendances de repli sur soi des salariés. (...). Notre autonomie d'élaboration de décisions est entière mais elle n'apparaît pas suffisamment. »* Et, a-t-il lancé, un syndicat doit apparaître comme... un syndicat et non comme une force politique. Autocritique ?

MICHEL NOBLECOURT.

(1) L'objectif de la C.F.D.T. est une augmentation du pouvoir d'achat du SMIC de 4 % par an. Or le SMIC n'a bénéficié pour 1983 que d'un seul coup de ponce en pouvoir d'achat de 0,4 % au 1er juillet dernier, ce gain ayant été totalement absorbé par le relèvement de 0,4 point de la cotisation de l'UNEDIC à la charge des salariés.

FORTE CHUTE DE LA CONSOMMATION DES MÉNAGES EN OCTOBRE

La baisse des achats de produits manufacturés par les ménages s'est accélérée en octobre. Selon l'INSEE, le recul a été de 5,7 % en un mois par rapport à octobre 1982, la baisse est de 11 % en valeur réelle.

Ainsi se confirme la tendance à une réduction des achats des ménages, réduction esquissée dès la mi-1982. Reste à savoir si la chute très forte enregistrée en octobre s'explique par les prélèvements fiscaux de la rentrée ou si elle annonce le début d'une période de recul accéléré de la consommation, la baisse de l'épargne ne compensant plus la progression ralentie des salaires.

PRIX DES MATIÈRES PREMIÈRES IMPORTÉES : – 2,4 % EN UN MOIS + 30 % EN UN AN

Les prix des matières premières importées par la France ont baissé (en francs) de 2,4 % en octobre par rapport à septembre. Mais la hausse est très forte en octobre en regard de la moyenne de 1982 (+ 30,2 % en francs, + 11,7 % en dollars).

Les prix des matières premières alimentaires ont baissé de 1,3 % en octobre mais ont augmenté de 55,7 % par rapport à la moyenne de 1982. Les prix des matières industrielles ont baissé de 3,2 % en un mois, mais ont augmenté de 17,2 % par rapport à la moyenne de 1982.

● **Les centres Leclerc envisagent des rabais sauvages sur l'essence.** — Ils veulent ainsi protester contre l'administration, qui vient de refuser pour la sixième fois à M. Edouard Leclerc un permis de construire un hypermarché dans la zone industrielle de Landerneau.

DE JANVIER A OCTOBRE

Les échanges ont été déficitaires de 40,7 milliards de francs

Pour les dix premiers mois de 1983, la balance commerciale a enregistré un déficit corrigé de 40 658 millions de francs contre 79 221 millions de janvier à octobre 1982. Ainsi l'objectif gouvernemental, qui visait en dernier lieu à ramener le solde négatif des échanges à 60 milliards cette année, sera de façon quasi certaine plus qu'atteint, puisqu'il ne reste que novembre et décembre à comptabiliser. Il est même fort possible que le but initial, qui était de diminuer de moitié le déficit de 1982 (93,3 milliards de francs), soit atteint.

En octobre, après correction des variations saisonnières, le commerce extérieur a été en déséquilibre de 893 millions de francs. Il avait été excédentaire de 323 millions de francs en septembre (– 389 millions en août), mais déficitaire de 7,07 milliards en octobre 1982.

Par rapport à septembre, les importations ont plus augmenté (+ 5,6 %) que les exportations (+ 3,6 %) pour représenter respectivement 65 177 millions et 64 283 millions de francs. Toutefois, par rapport à octobre 1982, les ventes ont progressé de 15,8 % et les achats de 4,1 %. Le taux de couverture s'est situé à 98,6 % contre 100,5 % un mois plus tôt et 88,6 % il y a un an.

Calculé en moyenne mobile sur trois mois, ce taux atteint 99,5 %, *« prolongeant*, selon le ministère du commerce extérieur, *une tendance régulière à l'amélioration constatée depuis un an »* 85,5 % en octobre 1982, 88 % en janvier 1983, 91,3 % en avril, 92,5 % en juillet. Il se confirme, ajoute le Quai Branly, que l'éconmie française *« a bien tiré parti de sa situation de compétitivité et de l'accroissement de la demande intérieure observée chez certains partenaires commerciaux »*.

En chiffres bruts la balance commerciale a enregistré un excédent de 1788 millions de francs. Elle avait été déficitaire de 2304 millions en septembre et de 5862 millions en octobre 1982. Les exportations ont représenté 66 508 millions (+ 10,9 % en un mois ; + 16,3 % en un an) et les importations 64 720 millions de francs (+ 3,9 % par rapport à septembre ; + 2,7 % par rapport à octobre 1982). Le taux de couverture a été de 102,8 % contre respectivement 96,3 % et 90,7 %. En dix mois le déficit commercial brut atteint 40 788 millions de francs au lieu de 77 632 millions de francs durant la même période de 1982.

RÉSERVES DE CHANGE : + 2,4 MILLIARDS DE FRANCS EN OCTOBRE

Les réserves de change de la France s'élevaient fin octobre à 420,9 milliards de francs, en augmentation de 2,4 milliards de francs par rapport à septembre.

Par rapport à la fin octobre 1982, les réserves de change ont augmenté de 165,8 milliards de francs, soit l'équivalent de 21 milliards de dollars. Plus de la moitié de cette augmentation (90,2 milliards) est due à la revalorisation du prix de l'or.

● **Production industrielle.** — L'indice général de la production industrielle hors B.T.P., corrigé des variations saisonnières, s'est situé à 129 au moois de septembre, c'est-à-dire au niveau de celui du mois de juin, mais en recul de 2 points sur juillet-août, selon l'INSEE.

En tendance, l'indice se situe à 130 pour juillet, août, septembre. Par rapport au mois de septembre 1982, l'augmentation est de 2,3 %.

La stabilité du chômage

(Suite de la première page.)

D'autre part, le décret du 24 novembre 1982, qui avait pour objectif de soulager les finances de l'UNEDIC en apportant des restrictions aux droits des chômeurs, a certainement eu un effet dissuasif pour l'inscription comme demandeur d'emploi auprès de l'A.N.P.E. (il a d'ailleurs retiré le bénéfice des allocations à deux cent trente mille personnes, estime-t-on).

L'institution de délais de carence pour le versement des indemnités après le licenciement ou une démission, tout comme l'obligation de justifier de trois mois d'affiliation au régime UNEDIC (une condition qui vise les demandeurs d'un premier emploi) pour être pris en charge ont sans aucun doute freiné l'augmentation du nombre des chômeurs. De même, on peut penser que les limitations apportées aux durées d'indemnisation ont amené certains chômeurs de longue durée à ne plus se déclarer auprès de l'A.N.P.E.

Structurellement, il y a d'autres explications, qui sont peut-être plus redoutables pour l'avenir. Depuis l'application du décret de novembre 1982, on a pu constater que 60 % des chômeurs de moins de 50 ans et 32 % des plus de 50 ans avaient cotisé moins de douze mois au cours de l'année précédente, et avaient donc temporairement occupé un emploi. Les statistiques de l'UNEDIC précisent également que 44,4 % des demandeurs d'emploi se sont inscrits à la fin d'un contrat à durée déterminée ou à la fin d'une mission d'intérim. Cela reviendrait à dire que nombre de chômeurs entrent et sortent rapidement du système d'indemnisation et qu'il existerait une rotation dans le chômage. Ceux-là vivraient dans la précarité absolue, tout comme les chômeurs de longue durée, puisque l'on sait que, globalement, la durée moyenne d'inscription ne cesse d'augmenter.

On redoutait la société duale, partagée entre la population ayant une activité fixe et la population supportant tous les à-coups de la crise, et elle est peut-être en train de se dessiner sous nos yeux...

Un château de cartes

Deux éléments confortent d'ailleurs cette thèse. D'une part, les offres d'emploi enregistrées par l'A.N.P.E. ne cessent de diminuer (– 40 % en un an) avec 38 300 en octobre 1983 ; d'autre part, l'économie française embauche, certes, mais ne cré pas d'emplois. A tel point que, selon les statistiques de l'UNEDIC, le troisième trimestre 1983 a enregistré une baisse de 0,4 % des effectifs salariés.

Le miracle des chiffres du chômage repose donc sur une série d'éléments extrêmement fragiles qui risquent à tout moment de s'écrouler, tel un château de cartes. On peut y ajouter, pour faire bonne mesure, que le plan de rigueur de mars dernier connaît un effet de retard qui aurait fait jouer d'abord les conséquences positives avant que ne se fassent sentir les conséquences négatives. Grâce au commerce extérieur notamment, la production industrielle s'est maintenue peu ou prou, les ménages ont tiré sur leur épargne pour conserver leur niveau de consommation et l'industrie française accepte encore une situation relative de sureffectifs. Mais viendra, bientôt, l'heure des bilans.

Le gouvernement et M. Ralite se préparent à cette échéance. Tout en la redoutant. C'est pourquoi on parle tant actuellement du travail à temps partiel, ou à temps choisi, de la préretraite progressive, de l'embauche des chômeurs pour des contrats à durée déterminée de six à dix-huit mois, des contrats formation F.N.E. et des contrats de solidarité liés à la réduction du temps de travail.

Pour maintenir le chômage à son niveau actuel, il faut en effet qu'apparaissent de nouveaux dispositifs, vite épuisés dans une course poursuite. Au risque, aussi, de rendre le traitement social du chômage parfaitement incohérent. D'autant que le vrai problème est celui de la gestion économique.

ALAIN LEBAUBE.

En bref

● **Une mission japonaise d'information sur l'« accès au marché nippon ».** — Une mission japonaise d'information « sur l'accès du marché nippon » dirigée par M. Mimura, président du groupe (shosha) Mitsubishi, avec la participation du MITI (ministère de l'industrie et du commerce) et du ministère des affaires étrangères de Tokyo, s'est entretenue pendant deux jours à Paris, notamment avec les membres du patronat (C.N.P.F.) et du Centre français du commerce extérieur (C.F.C.E.). Les réunions ont rassemblé quelque deux cents personnes. Le but de la réunion n'était pas, a précisé M. Mimura à l'occasion d'une conférence de presse, de passer commandes de produits français, mais d'expliquer que la prétendue « complexité » du système de distribution japonais ne correspondait pas à une réalité, que, en tout cas, ce système ne constituait pas un obstacle à la vente d'articles *made in France* au Japon.

● **Bénéfices annoncés pour le département automobile de Fiat en 1983.** — M. Giovanni Agnelli, président de Fiat, a annoncé le 18 novembre que 1983 serait pour son groupe une année de consolidation du redressement amorcé depuis le début de 1982. Fiat-Auto S.P.A., qui représente la moitié des activités du groupe, devrait même dégager un bénéfice (30 à 35 millions de francs) après des années de pertes ou de difficile équilibre. — *(A.F.P.)*

● **Manifestations de sidérurgistes belges à Luxembourg.** — Environ 2000 sidérurgistes belges, soutenus par les syndicats socialistes, sont allés à Luxembourg, vendredi 18 novembre, pour protester contre le plan de restructuration des sidérurgies belge et luxembourgeoise. Ils protestent en particulier contre la fermeture prévue de Valfil, dans la région de Liège, où 450 emplois devraient disparaître. — *(Corresp.)*

● **Manifestation à Carhaix après le saccage de l'hôtel des impôts par des paysans.** — La Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles du Finistère (F.D.S.E.A.) a nié le 18 novembre que sa responsabilité soit engagée dans l'action menée dans la nuit du 17 au 18 novembre à l'hôtel des impôts de Carhaix par des paysans mécontents. La destruction de la recette et du bureau d'enregistrement de la ville a amené l'intersyndicale des employés des impôts (C.G.T., F.O., C.F.D.T., S.N.U.I.) à appeler à une manifestation de protestation le 21 novembre. La fédération C.G.T. de l'agroalimentaire s'est associée à l'appel.

Crédits - Changes - Grands marchés

L'euromarché

Exceptionnelles conditions pour la Belgique

Après une bataille épique, c'est évidemment le Crédit suisse - First Boston qui, vendredi matin, a remporté le mandat pour diriger l'euro-émission de 300 millions de dollars à taux d'intérêt variable de Belgique.

Pendant près de trois semaines, plus de trente eurobanques se sont furieusement battues pour obtenir l'honneur de diriger l'opération et d'en recueillir les commissions. D'une durée de vingt ans, avec toutefois la possibilité d'un remboursement par anticipation après dix, treize et seize ans, son taux d'intérêt sera l'addition d'une marge de 0,125 % au taux interbancaire offert à Londres sur les dépôts en eurodollars à six mois (Libor). La commission pour les banques totalise 1,25 %. C'est pour l'emprunteur le coût le plus bas jamais obtenu pour une émission à taux variable puisqu'il représente 25 points de base (la Suède avait dû payer 33 points). Six autres établissements assisteront le Crédit suisse - First Boston dans sa tâche : les américaines Morgan Guaranty et Morgan Stanley, ainsi que les quatre principales banques belges que sont Bruxelles-Lambert, Paribas-Belgique, la Kredietbank et la Société générale de banques.

L'euro-emprunt belge présente toutefois trois caractéristiques inhabituelles destinées à assurer son placement hors de Belgique :

1) Il se présente sous forme de coupures unitaires de 250 000 dollars ;

2) Il sera émis sous forme d'euro-obligations nominatives ;

3) Il ne sera pas coté en Bourse.

Tous ces éléments ont été réunis afin de dissuader le dentiste belge d'acquérir un papier dont les avantages fiscaux ne sont pas faits pour lui. Ce sont donc les banques et certaines institutions internationales qui se devront d'absorber l'euro-émission de Belgique. La fringale actuellement sans limite des grands établissements bancaires pour les opérations à taux variable devrait assurer le placement de l'emprunt, d'autant plus qu'il n'y a que très peu d'europapier belge en circulation. C'est la première émission publique belge à l'étranger depuis 1962.

Le second événement de la semaine est l'euro-émission de 75 millions d'ECU lancée vendredi soir par la C.E.E. Elle est ouverte en deux tranches sous la haute direction de la banque Bruxelles-Lambert, de la B.N.P. et de la banque danoise Sparkassen S.D.S.

La première tranche, de 50 millions d'ECU, est classique. Son coupon annuel est de 11 %, et sa durée est de dix ans. Mais, par suite d'un amortissement commençant après deux années de franchise, elle aura une vie moyenne de seulement six ans et demi.

L'autre tranche, de 25 millions d'ECU, qui est également sur dix ans mais qui sera intégralement remboursée à échéance, comporte une innovation intéressante. Le coupon annuel n'est que de 6 %, mais chaque euro-obligation achetée 1 000 ECU sera remboursée 1 835 ECU.

Autre particularité : l'ensemble sera coté non seulement à Luxembourg, mais également à Copenhague. Ce faisant, la C.E.E. veut élargir à une nouvelle clientèle l'intérêt pour l'ECU, jusqu'à présent pratiquement limité au Benelux.

C'est ce qui explique la technique utilisée pour la seconde tranche. Les emprunts domestiques de l'Etat danois et des entités publiques du pays comportent très souvent une importante prime de remboursement puisqu'il n'existe pas de taxe sur les gains en capitaux au royaume d'Hamlet.

Bien que ce ne soit pas le cas en France, les investisseurs français y trouveront aussi leur compte. S'il revendent leurs obligations quelques jours avant leur échéance, le bénéfice obtenu n'est pas considéré comme une prime de remboursement, qui dans l'Hexagone est taxable à 50 %. Ils ne supporteront que l'impôt de 15 % sur les gains en capitaux. Entre-temps, ils auront eu également, l'avantage, si l'on peut dire d'un bas coupon qui, pendant dix ans, leur évitera de surcharger leur impôt sur le revenu.

Cinq émissions, cinq « bides »

Comment peut-on lancer autant d'émissions euro-obligataires en dollars à taux d'intérêt fixe, alors qu'il n'y a pas d'acheteurs pour ce type de papier ? Cinq emprunts nouveaux ont vu le jour cette semaine. Ils se sont soldés par cinq quasi-échecs, que reflètent les lourdes décotes de toutes ces opérations sur le marché gris.

Il ne peut y avoir qu'une raison à l'obstination des emprunteurs internationaux d'offrir des euro-obligations dont personne ne veut. Ils doivent craindre une hausse prochaine des taux d'intérêt qui déstabiliserait les swaps sur lesquels ces opérations ont été préalablement montées. Dans ces circonstances, les 200 millions de dollars sur sept ans que proposait au pair la Banque européenne d'investissements, avec un coupon annuel de 11,50 %, ont été rapidement offerts à 98,75.

De même, les 100 millions mis en souscription jeudi par la Westdeutsche Landesbank, qui porteront pendant sept ans un intérêt annuel de 11,875 %, se sont tout de suite traités avec une décote de 2,175 en dessous de la parité à laquelle ils seront émis. L'euro-emprunt de 100 millions de dollars sur dix ans du Danemark, offert le même jour, s'est également trouvé accablé par une décote de même envergure, malgré un coupon annuel de 12,25 % sur un prix au pair et des warrants qui permettront aux amateurs d'acquérir pendant cinq ans des euro-obligations additionnelles à dix ans, dont le taux d'intérêt sera, lui, de 11,50 %.

Le même sort a été réservé aux 100 millions de dollars d'euro-obligations à sept ans de la banque japonaise Taiyo Kobe, sur lesquelles sera servi un intérêt de 12 % par an. Le papier japonais, qui verra le jour à 100, se traite à 98/98,75. Le pire était toutefois supporté par le conglomérat américain I.C. Industries qui recherchait 75 millions de dollars par le truchement d'une euro-émission à quinze ans, encore que les porteurs pourront en demander le remboursement après cinq et dix ans. Proposée mercredi au pair, avec un coupon initial de 11,875 %, elle se retrouverait vendredi à 97,625/98 sur le marché gris.

La sélectivité joue à plein dans le secteur des émissions internationales libellées en deutschemarks. La fermeté du dollar face à la devise germanique a entraîné une détérioration des cours sur le marché secondaire. Parallèlement, le très lourd calendrier des euro-emprunts à venir jusqu'au 12 décembre prochain amène les investisseurs à trier soigneusement entre les offres qu'on leur propose. La Banque mondiale a bénéficié d'un accueil enthousiaste en lançant à 99,5 %, avec un coupon annuel de 8 %, une opération de 300 millions de deutschemarks ; d'une durée de dix ans, elle a été aisément souscrite malgré son volume important, et vendredi elle se trouvait recherchée à 99. Par contre, la Société d'électricité espagnole F.E.C.S.A. a rencontré beaucoup d'indifférence avec son euro-emprunt de 80 millions de deutschemarks d'une durée de sept ans, en dépit d'un coupon annuel de 9 %. Sur le marché gris, les « notes » qui seront émis au pair sont offerts à 98,25.

Sous-capitalisées, les banques françaises qui, en plus, ont dû constituer d'importantes provisions pour créances douteuses, et sont affectées par le taux d'inflation élevé qui règne dans le pays, ont enregistré en 1982 des résultats si défavorables que cela les met dans le peloton de queue des grands établissements bancaires internationaux.

Selon une étude que vient de publier I.B.C.A. Banking Analysis Ldt., la Saoudi American Bank est, sur les cent cinquante premières banques du monde, celle ayant obtenu le meilleur rapport entre son bénéfice net et son capital social. Sur la base de ce critère, aucune banque française ne figure parmi les cent premières. Le groupe Indo-Suez s'inscrit au 109e rang, la Société générale au 113e, la B.N.P. au 115e, et le Crédit lyonnais au 122e. En termes réels, c'est-à-dire compte tenu de l'inflation, l'analyse d'I.B.C.A. estime que seules la B.N.P., la Société générale et Indo-Suez ont été rentables l'an dernier, se classant alors respectivement au 42e, 49e et 54e places. En revanche, les établissements américains ont fortement bénéficié de la baisse du taux d'inflation aux Etats-Unis, vingt d'entre eux se trouvant parmi les cinquante premiers en termes de rentabilité.

CHRISTOPHER HUGHES.

Les devises et l'or

Hausse politique du dollar
Forte baisse du mark

Le fait marquant de la semaine a été une nouvelle et forte poussée du dollar par rapport à l'ensemble des monnaies européennes, y compris la livre sterling, et, en contrepartie, une baisse appréciable du mark pour des raisons essentiellement politiques, le phénomène étant particulièrement sensible à la veille du week-end.

Dès le deuxième jour de la semaine le ton était donné. Malgré une forte diminution de la masse monétaire aux Etats-Unis et un léger fléchissement des taux d'intérêt américains, le dollar s'orientait de nouveau à la hausse. Après une légère accalmie, ses cours se tendaient derechef et à la fin de la semaine, surtout le vendredi 18 dans l'après-midi, ils se hissaient non loin de ceux enregistrés lors de la grande pointe du 11 août dernier : à Paris, ils dépassaient 8,22 F, à 2 centimes du record historique de 8,24 F établi l'été dernier, et à Francfort, ils s'inscrivaient au-dessus de 2,70 deutschemarks, à 4 pfennigs des 2,74 deutschemarks de ce fameux 11 août.

Certes, le « billet vert » a pu être dopé par des facteurs que l'on pourrait qualifier de tout à fait habituels. De l'autre côté de l'Atlantique, le fameux Henry Kaufman, « gourou » de Wall Street, a déclaré que le taux du loyer de l'argent entre banques (Federal Funds) se situerait d'ici à un an entre 10 % et 11 % (contre 9 1/4 % actuellement), celui du long terme s'élevant de 11 % à 12 % ou 13 %.

Par ailleurs, tous les opérateurs sur les marchés des changes ont pu enregistrer de très importants achats soviétiques de dollars, plus d'un milliard certains jours, et cela depuis le vendredi 11 novembre, date à laquelle les premières rumeurs sur le décès de M. Iouri Andropov ont commencé à courir. Ces achats, estime-t-on, ont pu être financés, en partie, par des ventes d'or, ce qui aurait contribué à déprimer encore le marché du métal, le cours de l'once glissant à 375 dollars.

Mais, selon toute vraisemblance, ce sont toute une série de facteurs politiques qui ont joué dans le même sens à la veille du week-end et contribué à affaiblir le mark, dont le glissement a entraîné l'ensemble des monnaies européennes.

Les remous soulevés outre-Rhin par l'installation des nouvelles fusées américaines, les conséquences fâcheuses de ce qui va rester, pour longtemps, l'affaire de la banque Schröder Munchmeyer Hengst, les rumeurs de démission du président de la Dresdner Bank, en liaison avec la remontée à la surface de vieux événements (la vente, avec gros bénéfice, de la participation de la banque dans le groupe Flick et le réemploi, en exonération d'impôt, dans l'achat d'une partie du capital du groupe américain Grace), tous ces éléments se sont conjugués pour affaiblir le mark face à un dollar renforcé encore par une tension internationale toujours aussi vive.

Durant cette semaine, la fermeté du yen a été très remarquée. La monnaie japonaise a perdu très peu de terrain par rapport au dollar, et a battu un record historique à Paris, frôlant les 3,50 F pour 100 yens.

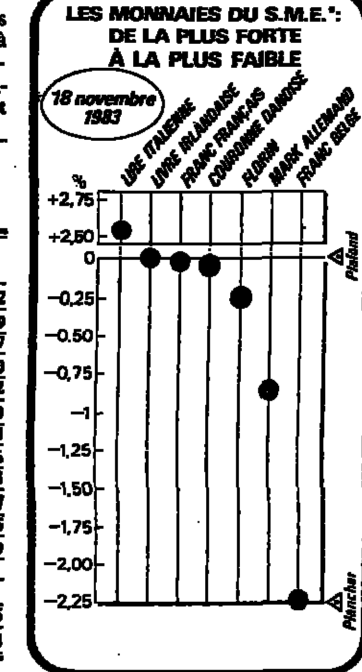
Outre la faveur renouvelée que les opérateurs accordent actuellement à la monnaie du pays du Soleil-Levant, les vigoureuses interventions de la Banque du Japon n'ont pas été étrangères à la bonne tenue de sa monnaie. Il faut dire qu'après le voyage du président Reagan dans le Sud-Est asiatique, et la promesse faite par le gouvernement nippon de revaloriser le yen par tous les moyens, l'action de la Banque du Japon était bien naturelle.

En Europe, le franc français se situe toujours en tête du Système monétaire européen, avec, toutefois, un resserrement des écarts au sein dudit Système, sauf dans le cas du franc belge, qui se trouve toujours en queue.

L'annonce d'une forte hausse des prix français en octobre, avec la perspective de voir le taux d'inflation dépasser 9 % en 1983, n'a pratiquement pas pesé sur les cours européens de la monnaie de la France, l'amélioration très nette de sa balance commerciale (900 millions de francs, seulement, de déficit le mois dernier) venant contrebalancer l'effet négatif de la hausse des prix.

Sur le marché de l'or, nous l'avons vu, le cours de l'once de 31,1 grammes a encore glissé. Selon toute vraisemblance, les ventes de métal par un certain nombre de pays, l'U.R.S.S maintenant, se poursuivent et, surtout, les opérateurs engagés à découvert à New-York ou à Chicago se lassent d'un produit dont les perspectives sont mauvaises à court terme. La vigueur du dollar et les taux élevés font le reste.

FRANÇOIS RENARD.



*Système monétaire européen

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 14 AU 18 NOVEMBRE

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
New-York		–	12,1640	45,7456	37,0027	1,8218	33,0469	0,0612
	1,4860	–	12,3395	46,2748	37,5798	1,8474	33,5457	0,0619
Paris	12,0931	8,2210	–	376,07	304,20	14,9772	271,68	5,0327
	12,0425	8,1040	–	375,01	304,54	14,9710	271,85	5,0210
Zurich	3,2156	2,1860	26,5904	–	80,8880	3,9825	72,2406	1,3382
	3,2112	2,1610	26,6659	–	81,2100	3,9922	72,4924	1,3389
Francfort	3,9754	2,7025	32,8731	123,63	–	4,9235	89,3093	1,6544
	3,9542	2,6610	32,8364	123,13	–	4,9159	89,2653	1,6486
Bruxelles	80,7432	54,89	6,6768	25,1098	20,3108	–	18,1394	3,3603
	80,4371	54,1300	6,6795	25,0485	20,3419	–	18,1583	3,3537
Amsterdam	4,4512	3,0260	36,8082	138,43	111,97	5,5128	–	1,8525
	4,4297	2,9810	36,7850	137,94	112,02	5,5071	–	1,8469
Milan	2402,88	1633,50	198,70	747,26	604,44	29,7595	539,82	–
	2398,40	1614,00	199,16	746,87	606,53	29,8171	541,24	–
Tokyo	347,23	236,05	28,7130	107,98	87,3450	4,3004	78,0073	0,1445
	348,91	243,90	28,9737	108,65	88,2375	4,3377	78,7655	0,1454

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 18 novembre, 3,4827 F contre 3,4514 F le jeudi 10 novembre.

Les matières premières

Hausse du zinc - Repli du sucre

La nouvelle ascension du dollar, des craintes relatives à une hausse des taux d'intérêt outre-Atlantique, le ralentissement de l'activité dans certains secteurs – bâtiment notamment, – tels ont été les différents facteurs ayant pesé sur l'évolution des prix des matières premières. Il n'est d'ailleurs prévu au cours des prochains mois qu'une hausse modérée des cours – faible actuellement en dehors de l'Amérique du Nord – en rapport avec l'intensité de la reprise dans les pays industrialisés.

METAUX. – *Sensible reprise des cours du zinc à Londres, qui atteint son meilleur niveau depuis neuf ans. La hausse est de 45 % depuis le commencement de l'année. Pour la sixième fois depuis mai dernier, les producteurs européens viennent de majorer le prix de leur métal en le portant de 925 à 950 dollars la tonne.*

Les cours de l'étain ont peu varié sur les différentes places. Les quotas d'exportation et les prix d'intervention du directeur du stock régulateur devraient être reconduits pour le premier trimestre de l'année prochaine. Amélioration des cours de l'aluminium à Londres, stimulés par le dégonflement persistant des stocks de métal.

Le cuivre a récupéré une partie de sa perte précédente sur le marché de Londres malgré l'augmentation, pour la quinzième semaine consécutive, des stocks britanniques de métal, qui ont atteint 421 900 tonnes (+ 2775 tonnes).

TEXTILES. – *Les cours du coton ont été soutenus à New-York.*

DENREES. – *La reprise a tourné court sur le marché du sucre. Les cours enregistrent une nouvelle baisse. La perspective d'une production mondiale supérieure aux dernières estimations, des ventes effectuées à bas prix par certains pays et la négociation plus que laborieuse d'un nouvel accord de stabilisation des prix sont autant d'éléments ayant contribué à affaiblir le marché.*

CEREALES. – *Repli des cours du blé et du maïs sur le marché aux grains de Chicago. La récolte de blé de l'U.R.S.S. serait la plus importante depuis 1978 (237 millions de tonnes) car elle aurait atteint 200 millions de tonnes.*

LES COURS DU 18 NOVEMBRE 1983

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente)

MÉTAUX. – **Londres** (en sterling par tonne) : cuivre (Wirebars), comptant, 941 (919) ; à trois mois, 963 (944,50) ; étain comptant, 8 650 (8 635) ; à trois mois, 8 770 (8 825) ; plomb, 273 (270,50) ; zinc, 596 (578,50) ; aluminium, 1 020 (1 004) ; nickel, 3 070 (3 055) ; argent (en pence par once troy), 579 (603,50). – **New-York** (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 61,90 (61,85) ; argent (en dollars par once), 8,59 (8,93) ; platine (en dollars par once), inchangé (389,50) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne), inchangé (77,83) ; mercure (par bouteille de 76 lbs), inchangé (340-350). – **Penang** : étain (en ringgit par kilo), 30,31 (30,16).

TEXTILES. – **New-York** (en cents par livre) : coton, décembre, 79,51 (80,07) ; mars, 81,31 (81,76). – **Londres** (en nouveaux pence par kilo), laine (peignée à sec), décembre, 412 (410) ; jute (en livres par tonne), Pakistan, White grade C, inchangé (440). – **Roubaix** (en francs par kilo), laine, 46,10 (46).

CAOUTCHOUC. – **Londres** (en livres par tonne) : R.S.S. (comptant), 814-815 (795-805). – **Penang** (en cents des Détroits par kilo) : 261,25-262 (259,76-260).

DENRÉES. – **New-York** (en cents par lb ; sauf pour le cacao, en dollars par tonne) : cacao, décembre, 2 123 (2 115) ; mars, 2 138 (2 130) ; sucre, mars, 9,35 (9,85) ; mai, 9,66 (10,27) ; café, décembre, 146,65 (147,17) ; mars, 142,39 (143). – **Londres** (en livres par tonne) : sucre, décembre, 150 (158) ; mars, 158,45 (165,10) ; café, janvier, 1 906 (1 847) ; mars, 1 864 (1 817) ; cacao, décembre, 1 552 (1 527) ; mars, 1 554 (1 537). – **Paris** (en francs par quintal) : cacao, décembre, 1 880 (1 870)) ; mars, 1 910 (1 890) ; café, janvier, 2 310 (2 230) ; mars, 2 270 (2 200) : sucre (en francs par tonne), mars, 1 988 (2 070) ; mai, 2 065 (2 170) ; tourteaux de soja : **Chicago** (en dollars par tonne), décembre, 227,30 (244,60) ; janvier, 229,10 (246,50). – **Londres** (en livres par tonne), décembre, 178 (187) ; février, 186,90 (195).

CÉRÉALES. – **Chicago** (en cents par boisseau) : blé, décembre, 338 (355 1/2) ; mars, 353 1/8 (370) ; maïs, décembre, 348 3/4 (358 1/4) ; mars, 348 1/2 (358 1/4).

INDICES. – Moody's, 1 003,50 (1 015) ; Reuter, 1 898,80 (1 894,40).

Marché monétaire et obligataire

L'inflation, voilà toujours l'ennemi

L'inflation, voilà l'ennemi ! Telle est en ce moment la devise de la réserve fédérale des Etats-Unis, qui surveille avec attention l'évolution de la reprise économique en cours. Cette dernière est jugée trop rapide. Il faudra agir pour éviter la surchauffe, c'est-à-dire freiner la création monétaire par les banques et donc diminuer les injections.

C'est également l'opinion de deux experts bien connus, MM. Henry Kaufman de Salomon Brothers et Albert Wojnilower de la First Boston pour qui l'imprévisibilité de la reprise serait presque aussi dangereuse que la récession. Ils prévoient tous les deux une hausse graduelle des taux l'an prochain, dès le premier trimestre. ce n'est pas l'avis d'un autre économiste bien connu, M. Herbert Neil, de la Harris Bank Corp. qui prévoit, lui, des taux de base bancaires à 10 % contre 11 % au début de 1984 avec, à la fin de l'année prochaine, une remontée à 12 % en raison de la collusion entre les demandes de crédit publique et privée.

En attendant, les taux restent stables. Le Sénat américain a fini par voter un relèvement partiel du plafond de la dette fédérale, qui devra être à nouveau relevée en avril. La masse monétaire, dans sa définition la plus restreinte M 1 qui avait diminué de 2,5 milliards de dollars à la fin de la semaine se terminant le 2 novembre, a augmenté de 2,2 milliards pendant la période hebdomadaire suivante (se terminant le 9 novembre), cette augmentation conforme aux prévisions (elles variaient entre 2 et 3 milliards) n'a pas surpris. La croissance de M 1 reste dans la partie basse de la fourchette annuelle (5 à 9 %) que lui a assignée la réserve fédérale.

Notons que la Maison blanche, par la voix de son porte-parole M. Speakes, a exprimé ses préoccupations à cet égard : « *Nous aimerions voir la croissance de M 1 réintégrer sa zone d'objectif pour qu'elle reflète une extension régulière : nous voulons espérer que cela n'est pas lié à une politique délibérée de la part du FED.* » En clair, cela veut dire que la Maison Blanche souhaite une accélération de la croissance de la masse monétaire.

En Europe, la Banque fédérale d'Allemagne, dans son rapport mensuel d'octobre, se montre assez satisfaite : la croissance de la masse monétaire M 3 (définition large, comprenant l'ensemble des dépôts facilement convertibles en monnaie) s'est ralentie, le déficit de l'Etat est en diminution et les bénéfices des entreprises sont en augmentation. En France, la Banque centrale a continué à alimenter le marché au taux inchangé de 12 1/4 %. Pour l'instant, les rumeurs de baisse des taux de base bancaires ont fait long feu. On s'attend à une réduction sensible des objectifs officiels pour la croissance de la masse monétaire en 1984 : pas plus de 6 % croit-on savoir, ce qui impliquerait l'absence totale de toute augmentation pour les crédits ordinaires consentis par les grandes banques.

Le marché obligataire de Paris nage dans la félicité : un véritable constat de bonheur. Tout lui est bon, taux fixes, taux variables, formule à fenêtres. Il manque même de « papier » car ce qu'on lui a donné cette semaine à se mettre sous la dent n'a pas été énorme et il s'attendait à davantage.

La S.N.C.F. d'abord, lève un milliard de francs pour dix ans à 14,10 %, taux en diminution de 0,10 % sur les emprunts précédents ; et 1 milliard de francs, même échéance à des taux révisables annuellement (T.R.A.). Le crédit d'équipement aux P.M.E. demande 600 millions de francs pour une durée de dix ans à des taux révisables annuellement (14,10 % la première année) et 1 milliard de francs pour dix-huit ans 14,20 % et quatre fenêtres de remboursement en 1990, 1993 et 1997. Tous ces emprunts se sont très bien placés, notamment celui de la S.N.C.F., très bien cotée. Le marché secondaire continue à se tenir remarquablement, à la grande satisfaction des investisseurs institutionnels.

La semaine prochaine vont apparaître très probablement la SAPAR, « sous-marin » d'E.D.F. et peut-être le Crédit lyonnais. Par ailleurs, le bruit court déjà d'un prochain emprunt d'Etat. Le dernier, de 25 milliards de francs, remontant au mois de septembre, il est possible que le Trésor attende la fin décembre ou le début de 1984. Tout dépendra du rythme des rentrées fiscales et notamment des recettes de la T.V.A.

F. R.

BOURSE DE PARIS

Semaine du 14 au 18 novembre 1983

UN œil fixé sur les places étrangères (New-York fait un peu la moue mais Londres est plus enthousiaste) et l'autre sur les résultats trimestriels des sociétés qui tombent dru en cette période de l'année, la Bourse de Paris a encore gagné plus de 1,5 % cette semaine alors que l'on s'approche à grands pas des opérations de liquidation mensuelle. A croire que ce strabisme est convergent...

Tout occupés à surveiller les lignes de crête pour déceler *« la bonne occase »* qui devient de plus en plus rare, les professionnels n'ont prêté qu'une attention polie à ce *« non-événement »* selon eux qui a pourtant passionné — pendant quelques heures — la classe politique, à savoir la démission de M. Georges Valbon de la présidence des Charbonnages de France. Estimant que l'accès de mauvaise humeur de ce membre du comité central du P.C. ne préjugeait en rien du prochain départ de l'un ou l'autre des quatre ministres et secrétaires d'État communistes qui siègent au gouvernement, le palais Brongniart a vite fait de classer l'affaire. *Idem* pour les résultats pourtant peu encourageants enregistrés *sur le front de l'inflation*. Voilà bien longtemps que les familiers de la corbeille savaient que M. Delors ne pouvait tenir le pari d'une hausse des *prix limitée à 8 % cette année*, et l'annonce d'une augmentation — provisoire — de 0,7 % pour le mois d'octobre ne leur a pas fait ressortir la règle à calcul.

Strabisme

Par contre, les résultats du commerce extérieur ont été jugés plutôt encourageants — voilà bien trois mois que la balance commerciale française flirte avec la barre d'équilibre, — de même que les statistiques sur l'emploi, encore qu'on évite de trop s'interroger *sur le petit « miracle »* qui permet au nombre de chômeurs de ne pas dépasser, ou presque, depuis deux ans le seuil fatidique des deux millions de demandeurs d'emploi.

Bref, pour préoccupante qu'elle soit, la situation économique n'apparaît pas plus grave qu'au cours des semaines précédentes (pour tous ceux qui veulent bien laisser de côté les problèmes d'endettement extérieur de la France), et les vendeurs n'ont guère de raison, de *« remettre le papier sur le marché »*, selon l'expression d'un boursier. Pendant ce temps, il faut continuer à acheter, même si les niveaux atteints commencent à donner le vertige à *plus* d'un vieux routier de la rue Vivienne. Finalement, les « bonnes valeurs » sont encore ce qu'il y a de plus sûr en période de vaches maigres, et on recommence donc à en engranger à nouveau (B.S.N., L'Air Liquide, l'Oréal, Bic, qui se situe au plus haut de l'année) en dépit de leur prix un peu prohibitif. Faute de mieux, les valeurs de la distribution suscitent aussi quelques achats (Cedis, Casino, Promodès), mais l'on se débarrasse au plus vite de ces sociétés du bâtiment et des travaux publics qui pâtissent manifestement de la crise (G.T.M.-Entrepose et S.G.E.-S.B. ont perdu respectivement 17 % et 10 % cette semaine) en attendant de pouvoir accéder, pour certaines d'entre elles, aux prêts du FIM et des banques grâce aux ressources des Codevi.

Enfin, et c'était sans doute là le fait marquant de ces cinq séances de Bourse outre la forte activité de Sanofi et de Générale des Eaux : on reprend goût à telle ou telle société récemment vouée aux gémonies dans la perspective de son redressement, le meilleur exemple étant celui de Manurhin. Entre lundi et vendredi, cette filiale de Matra, sérieusement mal en point (elle a chuté de 63 % au cours des dix premiers mois en Bourse), a regagné 34 %, à 117 F, après s'être adjugée 18 % au cours de la première séance de la semaine. Au Palais de la Bourse, on fait rarement du sentiment, et cette hausse spectaculaire du titre était simplement motivée par l'accord intervenu « à l'arraché » entre la dizaine de banques appelées au secours de la célèbre firme de Mulhouse spécialisée dans l'armement et la construction mécanique. Par contre, Matra, sa maison-mère, qui va se retrouver actionnaire de Manurhin à hauteur de 80 % (contre 33,6 % actuellement) à l'issue de la remise à flot, devra aussi verser son obole, une perspective peu enviable pour le groupe de M. Lagardère qui se retrouve, lui, à son plus bas niveau de l'année, à 940 F.

SERGE MARTI.

Valeurs à revenu fixe ou indexé

	18-11-83	Diff.
4 1/2 % 1973	1 899	− 12
7 % 1973	9 605	+ 127
10,30 % 1975	91,30	− 0,50
P.M.E. 10,6 % 1976	90,25	+ 0,05
8,80 % 1977	113,49	+ 0,69
10 % 1978	89,35	− 0,55
9,80 % 1978	88,65	− 0,34
8,80 % 1978	89,72	− 0,18
9 % 1979	85,55	− 0,35
10,80 % 1979	91,05	− 0,70
12 % 1980	98,12	+ 0,02
13,80 % 1980	101,32	− 0,68
16,75 % 1981	110,48	− 0,32
16,20 % 1982	110,31	− 0,69
16 % 1982	110	− 0,65
15,75 % 1982	108,75	− 0,80
C.N.E. 3 %	3 090	− 4
C.N.B. bq. 5 000 F.	101,65	− 0,15
C.N.B. Paribas 5 000 F	101,65	− 0,10
C.N.B. Suez 5 000 F	101,75	Inchangé
C.N.I. 5 000 F	101,65	− 0,05

Produits chimiques

Après bien d'autres, le groupe chimique néerlandais *A.K.Z.O.* annonce une forte augmentation de son bénéfice net pour le troisième trimestre, dont le montant a presque triplé pour atteindre 112,9 millions de florins (contre 29,6 millions de florins en 1982 à pareille époque. Pour les neuf mois, le résultat net est plus du double de celui dégagé un an plus tôt : 288,3 millions de florins contre 127,4 millions de florins. Aucun secteur n'a perdu de l'argent. Encore déficitaire l'an dernier, la division « fibres chimiques » a dégagé un bénéfice d'exploitation de 90 millions de florins. Un dividende partiel de 1 florin pour 1983 va être versé.

Les progrès accomplis par *Unilever* sont plus modestes : pour le troisième trimestre le bénéfice revenant aux action ordinaires augmente de 9 % à 461 millions de florins. Pour les neuf mois, sa hausse est de 2 % seulement à 1 298 millions de florins.

	18-11-83	Diff.
Institut Mérieux	799	+ 15
Laboratoire Bellon	468	− 12
Nobel-Bozel	9,35	− 0,60
Roussel-Uclaf	668	+ 23
B.A.S.F.	665	+ 3
Bayer	654	− 2
Hoechst	718	+ 6
I.C.I.	93,95	+ 1,05
Norsk-Hydro	640	− 70

Alimentation

	18-11-83	Diff.
Beghin-Say	282	+ 20
Bongrain	1 645	+ 10
B.S.N.	2 550	+ 120
Carrefour	1 295	Inchangé
Casino	933	+ 9
Cédis	580	+ 38
Euromarché	764	+ 19
Guyenne et Gasc.	325	+ 13
Lesieur	1 273	+ 23
Martell	1 283	+ 66
Moët-Hennessy	1 345	+ 25
Mumm	535	− 2
Occidentale (Gale)	658	+ 33
Olida-Caby	207	− 4
Pernod-Ricard (1)	726	+ 72,70
Promodès	1 185	+ 36
Source Perrier	408	+ 2
St-Louis-Bouchon	333	− 12,10
C.S. Saupiquet	462	Inchangé
Veuve Clicquot	1 510	− 50
Viniprix	1 060	− 54
Nestlé	21100	+ 200

(1) Compte tenu d'un droit de 326,70 F.

Mines d'or, diamants

	18-11-83	Diff.
Amgold	1 083	− 5
Anglo-American	172,10	− 4,40
Buffelsfontein	472	− 8
De Beers	79,85	− 3,95
Driefontein	305,10	− 8,90
Free State	356	− 32
Goldfields (1)	75	− 1,75
Gencor	237	− 5
Harmony	186,50	− 15
Président Brand	395	− 8
Randfontein	1 250	+ 40
Saint-Helena	325,10	− 29,90
Western Deep	480	− 28
Western Holdings	439	− 31

(1) Compte tenu d'un coupon de 1,95 franc.

Mines, caoutchouc, outre-mer

	18-11-83	Diff.
Géophysique	951	− 31
Imétal	59,80	− 1,35
Michelin	816	+ 6
M.M. Penarroya	42	− 2
Charter	36,80	+ 0,20
INCO	138,50	− 2
R.T.Z.	89	− 1,50
Z.C.I.	2,23	− 0,26

Valeurs diverses

La situation de *Saint-Gobain* s'améliore. Pour le premier semestre, le résultat net industriel établi suivant un nouveau mode de calcul pour tenir compte des pratiques comptables internationales, s'élève à 230 millions de francs. Sur les mêmes bases, il se compare à un bénéfice de 138 millions de francs au 30 juin 1982. Pour l'exercice entier et compte tenu de la prise de participation dans la Générale des Eaux, les dirigeants tablent sur un résultat net industriel (celui retenu pour calculer la rémunération des titres participatifs) supérieur à celui de 1982 (257 millions de francs).

	18-11-83	Diff.
Accor	282	+ 13
Agence Havas (1)	817	− 28,90
A.D.G.	327	− 14
L'Air Liquide	495	+ 5
Arjomari	343	+ 6
Bic	774	+ 35
Bis	218	− 4
Club Méditerranée	705	+ 8
Essilor	1 860	− 10
Europe 1	640	+ 32
Gle Ind. Part.	369,90	− 4,10
Hachette	1 274	+ 114
Oréal (L')	2 129	+ 124
Navigation Mixte	211,50	+ 12,50
Nord-Est	46,50	− 0,65
Presses de la Cité	1 550	+ 45
Skis Rossignol	1 225	− 5
Sanofi	470,60	+ 22,70

(1) Compte tenu d'un droit de 69,20 francs.

Bâtiment, travaux publics

Chute verticale du résultat net des *Maisons Phénix* pour le premier semestre : − 69,2 % avec un bénéfice de 4,7 millions de francs. La société explique ce plongeon par la prise en compte d'éléments exceptionnels, notamment de pertes et provisions constituées sur les créances détenues sur plusieurs filiales. Pour l'exercice entier, et malgré le redressement d'*U.S. Home*, le résultat du groupe sera en baisse.

	18-11-83	Diff.
Auxil. d'entreprises	1 039	+ 31
Bouygues	715	+ 25
Ciment Français	182	− 3
Dumez	859	− 5
J. Lefebvre	138,10	− 1,40
G.T.M.	296	− 60
Lafarge	261	+ 1,20
Maisons Phénix	331,60	− 23,40
Poliet et Chausson	310	− 5
S.C.R.E.G.	145	+ 2,50
S.G.E.S.B.	110	− 11

Banques, assurances sociétés d'investissement

	18-11-83	Diff.
Bail Equipement	222	− 3
Cetelem	263,20	− 1,80
Chargeurs S.A.	239	− 14
Bancaire (Cie)	344	+ 2,50
C.F.F.	551	− 17
C.F.I.	196,10	Inchangé
Eurafrance	730	− 20
Hénin (La)	260,10	− 2,30
Imm. Pl-Monceau.	224	+ 4
Locafrance	250	Inchangé
Locindus	648	+ 38
Midi	1 165	− 5
Midland Bank	158	− 3
O.F.P (Omn. Fin. Paris)	945	− 3
Parisienne de résc.	529	− 4
Prétabail	835	+ 44
Schneider	89,50	− 0,50
U.C.B.	177,80	+ 5,80

Matériel électrique services publics

	18-11-83	Diff.
Alsthom-Atlantique	150	− 1,50
CIT-Alcatel	1 495	− 5
Crouzet	117	− 0,50
Générale des Eaux	498,50	+ 60,50
Intertechnique	1 195	− 5
Legrand	1 936	+ 39
Lyonnaise des Eaux	735	− 11
Matra	939	− 23
Merlin-Gérin	950	+ 12
Moteur Leroy-Somer	450	− 4
Moulinex	100	+ 2,20
P.M. Labinal	315,90	− 3,10
Radiotechnique	411	+ 21
S.E.B.	384,50	− 9,50
Signaux	781	− 7
Télémée. Electrique	1 280	+ 40
Thomson-C.S.F.	184,50	+ 5,50
I.B.M.	1 303	− 31
I.T.T.	465,80	+ 14,80
Schlumberger	530	− 15
Siemens	1 523	− 25

Métallurgie construction mécanique

	18-11-83	Diff.
Alspi	71,50	− 3,60
Amrep	840	− 15
Avions Dassault-B.	440	Inchangé
Chant. Fce Dunk	7,55	− 0,15
Chiers-Châtillon	22,05	+ 2,80
Creusot-Loire	46	− 4
De Dietrich	319,80	+ 4,80
FACOM	750	+ 1
Fives-Lille	172,50	+ 1,50
Fonderie (Génér.)	33,05	− 1,95
Marine-Wendel	74,50	− 1,60
Penhoët	436	− 14
Peugeot S.A.	194,50	− 0,70
Poclain	65,05	− 2,55
Pompey	121	+ 5,80
Sagem	1 413	+ 3
Saulnes	15,70	− 0,10
Valéo	299	+ 2
Vallourec	68,30	− 2,50

Une femme qui porte bien la voile

Mme Annette Roux, P.-D.G. des chantiers Beneteau (bateaux à voile de plaisance) à Saint-Gilles-Croix-de-Vie, en Vendée, a reçu le 10 novembre de Mme Edith Cresson, ministre du commerce extérieur et du tourisme, le prix Veuve-Clicquot de la femme d'affaires 1983, prix attribué par la maison de champagne du même nom et son président, M. Alain de Vogüé, en mémoire de la célèbre veuve, qui lança la marque il y a près de deux cents ans.

Pour les marins, Beneteau, c'est toute la série des «First» et des «Evasion». Pour les financiers et les commerciaux, c'est le premier constructeur mondial de bateaux de plaisance, avec huit cent cinquante personnes, cinq usines, 300 millions de chiffres d'affaires et un réseau mondial qui lui a permis d'exporter 45 % de sa production contre 17 % il y a deux ans. L'exportation est venue à point pour relayer un marché français en pleine crise où les chantiers sont tombés comme des mouches, notamment Dufour à La Rochelle, et où deux constructeurs seulement se partagent désormais 70 % du marché : Beneteau, précisément, et Jeanneau, filiale du groupe américain Bangor Punta, également en Vendée.

Mme Roux, qui a dû, au bout de dix-huit mois, démissionner du conseil exécutif du C.N.P.F., se consacre à son affaire, société familiale menée rondement avec un mari directeur général, un frère aîné architecte naval qui dessine les coques, et trois autres frères et sœurs. Au printemps 1983, 15 % du capital de la société Beneteau seront introduits au second marché. Après le ski, les fixations et les chaussures de ski, c'est le bateau à voile qui cingle vers la corbeille.

F. R.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 10-11-83	Cours 18-11-83
Or fin (kilo en barre)	100 000	99 300
— (kilo en lingot)	98 500	99 000
Pièce française (20 F)	651	650
● Pièce française (10 F)	378	390
Pièce suisse (20 F)	636	635
Pièce latine (20 F)	624	619
● Pièce tunisienne (20 fr.)	611	611
Souverain	780	775
● Souverain Elizabeth II	765	770
● *Demi-souverain*	420	430
Pièce de 20 dollars	3 980	3 906
— 10 dollars	1 780	1 700
● — 5 dollars	1 100	1 075
— 50 pesos	4 005	4 050
● — 20 marks	765	750
— 10 florins	848	846
● — 5 roubles	430	430

● Ces pièces d'or ne sont cotées qu'à la séance hebdomadaire supplémentaire.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	14 nov.	15 nov.	16 nov.	17 nov.	18 nov.
Terme	263 289 346	310 369 020	318 082 777	388 470 672	−
Comptant					
R. et obl.	878 482 513	1 025 237 229	1 048 180 922	931 802 406	−
Actions	33 964 240	72 446 970	119 048 356	58 731 588	−
Total	1 175 736 099	1 408 053 219	1 485 312 055	1 379 004 666	−
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1982)					
Franç.	146,8	146,5	147,5	148,5	−
Étrang.	147,8	147,4	146,9	146,1	−
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 31 décembre 1982)					
Tendance	152,6	153	153,4	153,2	154,6
(base 100, 31 décembre 1982)					
Indice gén.	142,8	143,3	143,8	144,3	144,8

Établissements Albert : la confection sur le second marché de Nantes

Introduite le 16 novembre 1983 sur le second marché de la Bourse de Nantes, cette entreprise de confection vendéenne n'a pu être cotée ce jour-là en raison de l'abondance des ordres d'achat. En effet, près de 840 000 actions des Établissements Albert étaient demandées alors que 13 400 seulement étaient offertes au public, et la Chambre syndicale, confrontée à ce déséquilibre préoccupant, n'a pu inscrire qu'un cours indicatif, demandé, de 305 F (alors que le prix d'offre minimal unitaire à l'introduction était de 275 F). Ce n'est que le lendemain qu'un cours de 325 F a pu être coté sur la base de 15 000 titres servis à ce prix, l'action étant à nouveau demandée le 18 octobre à 357 F.

De notre correspondant

La Roche-sur-Yon. — Les Établissements Albert S.A., une entreprise de confection réputée pour ses innovations sociales (plan anti-inflation et contrat de crédit d'heures) et qui emploie actuellement mille salariés environ, est donc la première entreprise de Vendée à faire son entrée en bourse. Pour le groupe Albert, dont le siège est situé aux Herbiers, cette opération correspond à de nouvelles orientations stratégiques qui ont pour but d'accroître les moyens de production de l'entreprise, de consolider la position de ses trois lignes de produits (parmi lesquels le vêtement de sport et la marque Ucla) et, enfin, d'internationaliser ses activités.

Le plan d'investissement décidé par le groupe représente 24 millions de francs sur trois ans. Albert S.A. se dote ainsi de moyens financiers adéquats en augmentant son capital grâce à des participations importantes de l'Institut de développement industriel, de l'Institut de participation de l'Ouest et de la Société locale de développement régional. A cela s'ajoute une redistribution de 15 % du capital de l'entreprise offert au public et aux salariés à partir d'un groupement bancaire introducteur composé de la Banque nationale de Paris, de la banque Indosuez et du Crédit industriel de l'Ouest sous l'action de la charge d'agent de change Delaunay. Au total 7,3 % du capital redistribué sera mis à la disposition du personnel du groupe. Les salariés pourront devenir actionnaires, soit directement par l'achat d'actions, soit par le biais d'un plan d'épargne entreprise élaboré en concertation avec le comité d'entreprise.

Ce plan d'épargne a été mis au point en tenant compte de l'ancienneté et du salaire des employés. « Cette formule, explique M. Marcel Albert, quarante-six ans, P.-D.G. d'Albert S.A., *permet à tout le personnel de se constituer avec l'aide de l'entreprise un portefeuille de valeurs mobilières. C'est une bonne façon pour les salariés de s'impliquer personnellement dans le combat de l'entreprise.* »

L'entreprise Albert s'agrandit également. Après avoir repris Colette de Retz le mois dernier (5 500 mètres carrés et 100 salariés), l'entreprise vendéenne double ses installations dans la zone industrielle des Herbiers. Elle vient également de signer avec une société égyptienne un important contrat de transfert de savoir-faire. Impliqué à hauteur de 10 % (2,4 millions de francs) dans le capital de cette société de prêt-à-porter, M. Albert s'engage à plusieurs niveaux. Pour y parvenir, l'entreprise vendéenne a dû éliminer plusieurs groupes étrangers : italiens, allemands, anglais et japonais.

« Cette internationalisation de nos activités, explique M. Christian Cunaud, directeur financier de l'entreprise, *est une nécessité. Dans l'avenir, nous espérons pouvoir nous implanter aux Etats-Unis et dans le Sud-Est asiatique. »*

Pour M. Marcel Albert, cette introduction en bourse était devenue pratiquement une obligation. En effet, en quatre ans (de 1980 à 1983) l'entreprise a quadruplé son chiffre d'affaires, atteignant cette année 235 millions de francs. *« Pour investir, nous étions obligés de faire appel aux capitaux extérieurs auprès des banques. Désormais, nous pourrons faire appel à l'épargne publique »*, déclare M. Albert.

HERVÉ LOUBOUTIN.

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Irrégulier

Le désir des investisseurs de concrétiser la reprise amorcée la semaine précédente s'est heurté aux inquiétudes suscitées par l'évolution des taux d'intérêt après les déclarations de M. Henry Kaufman, selon lesquelles les taux pourraient progresser de 1,5 point l'année prochaine. Les professionnels ont porté un certain intérêt à l'opération de démantèlement d'A.T.T., qui va se traduire, le 1er janvier 1984, par la création de sept titres de compagnies régionales et d'une action nouvelle A.T.T.

L'indice Dow Jones a terminé la semaine à 1 251,01, en hausse de 0,81 point seulement sur le vendredi précédent.

	Cours 11 nov	Cours 18 nov
Alcoa	44 3/8	42 1/4
A.T.T.	63 5/8	62 3/4
Boeing	40 5/8	40 7/8
Chase Man. Bank	46 5/8	45 1/4
Du Pont de Nem	52 1/4	52 1/8
Eastman Kodak	70	71 1/8
Exxon	38 5/8	36 7/8
Ford	66 1/8	65 1/4
General Electric	55	55 1/2
General Foods	50	50
General Motors	76 1/2	76
Goodyear	31 1/4	32 3/8
I.B.M.	127	123 1/4
I.T.T.	42 7/8	42 5/8
Mobil Oil	29 3/4	28 1/4
Pfizer	40 1/2	39 3/8
Schlumberger	50 3/4	48 1/8
Texaco	36 1/2	35 7/8
U.A.L. Inc.	33 7/8	35
Union Carbide	65 1/8	65
U.S. Steel	27 1/2	27 7/8
Westinghouse	49	52 5/8
Xerox Corp	46 3/4	46 7/8

LONDRES

Plus ferme

L'espoir d'un discours optimiste sur l'économie britannique prononcé jeudi par le chancelier de l'échiquier a soutenu les cours en dépit de la baisse de la livre sterling due à la crainte d'une diminution des prix pétroliers après la réduction du prix du brut soviétique. Indices «F.T.» : industrielles : 721,4 contre 725,1 ; mines d'or : 496,3 contre 509,4 ; fonds d'Etat : 721,4 contre 725,1.

	Cours 11 nov.	Cours 18 nov.
Beecham	325	325
Bowater	208	225
Brit. Petroleum	426	410
Courtaulds	102	108
De Beers (*)	7,83	7,53
Dunlop	46	41
Free State Geduld (*)	35 1/4	31 1/2
Glaxo	720	730
Gt. Univ. Stores	581	578
Imp. Chemical	582	600
Shell	574	548
Unilever	850	840
Vickers	112	107
War Loan	35 7/8	36

(*) En dollars.

TOKYO

Bonne tenue

Malgré une série de prises de bénéfices, les cours ont fait preuve de bonne tenue, surtout sur les titres à caractère spéculatif, les chimiques et les papeteries étant également demandées. L'indice Nikkei Dow Jones s'est établi à 9 387,83 yens (plus 82,20 points) et l'indice général à 688,79 (plus 4,72).

	Cours 11 nov.	Cours 18 nov.
Akaï	562	550
Bridgestone	565	580
Canon	1 370	1 420
Fuji Bank	500	500
Honda Motors	1 020	1 020
Matsushita Electric	1 700	1 740
Mitsubishi Heavy	247	244
Sony Corp	3 490	3 400
Toyota Motors	1 270	1 310

FRANCFORT

Bien disposé

Les événements survenus à la banque S.M.H. n'ont pas en d'effet majeur sur la Bourse où l'ensemble des cours ont progressé, davantage que l'indice, à l'exception des valeurs de biens d'équipement. Indice Commerzbank : 1 009,30 contre 1 15,80.

	Cours 11 nov.	Cours 18 nov.
A.E.G.	80	78,60
B.A.S.F.	163	167,60
Bayer	163	167
Commerzbank	166	164,60
Deutschebank	305	310
Hoechst	176,50	181,80
Karstadt	294	285,50
Mannesman	134	130
Siemens	385	381,50
Volkswagen	223,50	233,30

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES A TERME

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
Sanofi (1)	237 175	109 340 698
A.T.T.	114 830	75 809 300
4 1/2 % 1973	31 350	59 288 995
Air liquide	111 830	55 817 695
Schlumberger	101 220	53 890 420
Gén. eaux	95 050	44 729 951
I.B.M.		

(1) Quatre séances seulement.

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Au Chili

Cinq cent mille personnes ont manifesté contre la dictature à Santiago

De notre envoyé spécial

Santiago-du-Chili. — Vendredi 18 novembre, plus de cinq cent mille personnes ont répondu, à Santiago, à l'appel de l'Alliance démocratique, du bloc socialiste, du Mouvement démocratique et populaire, des syndicats, des organisations d'étudiants et des associations de *pobladores* (bidonvilles). C'est un grand succès pour une opposition qui paraissait en perte de vitesse après le demi-échec de la journée de protestation du 27 octobre.

Les tracts invitaient les Chiliens à participer à *la grande parade du peuple*, sur les lieux mêmes où se déroulent les parades militaires. Il y eut de la musique, des chansons folkloriques, mais l'heure n'était pas à la joie. Les milliers de personnes, pour la plupart très jeunes, qui ont réclamé la fin de la dictature semblaient conscientes qu'il leur faudrait encore lutter pour que le Chili redevienne une démocratie.

Les autorités avaient tout fait pour dissuader les habitants de la capitale de se rendre au parc O'Higgins. L'assassinat, en début de semaine, d'un carabinier et l'explosion jeudi, d'une bombe en plein centre de Santiago confirmaient, selon les autorités, l'existence « *d'un vaste complot communiste visant à créer le chaos dans le pays* ». L'opposition avait réagi en dénonçant les provocations de la police secrète du régime, la puissante Centrale nationale d'informations (C.N.I.).

Un mort

L'aspect le plus important de la manifestation est son caractère unitaire. Celle-ci avait en effet obtenu, non sans mal, le soutien de tous les partis d'opposition, de la droite républicaine au MIR. Les dirigeants démocrates-chrétiens avaient, dans un premier temps, tenu à préciser que la manifestation était destinée aux *démocrates*, prenant ainsi clairement leurs distances par rapport au Mouvement démocratique et populaire dominé par le parti communiste. Finalement, il avait été convenu que la seule bannière qui apparaîtrait serait le drapeau chilien. Cette consigne a été, dans l'ensemble, respectée, même si on a vu surgir quelques portraits de Salvador Allende et le drapeau rouge du parti socialiste.

La manifestation se voulait aussi pacifique. On a cru que cet objectif serait pleinement atteint, tant était grande la discipline de la foule. Des affrontements, qui ont fait un mort, se sont malheureusement produits à la fin du meeting, lorsque les carabiniers ont voulu disperser une colonne de manifestants.

JACQUES DESPRÈS.

En Côte-d'Ivoire

M. HOUPHOUET-BOIGNY A REMANIÉ LE GOUVERNEMENT

(De notre correspondant en Afrique occidentale.)

Abidjan. — Un important remaniement du gouvernement a été annoncé, vendredi 18 novembre, à Abidjan. Le nombre des départements ministériels est ramené de 35 à 28, et même à 23, si l'on fait abstraction des cinq ministres d'Etat, sans portefeuille, maintenus ou promus en raison de l'ancienneté de leur compagnonnage avec le chef de l'Etat (MM. Auguste Denise, Mathieu Ekra et Camille Alliali) ou d'impératifs d'équilibre ethnique (MM. Maurice Seri Gnoléba et Emile Kei Boguinard). Les secrétariats d'Etat sont supprimés. Onze sortants (contre quatre nouveaux venus), soit près d'un tiers du cabinet précédent, font les frais de l'opération.

Ce souci de concentration des responsabilités est encore plus net en ce qui concerne les secteurs actuellement les plus sensibles de la vie nationale : l'éducation, les travaux publics, l'agriculture et la sécurité intérieure. La lutte contre la criminalité à Abidjan est confiée au général Oumar N'Daw, qui commandait jusqu'à présent la gendarmerie nationale. Presque tous les titulaires des grands ministères traditionnels sont cependant maintenus dans leurs fonctions : MM. Siméon Aké aux affaires étrangères, Jean Konan Banny à la défense, Léon Konan Koffi à l'intérieur (administration du territoire), Abdoulaye Koné à l'économie et aux finances, et Amadou Thiam à l'information.

En dépit des changements intervenus, M. Houphouët-Boigny rappelle ainsi sa ferme volonté de rester seul à la barre face à la crise actuelle, une volonté qui le conduit, comme on le sait, jusqu'à refuser obstinément de se choisir un dauphin. — P. B.

Le numéro du « Monde » daté 19 novembre 1983 a été tiré à 509 909 exemplaires

Au Soudan

Les sept Français enlevés dans le Sud auraient été libérés

Les sept Français enlevés mardi dernier au Soudan « *auraient été libérés vendredi soir* », 18 novembre, a annoncé le ministère français des relations extérieures.

Le porte-parole du Quai d'Orsay a déclaré que les représentants de la France au Soudan n'avaient toutefois pas encore été en mesure de rencontrer personnellement les techniciens français après leur libération, qui leur a été signalée depuis le chantier où ils travaillaient avant leur enlèvement.

Le porte-parole du Quai d'Orsay a précisé que les sept Français, de même que deux Pakistanais enlevés en même temps qu'eux par un mouvement d'opposition au régime du président Nemeiry, auraient été « *ramenés sur le lieu de leur enlèvement* », c'est-à-dire un chantier situé dans le sud du pays. Les neuf otages se trouveraient « *en bonne santé* », a encore indiqué le porte-parole.

Leur libération intervient après celle, annoncée jeudi après-midi de source officielle soudanaise, des deux ingénieurs britanniques de la compagnie Chevron enlevés en même temps que les neuf autres personnes.

Le président Nemeiry avait annoncé, mercredi soir, lors de sa visite à Paris, l'enlèvement des techniciens français par « *une armée de libération du peuple soudanais* ». Ce mouvement, avait-il précisé, avait donné quarante-huit heures à la France pour cesser son aide et sa coopération avec le Soudan. Les techniciens français appartiennent à la Société française des grands travaux de Marseille et travaillaient sur le chantier des travaux du canal de Jonglei (Sud-Soudan), qui doit joindre les deux bras du Nil Blanc.

Khartoum avait accusé l'Ethiopie et la Libye d'être à l'origine de ces enlèvements. Ces allégations ont été démenties par M. Goshu Wolde, ministre éthiopien des affaires étrangères, qui a affirmé à l'agence Reuter que « *ces accusations sans fondement avaient pour but de persuader les Américains que le Soudan est en danger et a besoin d'une aide militaire accrue* ». — *(A.F.P.)*

QUOTIDIEN DE BOURG-EN-BRESSE

« Le Courrier de l'Ain » est sur le point d'être racheté par M. Robert Hersant

Le Courrier de l'Ain, quotidien de Bourg-en-Bresse, a déposé son bilan le 27 septembre dernier. Le 30 septembre, le tribunal de commerce de Bourg se prononçait pour le règlement judiciaire de la société éditrice (*le Monde* daté 2-3 octobre) et nommait Me Picard comme syndic, ce qui signifiait qu'un sursis de trois mois était accordé au journal, un des derniers de cette taille (tirage 2000 exemplaires environ) à avoir su, jusque-là, préserver son indépendance. Le *Courrier*, depuis cette date, continue donc de paraître avec, au bas de la première page, un appel au soutien des lecteurs, par abonnements ou par dons. A Bourg, des bruits circulent sur son rachat.

En raison des sympathies socialistes du *Courrier*, on pensait que le récent congrès du P.S. à Bourg-en-Bresse procurerait au journal une planche de salut. Apparemment pas. M. Jean-Jacques Coltice, directeur-gérant du journal jusqu'au 30 septembre, et fils de M. Gilbert Coltice, fondateur, militant socialiste, décédé, vient de déclarer : « *Aucune proposition n'a été déposée sur le bureau du procureur de la République.* » Sur le fond, il donne « *priorité au social, l'essentiel est de sauver quarante emplois* ». Pas de propositions officielles, donc, mais des éventualités. On a parlé de M. Volponi, l'imprimeur de Vaucluse, d'Hachette, de M. Lignel, de partis politiques (U.D.F.) ; on évoque surtout, aujourd'hui, le nom de M. Robert Hersant. D'abord parce que des contacts ont été pris dès le 28 septembre et que M. Hersant en personne a été vu à Satolas, l'aéroport de Lyon, en compagnie de M. Jean-Jacques Coltice. En outre, le lendemain de la Toussaint, M. Xavier Ellie, l'homme de confiance de M. Robert Hersant au *Dauphiné libéré*, était à Bourg. Ensuite et surtout, parce que le rachat du *Courrier de l'Ain* par le patron de la Socpresse constituerait pour lui une nouvelle base stratégique de concurrence avec *le Progrès* de M. Jean-Charles Lignel, dans un département où les ventes du quotidien lyonnais sont en hausse, ce qui n'est pas le cas dans toutes ses zones de diffusion. En lançant contre lui un *Courrier de l'Ain* à 1,50 F et une édition du *Dauphiné libéré* à 2,50 F, *le Progrès*, vendu 3 F, pourrait « souffrir ».

Le dénouement de ces tractations autour du petit quotidien de Bourg-en-Bresse pourrait survenir le mardi 22 novembre.

● *La rencontre P.S.-P.C.* — M. Marcel Debarge, membre du secrétariat national du P.S., a évoqué, vendredi 18 novembre, au micro de France-Inter, la préparation du sommet P.C.-P.S. prévu pour le 1er décembre. Il a affirmé la volonté des socialistes d'« *aller au fond des choses* » afin que les deux partis soient « *crédibles aux yeux de l'opinion* » et que l'accord P.C.-P.S. n'apparaisse pas comme un « *accord factice* ». M. Debarge a ajouté : « *Il faut que ce soit très nettement les convergences qui l'emportent* » à propos de la politique économique et sociale, des élections partielles, des euromissiles, du Liban, du Tchad, afin, a-t-il poursuivi, de partir sur une « *union de la gauche offensive* ». M. Debarge a ajouté : « *Si la réunion du 1er décembre ne suffit pas, il faudra en faire une autre.* »

Le Congrès vote l'augmentation de la contribution américaine aux ressources du Fonds monétaire

Washington. — Après bien des péripéties et tractations, le Congrès américain a finalement voté, en fin de semaine, l'augmentation de 8,4 milliards de dollars de la contribution des Etats-Unis au Fonds monétaire international. Pour obtenir cette approbation avant la fin de la session, l'administration a dû accepter que le Congrès vote en même temps la restauration d'un programme d'aide à des logements bon marché destinés aux pauvres.

Le vote permet : 1) de porter la quote-part des Etats-Unis au F.M.I. de 12,6 milliards de droit de tirages spéciaux (un D.T.S. vaut actuellement 1,05 dollar) à 17,9 milliards de D.T.S. ; 2) d'augmenter leur contribution aux nouveaux accords généraux d'emprunt de 2 à 4,25 milliards de D.T.S. (en vertu des A.G.B. le F.M.I. peut se procurer des ressources supplémentaires en cas de besoin).

Les pays membres du F.M.I. ont jusqu'au 30 novembre prochain pour ratifier l'augmentation de leur quotes-parts respectives décidée en février dernier. Le vote du Congrès va permettre de respecter cette date. Le total des quotes-parts augmentera de 47,5 %, passant de 61 milliards à quelque 90 milliards de D.T.S.

● *Une violente manifestation des habitants du camp palestinien de Nahr-El-Bared*, pris par les rebelles palestiniens aux premiers jours des combats au Nord-Liban, s'est produite, vendredi 18 novembre, a rapporté la radio d'Etat libanaise, citant des journalistes étrangers présents sur les lieux.

Selon la radio, quelque deux mille réfugiés ont défilé dans les ruelles du camp en lançant des slogans favorables à M. Arafat et en dénonçant les dirigeants dissidents de l'O.L.P. Les manifestants ont incendié les voitures des dirigeants dissidents Mahmoud Labadi et Jihad Saleh. Leurs partisans auraient ouvert le feu sur les manifestants faisant une cinquantaine de blessés. — *(A.P.)*

En Argentine

TROIS RESPONSABLES DE LA DÉFAITE DES MALOUINES VONT PASSER EN COUR MARTIALE

Buenos-Aires *(Reuter)*. — L'ancien président Leopold Galtieri et les deux autres membres de la junte militaire qui gouvernait l'Argentine au moment du conflit des Malouines seront traduits en cour martiale, a annoncé vendredi 18 octobre, la junte actuelle dans un communiqué.

Le général Galtieri, à l'époque commandant de l'armée de terre, l'amiral Jorge Anaya, commandant de la marine, et le général Basilio Lami Dozo, commandant des forces aériennes, seront jugés à huis clos par le conseil suprême des forces armées. La date du procès n'a pas encore été fixée.

● *Un colloque sur « Bolivar et son temps » à l'Institut d'Amérique latine.* — Organisé du 21 au 24 novembre à Paris par l'Institut des hautes études d'Amérique latine, dirigé par M. Jacques Chonchol, ce colloque va réunir des professeurs et des universitaires français et étrangers. De nombreux thèmes intéressant la pensée bolivarienne et la politique contemporaine seront abordés. La séance inaugurale sous la présidence de Mme Ahrweiler, recteur de l'académie de Paris, a lieu le lundi 21 novembre à l'Institut d'Amérique latine.

A B C D F G H

Le Monde
DIMANCHE

JY

Quand Renault vend des bananes

En échange de voitures, on accepte des bananes, du café, des phosphates. Ces accords de compensation concernent près de 20 % du commerce mondial.

« ACHÈTE-MOI *mes bananes, je prendrai tes voitures.* » Les temps sont durs pour les exportateurs français. Nombreux désormais sont les Etats qui imposent ce que les spécialistes du commerce international appellent dans leur jargon des accords de compensation. En clair, du troc. Résultat : Renault est devenu un important négociant sur le marché des matières premières. Le Régie opère grâce à ses deux sociétés de commerce international : la Sorimex, à Boulogne-Billancourt, et la Sodéchanges, à Genève. Bananes et café colombien, toile de jean et phosphates tunisiens, il faut désormais acheter pour vendre. Sorimex et Sodéchanges ont ainsi réalisé près de 1 milliard de francs de chiffre d'affaires en 1982, finançant près de 25 % des exportations de Renault vers le tiers-monde. Mais la Régie n'est pas la seule dans ce cas. Peugeot, Citroën, Creusot-Loire, Alsthom, tous les grands exportateurs français ont dû s'y mettre et apprendre à acheter là où ils ne savaient que vendre.

Les raisons de l'essor du commerce compensé sont nombreux : pénurie de devises, montée de l'endettement, concurrence accrue sur des marchés internationaux touchés par la stagnation de l'économie des grands pays industrialisés. Limité aux pays de l'Est pendant longtemps, ce troc à l'échelle planétaire s'est étendu à de nombreux Etats du tiers-monde et même à certains pays occidentaux. Conséquence : selon l'O.C.D.E., le commerce mondial est aujourd'hui pour près de 20 % l'objet d'accords de compensation. Un pourcentage considérable, et qui tend à s'accroître rapidement ces deux dernières années du fait des restrictions de crédit imposées par la politique monétaire américaine.

« *Je préfère évidemment être payé cash plutôt qu'en marchandises*, explique le responsable des ventes d'un important groupe industriel, *mais je préfère encore vendre contre des marchandises que ne pas vendre du tout.* » Il faut donc s'adapter. Et apprendre de nouveaux métiers, pour faire face à des situations jusque-là inconnues. Les plus grandes sociétés s'en tirent toutes seules. D'autres font appel à des sociétés spécialisées qui ont su mettre à profit cette nouvelle donne du commerce mondial.

Les économistes orthodoxes condamnent sans appel le commerce compensé. Leur raisonnement est simple ; tout vendeur qui se voit imposer une obligation de contre-achat tend à inclure dans ses prix les coûts qui en résulteront : commission du compensateur, frais d'écoulement d'une marchandise dont il maîtrise mal le marché et dont la qualité n'est pas garantie. L'importateur paye donc finalement plus cher ses achats. Deuxième défaut : en vendant ses productions par la contrainte, un pays s'affranchit de relations réalistes avec le marché et perd toutes chances de mieux s'adapter aux exigences du consommateur.

La condamnation du F.M.I.

D'où la condamnation prononcée par le Fonds monétaire international : « *Si certains Etats sont contraints de recourir à la compensation, c'est qu'ils ne sont pas concurrentiels. De tels accords tendent à leur permettre de se maintenir dans cet état. Notre devoir est de les encourager à restaurer l'efficacité de leur économie* ». Et le F.M.I. de se plaindre de l'augmentation de nombre de biens de qualité inférieure sur les marchés internationaux : le commerce international ne joue plus son rôle sélectif. Mais le credo libéral qui veut que concurrence ouverte et transparence du marché profitent à tous est-il justifié ? Les Etats qui pratiquent la compensation adoptent-ils stupidement des mesures contraires à leurs intérêts profonds ? Evidemment non.

Il y a pourtant du vrai dans le raisonnement du F.M.I. : aucun Etat ne va proposer en compensation des biens qu'il peut vendre sans difficulté. D'où le reproche fait aux pays de l'Est de vouloir placer ainsi leurs rossignols. L'accusation, parfois justifiée, mérite cependant d'être nuancée : « *Les pays de l'Est ont d'abord un problème de marketing*, explique Edith Launay, économiste, spécialiste du commerce extérieur ; *ils sont incapables d'assurer la fonction commerciale, le service après-vente (1).* Exemple : Pepsi-Cola, qui s'est fait, voici quelques années, payer en vodka les unités de production vendues à l'U.R.S.S., est parvenu à écouler sans difficulté sa marchandise là où les organisations de commerce extérieur soviétiques avaient lamentablement échoué.

La compensation peut être aussi un moyen de s'affranchir de la division internationale du travail : « *80 % de nos exportations sont constituées de produits agricoles*, constate Rod J. Cumming, conseiller commercial à l'ambassade de Nouvelle-Zélande ; *la compensation peut contribuer à développer notre secteur industriel. En effet, notre marché intérieur – trois millions d'habitants – est trop étroit.* » Mais Rod J. Cumming est sans illusions : « *Quand vous imposez à un fournisseur des achats en contrepartie, il commence par vous demander une liste de produits. Puis il vous dit : « Je peux vendre ça, ou ça » ; et il tombe sur les quelques marchandises pour lesquelles vous êtes un peu doué. Ne va-t-il pas les vendre finalement sur des marchés que vous auriez pu pénétrer vous-même ?* » Même son de cloche du côté de la R.D.A. : « *La compensation est pour nous un moyen de financer certains achats d'équipements industriels, mais je ne crois pas que ce procédé favorise les échanges commerciaux si on le pratique sur une grande échelle*, affirme Dieter Funke, conseiller commercial à l'ambassade de R.D.A. *Nous savons bien que les frais de compensation sont calculés dans les prix* ».

Alors ? Alors la compensation reste le meilleur moyen d'acheter quand vous êtes endetté jusqu'au cou et que les caisses sont vides. D'où son extension dans le tiers-monde, qui y voit le moyen de stabiliser le pouvoir d'achat de ses exportations malgré les brutales variations de cours des matières premières. Mais l'attitude des Etats du tiers-monde a d'autres raisons : « *L'hostilité du F.M.I. s'explique aisément*, analyse un banquier qui préfère garder l'anonymat. *Quand le Brésil signe un accord de compensation, il peut sembler qu'il développe ses exportations en imposant des contre-achats à ses fournisseurs. Mais on peut faire du phénomène une lecture inverse : les Brésiliens parviennent ainsi à utiliser leurs exportations pour continuer à importer plutôt qu'engranger des devises qui serviraient à rembourser leurs dettes à l'égard du F.M.I. et des grandes banques américaines.* » D'où l'hostilité des milieux financiers internationaux. Et puis, pour une banque, le troc, c'est la mort. Quand les marchandises se mettent à s'échanger contre des marchandises, ceux dont le métier est de faire le commerce de l'argent ne peuvent que s'alarmer... A l'inverse, ceux dont le métier est d'acheter et de vendre des marchandises se frottent les mains.

Un vendeur de biens d'équipement est généralement incapable d'assurer la commercialisation des chaussettes ou du soja proposés en compensation. L'industriel passe alors la main à un spécialiste qui assure l'opération à sa place. Durant les années 60, à l'époque où le commerce Est-Ouest a commencé à se développer, seuls quelques transitaires autrichiens, basés à Vienne, assuraient ce service grâce à leurs relations des deux côtés du rideau de fer. Le développement du commerce compensé a conduit de plus gros poissons à s'y intéresser.

« *Aujourd'hui, le M. Compensation d'un grand* trader (2) *peut en permanence donner pour chaque pays une liste de produits dont il est potentiellement acheteur* », explique un spécialiste parisien. Tout poussait les sociétés de commerce international à s'intéresser à la compensation. Opérant depuis toujours sur les marchés des matières premières, grosses clientes des Etats du tiers-monde, elles peuvent se procurer des profits supplémentaires en utilisant leurs achats pour remplir les obligations des autres.

Les sociétés de commerce international ne sont qu'une poignée sur le marché français. Parmi les plus connues, le Comptoir commercial André, entreprise centenaire, spécialiste des matières premières agricoles, dont le siège central est à Lausanne. On est peu bavard au Comptoir commercial André. Il est vrai qu'il n'y a rien à dire sur ce genre d'entreprise : des bureaux discrets près du Palais-Royal. Une pièce où de nombreux télex crépitent en permanence. C'est tout. Car le fonds de commerce d'un grand négociant international, c'est d'abord la connaissance exacte des marchés et des produits, et des relations dans de multiples pays du monde, bref, tout ce qui permet de savoir à chaque instant à qui et où acheter et vendre du cacao ou des arachides, au meilleur prix.

Tout est à vendre

Plus récemment sont apparues des sociétés spécialisées, telle Greficomex, filiale à 50/50 du Crédit lyonnais et d'un grand *trader* américain. Là encore, l'aspect relations est déterminant. « *Le bon compensateur est celui qui parvient à être crédible auprès des deux parties : le pays qui impose les contre-achats comme l'exportateur occidental*, poursuit notre spécialiste. *A l'égard des pays qui réclament de la compensation, le travail consiste à obtenir un élargissement de la gamme de produits offerte. Etre crédible, c'est pouvoir dire : ça, on ne pourra jamais vous le vendre, qu'est-ce que vous pouvez nous donner à la place ? La négociation est souvent dure, mais tout est à vendre, tout a un prix. Il faut savoir sonner aux bonnes portes, traiter au niveau adéquat, et donner parfois quelques petits cadeaux... A l'égard des industriels, il faut satisfaire sans bavures aux exigences de l'accord de compensation, c'est ainsi qu'on peut justifier les honoraires.* »

PHILIPPE FRÉMEAUX.

(*Lire la suite page III.*)

(1) Pour plus de détails concernant les échanges compensés avec l'Europe de l'Est, cf. Edith Launay, *Coopérer, compenser avec les pays socialistes de l'Europe de l'Est*, Ed. A.F.I.C. Diffusion Librairie du commerce extérieur. 1979.

Voir aussi *Le Monde diplomatique*, La redécouverte de la compensation, septembre 1983.

(2) Société de commerce international.

COURRIER



OPHÉLIE

Flamands : sans la honte

C'est au sujet de l'article sur les Flamands, paru dans *le Monde Dimanche* du 9 octobre dernier, que je vous écris avec un certain retard – n'ayant pu le faire avant, – mais j'ai eu ainsi le temps d'y réfléchir, et, la première colère passée, je vous soumets mes réflexions (...).

Nous ne sommes ni *« rouges de honte »* ni *« écrasés de culpabilité »*, et nous n'avons pas *« une écrasante mauvaise conscience »*, tenez-vous le pour dit (...). Et la suite de l'article est à l'avenant (...). Commençons par Jean-Marie Gantois : je veux vous rappeler deux faits qui sont irréfutables, et *vérifiables*. D'abord, alors que la peine de mort était requise contre lui, il a été acquitté (on sait ce que veut dire une condamnation de prison de la durée... de sa détention préventive : il s'agissait uniquement de justifier ceux qui l'avaient fait enfermer). Deuxième fait : pendant les quatre années de l'occupation, Gantois n'a pas réussi à ouvrir une seule école, ni même une classe en néerlandais ; alors même que l'appareil répressif et assimilateur français était hors d'état de nuire, du fait de l'occupation allemande justement ; mais, malheureusement, les Allemands avaient pris le relais, pour faire plaisir à Pétain... Ainsi, la francisation à outrance a continué de 1940 à 1944. Et l'abbé Jean-Marie Gantois a dû lutter contre les Allemands pour défendre notre patrimoine (germanique) ; sans succès, hélas ! Rien d'étonnant à ce qu'on n'ait pu relever aucune charge contre lui !

Oui, nous voulons conserver les *« sonorités rauques »* (Daniel Schneider) de nos grands-parents ; notre langue vaut la vôtre, ne vous en déplaise ! Et la suite : où sont les *« ambiguïtés »* ? Nous voulons du travail chez nous : c'est ce que demande tout le monde ; ce n'est ambigu que lorsque c'est un Flamand qui le dit. On se demande où est le *« droit à la différence »* si prôné par M. Mitterrand ; à mon sens, nous l'avons exigé trop peu, trop discrètement.

La sollicitude des *« grands frères »* belges, comme vous dites, n'est pas *« embarrassante »*, mais plutôt insignifiante, à notre grand regret. Je ne sais pas si le chiffre que vous donnez est issu de votre imagination, mais appeler cela un *« pactole »* est le comble de la litote, ou du mauvais goût ; ce n'est pas avec de pareilles « sommes » que fonctionne l'Alliance française ! (...)

Un dernier point : l'Institut culturel nordique n'a rien à voir avec le mouvement flamand ; ce sont deux choses distinctes. Ces amalgames intempestifs commencent à être lassants. Oui, cet institut est une émanation de la « nouvelle droite » apparenté au GRECE – et, en tant que tel, un mouvement d'idées français, *parisien*. S'il vous plaît encore, ne mélangez pas tout.

MICHEL GALLOY
(Paris),
vice-président
du Cercle Michel de Swaen.

[N.D.L.R. :

(1) L'abbé Gantois a été condamné, même si sa condamnation couvrait la durée de la prévention.

(2) En ce qui concerne les aides ponctuelles d'une association belge aux associations françaises qui en font la demande, Daniel Schneider a écrit : « Ce *discret* pactole s'élèverait bon an mal an à une centaine de milliers de francs *français*. »

(3) M. Alain Walenne, président de l'Institut culturel nordique, est aussi un des dirigeants du mouvement Menschen Lyk Wyder (« Des hommes comme nous »).]

Flandre

Je viens de lire dans le dernier *Monde Dimanche* deux lettres de lecteurs sous le titre « Flamands », et de relire attentivement l'article de M. Daniel Schneider dans le numéro du 9 octobre, qui a provoqué ces réactions.

Puis-je faire remarquer que le débat s'est engagé dans une parfaite confusion, et qu'il serait utile, pour la compréhension des lecteurs du reste de la France, et même pour les Nordistes, de bien définir le sens des mots qu'on emploie. C'est d'autant plus nécessaire que les choses ne sont, effectivement, pas simples.

La Flandre, c'est d'abord le « comté de Flandre », de l'époque féodale, limité par l'Artois, le Cambrésis, le Hainaut, le Brabant et la Zélande. Dès le départ, ce comté de Flandre a été peuplé à la fois de populations néerlandophones au nord et de populations francophones au sud, séparées par une « frontière linguistique » qui n'a pas varié au cours des siècles.

Cette situation était banale : le Brabant, la Lorraine, l'Alsace, le Valais, les Grisons, regroupaient aussi, dans des proportions variables, des populations de langue germanique et de langue latine.

Il se trouve que, en Flandre, les néerlandophones, ceux qui parlaient « flamand », étaient les plus nombreux. Mais les habitants de Lille ou de Douai, qui n'ont jamais parlé flamand, n'en ont pas moins toujours été des Flamands.

A ce premier clivage de caractère linguistique est venu s'ajouter un autre clivage, de caractère national, entre la Flandre et ce qui est devenu la Belgique. Après de nombreuses vicissitudes, la frontière s'est établie, à travers la Flandre, au début du dix-huitième siècle, sur le tracé actuel, en laissant de chaque côté à la fois des néerlandophones et des francophones, dans des proportions inégales.

Dans leur immense majorité, les néerlandophones se sont retrouvés en Belgique (Gand, Bruges, Ypres, Courtrai, etc.), mais à l'ouest certains d'entre-eux (Bergues, Cassel, Hazebrouck, Hondschoote, etc.) sont devenus français. A l'inverse, les francophones se sont retrouvés surtout en France (Lille, Douai, etc.), mais également en Belgique (Comines et Mouscron, en particulier). Encore faut-il remarquer que, au moment où les provinces belges ont été remaniées selon des critères linguistiques, ces communes ont été détachées de la province de Flandre occidentale et rattachées à la province (francophone) du Hainaut.

Pour ajouter à la complexité, il faut considérer aussi que la frontière linguistique a été, à la fin du dix-neuvième et au début du vingtième siècle, franchie par de nombreux immigrants néerlandophones (de France et surtout de Belgique), qui sont venus s'établir dans l'arrondissement de Lille, en pleine expansion économique, et y ont *été* entièrement « francisés ». La population de Roubaix, francophone, est faite en grande partie de descendants de Flamands néerlandophones immigrés.

Pour en revenir à l'article du 9 octobre et aux réactions opposées de vos deux lecteurs, il faut bien voir que cette opposition résulte du caractère ambigu de l'expression « Flandre française ». Pour l'un, votre lecteur de Lille, il s'agit de la Flandre francophone, et il a raison de ne pas se sentir concerné. Pour l'autre, votre lecteur de Bruges, il s'agit de la partie extrême, en France, des pays dont la langue maternelle est le flamand, et les considérations qu'il avance me paraissent bien raisonnables.

Cette ambiguïté sur la Flandre française, elle était délibérée de la part de l'abbé Gantois et de ses amis de la période de guerre. Elle n'était pas voulue, mais bien fâcheuse, sous la plume de M. Daniel Schneider. (...) Où sont donc les terrils flamands ? Pour bien convaincre de la complexité du sujet, je voudrais ajouter deux données.

La première est relative aux frontières de la France et du Saint Empire. L'ensemble du comté de Flandre a fait partie du royaume de France, du traité de Verdun de 843 jusqu'au seizième siècle. Bruges, au sommet de sa prospérité, était, d'une certaine façon, une ville française. A l'inverse, l'intégralité de l'actuelle Wallonie faisait partie du Saint Empire romain « germanique ». La ville de Liège, farouchement francophone, était, au même titre que Cologne, Trèves ou Mayence, le siège d'une principauté ecclésiastique du Saint Empire.

La seconde donnée concerne l'ensemble des dialectes picards, dont les linguistes considèrent qu'ils intéressent, outre la Picardie, l'Artois, la Flandre francophone et le Hainaut (aussi belge que français). Aussi il y a quelque dix ans, à la Foire de Lille, le stand de la ville de Mouscron portait l'inscription « Mouscron, ville picarde ». Peu de temps auparavant, Mouscron était, il est vrai, passée de la Flandre au Hainaut !

Voici, à ma connaissance, les principaux éléments du dossier. Mais le problème en cause est en fait bien plus limité : il s'agit de savoir si les habitants de quelque huit cantons du département du Nord conserveront la trace d'un dialecte flamand qui fut indéniablement la langue maternelle de leurs ancêtres.

L'historien Emile Coornaert, né à Hondschoote, fut aussi un résistant français. Il parlait parfaitement le flamand. C'est une référence qui vaut bien celle de l'abbé Gantois.

ANDRÉ SELLIER.

LANGAGE

Majesté ou modestie

Le pluriel nous, *pour* je, *est-il « de majesté » ou « de modestie » ? « Nous » pensons qu'il est plutôt de modestie, puisque l'individu y perd volontairement son autonomie. Quoi qu'il en soit, il reste assez employé, en particulier dans les travaux universitaires.*

Le verbe est au pluriel dans les temps simples : Nous expliquons cette différence par, etc. *Aux temps composés, c'est plus subtil : l'auxiliaire est évidemment au pluriel, mais le participe passé reste au singulier :* Nous sommes donc conduit *(dira un auteur)* à supposer l'existence, etc.

L'Académie, Littré, les dictionnaires, sont formels : participe au singulier. Fort bien quand le petit modeste (ou le grand vaniteux) qui se cache derrière ce nous *est un mâle. Mais,* nous, *demande une lectrice, quand c'est une femme ? Un éditeur lui refuse, dans un texte universitaire, le droit d'écrire :* Nous sommes donc conduite à supposer l'existence, etc. *Ou encore :* Nous étions inquiète.

Cette discrimination n'est pas justifiée. Le Bon Usage, *de Maurice Grevisse, est muet à cet égard, mais trois autres « dictionnaires de difficultés » (Larousse, Robert, Bordas) disent nettement que le féminin de la personne qui est* je *et* nous *doit se retrouver dans le participe passé. Accord au féminin singulier donc, dans le cas. Et ce sera justice !*

JACQUES CELLARD.

Les « drogués » du travail hôtelier

Votre article du 6 novembre sur les « drogués du travail » m'a fortement frappé, et ce à plus d'un titre (...).

Vous passez sous silence, involontairement peut-être, une catégorie de travailleurs parmi tant d'autres dont on pourrait à coup sûr dire qu'elle englobe dans une seule branche cinquante mille personnes en Europe, les cadres hôteliers. De Dublin à Berlin et d'Helsinki à Naples, dans toutes les chaînes hôtelières comme dans de nombreuses entreprises de taille plus modeste, ils existent, les véritables « drogués du travail ». C'est un secteur important de notre économie, l'hôtellerie, la seconde industrie française, où le maître-mot est toujours : le client est roi. Par là même, tous les employés du secteur doivent se fier à ses désirs, à ses vœux les plus chers ou à ses caprices. Ce qui signifie pour chacun une somme de travail hebdomadaire qui dépasse largement les quarante-quatre, trente-neuf ou trente-six heures officielles, qu'il s'agisse de la France, de la Belgique ou de la Hollande. Et le fait marquant (...) c'est qu'il n'y a pas de récompense (...).

Penchez-vous sur la grille des horaires. Celui qui se tue au travail pour arriver à un salaire de 15 000 F *(sic)*, je ne le plains pas, même si c'est un bel exemple de courage. Celui qui se tue au travail (pour 5 000 F) pour la satisfaction du devoir accompli, sans s'en vanter parce qu'il considère le phénomène comme normal, celui-là mérite tout au moins le respect, au moins celui de ne pas être passé sous silence.

Je connais le cas de certains de mes subordonnés qui m'ont parfois plongé dans des abîmes de réflexion, me laissant avec la question suivante : qu'est-ce qui les motive ? Ils touchent un salaire de misère, ils font un travail dur physiquement, pourquoi vont-ils jusqu'au bout, souvent sans rémunération supplémentaire, sinon pour leur chef, leur fierté, leur satisfaction personnelle d'avoir rempli une tâche au mieux de leurs possibilités. Le soir, au moment de partir, ils venaient me serrer la main, je ne pouvais à chacun d'eux que dire merci, me reprochant de ne pouvoir faire autre chose (...).

Il me reste de cet article une certaine tristesse qu'une fois de plus les élèves de Normale soient sublimés, contrairement à tous les travailleurs de l'ombre qui rendent vos séjours dans les restaurants, dans les hôtels, le plus agréable possible.

G. E. MARTIN
(Karlsruhe).

VOUS ET MOI

Ascenseur pour le boulot

J'avais volontairement enfreint la règle d'or et, sorti de l'ascenseur, j'étais allé frapper à la porte directoriale et capitonnée de mon correspondant, où s'inscrivait – lettres noires sur fond blanc – « Direction, s'adresser porte 44.16 ». Le résultat ne s'était pas fait attendre : une secrétaire ripolinée, émue de tant d'audace, surgit deux portes plus loin pour m'indiquer le sens giratoire de mon rendez-vous. Comme dans le bus, un bureau directorial dispose d'une porte d'entrée et d'une porte de sortie. Elle m'indiqua mon siège d'attente entre un ficus en vrai plastique et quelques brochures technicolores vantant les hauts mérites de la société. *« Monsieur le Directeur ne va pas tarder. »*

Le temps d'attente s'avéra réglementaire. Trente-cinq minutes à partager la délicieuse intimité d'un secrétariat pour le moment en permission, dans le plus parfait déchaînement d'une inactivité institutionnelle. Nouvelle couche de Ripolin. Fous rires. Défilés dans le couloir pour quelques photocopies, histoire de lorgner l'intrus (ah ! les photocopieurs ! Comme dans les sociétés primitives où le point d'eau favorise les échanges, le photocopieur est le puits bureaucratique où s'abreuvent tous les cancans. Le poumon relationnel de l'entreprise. Echange de suggestions sur le week-end à venir. Plaisanteries : *« Tu dors ou quoi, Brigitte ?... Qu'est-ce que t'as fait cette nuit ?... »* Soudain, quelque chose dans l'air se tend. Les talons s'accélèrent sur le dallage. Les combinés se raccrochent sur les confidences. Les rires s'éteignent à l'écoute partagée du message hilarant de tel répondeur-enregistreur. Je ne saurai jamais pourquoi Brigitte a passé une soirée *« épouvantable »* hier. Complice, le témoin rouge clignotant de l'ascenseur prévient qu'« il » arrive. Etat d'alerte maximum. Derrière les portes, les voix redevenues claires prouvent bien qu'il ne s'agit que de boulot. Les machines crépitent... naturelles.

Il est sorti de l'ascenseur, accompagné. *« Cher ami... enchanté de ce contact... Je vous tiens au courant... sans faute... »* Il rentre par « sa » porte : *« Brigitte ? »* Un temps. Brigitte réapparaît, écarquille son vermillon : *« Si vous voulez bien me suivre. »* Sa laque et son parfum me précèdent, elle m'ouvre une porte, m'annonce et, comme l'ouvreuse attend sa pièce, elle recueille mon *« merci »*, choisi dans la tessiture adéquate.

Mon directeur n'est pas content, mais alors pas content du tout, un instant ; il ne peut plus s'en asseoir, il tempête, avec retenue, contre ces maudits et inévitables repas d'affaires. Non contents de ruiner sa santé, ceux-ci aggravent chaque jour le déficit de son emploi du temps. Vingt-quatre heures deviennent insuffisantes pour tout faire, il ne s'en sort plus, il a besoin de quelqu'un, malheureusement les bosseurs, les fonceurs de sa trempe, n'existent plus. Enfin, ce n'est pas tout ça, nous sommes là, ensemble, pour découvrir cette perle rare. Sa petite colère passée, j'ai compris que c'était là sa manière d'excuse pour son retard, je compatis platement, je le rassure, j'acquiesce. Il s'assied. *« Oui, avec tout ça, voyez-vous* – il me montre en outre la pile imposante de messages parvenus pendant son absence, – *je n'ai pas eu le temps de lire votre C.V., enfin je veux dire, je l'ai parcouru. Dites-moi un peu... »*

Je commençai donc à lui expliquer de vive voix ce que j'avais écrit. Le téléphone m'interrompt. Son œil semble me dire toute sa persécution, il tend la main pour me faire taire : *« Oui... oui... Ecoutez* (la voix se feutre) *peux-tu me rappeler plus tard ?... Non, ce n'est pas possible, je suis en réunion... N'oublie pas que ce soir... Oui, c'est ça... Moi aussi, moi aussi... »* Il raccroche. *« Moi aussi »*, sûr qu'il l'embrassait !

Je recommence. Il m'écoute en tout cas avec une bonne volonté évidente et me montre bien qu'il m'écoute. L'entretien prend doucement la forme euphorisante d'un vrai bon contact d'homme à homme. L'atmosphère se détend d'un cran. La fesse s'affaisse plus avant sur le fauteuil. La boîte de cigarillos m'est tendue. Devant mon refus : *« Sportif ou reconverti ? Moi, j'ai arrêté d'arrêter »* (rires). Un silence où sa bouche happe à petites bouffées les délices de cet instant de répit. *« Où en étions-nous ? Ah ! oui, vous me disiez... »* Je recommence.

Je parle, j'explique, j'argumente. Mon directeur se lève, son cendrier d'onyx n'était pas à sa bonne place, son cigarillo s'est éteint, il le rallume. Ses mains réajustent sans y penser la pile de chemises qui nous séparent. Son ouvre-lettre plaqué or retrouve la place qui lui est impartie, droit, juste à la lisière de son sous-main de cuir. On frappe. Je bous. Le sourcil de notre homme se soulève à peine, traduisant une lassitude que les mots ne sauraient pas dire... Brigitte rentre pour la cérémonie du parapheur. *« Excusez-moi, des lettres urgentes. »* Et lui de s'atteler, circonspect, à la relecture avisée de son courrier. Il raye d'un trait rageur une page de texte pour une faute de frappe, il en signe trois. *« Je suis à vous. »* Brigitte est sortie satisfaite, le parapheur reste toujours irrécusable au box-office des irruptions dont « elle » décide. *« Qu'on ne nous dérange plus. »*

Je recommence à parler. L'entretien doit basculer, l'urgence est là, j'aborde la question salaire, vraiment le salaire de la peur... Mon exposé est au point... le sien aussi. Le voici lancé dans l'implacable logique des chiffres, des vérités économiques, le « parler vrai » du financier. *« Dans le contexte actuel... Je ne vous apprendrai rien... »* Il me dit que s'il ne tenait qu'à lui, que les collaborateurs de mon espèce sont rares mais, hélas ! la conjoncture... Les dépliants publicitaires, tout à l'heure, ne disaient pas tout à fait la même chose : *« ...Exceptionnels résultats de notre firme... Leader dans son marché... Premier rang mondial... »* La paupière s'abaisse, apaisante. *« Ne vous inquiétez pas, nous verrons tout cela à la signature. »*

La tension se disloque. Et puis, après tout, on vient de me donner du *« collaborateur »*. Les titres, c'est une espèce d'augmentation de salaire.

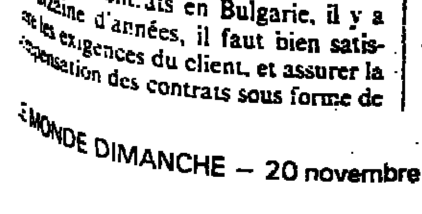
Mon directeur était pressé, il vient pourtant de m'accorder plus d'une heure. On s'inquiète alors de mon temps de transport jusqu'à la société, on effleure ma vie privée. Mon directeur est heureux, je ne suis pas mécontent. Tant qu'on y est, commençons tout de suite : on me présente à Mme Radiguet. Mme Radiguet pourrait me donner du fil à retordre. *« Collaboratrice indispensable »*, elle aussi, elle m'a semblé amère. Espérait-elle le poste ? Elle me tend ses ongles dans un long travelling vertical du regard. Nous sortons du bureau : *« Après vous, je vous en prie... Je n'en ferai rien... »* L'huissier se réveille à l'étage, veut nous appeler l'ascenseur, mon directeur s'en débarrasse et, pour moi, appuie sur le bouton d'appel. Je suis sur la plus haute marche du perron de l'Elysée : *« Très heureux, vraiment très heureux, cher ami, à très bientôt... »*

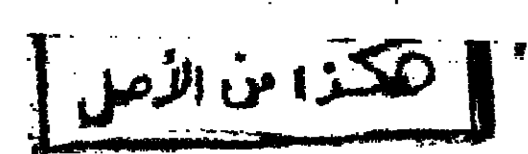
Je sors sous la pluie. *« Singing in the rain. »* Ce soir, j'invite ma femme au restaurant. Avant de rentrer – tiens ! il y avait longtemps, – je vais acheter un bouquet.

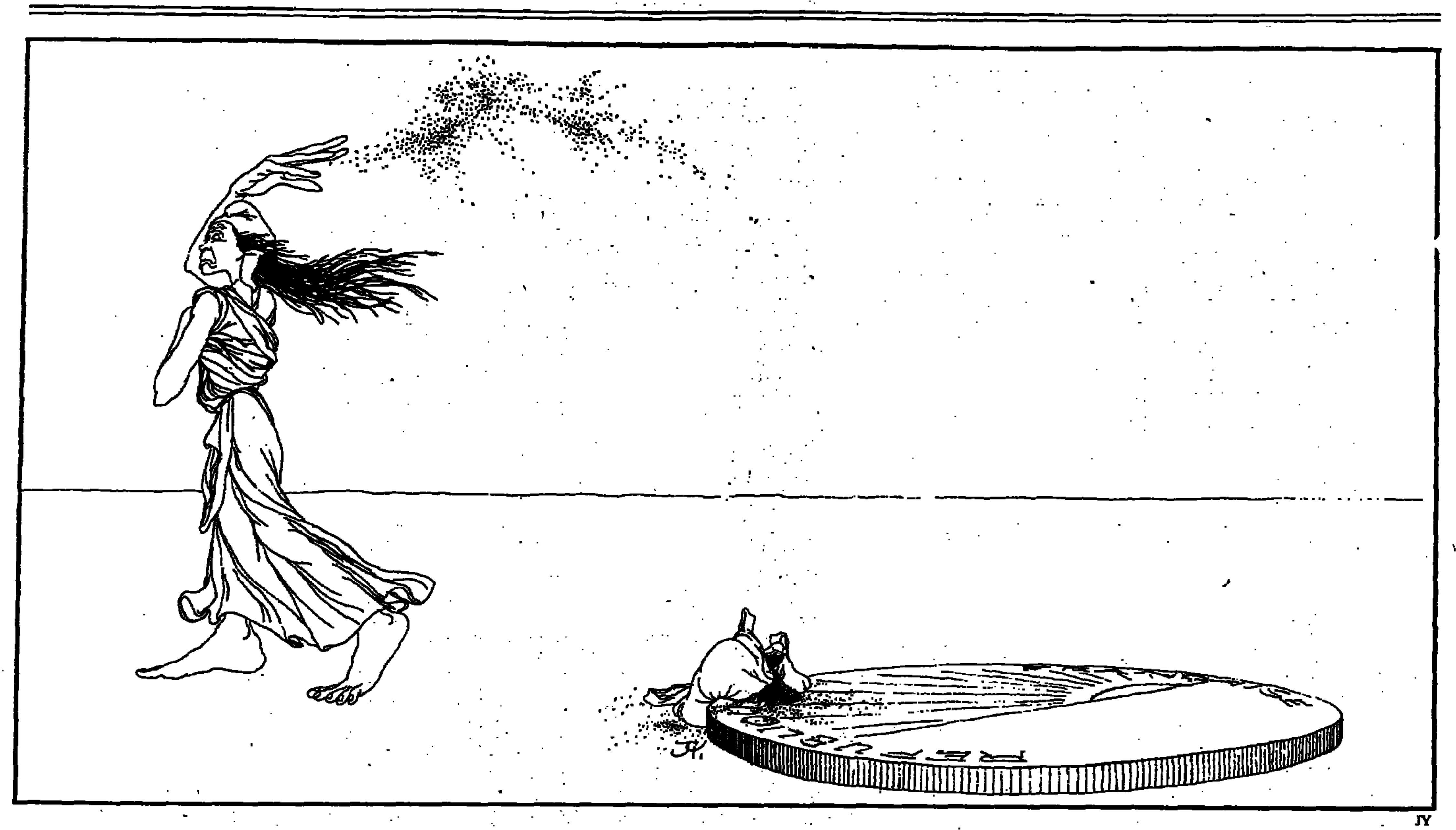
∴

J'ai attendu la lettre de confirmation. J'ai téléphoné. Retéléphoné. *« On vous rappellera. »* Trois semaines après, j'ai reçu la lettre suivante : *« Après examen très approfondi de votre candidature, nous sommes au regret... »* Aurais-je déplu à Brigitte ?

JEAN-PHILIPPE LEGROS.







JY

Quand Renault vend des bananes

(Suite de la première page.)

Il est vrai que ceux-ci sont coquets, puisqu'ils dépassent pour certaines opérations 10 % du montant du contrat. *« On accuse les compensateurs de faire payer très cher le service qu'ils rendent »*, s'étonne Roger Colomines, conseiller technique du bureau central du négoce international du Crédit lyonnais. *« Ils m'ont pris 8 %, 10 %, pleurent les industriels, mais, sur cette somme, l'essentiel sert à rémunérer les services d'autres intermédiaires. Il y a un rapport de 1 à 5, voire de 1 à 10 entre ce qu'un compensateur demande et ce qui lui reste effectivement. »* C'est vrai, il faut bien souvent casser les prix pour trouver un revendeur pour les marchandises achetées en compensation. Cette activité n'en demeure pas moins hautement profitable. Et les chasseurs de têtes sont prêts à payer fort cher pour débaucher les quelques spécialistes confirmés. Profil requis : être suffisamment retors pour comprendre les bureaucrates de l'Est comme du Sud, savoir marchander comme un commerçant du bazar d'Istanbul et posséder les connaissances techniques d'un ingénieur des Arts et Métiers.

Le coût élevé des services des compensateurs a naturellement amené les plus grands groupes industriels et, en particulier, les gros exportateurs de biens d'équipement – les plus exposés aux demandes de compensation – à assurer eux-mêmes les opérations de contre-achat.

Les chariots bulgares

Rien ne disposait *a priori* Francis Rifflet, directeur délégué aux échanges internationaux de Technip, à devenir P.-D. G. d'une petite P.M.I. d'une quarantaine de salariés spécialisée dans la transformation et la commercialisation de chariots élévateurs bulgares. Et pourtant, quand Technip, leader français sur le marché français de l'ingénierie, décroche de gros contrats en Bulgarie, il y a une dizaine d'années, il faut bien satisfaire les exigences du client, et assurer la compensation des contrats sous forme de chariots élévateurs Balkancar, fleuron de l'industrie bulgare. D'où la création de Technocar, qui monte, sur un châssis fourni par les Bulgares, un moteur Perkins, une boîte Borg-Warner, des pompes hydrauliques Vickers. De quoi rassurer l'acheteur occidental peu confiant dans la qualité des productions est-européennes. Est-ce rentable ? Francis Rifflet l'assure. Le contrat a en outre une fonction promotionnelle en montrant à quel point Technip prend au sérieux les engagements pris en matière de compensation. Un aspect à prendre en compte quand on réalise 85 % de son chiffre d'affaires à l'exportation.

Dans un monde où la concurrence par la qualité ne se fait plus guère – les normes des grands contrats internationaux sont extrêmement strictes, – seuls les prix font la différence, et, passé les prix, les capacités à satisfaire les demandes de compensation.

Des montages complexes

« Aujourd'hui, les industries proposent des compensations à des clients qui n'ont pas les devises nécessaires pour les payer », analyse Alain Lelarge, secrétaire général de l'Aceco, association qui s'est donné pour but d'aider les exportateurs français confrontés à des problèmes de compensation (3). *« Du contre-achat imposé par le client, on passe désormais à une politique de promotion des ventes »*. Alors que les petites sociétés s'efforcent de satisfaire *a posteriori* aux exigences de contre-achat imposées par leurs clients, des groupes industriels comme Renault ou Technip veulent apparaître d'abord comme de puissants acheteurs susceptibles d'enrichir leurs clients potentiels. D'où des achats prospectifs et d'astucieux montages : une partie des équipements vendus récemment à l'Irak par Technip – et payés en pétrole – ont été sous-traités à des entreprises de construction polonaises. Des rentrées de devises pour les autorités de Varsovie, dont on espère qu'elles sauront se souvenir le jour où Technip soumissionnera un appel d'offres sur les bords de la Vistule...

La préférence des acheteurs va naturellement aux matières premières et aux demi-produits : la revente en est facilement assurée. Quand Technip revend aux Etats-Unis de la soude caustique achetée à l'Est, l'utilisateur final ne sait rien de l'origine du produit, et d'ailleurs peu lui importe. *« Nous sommes structurés pour vendre des produits pétroliers, des matières premières et des demi-produits, pour l'industrie chimique »*, explique Jean-Pierre Lorrain, qui partage avec Francis Rifflet la responsabilité des échanges internationaux de Technip. *« Il est, en revanche, beaucoup plus dur de revendre sur des pays tiers des produits industriels. Nous passons autant de temps à écouler les 5 % de biens manufacturés achetés en compensation que les 95 % restants composés de matières premières de demi-produits. »* Mais ce sont ces 5 % qui permettent à Technip de se justifier aux yeux de ses clients : non, nous ne sommes pas seulement intéressés par vos matières premières. Oui, nous nous battons pour trouver des débouchés rentables à vos productions industrielles.

Nées des exigences des clients, les structures de compensation mises en place dans les grands groupes industriels sont parfois devenues des centres de profit et n'hésitent pas à vendre leurs services à d'autres sociétés. Cette autonomie croissante répond d'abord à une logique d'efficacité. Et de stratégie. Désormais, pour gagner la bataille des grands contrats d'équipement, il faut non seulement remporter des appels d'offres après une féroce compétition par les prix, mais négocier de manière satisfaisante les accords de contre-achat. La partie est serrée : malheur à l'industriel qui, trop pressé de remplir son carnet de commandes, s'engage à la légère à acheter des machines-outils roumaines ou de la haute couture est-allemande. Incapable de trouver des débouchés pour ces produits, il lui faudra les revendre à prix cassés ou payer une lourde pénalité ôtant toute rentabilité à son contrat. La fonction achat doit donc désormais être menée avec autant de sérieux que la fonction vente, sans lui être subordonnée. Ainsi, chez Technip, le mot de compensation est banni du vocabulaire, on pratique des *« échanges internationaux »*. *« Il y a deux termes, la vente et l'achat*, insiste Jean-Pierre Lorrain. *Si les deux affaires sont traitées par deux professionnels, elles seront toutes deux bien traitées. Si c'est un vendeur qui travaille depuis trois ans sur un projet, on ne peut l'empêcher de plier dans la négociation. »*

L'essor du commerce compensé permet donc à nos entreprises de remplir leur carnet de commandes malgré les difficultés de trésorerie dans lesquelles se débattent leurs clients. Mais ce qui est bon pour les entreprises ne l'est pas forcément pour l'économie française. A quoi sert d'exporter si c'est pour se voir inondé en échange de produits étrangers ? Les producteurs français d'engrais ont quelque peu souffert, il y a une dizaine d'années, des répercussions d'un contrat de *buy-back* signé avec l'U.R.S.S. L'Union soviétique payait la construction de ses usines d'engrais en livrant chaque année une partie de leur production.

Autre mésaventure : celle d'un fabricant ouest-allemand de machines textiles qui, ayant été payé en tissu par son acheteur est-allemand, a, du coup, perdu ses meilleurs clients, furieux de cette concurrence déloyale. Mais ces exemples sont marginaux, et le bilan reste largement positif pour le commerce extérieur et l'emploi.

En pratique, l'essentiel des achats porte aujourd'hui sur des matières premières. Et la France importera toujours des produits pétroliers ou du café. Mieux vaut valoriser ces importations en les mettant au service de nos exportations. Dieter Funcke, conseiller commercial de la R.D.A. à Paris, se défend de mettre à mal l'industrie française : *« Citroën nous achète des roulements à billes qu'il achetait auparavant dans un autre pays étranger, tout le monde y gagne. »* Sauf, évidemment, la reconquête du marché intérieur... En outre, les produits rachetés sont loin d'être toujours écoulés en France. *« Le marché français est un petit marché*, explique Francis Rifflet. *Nous veillons à ce que le territoire sur lequel nous pouvons commercialiser les produits rachetés soit le plus vaste possible, ça peut demander de la bagarre, mais on y arrive. »*

Retour au troc

« A l'origine, les hommes pratiquaient le troc, puis, les échanges se multipliant et se régularisant, ils inventèrent la monnaie... » Cette belle histoire figure dans tous les livres d'économie. L'essor actuel de la compensation semble lui donner tort et marquer le retour à un état primitif où l'échange monétaire, régulier et transparent, cède la place à de sordides négociations. Volontiers défendue par les économistes libéraux, cette vision des choses ne tient guère : tout échange cache un rapport de forces. Et les pays industrialisés ne sont pas les derniers à réclamer des compensations industrielles quand leurs intérêts majeurs sont en jeu. La Suède a obtenu récemment d'importants contre-achats de General Electric, appelé à fournir les réacteurs de son prochain avion de combat.

Avant la guerre, le docteur Hjalmar Schacht, ministre de l'économie du IIIe Reich, contraignait déjà les fournisseurs de l'Allemagne nazie à opérer des contre-achats. A l'époque, ces méthodes s'appliquaient dans un contexte d'effondrement du commerce international lié aux suites de la crise de 1929. Rien de tel aujourd'hui. Certes, le commerce international s'est légèrement contracté l'an passé, mais la crise n'a pas pour l'instant entraîné de baisse brutale du niveau des échanges. Dans cette perspective, l'essor actuel de la compensation, plutôt qu'un obstacle au sain développement du commerce, témoigne paradoxalement de la volonté des uns et des autres de continuer à acheter, et à vendre, malgré la pénurie de devises et de crédits. ■

PHILIPPE FRÉMEAUX.

---

(3) Aceco, 28, av. Hoche, Paris (8e). 563-02-00. L'Aceco a publié récemment un *Guide pratique de la compensation.*

CROQUIS

Fugue

Elle m'appelle. Il y avait longtemps, deux semaines au moins. Sa voix a changé, moins légère, moins enjouée, les accents en sont plus graves peut-être. Elle m'annonce sans préambule qu'elle va préparer sa valise puis quitter ses parents. Sa mère l'a « mise à la porte » parce qu'elle est rentrée à 1 heure ce matin, et qu'elle était trop fatiguée pour faire mentir ses yeux ; le rêve s'est brusquement envolé au seuil de l'appartement. Elle est redevenue Cendrillon malgré ses dix-sept ans et ses cheveux courts.

Je pourrais sûrement lui aménager un lit dans ma chambre, en catimini, mais cette situation ne pourrait pas durer.

Elle empruntera le studio d'une amie de classe.

Inquiète, mais sachant que je ne peux rien contre l'orgueil qui la fait partir, j'y vais de mes « sois bien prudente », « rassure-les après ». Il est bien entendu entre nous que, si ses parents m'appelaient, je ne devrais rien leur dire. Et me voilà complice. A vrai dire, elle hésite à prendre le verdict de sa mère trop au sérieux. En tout cas, elle me prévient qu'elle ne s'absentera pas longtemps, juste de quoi leur donner une leçon.

Elle est partie jeudi soir, elle est revenue samedi pour ne pas rater « Champs-Elysées ». Et tout est rentré dans l'ordre.

SONIA PAUVET.

Journaux sur fil

Avec le développement des messages et bulletins enregistrés, le téléphone redevient un moyen d'information, et pas seulement de communication.

CET objet qui meuble nos salons ou nos entrées, cette sonnerie qui fait partie de notre paysage sonore quotidien, ce canal obligatoire de la plupart de nos conversations, ces milliards de connexions qui nous relient les uns aux autres, bref, le téléphone, ne pouvait rester longtemps ignoré des publicitaires et des hommes de média. De simple moyen de communication, il est en train de devenir un média comme les autres.

Redevenir plutôt : à ses débuts, le téléphone était utilisé comme la radio (et *vice versa*). C'est ainsi qu'à l'exposition électrique de 1881 il fut testé en avant-première pour retransmettre un opéra, et qu'en 1911 Marcel Proust, alors sévèrement éprouvé par de violentes crises d'asthme, souscrivit un abonnement au « théâtrophone » pour pouvoir écouter chez lui les œuvres qu'il affectionnait. C'est le répondeur qui a rendu le téléphone à son usage premier. Mais il y a fallu du temps : le plus ancien, l'horloge parlante, vient de fêter son cinquantième anniversaire, et c'est la voix de Radiolo, l'animateur vedette de la T.S.F., qui a décliné pendant une trentaine d'années les heures, minutes et secondes pour les hommes pressés.

Utilisés en premier lieu par les entreprises, les services publics et les municipalités, les messages enregistrés ont pris petit à petit une place considérable et sont en passe de devenir un nouveau média. Le système est très souple : il permet de changer le message à volonté et de répondre ainsi à une demande croissante d'informations instantanées. Moins onéreux et plus pratique qu'un bulletin imprimé, il bénéficie aussi d'un taux de 65 % à 80 % d'écoute : bonne affaire pour les publicitaires...

Pour améliorer son impact et l'apprécier, des sociétés comme Telcom se sont spécialisées dans la livraison de journaux téléphonés « clés en main ». Habitué par la radio et la télévision à une certaine présentation de l'information, le public se lassait vite du ton « rétro » des premiers bulletins. Pour leur donner une forme vivante, Telcom met à la disposition des entreprises des journalistes spécialisés, des illustrateurs sonores et un comité de rédaction.

N'oublions pas que le premier journal parlé téléphonique fonctionne depuis quarante-deux ans. Il est le fruit d'un contrat entre Radio-France et les P.T.T. Il est réactualisé toutes les heures et emploie une équipe de huit présentateurs et de trois journalistes.

Beaucoup de messages diffusés aujourd'hui font écho aux numéros de téléphone S.O.S. De « Allô I.N.C. » à « Allô cellulite », ils offrent réponses à tous nos soucis quotidiens : météo (20 millions d'appels en moyenne par an), diététique, programmes de radio et de télévision, événements sportifs, vie spirituelle, etc. Sur R.T.L., Jean Vignac, astrologue vedette, passe en revue les douze signes du zodiaque vingt-quatre heures sur vingt-quatre au 807-22-23. Plus récemment, Gault et Millau ont commencé à composer sur le 357-15-00 une carte quotidienne de sept restaurants, pour la société A.V.S. (A votre service), qui diffusait déjà un bulletin donnant les programmes de télévision. Depuis le 4 mai dernier, on peut connaître sur le 247-13-14 le cours des devises grâce à la Banque française pour le commerce extérieur à Paris. Le *Télégramme de Brest* fournit depuis deux ans le cours du porc sur les marchés.

Des magazines comme *Salut* ou *le Chasseur d'images* s'en servent pour annoncer des informations contenues dans leurs numéros – et en même temps faire de la publicité à des spectacles ou à des appareils photographiques.

Etat d'urgence : c'est le nom qu'a choisi Jean-Pierre Rosnay pour la « radio libre » des poètes (550-32-33). Cinq minutes de poésies déclamées toujours avec émotion. Si chaque jour les poèmes changent, le Club des poètes n'en garde pas moins un accent pathétique provoqué sans doute par l'urgence invoquée par son titre.

De cette nécessité d'accélérer encore la vitesse de l'information sont nés de véritables journaux sur répondeurs. Un exemple : pendant les Vingt-Quatre Heures du Mans, un bulletin réactualisé toutes les dix minutes donnait le pouls de la course à ses auditeurs. Avantage de la formule : son faible coût, surtout si on le compare à la réalisation d'un journal imprimé ou d'une radio. Les voix la plupart du temps anonymes confèrent en outre au « journal sur répondeur » la charge mystérieuse et confidentielle qu'avait le téléphone à ses débuts. Ce n'est pas pour rien que le C.I.M. (centre d'information sur les médias) du Centre de perfectionnement des journalistes (1) organise des sessions sur la réalisation de journaux téléphonés. On peut ainsi apprendre comment traiter en trois minutes l'information quotidienne sans oublier les chroniques, les petites annonces et la publicité.

Car les publicitaires, on s'en doute, n'ont pas été les derniers à s'apercevoir de l'utilité du média. La société A.V.S., déjà citée, a utilisé la possibilité d'entrecouper les bulletins d'information par des plages de publicité – comme à la radio. Des spécialistes vous proposent une campagne de marketing pour 600 F par jour. La formule est largement utilisée pour les nouveaux films : ainsi, au début de l'été, Mick Jagger, de sa voix la plus suave et la plus rock à la fois, vous invitait à voir le film *Rolling Stones*.

Déjà, il y a trois ans, pour la sortie du film *Terreur sur la ligne*, une publicité proposait au lecteur d'appeler un numéro de téléphone. Au bout du fil, une voix lente et grave disait simplement : « *Etes-vous allée voir les enfants ?* » Ce leitmotiv qui scandait le film d'un bout à l'autre donnait une idée de son atmosphère et de son thème (une babby-sitter aux prises avec un inconnu qui la terrorisait au téléphone).

Organisations politiques et syndicales se sont emparées aussi de l'outil. « Allô ! calomnies » a cessé d'émettre (ainsi avait-on pu désigner ce répondeur de la Fédération indépendante de la police qui avait eu son heure de gloire en décembre 1982, mais s'était vu infliger une amende élevée à la suite d'un message diffamatoire concernant le fils de Georges Marchais). « Radio Le Pen », en revanche, émet toujours depuis les municipales. Bien d'autres s'en sont servis, comme le parti socialiste au moment de son congrès de Metz, ou s'en servent encore, comme l'UNEF, la C.F.T.C., le C.N.P.F. Les « répondeuses » diffusent des nouvelles féministes sur 539-80-30.

Les enfants aussi...

Il n'est pas jusqu'aux enfants qui n'aient leurs messages : toute une série de répondeurs leur sont destinés. « Allô ! raconte, joue, chante » (570-80-80) existe depuis la fin janvier : une équipe aidée par des subventions du ministère de la culture, du Centre national de documentation pédagogique et de l'ADAC (Association pour le développement et l'animation culturelle), qui travaille avec de nombreux éditeurs, propose une histoire, des comptines et des petits poèmes à ses jeunes auditeurs. Le répondeur fonctionne tous les jours de 18 heures à 20 heures et les dimanches et mercredis de 12 heures à 20 heures. Sur chaque créneau de deux heures, on change de programmes. « Les contes du facteur Martin » (254-11-77) fonctionne sur le même principe : il offre des contes à heure fixe.

Et les P.T.T. viennent de lancer « Allô ! rire », au 554-97-77, qui propose chaque jour un chapelet d'histoires drôles ponctuées d'élats de rire.

Il n'y manquait qu'un répondeur... sur les répondeurs, il existe : Serviphone (245-11-77) donne la liste de la soixantaine de bulletins enregistrés à Paris. Ce n'est vraisemblablement qu'un début, car aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne il ne faut pas moins de quatre pages d'annuaire pour les énumérer. Depuis quelques années, on a vu apparaître des formules de plus en plus loufoques, tel ce répondeur à New-York qui propose une blague par jour dite par une célébrité, ou cet autre, appelé « Big Apple Report », qui donne les adresses de toutes les bonnes surprises-parties du jour. En France même, si vous vous sentez d'humeur à accueillir des extraterrestres, vous pouvez composer le numéro du « Mouvement raélien » (350-60-98). Vous apprendrez en moins de trois minutes d'où vient l'humanité et ce qui nous attend à la date fatale de l'Apocalypse.

Depuis un an, un répondeur entièrement consacré à l'actualité des nouveaux médias, « La Gazette parlée » (2), qui diffuse des informations sur les radios, les télévisions et la télématique, fournit aussi sur simple demande une liste détaillée de tous les répondeurs existants. Mais elle mène parallèlement un combat héroïque : faire que les journaux sur répondeur soient enfin considérés comme des organes de presse à part entière.

M. Jean-Marie Rausch, sénateur U.D.F., maire de Metz, un des responsables locaux qui ont mesuré les enjeux des nouveaux médias et les ont expérimentés dans leur ville, a déposé une question écrite auprès du premier ministre afin que soient définis et fixés par décret le statut et les droits des journaux sur répondeur. Car ce média ne devrait-il pas relever du droit de la communication audiovisuelle et de la loi du 29 juillet 1982 ? Toute une série de questions restent en suspens, notamment les messages à caractère politique et l'usage du droit de réponse. ■

CLAUDIE COLLOMB.

(1) Centre de perfectionnement des journalistes.

(2) Gazette parlée des nouveaux médias : journal au 655-33-00 ou au 655-41-00. Renseignements au 735-00-43.

Même les professionnels de l'aide sont perturbés

Psychologues, médecins, travailleurs sociaux, les professionnels de l'aide à autrui font payer cher à leur entourage et à eux-mêmes l'attention qu'ils portent à leurs « clients ».

PEUT-ON, huit heures par jour, aider son prochain à se sentir mieux dans sa peau et rester bien dans la sienne ? Pour M. Wolfgang Schmidbauer, psychothérapeute munichois qui expose dans un livre percutant leurs difficultés (1), les professionnels de la relation d'aide (médecins, « psy » divers, conseillers conjugaux, psychopédagogues, travailleurs sociaux, etc.) exercent tout bonnement un métier impossible. Un métier où la dépression est l'accident du travail type, l'échec dans la vie privée comme les troubles de la personnalité extraordinairement fréquents.

M. Schmidbauer est en fait un récidiviste. En 1977, il avait déjà déclenché un beau tapage en Allemagne avec un ouvrage au titre choc – que l'on pourrait traduire approximativement par *les Sauveteurs déboussolés* (2), où il décrit le « syndrome de la relation d'aide ». Celle-ci devient, pour nombre de professionnels, une véritable drogue : « *Ils ont absolument besoin qu'autrui ait besoin d'eux.* » Beaucoup, ajoutait-il, ont en fait choisi de travailler dans le secteur sanitaire et social pour compenser un manque d'amour dans leur enfance et, depuis, quêtent inlassablement celui de leurs clients.

En dépit de (ou grâce à) la tempête soulevée, la vente des *Sauveteurs déboussolés* a atteint les 100 000 exemplaires, et l'expression « syndrome de la relation d'aide » est pratiquement entrée en Allemagne dans le jargon professionnel, sinon dans le langage courant.

Six ans après, son auteur, tout en se défendant vigoureusement d'avoir voulu salir la corporation – « *Je n'ai jamais parlé de motivations égoïstes* », – persiste et signe. Lorsque, allongés sur le divan ou en stage de perfectionnement, ils me parlent de leurs problèmes personnels ou professionnels, je rencontre toujours, chez ces techniciens de l'amour du prochain, le même conflit, explique en substance Wolfgang Schmidbauer. Dans leur rôle professionnel, les travailleurs sociaux s'efforcent de se montrer à l'écoute, chaleureux, compétents, solides – bref d'incarner « le parent idéal ». Avec la satisfaction de détenir un pouvoir. Mais c'est au prix de la répression de leurs propres besoins affectifs infantiles, de leurs propres émotions. Cette situation retentit sur leur vie privée : beaucoup y deviennent incapables de nouer des relations où chacun des partenaires peut être alternativement fort ou faible.

Quatre types

Comment ce conflit va-t-il s'exprimer ? Affinant sa peinture du « syndrome de la relation d'aide », le psychothérapeute munichois présente une petite psychopathologie du professionnel de la « relation d'aide », en quatre types :

- **La « victime du boulot »** se laisse dévorer. Doris, directrice d'un hôpital, image de la compétence et du dévouement, jouit de l'estime et de la considération générales. A près de quarante ans, au sommet de sa carrière, elle sollicite cependant une psychothérapie : elle se plaint d'angoisses, d'un intense sentiment de vide, supporte de plus en plus mal sa solitude (nul n'a jamais partagé sa vie). Elle est incapable de se laisser aller, même avec ses amis, au point de n'oser exprimer le moindre désir, fût-ce un verre d'eau ou donner un coup de téléphone.
- **Le « dissocié »**, c'est Janus. Hypercontrôlé, respirant la force et la sérénité au bureau ou dans son cabinet. Régresse totalement sitôt franchi le seuil de sa maison, où il se transforme en capricieux enfant gâté. Le docteur D..., psychiatre, terrorise femmes et enfants par ses exigences et ses colères, promptes à s'enflammer à la moindre contrariété – par exemple si ses fils s'attardent devant la télévision.
- **Le « perfectionniste »** s'épuise à vouloir correspondre, vingt-quatre heures sur vingt-quatre, à son image idéale d'expert en âme humaine. Et ne se pardonne pas d'éprouver, comme un vulgaire profane, chagrins, coups de cafard ou de mauvaise humeur. Franciska, une jeune psychothérapeute, souffre terriblement d'une rupture. Mais s'interdit de chercher aide et réconfort auprès de quiconque, et s'en veut terriblement de son désarroi : le soutien psychologique, après tout, c'est son métier – elle devrait donc s'en sortir toute seule ! Elle se suicide (en Allemagne, le taux de suicides chez les médecins et psychothérapeutes est nettement plus élevé que dans la population générale).
- **Le « pirate »**, à l'inverse du perfectionniste, exploite son rôle professionnel au profit de sa vie pivée. Pirate au petit pied, il va puiser dans sa clientèle baby-sitters ou partenaires amoureux. Travaillant sur une plus vaste échelle, il peut s'ériger en gourou. Ou créer, le cas échéant, une nouvelle école de psychothérapie (elles sont rarement très « nouvelles » sur le plan des idées, remarque perfidement Schmidbauer). Double avantage : il s'assure des disciples – aussi dépendants de lui que ses patients, et admirateurs inconditionnels de surcroît – et peut donner libre cours à ses besoins régressifs en les tyrannisant sans vergogne.

Le « rôle du bébé »

Et que sont les rapports des professionnels de la relation d'aide entre eux, par exemple dans une équipe pluridisciplinaire ? L'ambiance respire rarement l'harmonie et la sérénité. Aux zizanies, rivalités et heurts inévitables dans tout groupe s'ajoutent les déformations professionnelles. Certains adoptent la même attitude envers leurs collègues qu'envers leurs clients – pas forcément pour la plus grande joie des intéressés. D'autres – cas fréquent – estiment déployer bien assez d'efforts pour être à l'écoute, être patients et compréhensifs avec leurs clients pour n'en faire aucun avec leurs collègues, dont ils réclament, néanmoins, attention et compréhension. Enfin, dans les réunions de travail, il est souvent bien difficile d'aborder les problèmes réels des uns et des autres, chacun étant partagé entre sa revendication du « rôle du bébé » – on gémit à qui mieux mieux sur son stress, son surmenage, les clients insupportables – et la peur de perdre la face. Si jamais le voisin disait : « *Moi, je m'en sors très bien avec Mme X...* ».?

Sombre tableau. Mais qu'on ne me fasse pas dire, proteste Wolfgang Schmidbauer, que les professionnels de la relation d'aide sont tous des névrosés. Simplement, ils reflètent le conflit entre technique et nature dans nos sociétés industrielles, où dispenser bienveillance, chaleur et sympathie est devenu un métier. Souvent choisi parce qu'on espère, grâce à des techniques appropriées, les y trouver soi-même.

Et M. Schmidbauer personnellement ? « *Après dix ans de pratique psychothérapique, je me tourne souvent vers d'autres activités. Comme beaucoup de mes collègues. La poterie, le jardinage, le labo photo ou l'élevage des abeilles sont très en faveur dans la corporation... Au moins, ma machine à écrire ne me fait pas grise mine lorsque, faute d'inspiration, je l'abandonne.* » ■

LÉA MARCOU.

(1) *Helfen als Beruf (Aider par profession)*, Rowohlt, 1983.

(2) *Die Hilflosen Helfer*, Rowohlt, 1977.

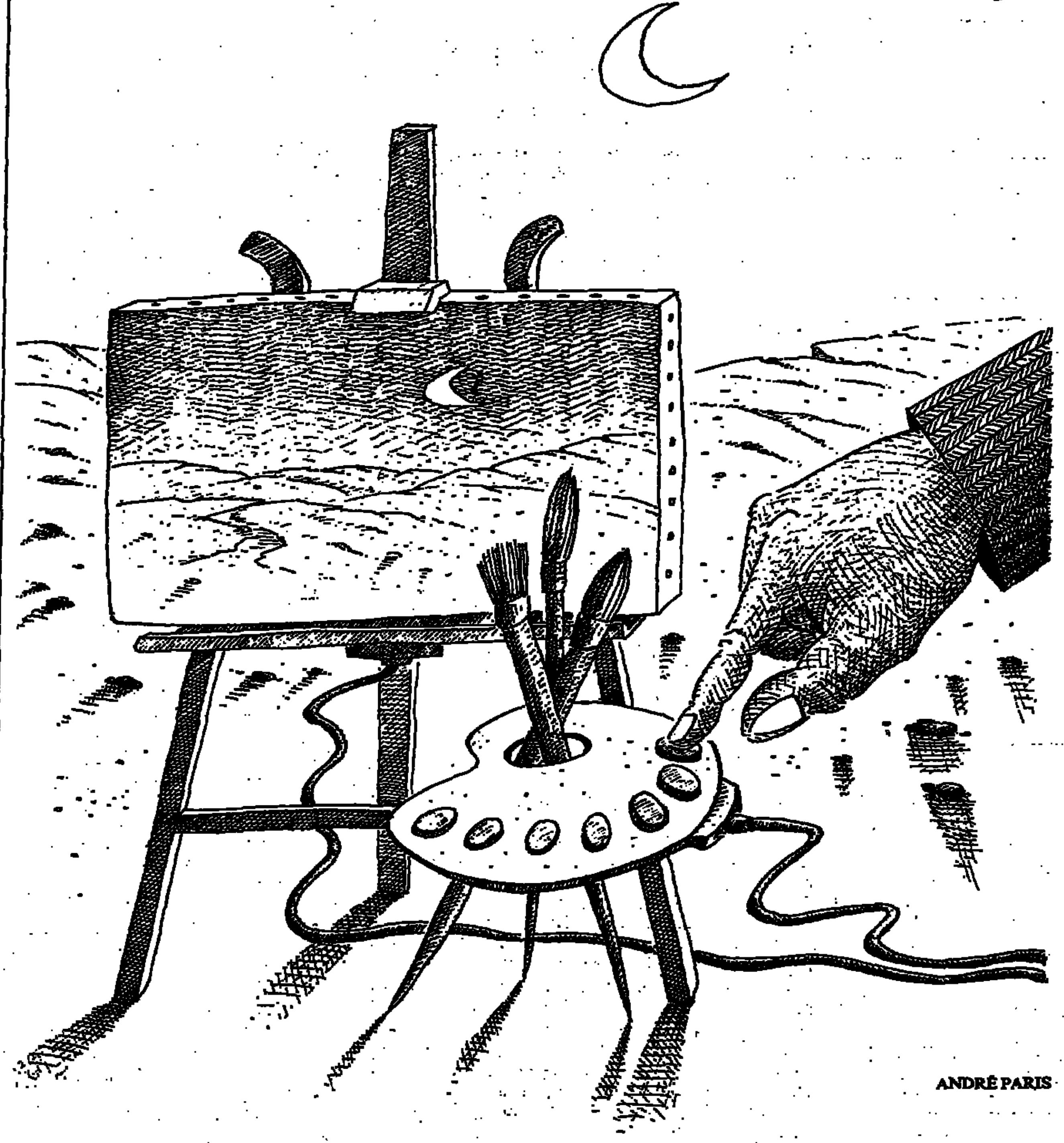
مكبرة من الأصل

La photocopie devient un art

L'électrographie, art de la photocopie, ne date pas d'hier. Mais elle a pris, au cours des dernières années, une importance croissante.

LA JOCONDE en perdit presque son sourire et le Gilles faillit froncer les sourcils : une œuvre d'avant-garde était entrée au Louvre ! Il s'agissait de la plus grande photocopie du monde – 144 mètres de long d'une seule pièce – réalisée sur une machine Xerox 2080 ; elle représentait un mètre de couturière. Son déroulement « sacrilège » dans la Grande Galerie du saint des saints de l'art ne dura qu'un après-midi d'un jour de fermeture du musée, l'année dernière. Bien que ne représentant aucune consécration, l'événement avait néanmoins valeur de symbole : un nouvel art avait acquis droit de cité sur la scène artistique française.

Connu aux Etats-Unis, où sa naissance remonte aux années 60, sous le nom de *copy art*, il consiste à détourner le photocopieur de sa fonction première pour créer des œuvres originales. En 1980, nous avons forgé le néologisme « électrographie » pour désigner cet art issu d'un procédé électrostatique (1). Les techniques de base utilisées par les électrographes sont simples et instantanées : la « prise directe » permet de réaliser des électrographies d'objets ou de parties du corps en les plaçant directement sur la glace d'exposition ; le « bougé » produit des déformations par le déplacement de l'original lors de la prise de vue ; la « peinture à la lumière » est la création d'effets de couleur grâce à un jeu d'ombre et de lumière au-dessus de la glace du copieur ; la « peinture au doigt » se fait en interrompant le cycle d'électrocopie avant la fixation de la poudre sur le papier et en la manipulant ; la « dégénérescence » s'obtient en répétant le processus qui consiste à photocopier la dernière copie réalisée, jusqu'à ce que l'image « se brise » en lignes ou en points ; enfin, ce que nous appelons la « décomposition » est le déplacement de l'original avant chacune des trois prises de vue du cycle d'électrocopie couleur afin de décaler les couleurs primaires. Les œuvres ainsi créées peuvent être transférées à chaud sur des supports aussi divers que le textile ou le bois.



ANDRÉ PARIS

Facile et pas cher

Les sciences appliquées ont ouvert d'autres voies à la création artistique (art vidéo, art Polaroïd, art par ordinateur) mais aucune ne réunit comme l'électrographie simplicité, instantanéité et bon marché. C'est cette facilité qui rend l'électrographie quelque peu suspecte aux yeux d'une partie de la critique ; non sans raison, du reste, car le style est trop souvent créé par la machine plutôt que par l'artiste. La monotone ressemblance de quantité d'œuvres électrographiques en témoigne. Le copieur rend en effet le piège d'une virtuosité technique facile et gratuite bien tentant à nombre d'artistes en mal d'inspiration. La facilité de l'électrographie est donc une arme à double tranchant : elle oblige l'artiste qui désire s'imposer à la compenser par la valeur de son concept, les qualités formelles de son œuvre ou la force d'un style propre. Aussi l'électrographie ne contribue-t-elle pas vraiment à une démocratisation de l'art, comme on pourrait le croire, même si l'électrocopie (en laquelle d'aucuns voient « l'estampe du futur ») a mis, ainsi que le fait remarquer Marshall McLuhan, l'auto-édition d'art à la portée de toutes les bourses.

Quand au débat sur la déshumanisation de l'art qu'entraînerait l'art « presse-bouton » qu'est l'électrographie, il nous paraît dénué de sens. Le sémiologue italien Umberto Eco s'étonne pertinemment qu'alors que *« personne ne discute plus de l'aspect purement mécanique de la photographie... tout le monde* [soit] *prêt à discuter de l'aspect purement mécanique de la photocopieuse* (2) ». Le copieur n'est qu'un outil au service du cerveau créateur de l'artiste et, en dernière analyse, qu'une création de l'homme. Une œuvre électrographique est donc humaine à double titre.

Les préjugés qui pèsent encore sur l'électrographie et veulent en faire, à tort, la parente pauvre de la photographie ne favorisent pas son marché. Vu la morosité, en France, de celui de la photographie, il n'est pas étonnant que l'électrographie ne s'y vende pas. L'exception qui confirme la règle : le cas de l'Italien Gianni Castagnoli, dont les « xérochromes » représentant des vêtements anciens de grand format et marouflés sur toile, trouvent régulièrement preneur à 20 000 francs (chez Bernard Picasso, petit-fils du peintre, qui en possède un grand nombre, force est d'admettre qu'ils ne pâtissent pas trop du voisinage des œuvres du maître).

Les électrographes français connaissent d'autres problèmes qu'ignorent leurs homologues américains : le prix de la copie couleur (de 10 à 20 F, selon le format) est plus élevé ici qu'outre-Atlantique ; le nombre de copieurs couleur en France reste encore très faible (à peine une vingtaine de modèles Xerox 6500 et Canon NP Color, dont près de la moitié à Paris), à cause de la politique de non-commercialisation de ces machines, pour lesquelles le marché français est jugé trop restreint ; l'application d'un contrôle visant à décourager les faussaires ne facilite pas l'accès direct à ces copieurs ; enfin, les artistes sont une clientèle peu rentable, donc pas toujours bienvenue dans les copie-services de Paris, où n'existent pas encore des ateliers d'électographie comme aux Etats-Unis.

Une approche difficile

Pourtant, ce sont des artistes en majorité européens qui ont exploré les aspects fondamentaux de la spécificité de l'électrographie et de l'électrocopie, domaine resté en friche aux Etats-Unis. Les Américains privilégient en effet les recherches électrographiques formelles et semblent avoir une prédilection pour les collages d'inspiration pop, surréaliste ou dada, auxquels l'électrocopie apporte une unité de texture.

Les œuvres spécifiques à l'électrographie, au-delà de simples caractéristiques techniques, sont d'une approche difficile car elles relèguent les considérations esthétiques au second plan et relèvent d'une démarche essentiellement conceptuelle : l'Allemand Jürgen O. Olbrich fouille les corbeilles à papiers des bureaux déguisé en homme de ménage, pour récupérer les photocopies ratées, poussant ainsi à son extrême la logique de l'art aléatoire propre à l'électrographie. Le Français Miguel Egana se sert de l'ubiquité des copieurs : en collant sur leur cache la mention « art parasite » pour qu'elle apparaisse mystérieusement sur les copies d'originaux de format inférieur à la norme, il fait d'utilisateurs inconnus des créateurs d'art sociologique à leur insu.

En 1974, Wolman, un antre Français, mit à profit l'automatisme de l'électrocopie pour demander aux visiteurs de la première FIAC de vider leur poche ou leur sac sur la glace d'un copieur et de tirer eux-mêmes leur « portrait de poche » (parfois aussi révélateur qu'un visage). Amal Abdenour, Palestinienne résidant en France, s'est servie dès 1970 de la propre source de lumière du copieur pour créer des abstractions aux modulations subtiles. Daniel Cabanis met l'accent sur l'instantanéité du processus électrographique en utilisant comme sujet des cadrans de montre.

Pour le Français Wilfrid Rouff, l'électrocopie est le multiple par excellence, et ses installations comprennent d'épaisses liasses de copies, dont certaines représentent fort à propos des feuilles d'arbre. Quant à la Brésilienne Margareth Maciel, elle considère à juste titre l'électrocopie comme le support le plus approprié à l'art « bureaucratique » et, par exemple, dépersonnalise sa carte d'identité en multipliant progressivement, sur chaque carte électrocopiée d'une série, le nombre de ses photos d'identité, jusqu'à obtenir une foule.

Tous ces artistes ont compté parmi la centaine de participants aux expositions d'électrographie qui se sont succédé à Paris depuis 1980 et ont révélé cet art resté jusqu'alors confidentiel en France, où une nouvelle étape a été franchie cette année avec l'introduction de cours d'électrographie à l'Ecole nationale des beaux-arts de Dijon, à l'initiative de Jean Mathiaut. Grâce à des subventions du ministère des affaires culturelles et de la direction régionale des affaires culturelles de Bourgogne, Jean Mathiaut a amené ses élèves à Paris ; ils ont pu utiliser les électrocopieurs et télécopieurs les plus perfectionnés lors de séances de travaux pratiques. Aux Etats-Unis, les écoles offrant de tels cours ne se comptent plus. Sonia Landy Sheridan, le grand pionnier de l'électrographie avec l'Italien Bruno Munari, fonda, dès 1971, la section des systèmes génératifs de l'Institut d'art de Chicago, qui offre un programme d'études aboutissant à un diplôme de maître en *copy art*.

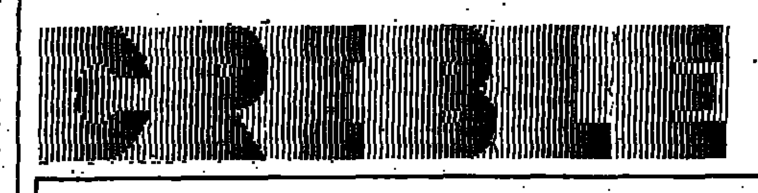
L'électrographie est l'art technologique le plus pratiqué au monde après la photographie et le cinéma, laissant loin derrière lui l'art vidéo et l'art par ordinateur. C'est, d'autre part, un art qui intéresse quantité des innombrables utilisateurs de copieurs. Si son sort, lié à l'évolution de la technologie des copieurs, est incertain à long terme, il n'en reste pas moins qu'en France l'électrographie, dont l'introduction est récente, est promise dans les années à venir à un essor rapide et considérable : non seulement elle exerce un très fort attrait sur les jeunes, comme tout ce qui relève de la technologie moderne, mais aussi, et surtout, un parc de copieurs couleur est en cours d'installation en province depuis le début de cette année. D'ici à la fin du premier semestre 1984, ce seront douze villes de France (3) qui posséderont l'outil principal de l'électrographie, alors qu'auparavant l'implantation de l'électrocopie couleur était confinée à la capitale. Quantité d'artistes pourront désormais en découvrir le riche potentiel sans avoir à faire des centaines de kilomètres comme les étudiants de l'ENBA de Dijon. ■

CHRISTIAN RIGAL.

(1) Cf *le Monde Dimanche* du 5 juillet 1981.

(2) Gianni Castagnoli, *80's xerochromes*, préface d'Umberto Eco, éditions Franco-Maria Ricci, 1979.

(3) Bordeaux, Dijon, Lille, Limoges, Lyon, Marseille, Nantes, Nice, Rouen, Strasbourg, Toulouse et Tours.



ANNIE BATLLE

A SUIVRE

Berceuse

Le Lullababy Vertical Rocker, qui est suspendu au plafond par un ressort hélicoïdal spécial, berce le bébé dans son couffin pendant trois minutes, une fois le mouvement déclenché par une simple poussée. Des essais ont montré que la plupart des enfants cessaient en fait de crier au bout de 30 secondes, comme l'a constaté le couple qui a mis au point ce hamac spécial.

Fabriqué en corde de nylon très résistant, capable de supporter le poids d'un adulte, le hamac s'installe en vissant un crochet de 125 mm dans une poutrelle de bois du plafond. Une chaîne pendue au crochet sert à accrocher le ressort de tension sur lequel s'adapte les cordons du hamac qui soulève le couffin à environ 300 mm du sol. Deux crochets sont fournis avec le hamac, pour permettre l'utilisation du dispositif dans plusieurs pièces. Lorsqu'on n'en a plus besoin, on décroche rapidement l'ensemble du plafond pour le ranger.

★ *Lullababy*. Leominster Herefordshire HR6 9BR.

BOITE A OUTILS

Productions culturelles

Industrie et culture, est-ce la grande réconciliation ? En tout cas, la culture est devenue « aussi » un enjeu économique, et le ministre de la culture parle volontiers de « productions culturelles ». *Alter Eco* consacre un numéro à la culture aux prises avec l'économie. Entretien avec Jack Lang, l'industrie du disque, le livre, les instruments de musique, les grands groupes de la communication (Europe 1, Gaumont, Havas et les autres ou l'art de se placer sur les marchés de l'avenir), les pratiques culturelles des Français, les jeux électroniques et les programmes scolaires.

Des points clairs, divers, une impression d'optimisme en définitive. Il existe désormais une extraordinaire diversité des formes culturelles : la bourrée et le « hard rock », la science-fiction et l'histoire, la B.D. et la photo, etc., dessinent une palette d'activités culturelles sans doute beaucoup plus diversifiée et multiforme que cela n'a jamais été le cas dans le passé ; les nouvelles technologies – vidéo, câble, radios locales... – accroissent encore le champ des possibles.

★ *57*, boulevard de la Motte, 21800 *Quetigny*. Tél. : 80-73-22-28.

Alternatives au Québec

Au Québec s'inventent des modes de vie et de développement originaux face aux crises – écologie, économie sociale, micro-développement local intégré, technologies douces, travail utile et agréable, nouvelles pratiques sociales et communautaires...

Seize Français, impliqués à divers titres dans l'innovation alternative, ont fait un voyage d'étude au Québec dans le cadre des échanges de l'Office franco-québécois pour la jeunesse. Ils en ont ramené un petit ouvrage co-édité par l'association Les alternatives du Centre-Est et l'Office. Les iniatives les plus marquantes sont décrites (initiatives liées à des luttes et à des mouvements sociaux, vie quotidienne dans tous ses états, expérimentations au travail, innovations culturelles et médiatiques...). Plus de cent adresses-clés sont communiquées.

★ *O.F.Q.J.*, 5, rue de Logelbach, 75847 Paris Cedex 17.

★ *Alternatives du Centre-Est* 17, rue Claude-Cazotte B.P. 1343, 21023 Dijon Cedex, France.

Au service des femmes

Dans un appartement de H.L.M. un groupe de femmes assure, dans la banlieue lyonnaise, une aide de tous ordres aux femmes en difficulté.

« *JE n'ai pas fait le lit ce matin, est-ce que ce sera porté sur mon dossier de divorce ?* » Des questions comme celle-ci, posée par une femme battue qui s'était résolue à quitter son mari, l'équipe de Femmes Information Liaison (FIL) les a souvent entendues. L'association, située dans la banlieue lyonnaise, gère un centre qui prend globalement en charge les demandes des femmes, partant du principe que, si elles ne sont pas les seules à rencontrer des difficultés, elles ont en tout cas une manière spécifiquement féminine d'y répondre. A leur détresse financière, familiale ou affective - quand les trois ne sont pas réunies - s'ajoute en effet une culpabilité « originelle » qui les inhibe dans la conquête de leur autonomie.

A l'origine du projet on trouve des amies qui, à l'occasion d'un voyage au Québec au début de 1981, constatent comment là-bas, grâce à des structures volontaires appropriées, les idées féministes circulent dans des milieux extrêmement composites, alors qu'en France elles sont peu sorties du cercle des intellectuelles. La création du ministère des droits de la femme les décide à tenter à leur tour une expérience. Le groupe s'élargit à une trentaine de femmes, militantes et salariées (éducatrices, médecins (1), formatrices, juristes, animatrices...). Pendant un an, elles vont battre le rappel pour faire connaître leur projet et trouver un montage financier. Enfin, en octobre 1982, l'obtention d'un poste Fonjep (Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire) permettra d'embaucher une permanente. Dans le même temps l'association est accueillie par la municipalité de Saint-Fons dans un appartement d'une cité H.L.M. réhabilitée avec le concours de la Direction départementale de l'action sanitaire et sociale (D.D.A.S.S.) (2). Les animatrices de FIL ont souhaité cette implantation : une banlieue populaire du sud-est de Lyon que pouvait difficilement atteindre le Centre d'information sur les droits des femmes installé dans le centre de la ville. A une encablure de la tristement célèbre cité des Minguettes, elles sont à pied-d'œuvre pour toucher la clientèle qui a le plus besoin d'elles.

Soutenue par Marie-Jo Sublet, député (P.S.), maire de Feyzin, l'association a reçu dès sa première année de fonctionnement une participation financière de sept des quinze communes de sa circonscription.

« *Nous avons présenté notre projet à chaque municipalité !* rappellent Gilberte Hugouvieux et Francine Kahn, nouvelles permanentes. *On a commencé par nous rire au nez, mais très vite l'hilarité a cédé la place au débat de fond : les situations que nous décrivions et auxquelles nous nous proposions de répondre correspondaient à la réalité vécue par les élus et surtout par les conseillères, sur lesquelles on se décharge toujours des affaires sociales et qui héritent des cas limites ; elles se sont donc montrées favorables à une structure qui pourrait les épauler.* »

En douze mois, FIL a reçu deux cents appels ou visites (sans compter ceux des femmes qui souhaitaient conserver l'anonymat) qui concernent par ordre décroissant de fréquence la demande d'hébergement, la recherche d'un emploi ou d'une formation, les conseils juridiques et le soutien psychologique.

Le local de l'association, avec son corridor, à entrée banalisée et sa cuisine, ses papiers peints aux murs, met les visiteuses en confiance. « *Elles exposent leurs problèmes, à nous qui n'avons pas de casquette officielle, avec d'autant plus de sincérité que pour la plupart elles répugnent à fréquenter les services classiques d'aide sociale qui les rangent dans des catégories qu'elles rejettent.* »

FIL se veut un réseau d'information sur les problèmes quotidiens ou exceptionnels des femmes (garde d'enfants, divorce, veuvage, abandon, santé, contraception, avortement, formation...) qui s'appuie sur un fichier que l'association a elle-même constitué, mais aussi un lieu de rencontre pour « *formuler, échanger, mettre en place des projets à partir des difficultés ou des besoins de chacune, sans exclure aucune forme d'entraide ou d'organisation.* »

Toutefois, pour tenter d'assurer l'hébergement des femmes en difficulté (femmes battues, prostituées ou en voie de prostitution), FIL a dans ses cartons un projet de centre d'hébergement « éclaté » (dans quatre appartements de la cité des Buissons) qui offrirait une solution transitoire aux cas les plus urgents. Subordonnée à l'obtention d'un prix de journée payé par la direction départementale de l'action sanitaire et sociale (D.D.A.S.S.), cette réalisation consacrerait le rôle d'assistance de FIL.

Pas question cependant de classer l'association parmi les équipements sociaux existants ou de se situer par rapport à eux dans une position concurrentielle : « *FIL s'adresse en priorité aux femmes qui ont besoin d'informations ou qui sont momentanément en difficulté, mais l'association peut être également utilisée par les travailleurs sociaux ou les élus municipaux qui reçoivent des demandes de femmes dans le cadre de leurs activités* ».

L'approche est variée, de la dépression nerveuse à l'évocation des problèmes intimes des femmes entre elles, de la promenade en bus dans Lyon pour les Maghrébines qui ne sont jamais sorties de leur cité à la mise au point d'une méthodologie de recherche d'emploi, des stages d'écriture à l'accueil des femmes entre quarante et soixante ans qui, de plus en plus nombreuses, se retrouvent seules, sans qualification et à la recherche d'un emploi. L'association se garde de manifester « un centre d'intérêt définitif », elle s'attache aux activités mobiles (tournées sur l'extérieur, avec d'autres groupes ou associations) et se cherche une résonance culturelle.

Pour la plupart féministes de longue date, les animatrices de FIL ont hérité de leurs années de militantisme une grande habileté à tisser des réseaux de correspondants et le sens de l'efficacité (elles ont réussi à décrocher une subvention de la Communauté européenne payée en ECU !). Mais leur action a une autre fin : confronter les acquis de ces quinze dernières années – et donc les exigences nouvelles des femmes – aux réalités d'aujourd'hui. En cela leur action n'a pas encore son histoire, elles en seraient plutôt à se chercher des homologues engagées comme elles « sur le terrain » dans la région lyonnaise. ■

DANIEL GARCIA.

(1) La présidente de FIL, Monique Danière, est médecin à Feyzin.

(2) FIL, 14, rue Aristide-Briand, cité « Les Buissons », 69190 Saint-Fons, Tél. : (7) 867-18-77.

BLOC-NOTES

INITIATIVES

Les descendants des Perier

Une association des descendants et amis des Perier a pour objet de resserrer les liens entre les descendants de Jacques Perier (1706-1782) et de faire connaître et respecter l'histoire, les faits et la personnalité des membres de cette famille, qui, à la fin du XVIIIe siècle et tout au long du XIXe siècle, ont joué un rôle éminent dans la vie politique, économique et sociale du Dauphiné et de la France.

L'association a également pour but d'apporter son concours à des expositions ou manifestations publiques concernant la famille Perier ou le château de Vizille, ainsi que de représenter collectivement ses membres auprès des autorités officielles.

L'assemblée a réuni plus d'une centaine de descendants de Claude Perier.

★ Château du Bachais, 38240 Meylan.

Services aux associations

Le Crédit mutuel, établissement bancaire où une association sur cinq a un compte, en accord avec « Service associations », centre d'aide technique aux associations agréés par l'Etat, ouvre un service de conseil aux associations, que leurs questions soient d'ordre administratif, juridique, financier ou fiscal. Ce service est dès maintenant opérationnel dans les caisses locales du Crédit mutuel affichant l'autocollant « Services aux associations ». Deux livrets y sont disponibles : « Comment créer votre association » et « Comment gérer les comptes de votre association ».

PUBLICATIONS

Pour un mécénat populaire

La lettre d'information nº 18 de la Fonda (Fondation pour la vie associative) s'ouvre sur un plaidoyer en faveur de la Marche pour l'égalité et contre le racisme. Vient ensuite une série d'articles sur la promotion de la vie associative – notamment par un développement du mécénat populaire – à l'occasion du projet de loi de finances pour 1984, qui prévoit de porter de 3 à 5 % la limite de déduction du revenu imposable des dons faits à des organismes d'utilité publique ou à des fondations. Un article sur Centraide, un système de collecte des dons au Canada, vient à l'appui de cette thèse.

★ Fonda, 18, rue de Varenne, 75007 Paris. Tél. : 549-06-58.

CONSEILS

LES AGRÉMENTS (V)

Associations consacrées à la petite enfance

Une enquête statistique récente montre que dans les ménages, pour des femmes qui travaillent, 71 % des enfants de zéro à six ans sont gardés à l'extérieur.

Le nombre d'établissements publics susceptibles de les accueillir demeurant insuffisant, les initiatives locales pour faire face aux demandes sont de plus en plus nombreuses et prennent la forme associative.

Tous les établissements ainsi organisés ne peuvent fonctionner, ainsi que nous le signalions dans nos précédents « conseils », qu'après avoir reçu une autorisation d'ouverture qui a valeur d'agrément.

Cette autorisation est donnée par le préfet, commissaire de la République du département où a lieu l'implantation après avis du directeur départemental de la santé. Les textes rassemblés dans le code de la santé publique, dans le code de la famille et de l'aide sociale, dans le code du tavail comlétés par des décrets, arrêtés et circulaires, sont très nombreux, et nous nous contenterons de les résumer brièvement.

Dans le cas des crèches et des pouponnières, l'autorisation ne peut être accordée que si :

– l'établissement *« s'est assuré le concours d'un médecin qualifié en pédiatrie »*,

– le personnel présente les qualités requises,

– les locaux satisfont à des conditions techniques précises de sécurité,

– le règlement a été agréé par le directeur de la Direction départementale de l'action sanitaire et sociale (D.D.A.S.S.).

L'autorisation d'ouverture fixe le nombre des enfants qui pourront être accueillis (50 au maximum, sauf dérogation exceptionnelle).

Pour les garderies et jardins d'enfants :

– les locaux doivent satisfaire *« aux règles indispensables d'hygiène »*,

– le personnel doit offrir des *« garanties suffisantes »*,

– l'établissement doit être *« placé sous la responsabilité d'un médecin agréé par le directeur départemental de la santé »*.

Les garderies post et péri-scolaires ne sont pas soumises aux normes générales. L'autorité préfectorale juge sur chaque cas.

L'autorisation d'ouverture fixe le nombre maximum d'enfants qui pourront être admis.

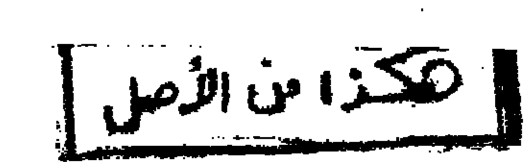
Les associations qui répondent aux principes généraux de fonctionnement fixées ainsi peuvent obtenir, parallèlement à l'autorisation d'ouverture, des subventions pour la réalisation de leurs équipements. Il faut pour cela que le projet soit soumis à l'autorité préfectorale, qui consulte la D.D.A.S.S.

La construction est financée en principe selon la répartition théorique suivante : Etat 40 %, CAF 30 %, 30 % demeurant à la charge de l'association, qui peut, pour couvrir tout ou partie de cette participation, avoir recours à des emprunts de source diverse, voire à des dons. A noter cependant que la réforme administrative en cours – décentralisation et transfert de compétence – impliquera sans aucun doute une modification des processus. Cet agrément donné en fait pour l'autorisation de fonctionnement entraîne tout naturellement un certain nombre de contrôles.

La tutelle principale des pouponnières, jardins d'enfants, haltes-garderies et crèches est celle du ministère de la solidarité. Elle s'exerce par l'intermédiaire des D.D.A.S.S., en liaison avec l'autorité préfectorale.

En ce qui concerne la gestion, le ministère des finances exerce également son contôle, a *posteriori*. Et, bien sûr, l'association responsable exerce également son contrôle par le truchement, le plus souvent, d'un conseil de surveillance. Les parents, les familles, peuvent être associés à ce contrôle, à titre consultatif, selon les modalités variables fixées par les statuts ou le règlement intérieur.

* Conseils rédigés par Service-Associations. Association Loi 1901, 24, rue de Prony, 75017 Paris. Tél. : 380-34-09. Télex : SERVASS 630 344 F. Consultations sur rendez-vous.



هكذا من الأصل

Ciné-télé : tandis que des cinéastes réunis à Madère répondaient, en marge de leur rencontre, aux questions d'Annick [illegible] sur la télévision, à Paris, des réalisateurs de télévision peut-être en mal de cinéma ont parlé pendant une semaine de leurs problèmes de création : la [illegible] des réalisateurs de télévision a permis de revoir quelques-unes des [illegible] belles émissions.

Le moulin à paroles

La télévision, des images mais aussi des voix. Un vrai moulin à paroles même ! Claire Devarrieux a repéré quelques tics de langage, quelques voix singulières, quelques accents toniques. En toute subjectivité.

LA télévision parle, parle. Elle est à la radio ce que le dialogue *de visu* est à la conversation téléphonique : puisqu'il y a des images, tout le champ des intonations est ouvert.

Les mères de famille le savent bien, qui se guident au son en préparant le dîner : les enfants, c'est « Récré A2 ». Ou bien : va voir, c'est le journal.

Promenons-nous dans les bois pendant que le loup n'y est pas. Promenons-nous dans l'appartement, le loup, on l'entend. Portes ouvertes ou fermées, du plafond, du sol et des murs, se glisse la voix de l'écran.

Voix ingénues, pleines de joie, enthousiastes, qui se régalent ; voix pressantes, intenses, caressantes. Pour être en forme toute la journée, voix de la publicité. Voix hargneuses revendicatives, à votre service, l'association de défense... (rarement perceptible à l'oreille).

Accents toniques déplacés, qu'est-ce que c'est ? Les informations. Le français se prend pour l'italien et roule sur des montagnes russes : langue des journalistes.

Raclements de pieds, de chaises, petits bruits d'intérieur : ce téléfilm est français. Nasillements, musique en virages contrôlés : ce feuilleton est américain.

Mais qu'est-ce qu'elle raconte, mais qu'est-ce qu'elle raconte ? La télévision dit n'importe quoi. *« En ce lundi 31 novembre, veille de la Toussaint »*... Tiens, une débutante. *« Un regard significatif et éloquent. »* Tout ça. *« Un très beau film, suivi d'un portrait qui va nous permettre de découvrir, de connaître, en tout cas de cerner la personnalité de Michel Audiard. »* On choisit les speakerines en fonction de la durée du sourire.

... sinistrés qui risquent de mourir de froid avant l'aube, sports, victoire du Néo-Zélandais... A la trappe des secondes qui passent disparaissent les pauvres mots de la mort mondiale. Il est de moins en moins certain que nous comprenions de quoi il s'agit.

Il est de plus en plus certain que les gens sont de moins en moins au courant. A la télévision, les présentateurs de l'actualité simplifient les mécanismes économiques ; c'est bien mais les mécanismes en question n'ont plus de sens et n'existent désormais que par les termes employés, vidés.

A l'école, on n'apprend pas dans toutes les classes la substantifique moëlle de ces corps creux.

A la télévision, on interroge parfois des témoins. Ils parlent de « la victime », ils parlent comme des journalistes. Ce ne sont plus des témoins.

Mettons le couvert, débarrassons la table, fuyons par hasard ou par nécessité. Des voix singulières s'élèvent alors : Alain Gillot-Pétré à la météo ; Patrick Brion au cinéma de minuit ; Eddy Mitchell à « La dernière séance ».

« Vous savez ce que c'est, pas plus tard qu'hier » : non. Ça, c'est encore un téléfilm français. Je veux dire : un mauvais téléfilm français.

« Je dois vous dire... » Mon Dieu, mais pourquoi les hommes politiques de droite ont-ils cet accent d'un terroir étrange ? Au fait, les hommes politiques de gauche ont souvent le parler de ce terroir-là, à part Jacques Delors ; mais lui, quand on l'entend, on revient vite voir.

Des voix singulières s'élèvent alors : dans le magazine « Moi, je, » dix personnes donnent oralement leur testament. Les voix sont vraies ou fausses : Gilbert Trigano dit vrai : Pierre Bas dit faux. Cinq autres interviewés s'expriment comme vous et moi. Il y aurait donc la place, à la télévision, pour vous, pour moi ?

Quand Michel Polac a animé la première émission « Droit de réponse », tout le monde était contre. On n'avait pas l'habitude. Le ton, le son, n'étaient pas standards. Quand Christine Ockrent a présenté son premier journal, son invité – un homme politique – en a profité pour parler trop longtemps. Les magazines comme « Moi, je », « Sept sur sept », expliquent, volontairement ou *a contrario*, à quel point il s'agit toujours de rester dans les normes du langage télévisuel, à quel point c'est un métier difficile.

Lors du premier « Psy-show », des comédiens reconstituaient la vie du couple en vedette. On voyait bien la différence. Le couple parlait comme vous et moi. Pascale Breugnot, Serge Leclaire, Alain Gillot-Pétré, parlaient presque de la même façon, car ils faisaient très attention : le couple racontait des choses explosives, pas ce qu'ils diraient, eux, professionnels de la télévision, ou vous, ou moi.

Le couple racontait ce qu'on ne dit pas en tant que couple, et encore moins à la télévision. Il n'est pas évident que la civilisation gagne à ce qu'on parle tellement de la sexualité sur la place du marché, mais puisque la télévision existe, il est vital qu'elle traque le discours dans ses derniers retranchements, ceux où le langage télévisuel n'est pas encore contagieux, ceux de la voix quotidienne.

Oui, mais une voix, vraie, vue à la télévision, n'est-elle pas perdue à jamais pour la réalité ? Quoi qu'il arrive, n'est-ce pas sa propre réalité que le médium engendre ?

Il est l'heure, à présent, de rendre l'antenne. La télévision est bonne quand elle fait parler d'elle. Elle parle, elle parle ? Ses images sont si peu parlantes. ■

CLAIRE DEVARRIEUX.

Miles... momentanément

Ce monde tient à un fil, à quelques notes tombées par hasard dans un cylindre noir, métallique. Le temps se tait, attend, suspendu entre le rêve d'une intimité perdue et le présent infernal, impossible à éviter. Miles Davis, silhouette d'ombre, en habit de lumière, Miles, après Theolonius Monk et Charlie Parker, entre au paradis des musiciens sur France-Musique, grâce aux bons soins de Laurent Goddet et d'Alex Dutilh.

Une semaine composée en quatre temps et plusieurs mouvements : de l'ère préhistorique, sauvage, du bop parkérien (1947-1955) où le trompettiste fréquente le souffleur Rollins et le dissipé Monk, à 1975 où le musicien quitte la scène et les studios d'enregistrement pour se taire... momentanément. Périodes intermédiaires, le temps béni de la « cool music » avec John Coltrane (1955-1961), l'époque dite « expérimentale » avec Wayne Shorter, Herbie Hancock, Ron Carter, Tony Williams. Bref l'intégrale (ou presque) de Davis en bande...

Entre les morceaux (de nombreux inédits de la période coltranienne, des extraits de concerts d'Antibes 63, de Pleyel 64 et 67), des témoignages des bassistes Dave Holland, Gary Peacock, des pianistes John Lewis et Chick Corea et une interview choc de Davis datant de 1955 (une voix d'outre-tombe).

Les amateurs de mythologie ne seront pas déçus. Miles reste tout aussi impénétrable, somptueux dans l'art de satisfaire le public sans dépendre de lui, intransigeant, généreux : *« Je vous donne ma musique, que voulez-vous de plus ? Laissez-moi donc tranquille maintenant que je vous ai tout donné »*, confie-t-il à Dave Holland.

Peut-être manque-t-il à cette semaine *a priori* délicieuse les échos du dernier concert parisien du maître : nappes de sons, bain de jouvence où le musicien après des années de tempos infernaux semble parti en longue caravane.

MARC GIANNÉSINI.

★ Les après-midi de France-Musique, Miles Davis, lundi 21 et jeudi 24 novembre, de 14 h 30 à 17 heures, mardi 22 et vendredi *25 novembre, de 15 heures à 17 heures.*

En marge d'un voyage à Madère...

Huit cinéastes parlent de télévision

Non. Tous n'étaient pas là. L'un attendait son visa, l'autre son billet d'avion. D'autres encore n'avaient pu délaisser un tournage. Avec cent cinquante cinéastes venus à Madère des quatre coins du monde, la première Assemblée Mondiale des réalisateurs de cinéma allait pourtant être un succès (*le Monde* du 9 novembre). Fête du cinéma ? Fête de l'image, surtout, quel que soit son support. *« Parlons d'audiovisuel et non de cinéma »*, proposait un colombien. *« Non, notre métier est le cinéma »* ripostait un Géorgien courroucé. Le conflit ciné-télé est-il donc encore vivace ? Nous avons profité de cette grande rencontre pour demander à quelques-uns ce qu'ils pensaient.

● **JERRY SCHATZBERG** (États-Unis) : *« La télévision ? C'est par son seul canal que la plupart de nos films rencontreront le public. Alors, à quoi bon fermer les yeux ou faire comme si elle n'existait pas ? Accommodons-nous de ses défauts provisoires : demain, elle sera à la fois plus riche (grâce au câble), plus hardie (dans les sujets abordés), et de meilleure qualité technique (avec de larges écrans). Et puis adaptons-lui notre manière de filmer : choisissons une forme plus littéraire, prêtons plus d'attention au texte et aux dialogues, expliquons davantage ce que l'image seule suffisait, pensait-on, à montrer. Cela demande de la souplesse, mais, après tout,... avons-nous bien le choix ? »*

● **KRZYSZTOF ZANUSSI** (Pologne) : *« La télévision détériore l'œuvre cinématographique. Noyée dans le flot d'images que déverse de façon continue le petit écran, anonyme et standardisée, elle perd de sa substance et a bien peu d'impact sur un public distrait et versatile que le cinéaste ne peut jamais complètement capter. Il m'arrive d'y travailler (j'ai quelques projets avec Antenne 2). Cela me libère du risque commercial et j'y ai parfois plus de liberté qu'au cinéma. Mais j'y redoute surtout l'esprit bureaucratique, la hiérarchie pesante, les valeurs artificielles... Un art ? Oui, sans doute, comme il existe un art de la radio, il doit bien exister un langage spécifique à la télévision qui jouerait des possibilités infinies du direct. Il est des retransmissions d'événements et des formes de journalisme qui touchent la même sensibilité que l'art. »*

● **YILMAZ GUNEY** (Turquie) : *« Comment avoir une opinion sur la télévision ? C'est un support, un canal, voilà tout. Pratique, populaire, instantané. Un instrument dont les metteurs en scène ne devraient pas redouter la concurrence puisque, loin d'être un art spécifique, il se nourrit du cinéma et le met ainsi à la portée du plus vaste des publics. »*

● **JORIS IVENS** : *« Le magnétoscope, le câble, le satellite... Des milliers de kilomètres carrés d'écrans à travers le monde, un public potentiel inouï. Qui aurait osé rêver pareille échelle pour la diffusion d'une œuvre ? Bien sûr, la télévision, c'est des contraintes : un cadre horaire fixe correspondant à une case de programme, quand le cinéma permet les durées les plus libres ; un écran étroit et des plans serrés alors que le cinéma permet justement d'ouvrir, d'aérer, de montrer l'espace, la grandeur, la couleur. Mais cela représente aussi une intimité intéressante avec le public. Plus d'hypnose collective comme dans les grandes salles, mais des images auxquelles se mêlent des touches de vie, des éléments de l'environnement sonore et visuel du téléspectateur. Dommage que l'influence du cinéma l'ait empêché de trouver son propre langage. »*

● **CARLOS PALAU** (Colombie) : *« J'adore la télévision, et j'aimerais travailler pour elle. C'est souple, dynamique, ça touche instantanément et à domicile des masses de gens. Quelle chance pour les cinéphiles ! »*

● **ZSOLT KEZDI KOVACS** (Hongrie) : *« J'aime le principe du magnétoscope, les films aimés que l'on conserve, ce soir un vieux Renoir, demain Casablanca... Mais je n'aime pas beaucoup la télévision. C'est une dévalorisation de l'image, une prime à la médiocrité. Ne faut-il pas toujours satisfaire le plus grand nombre ? Et puis, je ne peux me résoudre à l'éphémère. Le film passe un soir, entre deux autres émissions, et hop... Le générique à peine terminé, les programmes s'enchaînent, le show continue, tout est oublié... »*

● **SOULEYMANE CISSE** (Mali) : *« Je ne crois pas à la particularité des films selon l'écran qui les reçoit, et je conçois mon film sans penser au mode de diffusion qui sera le sien. Quelle importance, en fait ? Ne fait-on pas des films pour qu'ils soient vus par un maximum de gens ? L'évolution est inéluctable. Le petit écran prend la relève du grand, et l'on découvrira bientôt d'autres formes d'expression (pourquoi pas un casque qui enverrait des images dans la tête ?) qui serviront également le rêve et permettront à chacun de faire ses propres images. Le cinéma reste encore le monopole pour une poignée de privilégiés. Peut-être est-ce pour cela que la télévision fait si peur ? Et peut-être aussi est-ce pour cela qu'il faut la cautionner. »*

● **DANIEL SCHMID** (Suisse) : *« Il y a dix ans, beaucoup d'entre nous auraient refusé de travailler pour la télévision. Aujourd'hui c'est impossible. Elle nous apporte un public, le public. Comment le bouder ?... Un art ? Je n'ose utiliser le mot pour le cinéma et parle plutôt de « métier artisanal ». Car faire un bon film, c'est comme faire de la bonne cuisine. La télévision doit procéder des mêmes recettes. »*

ANNICK COJEAN.

Les films de la semaine

* A VOIR
** GRAND FILM

par JACQUES SICLIER

LUNDI 21 NOVEMBRE

LES MAUVAIS COUPS*

Film français de François Leterrier (1961), avec S. Signoret, R.D. Kernan, A. Stewart, M. Ranson, J.-L. de Villalonga, S. Rousseau (N.).

TF 1, 14 h 20 (100 mn).

Les jeux de la séduction et des « liaisons dangereuses » modernes, selon Roger Vailland. Bons débuts, dans la mise en scène, de François Leterrier. Mais l'âme du film, c'est Simone Signoret, en femme mûre et alcoolique défendant son amour.

LE PERMIS DE CONDUIRE

Film français de Jean Girault (1973), avec L. Velle, P. Roberts, S. Julien, J. Jouanneau, M. Biraud, D. Prévost.

TF 1, 20 h 35 (95 mn).

Comment apprendre à conduire quand on a horreur de l'automobile. Traitement bien banal d'une idée amusante.

JEFF

Film français de Jean Herman (1968), avec A. Delon, M. Darc, G. Rouquier, M. Garrel, F. de Pasquale, A. Médina.

FR 3, 20 h 35 (90 mn).

Les rabâchages de la « série noire » made in France. Ennuyeux comme la pluie, malgré les états d'âme d'Alain Delon, fidèle à l'amitié virile.

MARDI 22 NOVEMBRE

L'EXTRAVAGANT Mr. DEEDS*

Film américain de Frank Capra (1936), avec G. Cooper, J. Arthur, G. Bancroft, L. Stander, D. Dumbrille (N).

A2, 20 h 40 (115 mn).

Il faut être ingénu – ou fou ? – comme ce provincial de Gary Cooper pour vouloir faire le bonheur des pauvres de New-York avec l'argent d'un héritage. Humour, satire sociale et fable morale : ça, c'est Capra !

LES DOUZE SALOPARDS*

Film américain de Robert Aldrich (1967), avec L. Marvin, E. Borgnine, R. Ryan, C. Bronson, J. Cassavetes, D. Sutherland.

FR 3, 20 h 35 (145 mn).

Douze crapules sorties de prison et entraînées pour un commando-suicide en France, au moment du débarquement de 1944. Aldrich a mené avec vigueur un traité de la violence et des méthodes militaires : les assassins deviennent héros de guerre.

JEUDI 24 NOVEMBRE

HÉROS OU SALOPARDS*

Film australien de Bruce Beresford (1979), avec E. Woodward, J. Thomson, J. Waters, B. Brown, R. Mullinar, L. Fitz-Gerald (v.o. sous-titrée).

FR 3, 20 h 40 (105 mn).

Ici, des officiers australiens de la guerre du Transvaal font massacrer – par ordre – des prisonniers boers, mais – diplomatie exige – Kitchener les désavoue. L'histoire, authentique, est parfaitement reconstituée jusque dans ses ambiguïtés, avec un procès en cour martiale, sur le terrain.

VENDREDI 25 NOVEMBRE

LE DICTATEUR**

Film américain de Charles Chaplin (1939-1940), avec C. Chaplin, P. Goddard, J. Oakie, G. Hayle, H. Daniell, R. Gardiner (v.o. sous-titrée, N.).

A 2, 23 h (125 mn).

Charlot, transformé en barbier juif, est le sosie d'un dictateur en lequel il est facile de reconnaître Hitler, ridiculisé jusqu'à l'os. Réalisée avant la révélation de toutes les horreurs du nazisme, cette comédie burlesque est une grande œuvre politique où Chaplin assume l'identité d'une communauté juive persécutée. Adoptant enfin la parole, il put terminer son film par un discours messianique en faveur du triomphe de la démocratie.

DIMANCHE 27 NOVEMBRE

TENDRE POULET*

Film français de Philippe de Broca (1977), avec A. Girardot, P. Noiret, C. Alric, H. Deschamps, P. Dubost, G. Marchand.

TF 1, 20 h 35 (105 mn).

Le Frelon, excellent roman criminel de Jean-Paul Rouland et Claude Olivier, transformé en comédie policière. Ceux qui ne le connaissent pas pourront prendre plaisir aux numéros d'Annie Girardot, femme commissaire, et de Philippe Noiret.

M. LE MAUDIT**

Film allemand de Fritz Lang (1931), avec P. Lorre, O. Wernicke, G. Grundgens, T. Lingen, T. Loos, G. John (v.o. sous-titrée, N.)

FR3, 22 h 30 (95 mn).

L'ombre de Peter Lorre, psychopathe tueur de petites filles, hante toujours ce film, révélant, par un climat lourd et nauséeux, la décomposition de l'Allemagne de Weimar, où la pègre, qui symbolise les nazis, s'arroge le droit de rendre la justice. Et la richesse d'expression de Lang, pour ses débuts au parlant, reste géniale.

TÉLÉVISION

Débat

Un cinéaste géorgien regarde les Basques

ON passe du noir et blanc à la couleur. Et de la couleur au noir et blanc. Parfois le paysage se colore, comme si une main invisible peignait une carte postale. On comprend – pas toujours – que l'on va du passé au présent (ou l'inverse), que le Pays basque – d'aujourd'hui – est fait de ces menus gestes de toujours, de ces événements infimes mais immuables qui tissent en fin de compte une culture. Un volet de bois qui s'ouvre, les chiens qui aboient dans le jour, la lumière sur la table, des mains qui cherchent dans le lait le fromage, les bruits d'une faux qui coupe l'herbe, de tracteurs dans la brume, visages d'hommes au bistrot, chants des hommes... Lyrisme discret.

Otar Iosseliani saisit, attrape la vie quotidienne. Il ne raconte pas, il observe, témoin léger, amical, les mouvements de ces *« hommes honnêtes »*, de ces *« femmes dignes »*, et de *« ces enfants tranquilles »* auxquels il s'est donné pour tâche de rendre hommage. Un hommage respectueux : Otar Iosseliani est Géorgien et le peuple basque, *« ce peuple fier et courageux qui, pendant toute son histoire, a défendu son indépendance »*, lui parle quelque part.

Otar Iosseliani, un des cinéastes soviétiques les plus importants, a réalisé à ce jour une dizaine de courts métrages, quatre longs métrages, marqués par la même grâce poétique (là-bas contestatrice) qui lui ont valu de nombreux problèmes. Son premier film, *Avril* (1962), a été interdit à la diffusion. Le second, *la Chute des feuilles* (sélection officielle de Cannes en 1968, prix Georges-Sadoul de la même année), sous forme de chronique pastorale intimiste (et un peu idéaliste), est un film entêté, obstiné contre la bureaucratie. Attachement aux gestes du travail.

Il était une fois un merle chanteur (présenté à la Quinzaine des réalisateurs en 1974. Prix du meilleur film étranger de l'année en Italie) est un film plein de charme sur un personnage qui parcourt la vie comme un funambule, un film flâneur. *Pastorale* (1976), après avoir eu beaucoup de mal à sortir à l'étranger, est un film, sans illusion cette fois, sur les possibilités de survivance des façons propres de travailler, de vivre, géorgiennes. Après la *Lettre d'un cinéaste* écrite pour l'émission « Cinéma, cinémas » sur A 2, Otar Iosseliani vient d'obtenir une avance sur recette et l'aide du ministère de la culture pour *les Favoris de la lune*, écrit avec le scénariste français Gérard Brach (coproduit par Philippe Dussart, FR 3, la RAI italienne et une chaîne allemande).

Pour la série « Regard sur la France », Otar Iosseliani a choisi de parler du peuple basque, peuple empreint de gestes simples, de catholicisme fervent, de chants, comme un poète parle d'une culture dont il serait privé, sans interviews ni dialogues, juste les images, comme des photos : un album de souvenirs, c'est sa limite.

CATHERINE HUMBLOT.

★ **REGARD SUR LA FRANCE : Euskadi, FR 3, le dimanche 27 novembre, 20 h 35 (soixante minutes).**

Des réalisateurs en mal de cinéma ?

CLAUDE VILLERS est un homme bien sympathique. Il anime avec talent n'importe quel débat. La salle en sous-sol au Centre Pompidou est suffisamment étroite pour créer une sorte d'intimité. Pour la première fois, les trois chaînes de télévision s'étaient déplacées pour soutenir la quatrième Semaine des réalisateurs organisée par le M.R.T.V. (Mouvement des réalisateurs de télévision, créé en 1978) autour de Jacques Fansten et Michel Favart.

Au menu : l'après-midi, une sélection des meilleures émissions de l'année (téléfilms, feuilletons, documentaires et quelques inédits) suivie d'un débat entre le réalisateur et un public d'une centaine de personnes allant du spécialiste en « sciences médiatiques » au clochard, en passant par le commun des mortels. Ce petit festival, destiné, selon les réalisateurs, à extraire leur création du flux que constituent les programmes dans lesquels, anonymement, ils ont l'impression de se perdre, était suivi en soirée de larges « tables rondes ».

De plus ou moins grandes vedettes du petit écran, Bernard Rapp, Pascale Breugnot, des éminences grises, Pierre Lescure, Serge Moati, Claude Santelli, sont venues répondre à des questions aussi diverses que celles-ci : quels programmes pour les nouveaux réseaux ? Que pensez-vous de Channel Four, la quatrième chaîne britannique ? Que retient-on d'un journal télévisé ? ou encore : existe-t-il un projet culturel pour le service public dans la France de 1983 ? Les discussions, d'intérêt inégal, ont été suivies, par une petite assistance incontestablement passionnée par les médias, contente surtout de voir *de visu* ceux qui font leurs réjouissances télévisées.

Les réalisateurs (de télévision) ont-ils été reconnus comme des créateurs à part entière au même titre que ceux du cinéma ? Leurs réalisations ont-elles été enfin considérées comme des œuvres singulières ? Peut-être. Mais seulement par les réalisateurs eux-mêmes qui, réunis pendant quatre jours, ont pu s'entretenir entre eux de leurs problèmes. Pour le passant, arrêté par hasard dans les sous-sol du Centre Pompidou, il manquait ce quelque chose – des vedettes, un certain faste, une qualité dans les échanges peut-être – qui fait d'une manifestation, une fête.

M. G.

LUNDI 21 NOVEMBRE

TF 1

11 h 30 Vision plus.
12 h Le rendez-vous d'Annik.
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 45 La croisée des chansons.
14 h Brinay, mon village. Emission du C.N.D.P.
14 h 20 Film : les Mauvais Coups, de François Leterrier.
16 h Documentaire : Charles-André Julien (diff. le 17 nov.).
16 h 51 Nouveau lundi : Vivre en famille. Le logement.
18 h Feuilleton : Le provocateur.
18 h 15 Le village dans les nuages.
18 h 40 Variétoscope.
18 h 55 7 h moins 5.
19 h Météorologie.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Jeu : Les petits drôles.
20 h Journal.
20 h 35 Film : le Permis de conduire, de Jean Girault.
22 h 10 Contre-enquête.
Magazine d'Anne Hoang.
(Lire notre article ci-contre.)
23 h 5 Journal.

A 2

12 h Journal (et à 12 h 45).
12 h 10 Jeu : L'académie des neuf.
13 h 35 Feuilleton : Les amours romantiques.
13 h 50 Aujourd'hui la vie.
14 h 55 Série : Ces merveilleuses pierres.
15 h 45 Cette semaine sur A2.
16 h Reprise : Apostrophes.
Quelles familles (diff. le 18 novembre).
17 h 20 La télévision des téléspectateurs.
17 h 40 Récré A2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 45 Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord pas d'accord.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Le Grand Echiquier, de J. Chancel.
Avec Placido Domingo et l'Orchestre national de France, dir. G. Navarro ; Charles Aznavour, Michel Legrand, Robert Hossein, Régine, etc.
23 h 15 Journal.

FR 3

17 h Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19 h 50 Dessin animé : L'inspecteur Gadget.
20 h Les jeux.
20 h 35 Film (cycle Alain Delon) : Jeff, de Jean Herman.
22 h 5 Journal.
22 h 30 Magazine : Thalassa.
De G. Pernoud.
Hommage à Dominique Guillet, coskipper du voilier français « 33 » qui participait à la course autour du monde, disparu en 1973.
23 h 15 Prélude à la nuit.
« Suite n° 1 pour violoncelle », de J.-S. Bach, par F. Rabbath.

PÉRIPHÉRIE

- R.T.L., 20 h, Chips ; 21 h, *Nous maigrirons ensemble*, film de M. Vocoret.
- T.M.C., 19 h 35, Dallas ; 20 h 35, *le Dernier homme*, film de C. L. Bitsch ; 22 h, Variétés : vidéo-solo.
- R.T.B., 20 h 5, Écran-témoin : *les Yeux des oiseaux*, film de G. Auer, suivi d'un débat sur les prisonniers politiques.
- TELE 2, 20 h, Seniorama ; 20 h 30, Chansons souvenirs ; 21 h 50, Face au public ; 22 h 30, Informations agricoles.
- T.S.R., 20 h 10, A bon entendeur ; 20 h 15, Spécial cinéma ; 23 h 5, L'antenne est à vous.

MARDI 22 NOVEMBRE

TF 1

11 h 30 Vision plus.
12 h Le rendez-vous d'Annik.
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 45 Portes ouvertes.
Le magazine des handicapés.
14 h 5 L'énergie aujourd'hui et demain (C.D.N.P.).
14 h 25 Amicalement vôtre.
15 h 15 Contre-enquête (rediff.).
16 h 15 Le forum du mardi.
17 h 30 Le paradis des chefs.
18 h Le provocateur.
18 h 15 Le village dans les nuages.
18 h 40 Variétoscope.
18 h 55 7 h moins 5.
19 h Météorologie.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Jeu : Les petits drôles.
20 h Journal.
20 h 30 D'accord, pas d'accord.
20 h 35 Téléthèque : La séparation, de Maurice Cazeneuve.
Un fonctionnaire retraité, après le décès de sa femme, essaie de vivre parmi ses proches dans une petite ville du Gers. Dramatique tournée en 1967.
22 h 10 Café-théâtre : Le Président, de C. Charras et A. Gilles.
Un président de la République tente de semer une escorte de motards pour rendre visite à un ami.
23 h 10 Journal.

A 2

10 h 30 ANTIOPE.
12 h Journal (et à 12 h 45).
12 h 10 Jeu : L'académie des neuf.
13 h 35 Feuilleton : Les amours romantiques.
13 h 50 Aujourd'hui la vie.
14 h 55 Série : Ces merveilleuses pierres.
15 h 45 Reprise : La chasse aux trésors en Norvège (diff. le 20 nov.).
16 h 45 Entre vous, de L. Bériot.
Habiter, c'est vivre.
17 h 45 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 45 Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 30 D'accord pas d'accord.
20 h 40 Film : l'Extravagant Mr. Deeds, de Frank Capra.
22 h 35 Mardi cinéma.
Avec Philippe Noiret et Roger Hanin.
23 h 35 Journal.

FR 3

17 h Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19 h 50 Dessin animé : L'inspecteur Gadget.
20 h Les jeux.
20 h 30 D'accord, pas d'accord (I.N.C.).
20 h 35 Film : les Douze Salopards, de Robert Aldrich.
23 h 5 Journal.
23 h 25 Prélude à la nuit.
« Les jeux de l'amour et du hasard », de Sauguet, par P. Corre et E. Exerjean, piano.

PÉRIPHÉRIE

- R.T.L., 20 h, « L'homme qui valait trois milliards » ; 21 h, A vous de choisir : *le Soleil rouge*, film de Terence Young, ou *Custer, homme de l'Ouest*, film de Robert Siodmak.
- T.M.C., 19 h 35, « La légende d'Adams et de l'ours Benjamin » ; 20 h 35, *Patrouilleur 109*, film de L. H. Martinson.
- R.T.B., 20 h 5, Feuilleton : Marco Polo ; 21 h 5, Vidéogram ; 21 h 50, Salut l'artiste ; 23 h, Tribune économique et sociale.
- TELE 2, 20 h, Les grandes maladies (les rhumatismes) ; 21 h, Théâtre club : les Rosenberg ne doivent pas mourir.
- T.S.R., 20 h 5, « Dynastie » ; 21 h, Les grandes maladies (le cancer) ; 21 h 55, Pierre Leroy ; 22 h 35, Hockey sur glace.

MERCREDI 23 NOVEMBRE

TF 1

11 h 30 Vision plus.
12 h Le rendez-vous d'Annik.
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 35 Un métier pour demain : les télécommunications.
13 h 50 Vitamines.
16 h 40 Jouer le jeu de la santé.
16 h 45 Temps X : le Prisonnier.
17 h 40 Info-jeunes.
17 h 55 Jack spot.
18 h 15 Le village dans les nuages.
18 h 40 Variétoscope.
18 h 55 7 h moins 5.
19 h Météorologie.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Jeu : Les petits drôles.
19 h 53 Tirage de la Loterie.
20 h Journal.
20 h 30 Tirage du loto.
20 h 35 Sport : Football.
Coupe d'Europe U.E.F.A. Lens-Anderlecht, en direct de Lens.
22 h 20 Ballet : Pygmalion.
De Jean-Philippe Rameau.
En commémoration du tricentenaire de sa naissance. Avec l'ensemble vocal et instrumental « La chapelle royale », dir. Ph. Herreweghe, comédiens et danseurs du Théâtre du Nombre d'or.
23 h 10 Journal.

A 2

10 h 30 ANTIOPE.
12 h Journal (et à 12 h 45).
12 h 10 Jeu : L'académie des neuf.
13 h 35 Les amours romantiques.
13 h 50 Les carnets de l'aventure.
14 h 25 Dessins animés
15 h Récré A 2.
17 h 10 Platine 45.
17 h 45 Terre des bêtes.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 45 Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : Le poison de la chambre noire d'après L. Lovesey, réal. J. Wyndham-Davies.
Un assistant photographe empoisonné, sa ravissante épouse confesse être l'auteur du crime. Échappera-t-elle à la potence ?
21 h 55 Portrait : John Fitzgerald Kennedy. Réal. T. Horn.
Une émission présentée par Ph. Labro à l'occasion du vingtième anniversaire de la mort de J.-F. Kennedy...
23 h Histoires courtes.
La Semaine du blanc, de P. Taulere.
23 h 15 Journal.

FR 3

15 h En direct de l'Assemblée nationale.
Questions au gouvernement.
17 h Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19 h 50 Dessin animé : L'inspecteur Gadget.
20 h Les jeux.
20 h 35 Agora : Racisme au quotidien. Emission de la communauté des télévisions francophones en triplex et en direct.
Une soirée animée par Pierre Dumayet et réalisée par Jean-Marie Coldefy, en direct de Strasbourg et de Genève, Montréal par satellite interposé, autour du racisme. A partir de trois fictions, un débat avec soixante-cinq invités représentant trois pays francophones, la France, la Suisse et le Canada.
23 h 35 Journal.
23 h 55 Prélude à la nuit.
Musique traditionnelle d'Amérique indienne. « Aylluman », par L. Carpio, A. Willka, L. Melendrez.

PÉRIPHÉRIE

- R.T.L., 20 h, Série : « Le souffle de la guerre » ; 21 h, *le Greco*, film de L. Salce ; 22 h 40, Turbo.
- T.M.C., 19 h 35, « Alerte dans l'espace » ; *la Nuit bulgare*, film de M. Mitrani ; 23 h 5, Chrono.
- R.T.B., 20 h, Risquons tout ; 21 h, Planète des hommes : les Kwegu (Ethiopie) ; 21 h 55, Feuilleton : « Sang et honneur » ; 23 h 5, Actualités laïques.
- TELE 2, 20 h, Sports 2.
- T.S.R., 20 h 5, Benny Hill ; 20 h 35, Agora francophone : racismes au quotidien.

JEUDI 24 NOVEMBRE

TF 1

11 h 30 Vision plus.
12 h Le rendez-vous d'Annik.
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 45 Objectif santé.
15 h 30 Quarté en direct de Vincennes.
18 h Feuilleton : Le provocateur.
18 h 15 Le village dans les nuages.
18 h 40 Variétoscope.
18 h 55 7 h moins 5.
19 h Météorologie.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 35 Expression directe : Sénat et Assemblée nationale.
20 h Journal.
20 h Téléfilm : les Supporters.
Réal. Sylvain Joubert.
Chronique d'une amicale de supporters de football dans une ville industrielle du Nord. Un entraîneur alcoolique, des scènes de ménage entre les dirigeants, quand le club est à deux points de la relégation en troisième division.
22 h 20 Document : Mourir chez soi ou vivre ailleurs.
De M. Honorin et B. Martino.
(Lire notre article ci-contre.)
23 h 35 Journal.

A 2

10 h 30 ANTIOPE.
12 h Journal (et à 12 h 45).
12 h 10 Jeu : L'académie des neuf.
13 h 35 Les amours romantiques.
13 h 50 Aujourd'hui la vie.
14 h 55 Téléfilm : Les forces du mal, de P. Wendkos.
Une ravissante modéliste victime des manipulations d'un homme qui aurait vendu son âme au Diable.
16 h 20 Un temps pour tout.
17 h 30 Paris fantasmagorique.
17 h 45 Récré A 2
18 h 30 C'est la vie.
18 h 45 Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord par d'accord.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 45 Expression directe : Les syndicats : Force Ouvrière et la C.G.T.
20 h Journal.
20 h 35 Série : Martin Eden, d'après J. London, réal. G. Battiato.
Dernier épisode des aventures de Martin Eden, enfin devenu célèbre. Commence pour ce personnage le temps de désillusions qui le mèneront au suicide...
21 h 30 Enquête publique : La place de l'homme dans l'univers.
De Copernic à Einstein, de la naissance à la mort. La création du monde mise en scène par Laurent Broomhead, en liaison avec le public.
22 h 45 Journal et Spécial Coupe d'Europe de football.

FR 3

17 h Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19 h 50 Dessin animé : L'inspecteur Gadget.
20 h Les jeux.
20 h 35 Cinéma sans visa.
Emission de Jean Lacouture et Jean-Claude Guillebaud.
20 h 40 Film australien : Héros ou salopards, de Bruce Beresford.
22 h 25 Témoignages.
Avec Gérard Chaliand, spécialiste de la guerre des Boers. Anne Gaël, comédienne et journaliste ; le général Buis, écrivain et journaliste.
22 h 55 Journal.
23 h 20 Prélude à la nuit.
« Capriccio Espagnol » de Rimsky-Korsakov, par l'Orchestre philharmonique des Pays de Loire, sous la direction de Marc Soustrot.

PÉRIPHÉRIE

- R.T.L., 20 h, « La croisière s'amuse » ; 21 h, « Dallas » ; 22 h, R.T.L.-Plus ; 23 h, Bonp.
- T.M.C., 19 h 35, « Toutes griffes dehors » ; 20 h 35, *Sérieux comme le plaisir*, film de R. Benayoun ; 22 h 20, Eurosports (tennis).
- R.T.B., 20 h, Autant savoir : bois menacés ; 20 h 25, *Garde à vue*, film de C. Miller ; 21 h 5, Carrousel aux images ; 22 h 55, Émission politique.
- TELE 2, 20 h, Le meilleur des mondes ; 21 h 5, Concert.
- T.S.R., 20 h 5, Temps présent ; 21 h 15, Téléfilm : *Livret de famille*.

هكذا من الأصل

TÉLÉVISION

Magazine

La terre sainte à Saint-Ouen

De toutes petites histoires de rien, un clocher *qui cloche, des drames* qui ne font même plus la dernière page des journaux ou encore d'infimes tracasseries administratives frisant l'absurdité, c'est ce que tente de nous raconter chaque *mois « Contre-enquête »*, le magazine des faits divers de Claude Vigne, Rita Ripoteau et Anne Hoang. Si ce magazine a emprunté parfois les *chemins glissants du réalisme pleurnichard*, le dernier numéro joue carrément la carte comique avec six mini-reportages, d'intérêt très inégal.

Le premier est une surprise : un certain M. A..., soi-disant *médecin de son état*, homme chaleureux, très humain, très compétent, disent les personnes qui ont affaire à lui il était médecin comme vous et moi, c'est-à-dire qu'il n'avait comme seul bagage universitaire qu'une licence en biologie. Cette distinction en poche, M. A... a exercé pendant près de deux ans le dur métier d'Hippocrate sans que l'administration hospitalière s'en aperçoive. Situation assez étrange, assez cocasse.

La deuxième découverte de « Contre-enquête » se rattache *au* nom *aujourd'hui* presque *oublié* d'Artemisia. Cette femme belle *et illustre*, peintre de Naples au dix-septième siècle, qui fut violée par son professeur de perspective, a été récupérée lourdement par Jean-Pierre Prévost, Jean-Jacques Bernard. Pourquoi ? Pour en faire l'une des grandes dames précurseurs du mouvement de libération de la femme. Argumentation classique !

« Les jardiniers de Saint-Ouen », le dernier reportage qui mérite notre attention, est digne des plus belles pages de Queneau (ou Céline).

A Saint-Ouen, Bernard Gesbert a filmé des habitants — des immigrés pour la plupart — qui ont squatté un terrain vague pour en faire le plus somptueux des potagers. Au *dire* de ces divers cultivateurs du soir, les pêches sont aussi grosses que des potirons. C'est une caverne d'Ali Baba servant les dimanches et fêtes de promenade des Anglais à toute une population pauvre. Mais que faire quand cette terre miraculeuse est la propriété de la mairie ? Le maire, Alain Richard, socialiste, s'insurge subitement contre cet état de fait et décrète d'un ton pointu de technocrate *qu'« il faut dépasser ces entreprises de débrouillardises individuelles allant contre tout progrès social »*. Côté riverains, c'est une dialectique (un autre dialecte) qui s'exprime à travers une bonne mère de famille : *« Blanche de Castille, qui n'était pas socialiste, a distribué sa terre aux pauvres ! »*

Filmés directement en petits groupes posant pour une photo de famille, citrouilles et tomates à la main pour démontrer la fertilité ahurissante du sol, les habitants de cette « terre sainte », sont d'une cocasserie irrésistible et valent leur pesant de melon.

M. G.

★ CONTRE-ENQUÊTE, lundi 21 novembre, 22 h 10 (60 minutes).

Document

Les réfugiés politiques

Deux cent cinquante mille *réfugiés politiques* vivent en France — chiliens, turcs ou soviétiques, ils partagent dans des réseaux plus ou moins *souterrains* leurs misères et leurs espérances — perpétuent leurs traditions, poursuivent leur combat politique. Et quelquefois basculent, s'intègrent : *« Ouvrir sa valise,* dit celui-ci, *c'est pouvoir s'appeler soi-même le métèque, mais en souriant, et penser que, rentré au pays, si l'on y rentre, on m'appellera le Français. » « Mourir chez soi ou vivre ailleurs »* montre, à travers des témoignages variés (un film réalisé par des réfugiés turcs, des saynètes d'une pièce de théâtre chilienne), l'apport de ces réfugiés à la culture et à l'économie françaises. La France, terre d'asile, n'accueille pourtant que 2 % du nombre total des réfugiés dans le monde.

Le dossier souligne également l'augmentation considérable du nombre de demandeurs : 2 000 en 1976, plus de 35 000 par an actuellement. Parmi eux, de faux réfugiés dont les motivations sont plus économiques que politiques. Confrontés à cette demande — notamment d'Africains, de Haïtiens et de Ceylanais, — les responsables de l'Office français de protection des réfugiés et des apatrides ont de grandes difficultés à évaluer l'authenticité des professions de foi... *« Il y a une manière de raconter les tortures qui montre si on les a subies »*, déclare M. Jacomet, membre de la commission de recours chargée d'étudier les cas litigieux. Les délais d'attente en tout cas sont de plus en plus longs (jusqu'à deux ans). Les conditions de vie de ceux qui attendent leur statut à l'asile de Nanterre, par exemple — entre des vieillards séniles et des clochards — sont désastreuses.

Cette émission, sans angélisme ni misérabilisme, tente, comme le propose Michel Honorin, un des deux réalisateurs, *« d'arracher un centigramme d'intérêt pour les réfugiés politiques »* et y parvient. Un dossier un peu décousu (en raison de la diversité des situations traitées, des Russes dissidents aux révolutionnaires turcs) mais solide, chaleureux.

NICOLAS BEAU.

★ MOURIR CHEZ SOI OU VIVRE AILLEURS, TF 1, le jeudi 24 novembre, 22 h 20. (75 minutes).

VENDREDI 25 NOVEMBRE

TF 1

11 h 30 **Vision plus.**
12 h **Le rendez-vous d'Annik.**
12 h 30 **Atout cœur.**
13 h **Journal.**
14 h 5 **Jeux de masques C.N.D.P.**
18 h **Feuilleton : le Provocateur.**
18 h 15 **Le village dans les nuages.**
18 h 40 **Variétoscope.**
18 h 55 **Sept heures moins cinq.**
19 h **Météorologie.**
19 h 15 **Émissions régionales.**
19 h 40 **Jeu : Les petits drôles.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Variétés : L'académie des bas arts.**
Sketches originaux, modes, futilités, humour...une manière de mettre les variétés en boîte, signée Jean-Christophe Averty et Pierre Bouteiller.
21 h 40 **Série : La vie de Berlioz.**
de J. Trebouta, avec D. Mesguich, R. Rimbaud, N. Alari...
1830 : Berlioz félicité par Liszt, compose les derniers accords de la Symphonie fantastique, tombe amoureux de Camille avec qui il veut se marier. Un feuilleton classique, médiocre.
22 h 40 **Passions-passions.**
Magazine de P. Desfonds et A. de Gaudemar.
Un cocktail de culture pluridisciplinaire. Arts plastiques, musique, air du temps, un magazine un peu snob.
23 h 25 **Journal.**

A 2

10 h 30 **ANTIOPE.**
12 h **Journal** (et à 12 h 45).
12 h 10 **Jeu : l'Académie des neuf.**
13 h 35 **Feuilleton : Les amours romantiques.**
13 h 50 **Aujourd'hui la vie.**
14 h 55 **Série : La légende d'Adams et de l'ours Benjamin.**
15 h 45 **Reprise : Enquête publique.** (Diff. le 24 novembre.)
17 h **Itinéraires.**
Femmes de Méditerranée (Turquie).
17 h 45 **Récré A 2.**
18 h 30 **C'est la vie.**
18 h 45 **Des chiffres et des lettres.**
19 h 15 **Émissions régionales.**
19 h 40 **Le théâtre de Bouvard.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Feuilleton : Thérèse Humbert.**
De J.-C. Grumbert, réal. M. Bluwal. Avec S. Signoret, F. Périer, M. Aumont...
Un scénario inspiré d'une histoire vraie. Mme Humbert avait réussi à faire croire de 1892 à 1902, qu'un millionnaire américain l'avait instituée légataire universelle. Procès... et procédures autour d'une fabuleuse escroquerie. Un feuilleton dans la tradition de l'école des Buttes-Chaumont. Une brochette de comédiens brillants et Simone Signoret royale dans le rôle de Thérèse Humbert.
21 h 35 **Apostrophes.**
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème le pouvoir et l'image, sont invités : Bernard Brochant (Publicitor), Jacques Chancel (le grand échiquier), Dominique Wolton et Jean-Louis Missika (la Folle du logis), *Léon Zitrone* (Mémoires de télévision).
22 h 50 **Journal.**
23 h **Ciné-club (cycle Charlie Chaplin) : Le Dictateur, de C. Chaplin.**

FR 3

17 h **Télévision régionale.**
Programmes autonomes des douze régions.
19 h 50 **Dessin animé : l'inspecteur Gadget.**
20 h **Les jeux.**
20 h 30 **D'accord pas d'accord.**
20 h 35 **Vendredi : Grand public.**
Magazine d'information de A. Campana.
Les Auvergnats, le pouvoir et l'argent. L'Auvergne, tirelire de la France, championne des dépôts, cherche des investisseurs ! L'Auvergne à Paris avec 11 00 bistrots, 100 000 patrons et garçons de café ; l'Auvergne, usine à leaders politiques (J. Chirac, J. Delors, G. Pompidou, etc.). Avec un invité politique surprise (de la majorité ou de l'opposition) et la participation d'artistes : Fabienne Thibeault, Nicoletta et le saxophoniste nigérian Féla. En direct du journal la Montagne *à Clermont-Ferrand.*
22 h 35 **Journal.**
22 h 55 **Prélude à la nuit.**
Syrinx, Clair de lune, *de Debussy, par J. Galway.*

PÉRIPHÉRIE

- R.T.L., 20 h, « Starsky et Hutch » ; 21 h, « Dynastie » ; 22 h, *la Dixième Victime*, film d'E. Pietri (avec M. Mastroianni, U. Andress).
- T.M.C., 19 h 35, Série : Les invités ; 20 h 35, *Le monde était plein de couleurs*, film d'A. Perisson.
- R.T.B., 20 h, A suivre : « les Russes attaquent à l'aube ; 21 h 5, Dernière séance (Comix and Musics) : *Tombe les filles et tais-toi*, film de H. Ross.
- TELE 2, 20 h, Contacts.
- T.S.R., 20 h 5, Tell Quel ; 20 h 35, Jeu de l'oie savante ; 21 h 25, Jardins divers ; 22 h 50, *les Rendez-vous d'Anna*, film de Chantal Akerman.

SAMEDI 26 NOVEMBRE

TF 1

9 h 30 **Vision plus.**
10 h **Casaques et bottes de cuir.**
Magazine du cheval.
10 h 30 **La maison de TF 1.**
12 h **Bonjour, bon appétit.**
12 h 30 **La séquence du spectateur.**
13 h **Journal.**
13 h 35 **Amuse-gueule.**
14 h 5 **Série : Starsky et Hutch.**
14 h 55 **Le grand ring dingue.**
15 h 35 **C'est super.**
16 h **Dessin animé : Capitaine Flam.**
16 h 30 **Histoires naturelles.**
17 h **Série : Pause-café.**
17 h 55 **Pépin câlin.**
18 h **Trente millions d'amis.**
18 h 30 **Magazine. Auto-moto.**
19 h 5 **D'accord, pas d'accord.**
19 h 15 **Emissions régionales.**
19 h 40 **Jeu : les petits drôles.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Série : Dallas.**
Réal. I. J. Moore.
J.-R. accusé d'avoir acculé Cliff au suicide, fait dorénavant l'unanimité contre lui.
21 h 25 **Droit de réponse.**
Emission de M. Polac.
L'homme du mois : Marcel Boiteux, président de l'E.D.F.
22 h 45 **Etoiles et toiles.**
Emission Frédéric Mitterrand et Martine Jouando.
A propos de la sortie du film Un fauteuil pour deux *de John Landis.*
23 h 30 **Journal.**

A 2

10 h 15 **ANTIOPE.**
11 h 10 **Journal des sourds et des malentendants.**
11 h 30 **Platine 45.**
12 h **A nous deux.**
12 h 45 **Journal.**
13 h 35 **Série : Ah ! quelle famille.**
14 h **La course autour du monde.**
14 h 55 **Les jeux du stade.**
17 h **Récré A 2.**
17 h 50 **Les carnets de l'aventure.**
Le parapluie de Djenne, de A. Kerjean.
18 h 45 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19 h 10 **D'accord pas d'accord.**
19 h 15 **Emissions régionales.**
19 h 40 **Le théâtre de Bouvard.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Variétés : Champs-Elysées**, de M. Drucker.
Autour de Hugues Aufray.
22 h 5 **Magazine : les enfants du rock.**
Sex machine ; Haute tension avec les Rolling Stones, Kid Creole et The Coconuts, Nina Hagen.
23 h 20 **Journal.**

FR 3

12 h 30 **Les pieds sur terre.**
Emission de Mutualité agricole
14 h **Entrée libre.**
Une émission du C.N.D.P.
Images d'histoire ; portrait Van Gogh ; le génie génétique...
16 h 15 **Liberté 3.**
Magazine de J.-C. Coury.
Les maladies sexuellement transmissibles.
17 h 30 **Télévision régionale.**
Programmes autonomes des douze régions.
19 h 50 **Dessin animé : L'inspecteur Gadget.**
20 h **Les jeux.**
20 h 35 **Série Agatha Christie : Le quatrième homme.**
Adapt. W. Corbett.
Dans le compartiment d'un train, un avocat, un médecin, et un prêtre, aux prises avec un journaliste français. Assassinat, dédoublement de la personnalité, l'univers d'Agatha Christie, dans toute sa splendeur, hélas souvent mal mis en scène...
21 h 35 **Série : Merci Bernard.**
Réal. J.-M. Ribes.
Avec Topor, Claude Piéplu, J. Villeret...
21 h 55 **Journal** (et à 23 h 15).
22 h 15 **Magazine : Confrontations.**
Réal. H. Chapier et M. Naudy.
Avec Laurent Schwartz, universitaire, membre de l'Institut.
22 h 30 **Musiclub.**
« Sérénade nº 10 en si bémol pour 13 instruments à vent » de Mozart, par les solistes de l'Opéra sous la direction de Michel Cals.

PÉRIPHÉRIE

- R.T.L., 20 h, *Mon beau légionnaire*, film de M. Feldman ; 21 h 30, Flash-Back ; 22 h 5, Ciné-club : *Orphée*, film de Jean Cocteau.
- T.M.C., 19 h 35, Le retour du Saint ; 20 h 35, *Fièvres*, film de J. Delannoy (avec Tino Rossi) ; 22 h 10, Astrocontact.
- R.T.B., 20 h, Le Jardin extraordinaire ; 20 h 35, *La vie continue*, film de Moshe Mizrahi ; 22 h 5, Ciné-clip.
- T.S.R., 20 h 15, *les Voleurs de trains*, film de B. Kennedy ; 21 h 50, Benny Hill ; 22 h 35, Sports.

DIMANCHE 27 NOVEMBRE

TF 1

9 h **Emission islamique.**
9 h 15 **La source de vie.**
10 h **Présence protestante.**
10 h 30 **Le jour du Seigneur.**
11 h **Messe** célébrée à Sainte-Marie des Batignolles. Préd. Père G. Nissin.
12 h **Téléfoot 1.**
13 h **Journal.**
13 h 25 **Série : Joyeux Bazar.**
13 h 55 **Jeu : J'ai un secret.**
14 h 30 **Champions.**
Variétés, sports...
17 h 30 **Les animaux du monde.**
18 h **Feuilleton : Frank, chasseur de fauves.**
19 h **Le magazine de la semaine : Sept sur sept.**
De J.-L. Burgat, E. Gilbert, et F.-L. Boulay.
20 h **Journal.**
20 h 35 **Film : Tendre poulet, de** Philippe de Broca.
22 h 20 **Sports dimanche.**
23 h **Journal.**

A 2

10 h ***Cheval 2-3.***
Magazine du cheval.
10 h 30 **Gym tonic.**
11 h 15 **Dimanche Martin.**
Entrez les artistes.
12 h 45 **Journal.**
13 h 20 **Dimanche Martin** (suite).
Si j'ai bonne mémoire ; 14 h 25 Série : Les enquêtes de Remington Steele ; 15 h 15 : L'école des fans ; 16 h 5 : Dessin animé ; 16 h 25 : Thé dansant.
17 h 5 : **Série : Les invités.**
18 h 5 **Dimanche magazine.**
19 h **Stade 2.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Jeu : la chasse aux trésors en Colombie.**
21 h 40 **Document : Repères sur la modern dance.**
Le butoh ou le cercle rouge.
La compagnie de danse Sankaï Juku et son chorégraphe Ushio Amagatsu. Une compagnie japonaise en Europe. Une série sur la danse moderne particulièrement réussie.
22 h 30 **Concert-magazine.**
Spécial Wagner. Jessye Norman et l'orch. de Paris interprètent les « Wesendonck Lieder » de Wagner ; E. Ruggieri présente l'exposition « Wagner à Paris » à l'Opéra de Paris.
23 h **Journal.**

FR 3

10 h **Images de.**
10 h 30 **Mosaïque.**
Les troisièmes journées cinématographiques d'Amiens contre le racisme et pour l'amitié des peuples. Extraits de film primés ; musiques avec le Cuarteto Cedron (Argentine) et Lemchaheb (Maroc).
12 h **D'un soleil à l'autre.**
14 h **Finale du grand prix de tennis** en direct de Toulouse.
17 h 30 **Pour les jeunes.**
18 h 45 **L'écho des bananes.**
Emission de rock de V. Lamy.
Avec ZZ Top, Big Joe Williams, Joe Jackson.
19 h 40 **R.F.O. hebdo.**
20 h **Fraggle Rock.**
Un spectacle de marionnettes réalisé par Jim Henson, le créateur des illustres « Muppets », une comédie musicale colorée pour les enfants.
20 h 35 **Regards sur la France.**
Euskadi. Le Pays basque et son folklore vu par Otar Iosseliani, cinéaste géorgien.
(Lire notre article ci-contre).
21 h 35 **Aspects du court métrage français.**
« In extremis », « Continuez tout droit », de Denis Amiel ; « L'homme à la rhubarbe », de Jean-Yves Carré.
22 h 5 **Journal.**
22 h 30 **Cinéma de minuit (Cycle Allemagne 1928-1931) : M. le Maudit**, de Fritz Lang.
0 h 5 **Prélude à la nuit.**
« Pavane » et « Canarios », de G. Sanz, par Alexandre Lagoya.

PÉRIPHÉRIE

- R.T.B., 20 h 10, La bonne étoile ; 21 h 20, Téléfilm : *Rubis.*
- T.S.R., 20 h, Série : « La chambre des dames » ; 20 h 55, Miroirs (émission littéraire) ; 22 h 5, Table ouverte.

FRANCE-CULTURE

LUNDI 21 NOVEMBRE

7 h 2, **Matinales** : L'enfant et le tiers-monde.
8 h, **Les chemins de la connaissance** : Les Brigades internationales ; à 8 h 32, La vérité du faux.
8 h 50 **Echec au hasard.**
9 h 7, **Les lundis de l'histoire** : Mémoire orale paysanne.
10 h 45, **Le texte et la marge** : « les Armes de la mère », avec M. Cazenave.
11 h 2, **Musique** : Le grand voyage musical de Jean Thévenot (et à 13 h 30).
12 h 5, **Nous tous chacun.**
12 h 45, **Panorama.**
13 h 30 **Le royaume de la musique.**
14 h, **Sons.**
14 h 5, **Un livre, des voix** : L'inventaire du vitrail, de P. Le Guillou.
14 h 47 **Les après-midi de France-Culture** : Têtes chercheuses, à Montpellier; à 15 h 20, Laboratoire; à 16 h, L'art en France depuis 1945 (Vasarely) ; à 17 h, Raison d'être.
17 h 32, **Instantané.**
18 h 30, **Feuilleton** : le Centenaire.
19 h 25, **Jazz à l'ancienne.**
19 h 30, **Présence des arts** : William Turner, à l'occasion de l'exposition au Grand Palais.
20 h, **Le Corps du fantôme**, de J. Reis. Avec M. Simonnet et D. Bezace.
21 h, **L'autre scène, ou les vivants et les dieux** : Madeleine à la veilleuse, par C. Mettra.
22 h 30, **Nuits magnétiques** : Situation 2 (régression vers l'amorphe et le chaotique dans l'histoire de tous les arts modernes).

MARDI 22 NOVEMBRE

7 h 2, **Matinales** : voir lundi.
8 h, **Les Chemins de la connaissance** : les Brigades internationales ; 8 h 32, les Faussaires ; 8 h 50, l'Oiseau de brume.
9 h 7, **La matinée des autres** : Les tambours de Zoétélé (au sud du Cameroun).
10 h 45, **Les tests et la graphologie.**
11 h 2, **Musique** : Libre parcours-récital (et à 13 h 30, 17 h 32 et 21 h 15).
12 h 5, **Nous tous chacun.**
12 h 45, **Panorama.**
14 h, **Sons.**
14 h 5, **Un livre, des voix** : « le Dernier Été », de P.-J. Rémy.
14 h 47, **Les après-midi de France-Culture** à Montpellier ; à 15 h 20, Magazine international : les entreprises exportatrices ; à 16 h 30, Micro-hebdo ; à 17 h, Raison d'être.
18 h 30, **Feuilleton** : le Centenaire.
19 h 25, **Jazz à l'ancienne.**
19 h 30, **Sciences** : L'auto-organisation des processus socio-économiques.
20 h, **Dialogues** : Le travail et la science, avec M. Serre et A. Cotta.
21 h 15, **Libre parcours récital** : Eugénie Alecan, pianiste et compositrice.
22 h 30 **Nuits magnétiques.**

MERCREDI 23 NOVEMBRE

7 h 2, **Matinales** : voir lundi.
8 h, **Les chemins de la connaissance** : les Brigades internationales ; à 8 h 32, les faussaires.
8 h 50, **Echec au hasard.**
9 h 7, **Matinée des sciences et des techniques.**
10 h 45, **Le livre, ouverture sur la vie** : Portrait d'Huguette Pirotte.
11 h 2, **Musique** : La belle œuvre... la *IVe Symphonie* de Schumann (et à 13 h 30, 17 h 32 et 20 h).
12 h 5, **Nous tous chacun.**
12 h 45, **Panorama.**
14 h, **Sons.**
14 h 5, **Un livre, des voix** : « Le chat qui la regarde », de F. Nespo.
14 h 47, **L'école des parents et des éducateurs.** Le cinéma et les jeunes.
15 h 2, **Les après-midi de France-Culture** ; à Montpellier : à 15 h 35, les cosmologies (l'Afrique noire) ; à 16 h 10, Sciences hebdo ; à 16 h 55, Le point sur les bibliographies et les cassettes ; à 17 h, Raison d'être.
18 h 30, **Feuilleton** : le Centenaire.
19 h 25, **Jazz à l'ancienne.**
19 h 30, **Perspectives scientifiques** : les différents aspects de l'évolution : l'avenir de l'humanité, avec le docteur P. Rouger.
20 h, **La belle œuvre** : la *IVe symphonie* de Schumann.
22 h 30, **Nuits magnétiques.**

JEUDI 24 NOVEMBRE

7 h 2, **Matinales** : voir lundi.
8 h, **Les chemins de la connaissance** : les Brigades internationales ; à 8 h 32, les faussaires ; à 8 h 50, l'oiseau de brume.
9 h 7, **Matinée de la littérature.**
10 h 45, **Les tests et la graphologie.**
11 h 2, **Musique** : Allons à la Scala (et à 13 h 30 et 17 h 32).
12 h 5, **Nous tous chacun.**
12 h 45, **Panorama.**
14 h, **Sons.**
14 h 5, **Un livre, des voix** : « Roman Roi », de R. Camus.
14 h 47, **Les après-midi de France-Culture** à Montpellier ; à 15 h 20, Débat ; les flibustiers en col blanc ; à 16 h, l'homme en jeu : Julio Cortazar.
18 h 30, **Feuilleton** : le Centenaire.
19 h 25, **Jazz à l'ancienne.**
19 h 30, **Les progrès de la biologie et de la médecine** : l'acné et le psoriasis, avec le professeur J.-P. Escande.
20 h, **Tunnel**, dramatique de A. Ruellan. Avec F. Marthouret, C. Laborde, A. Leberre...
21 h 45, **Profession : spectateur**, Guy Dumur : la « Trinité » du théâtre de l'absurde.
22 h 30, **Nuits magnétiques.**
20 h, **Tunnel**, dramatique de A. Ruellan. Avec F. Marthouret, C. Laborde, A. Leberre...
21 h 45, **Profession : spectateur**, Guy Dumur : la « Trinité » du théâtre de l'absurde.
22 h 30, **Nuits magnétiques.**

VENDREDI 25 NOVEMBRE

7 h 2, **Matinales** : voir lundi.
8 h **Les chemins de la connaissance** : les brigades internationales ; à 8 h 32, les faussaires.
8 h 50, **Echec au hasard.**
9 h 7, **La matinée des arts du spectacle.**
10 h 45, **Le texte et la marge** : « Proust », avec Jean-Yves Tadié.
11 h 2, **Musique** : la Marimba pond des œufs dans les astres... (et à 13 h 30, 16 h).
12 h 5, **Nous tous chacun.**
12 h 45, **Panorama.**
14 h, **Sons.**
14 h 5, **Un livre, des voix** : Pension de famille, de J. Rousselot.
14 h 47, **Les après-midi de France-Culture** : les inconnus de l'histoire (Eugène Fried, le représentant de l'internationale communiste à Paris, de 1931 à 1939).
18 h 30, **Feuilleton** : le Centenaire.
19 h, **Actualités magazine.**
19 h 30, **Les grandes avenues de la science moderne** : la paléoclimatologie.
20 h, **Relecture** : Jean Cocteau, par H. Juin.
21 h 30, **Musique Black and blue** : (cornets-bugles-trompettes).
22 h 30, **Nuits magnétiques.**

SAMEDI 26 NOVEMBRE

7 h 2, **Matinales.**
8 h, **Les chemins de la connaissance.**
8 h 30, **Comprendre aujourd'hui pour vivre demain** : sortir de la crise...
9 h 7, **Matinée du monde contemporain.**
10 h 45, **Démarches avec... Jean-Yves Tadié.**
11 h 2, **Musique** : Rétrospective : l'Australie au festival d'automne 1983 (et à 16 h 20).
12 h 5, **Le pont des arts.**
14 h, **Sons.**
14 h 5, **Les samedis de France-Culture** : Les Etats-Unis, par E. Laurent.
18 h, **Chronique de la langue parlée** : la fête populaire au XVIIIe siècle (Les Porcherons).
19 h 25, **Jazz à l'ancienne.**
19 h 30, **Communauté des radios publiques de langue française.** « Les capitales du jazz » (Radio Canada).
20 h, **Maître Mala**, de S. Marland. Avec P. Michael, B. Dautun, N. Courcel...
21 h 35, **Bonnes Nouvelles, grands comédiens** : « Le clochard », de Somerset Maugham, lu par Pierre Michael.
22 h, **Ad lib.**
22 h 5, **La fugue du samedi.**

DIMANCHE 27 NOVEMBRE

7 h 9, **La fenêtre ouverte.**
7 h 15, **Horizon**, magazine religieux.
7 h 40, **Chasseurs de son.**
8 h, **Orthodoxie.**
8 h 25, **Protestantisme.**
9 h 10, **Ecoute Israël.**
9 h 40, **Divers aspects de la pensée contemporaine** : L'Union rationaliste.
10 h, **Messe à Notre-Dame-de-Sion**, à Evry.
11 h, **Musique** : Parler musique au micro (et à 12 h 45, 16 h 5 et 23 h).
12 h 5, **Allegro.**
14 h, **Sons.**
14 h 5, **La Comédie-Française présente** : « Le roi clos » et « Les Reliques », d'A. de Richaud.
17 h 30, **Rencontre avec... Jean-Laurent Cochet et sa compagnie.**
18 h 30, **Ma non troppo.**
19 h 10, **Le cinéma des cinéastes.**
20 h, **Albatros** : Jean Senac, le braconnier des vertiges.
20 h 40, **Atelier de création radiophonique** : « Vampyr », de C.T. Dreyer.
23 h, **Parlez musique au micro.**

FRANCE-MUSIQUE

LUNDI 21 NOVEMBRE

6 h 2, **Musique légère.**
6 h 30, **Musiques du matin** : œuvres de Berlioz, Prokofiev.
7 h 10, **Concert** : œuvres de Brahms.
7 h 45, **Le journal de musique.**
8 h 12, **Magazine.**
9 h 2, **D'une oreille l'autre** : œuvres de Mozart, Scriabine, Loewe, Haydn, Kagel, de Cavalieri, R. Schumann.
12 h, **La table d'écoute.**
12 h 35, **Jazz.**
13 h, **Opérette.**
13 h 30, **Jeunes solistes** : œuvres de Ibert, Boehm, Dutilleux, sol., S. Charrier, flûte.
14 h 4, **Musique légère.**
14 h 30, **Musiciens à l'œuvre** : Miles Davis. *(Lire notre article p. VII.)* : Œuvres de Davis, Parker, Gershwin, Monk, Konitz, Shearing, Rolins, Lewis.
17 h 5, **Repères contemporains** : L. Saguer.
18 h, **L'imprévu.**
19 h 5, **Studio-Concert** : musiques traditionnelles d'Iran.
20 h, **Jazz.**
20 h 30, **Concert** (en simultané avec A2) : Placido Domingo, ténor.
23 h 15, **Fréquence de nuit.**

MARDI 22 NOVEMBRE

6 h 2, **Musiques du matin** : Œuvres de Maurice, Roussel, Fauré.
7 h 10, **Concert** : Œuvres de Mendelssohn, R. Strauss, par l'Orchestre national de France.
7 h 45, **Le journal de musique.**
8 h 12, **Magazine.**
9 h 2, **D'une oreille l'autre** : Œuvres de Monteverdi, Haydn, Schubert, Wagner, Fauré-Messager, Zemlinsky.
12 h, **Archives lyriques** : Œuvres de Mozart, Verdi.
12 h 35 **Jazz.**
13 h, **Les nouvelles muses en dialogue.**
14 h 4, **Chasseurs de son stéréo.**
14 h 30, **Les enfants d'Orphée.**
15 h, **Musiciens à l'œuvre** (voir lundi) : Œuvres de Davis, Rodgers-Hart, Monk, Gershwin, Prévert-Kosma...
17 h 5, **Repères contemporains** : Iannis Xenakis.
18 h, **L'imprévu.**
19 h 5, **Studio-Concert** : Œuvres de Prodromidès, Tisné, Rose, Taira, Mestral, par le Quatuor Arcadie.
20 h, **Jazz.**
20 h 30, **Concert** : Symphonie n° 3 en mi bémol majeur de Beethoven, « Harold en Italie » de Berlioz, Symphonie n° 1 de Brahms, par l'Orchestre du Concertgebouw d'Amsterdam, dir. P. Monteux, sol. K. Boon, alto.
22 h 30, **Fréquence de nuit** : Feuilleton « Mélomanies » ; œuvres de Schubert, Duparc, Debussy ; vers 23 h 10, Jazz club (en direct du « Petit Journal »).

MERCREDI 23 NOVEMBRE

6 h 2, **Pittoresques et légères** : œuvres de Dumont/Vaucaire, Alderete, Rossini, Astier, Wagner.
6 h 30, **Musiques du matin** : œuvres de Galuppi, d'Alessandro, Honegger.
7 h 10, **Concert** : *Quatuor à cordes* de Chausson par le Quatuor Bernède.
7 h 45, **Le journal de musique.**
8 h 12, **Magazine.**
9 h 2, **D'une oreille l'autre** : œuvres de Bach, Berg, Schumann, Debussy, Rossini, Busoni, Ligeti.
12 h, **Avis de recherche.**
12 h 35, **Jazz** : Jabbo Smith « bis »
13 h 30, **Jeunes solistes** : œuvres de Chopin, Lutoslawski, Rachmaninov, Pinto sol., B. Hindley, E. Rigollet, pianos.
14 h 4, **Microcosmos** : discotine ; 14 h 35, Les vilains péchés capitaux ; 15 h 5, Le mouchoir aux poètes ; 15 h 45, Elle était une fois Blanche-Nouilles ; 16 h 20, Court-circuit.
17 h 5, **Histoire de la musique.**
18 h, **L'imprévu.**
19 h 5, **Studio-Concert** : œuvres de Brahms, Berg, Poulenc avec M. Portal, clarinette, C. Ivaldi, piano.
20 h, **Les chants de la terre.**
20 h 30, **Concert** (en direct du Théâtre des Champs-Elysées à Paris) : *Sonate pour violon et piano* de Mozart, *Sonate pour violon et piano n° 3* de Brahms avec P. Amoyal, violon, M. Rudy, piano.
22 h 30, **Fréquence de nuit** : feuilleton « Mélomanies » ; œuvres de Verdi, Bizet, Bellini ; 23 h 10, Portraits : Lili Boulanger.

JEUDI 24 NOVEMBRE

6 h 2, **Musiques du matin** : œuvres de Moussorgsky, Mozart.
7 h 10, **Concert** : Mozart par le Nouvel orchestre philharmonique.
7 h 45, **Le journal de musique.**
8 h 12, **Magazine.**
9 h 2, **L'oreille en colimaçon.**
9 h 20, **D'une oreille l'autre** : œuvres de Schütz, Brahms, Bach, Webern, Stockhausen.
12 h, **Le royaume de la musique.**
12 h 35, **Jazz** : Jabbo Smith « bis ».
13 h, **Vingt-sixième concours international de guitare.**
13 h 30, **Poissons d'or.**
14 h 4, **Musique légère.**
14 h 30, **Musicien à l'œuvre** : Miles Davis ; œuvres de Davis, Feldman, Porter, Hancock, Shorter, Monk.
17 h 5, **Repères contemporains** : Nicole Lachartre.
18 h, **L'imprévu.**
19 h 5, **Studio-Concert** : Jazz, le sextette du flûtiste Michel Edelin et le Quartette de Michel Roques.
20 h, **Jazz.**
20 h 30, **Concert** (donné le 21 novembre 1983 au théâtre du Rond-Point des Champs-Elysées à Paris) : Ali Akbar Khan, sarod, et Swapan Kumar-Chow-Dury, tabla.
22 h 30, **Fréquence de nuit** : Feuilleton « Mélomanies » ; œuvres de Schubert, Schoenberg, Puccini ; 23 h 10, portrait Meredith Monk.

VENDREDI 25 NOVEMBRE

6 h 2, **Musiques du matin** : Œuvres de Vivaldi, Bruckner, Stravinski, Verdi.
7 h 10, **Concert** : Œuvres de Ravel.
7 h 45, **Le journal de musique.**
8 h 12, **Magazine.**
9 h 2, **D'une oreille l'autre** : Œuvres de Cavalli, Rameau, Berg, Schumann, Schoenberg.
12 h, **Actualité lyrique.**
12 h 35, **Jazz s'il vous plaît.**
13 h, **Avis de recherche.**
13 h 30, **Jeunes solistes** : œuvres de Mozart, Verdi, Wagner, Debussy, Respighi, Poulenc, avec C. Loew, chant.
14 h 4, **Equivalences.**
14 h 30, **Les enfants d'Orphée.**
15 h, **Musiciens d'aujourd'hui** (voir lundi) : Œuvres de Davis, Pascoal.
17 h 5, **Repères contemporains** : Francis Miroglio.
18 h, **L'imprévu.**
19 h, 5 **Studio-Concert** : Œuvres de Beethoven avec C. Coin, violoncelle, P. Cohen, pianoforte.
20 h, **Jazz.**
20 h 20, **Concert** (émis de Stuttgart) : *Requiem* de Verdi par l'orchestre symphonique de la radio de Stuttgart, les chœurs du Sudfunk et les chœurs de la Westdeutsche Rundfunk, dir. G. Sinopoli, sol. G. Dimitrova...
22 h 15 **Fréquence de nuit** : Feuilleton « Mélomanies » ; 23 h 10, Portrait de Steve Lacy : œuvres de Steve Lacy, Monk, Williams, Nat King Cole.

SAMEDI 26 NOVEMBRE

6 h 2, **Samedi matin** : œuvres de Verdi, Jacquet de la Guerre, Lebrun, Brahms, Wilbye, Bach.
8 h 5, **Avis de recherche.**
9 h, 5 **Carnet de notes.**
11 h 5, **La tribune des critiques de disques.**
13 h 35, **Importation.**
15 h, **L'arbre à chansons.**
16 h 30, **Musique traditionnelle** : les musiques du Moyen-Atlas.
18 h, **Les cinglés du music-hall.**
19 h 50, **Les pêcheurs de perles** : Œuvres de Chabrier, Franck, Saint-Saëns, Sarasate, Poulenc, Massenet, Vallé, Villa-Lobos par Zino Francescatti, violoniste.
20 h 30, **Concert** : Symphonies n° 2, n° 3 de Rachmaninov par l'orchestre national de France, dir. L. Maazel.
22 h 30, **Fréquence de nuit** : le club des archives (Cycle Willem Mengelberg) : œuvres de Wagner, Bach, Beethoven.

DIMANCHE 27 NOVEMBRE

6 h 2, **Concert promenade** : œuvres de Haydn, Lalo, Schubert, Wolf-Ferrari, Alfven, Meisel, Offenbach, Hellmesberger, Borodine, Delibes...
8 h 5, **Cantate**, de Bach.
9 h 5, **D'une oreille l'autre** : vers 10 h 15, Concert : œuvres de Liszt, Tchaikovski, Mendelssohn par l'Orchestre national de France, dir. G. Albrecht, sol. R. Pasquier.
12 h 5, **Magazine international.**
14 h 4, **Hors commerce** : « Orphée et Eurydice » de Haydn ; vers 16 h, Références : Mozart.
17 h, **Comment l'entendez-vous ?** La passion selon l'Espagne : œuvres de De Falla, Victoria, Cabezon, Ravel.
19 h 5, **Jazz vivant** : les nouveaux orchestres français : l'octet d'André Jaume.
20 h, **Les chants de la terre.**
20 h 30, **Concert** (donné le 25 novembre 1983 à la Salle Pleyel) : « Suite pour orchestre n° 1 », « Concerto brandebourgeois n° 5 » de Bach, « Concerto pour hautbois et orchestre » de Haendel, « Suite de Castor et Pollux » de Rameau par le Concentus Musicus de Vienne, dir. N. Harnoncourt.
22 h 30, **Fréquence de nuit** : les figurines du livre ; 23 h, Entre guillemets ; 0 h 5, Les mots de Françoise Xenakis.

Radio-France internationale

● **Service mondial en français** : informations tous les quarts d'heure, de 5 heures à 9 heures, et à 20 h 15, 21 h 25, 22 heures, 23 heures, 1 heure et 2 heures.

Carrefour, le dossier d'actualité quotidien de 14 h 15, est consacré le lundi 21 novembre à François Châtelet, philosophe, et à André Akhoun, professeur de sciences politiques, autour du thème : *la Logique cartésienne et l'irrationnel pour expliquer les relations internationales* ; le mercredi 23 novembre, le dossier traite des missionnaires catholiques dans le tiers-monde.

● **Parmi les magazines**, signalons *Priorité santé* : le jeudi 24 novembre à 10 heures (rediffusion le samedi à 18 heures) le professeur Sansarrick, responsable du programme de recherche de l'O.M.S., parlera du nouveau vaccin contre la lèpre, testé en Norvège sur des volontaires, le vendredi 25, *Cinéma d'aujourd'hui, cinéma sans frontières*, sera consacré aux Journées cinématographiques d'Amiens contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples.

● **Parmi les émissions en langues étrangères** : En allemand (tous les jours à 19 heures), le jeudi 24 novembre : rôle et perspective du nouveau théâtre de l'Europe à Paris ; le vendredi 25 novembre (en direct de Bonn) : le bilan du sommet franco-allemand ;

En portugais (tous les jours à 17 heures vers les pays lusophones d'Afrique et le Portugal ; de 23 heures à 24 heures et de 24 heures à 0 h 30, vers le Brésil et l'Amérique latine) : le 23 novembre sera diffusé un entretien avec Dom Helder Camara, archevêque de Recife, à propos de la situation dans le Nordeste brésilien.

A écouter

Vérité et faux

On peut se limiter au scandale du faux, aux anecdotes, à l'escroquerie, à l'habileté technique. On peut aussi aborder le problème sous son angle symétrique, la vérité : le faux est un révélateur pour Gilles Lapouge, qui profite de la parution de *Faux et faussaires*, d'Otto Kurz (Flammarion), pour étudier avec Jacques Bonnet le faux sous toutes ses formes. Du faux artistique (avec des conservateurs de musée et autres spécialistes), au faux sous l'angle historique ou psychanalytique (avec des historiens, des journalistes, des écrivains), en passant par la place du faux dans l'imaginaire et par Orson Welles, le mystificateur : douze émissions en tout.

★ **Les chemins de la connaissance : la vérité du faux**, du lundi 21 novembre au mardi 6 décembre, F.C., 8 h 32.

Clair obscur

Une traversée de la nuit. – Une nuit qu'habitent les démons et les cauchemars, mais qui est aussi la source du mystère. Avec les quarante jours qui précèdent le solstice d'hiver et l'avènement de Noël, fête du nouveau soleil, s'ouvre une période d'attente active. Plus s'épaissit l'obscurité de la nuit, plus l'esprit des vivants a pour destin d'imaginer ce qui aidera la clarté future à naître. Tel est le sens de la veille. A partir de ce thème qui revient souvent dans l'iconographie païenne ou chrétienne, l'émission de Claude Mettra reconstitue le voyage intérieur d'une âme circulant, comme toutes les âmes, entre le blanc et le noir. Cette démonstration se base sur l'examen d'une toile de Georges de La Tour, « Madeleine à la veilleuse » et sur un certain nombre de textes et de thèmes musicaux empruntés aux diverses traditions.

★ **L'autre scène ou les vivants et les dieux**, F.C., lundi 21 novembre, 21 heures.

Schumann

« La belle œuvre », une nouvelle série d'émissions hebdomadaire. Le musicologue et critique Dominique Jameux analysera une partition à partir des correspondances, études, programmes et textes littéraires d'un compositeur. La première émission, consacrée à la *Quatrième symphonie* de Schumann, (1851) se développe en quatre temps. De 11 heures à midi : genèse de l'œuvre et analyse d'un fragment ; de 13 h 30 à 14 heures ; étude comparative de la *Quatrième symphonie* en parallèle avec des œuvres qui présentent des similitudes ; de 17 h 30 à 18 h 30 : un universitaire analyse les prolongements littéraires de la symphonie ; enfin, de 20 h 30 à 22 h 30 sera diffusée la version intégrale de l'œuvre, dirigée par Bruno Maderna, à la tête de l'Orchestre national de l'O.R.T.F., en 1963.

★ **La belle œuvre**, France-Culture, à partir du 23 novembre, 11 h 2, 13 h 30, 17 h 32 et 20 heures.

Radios locales

A l'échelle d'un quartier

Née d'un travail d'animation de deux ans sur le 12e arrondissement, Radio-Aligre est l'une des deux radios de quartier de la capitale. Elle se veut avant tout à la disposition des habitants et des associations locales, et a mis en place des ateliers de création radiophonique qui permettent à chacun de s'initier aux techniques de la radio et à la production d'émissions. Sa grille de programmes reflète largement ces choix de base. De 9 h à midi, « Vie quotidienne » et « Vie des quartiers » ouvrent l'antenne à l'expression directe des habitants du 12e, le vendredi étant plus spécialement consacré au troisième âge et le mercredi aux enfants. Les associations prennent le relais à 14 h, et présentent leurs activités dans « Carrefour ». De 16 h à 17 h, Radio-Aligre diffuse les montages et les créations réalisés par les « Ateliers radiophoniques ». Le reste de la grille est plus classique, on y trouve : de la musique (« kiosque à musique » et « balise de nuit ») ; des entretiens avec des artistes menés sur le mode de l'humour ou conçus comme des gags (« Micromanie »). Un instrument de création original à l'échelle du quartier et une tentative pour privilégier la création.

★ *Radio-Aligre* Paris, 92,3 Mhz.

Stations nationales

FRANCE INTER

● **L'actualité au bout de la lorgnette.** – Présenté et préparé par Michel Cardoze, avec la collaboration d'Alain Lacombe, *Tabou* est un vrai magazine radio : du son, du reportage, un montage serré et un rythme rapide... Quand la souplesse de la radio en fait un instrument privilégié d'information... Le titre peut provoquer. Soit. On aimerait pourtant des sujets plus hardis, un ton plus insolent, un regard plus inquisiteur. De 12 h à 13 h, *Tabou* présente deux enquêtes : un sujet de société et un sujet étranger. De 13 h 20 à 14 h, le service des arts et spectacles propose un thème d'actualité culturelle. En voici le programme pour les semaines à venir.

– Dimanche 27 novembre : la Grèce, deux ans après l'arrivée du P.S. au pouvoir ; le mythe James Bond ; à 13 h 20, Caligula, de A. Camus à Rome ; le public du cinéma fantastique.

– Dimanche 4 décembre : la formation des prêtres ; les risques technologiques ; à 13 h 20, Antonioni, en direct de Nice ; et Yvan Dautun.

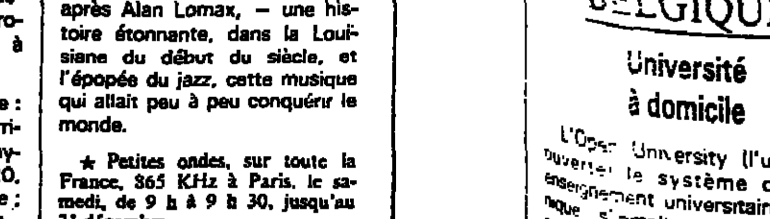
– Dimanche 11 décembre : les robots ; les Françaises et l'avortement à Londres.

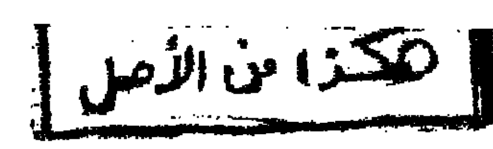
★ *Tabou*, le dimanche, de 12 h à 14 h.

RADIO BLEUE

● **La fabuleuse histoire de mister Jelly Roll.** – Jelly Roll Morton, le « seigneur des touches d'ivoire », prétendait, à La Nouvelle-Orléans, avoir inventé le jazz. C'est son histoire que raconte Jean-Michel Proust – après Alan Lomax, – une histoire étonnante, dans la Louisiane du début du siècle, et l'épopée du jazz, cette musique qui allait peu à peu conquérir le monde.

★ Petites ondes, sur toute la France, 365 KHz à Paris, le samedi, de 9 h à 9 h 30, jusqu'au 31 décembre.





هكذا من الأصل

Renaissance de la télévision par câble à Grenoble

L'UN des réseaux câblés les plus développés de France, installé au début des années 70 dans le quartier de la Villeneuve de Grenoble-Echirolles reprend depuis quelques semaines du service. L'expérience de télédistribution menée sur ce réseau à partir de décembre 1973 fut brutalement interrompue deux ans plus tard, l'Etat ayant cessé de financer une expérience pourtant lancée à son initiative.

Pendant ses quelques mois de fonctionnement, la « vidéo-gazette » avait permis aux habitants de ce nouveau quartier de découvrir les avantages mais aussi les limites d'une « télévision différente », communautaire et conviviale, et qui trouva très vite sa place – face notamment au monopole de la presse exercé à l'époque sur la ville par le groupe Dauphiné-Progrès, – comme une entreprise de « contre-information ».

Les raisons de l'échec de la première télévision par câble française sont à rechercher tout autant dans la défaillance de l'Etat que dans l'équipe d'animation, forte d'une dizaine de personnes autour de M. Daniel Populus, qui utilisa parfois avec maladresse un instrument nouveau de communication ; ou encore dans l'organisation même du réseau partagé entre deux communes, Grenoble, alors dirigée par le parti socialiste, le P.S.U. et le groupe d'action municipale (GAM) et Echirolles, communiste.

Paradoxalement, c'est au moment où le paysage politique de l'une des deux communes vient de changer radicalement – le R.P.R. Alain Carignon a remplacé le socialiste Hubert Dubedout à l'hôtel de ville – que Grenoble et Echirolles, cette dernière commune étant toujours dirigée par le parti communiste, semblent vouloir réactiver leur réseau câblé, resté depuis six ans silencieux. Celui-ci ne servait plus, depuis le brusque arrêt de la vidéo-gazette, qu'à la rediffusion quotidienne d'une sélection des programmes des trois chaînes nationales de télévision. Le câble de la Villeneuve, qui dessert huit mille foyers, soit environ vingt mille habitants, est resté en parfait état de marche, son éventuelle utilisation locale ne posant aucun problème technique particulier.

La maison du cinéma et de l'audiovisuel de l'Isère a profité de la deuxième semaine de la création vidéo, du 24 au 28 octobre à Grenoble, pour lancer pendant cinq jours un programme de « télévision du matin » diffusé de 7 heures à 9 heures sur le réseau câblé de la Villeneuve. L'expérience ne semble pas avoir recueilli une très large audience : 10 % à 15 % seulement des foyers auraient ouvert leur poste. Mais elle a eu le mérite de proposer des émissions de bonne qualité, grâce notamment à une collaboration fructueuse entre la maison du cinéma, le centre audiovisuel de la Villeneuve et FR 3, qui autorisa plusieurs de ses collaborateurs à « jouer le jeu » de la télévision locale.

La maison du cinéma et de l'audiovisuel souhaite occuper le plus souvent possible le câble de la Villeneuve. Ainsi, pendant le mois de novembre (lors du Festival du cinéma français), puis en janvier 1984 (à l'occasion du Festival du film musical), l'expérience sera renouvelée, mais cette fois-ci en soirée.

Une télévision autofinancée

Beaucoup plus ambitieux apparaît le projet proposé par l'association Horizon canal câble (H2C), qui, chaque soir de 20 h 15 à 22 h 30, et pendant une semaine, occupera le canal 4 de la Villeneuve. Ici, pas de place à l'improvisation... tout au moins sur le papier. Un mois avant la prise d'antenne, le 2 décembre, la grille de programme a été minutieusement minutée, le budget – 1,5 million de francs – parfaitement ventilé, la logistique affûtée et le présentateur vedette retenu de longue date en la personne de... Léon Zitrone.

Le vice-président de H2C, Stéphane Pusateri, indique que son association a voulu se placer dès le départ dans les conditions définies par la loi de juillet 1982 sur l'audiovisuel. Les subventions ne couvriront que 20 % des dépenses engagées pour l'opération (1), le reste étant financé par la publicité grâce à une série de quatre-vingt-dix spots de trente secondes (2) et par le parrainage de chacune des soirées (3).

A Grenoble comme à Echirolles, on semble satisfait de la mise en place de cette formule de « télévision autofinancée ». M. Jean Folco, adjoint au maire de Grenoble chargé des problèmes de communication, se réjouit du caractère *« symbolique »* de la participation de la ville dans cette opération. Mais il précise aussitôt : *« Il n'est pas question d'imaginer* [comme en 1973] *qu'avec des fonds publics on va financer des programmes de télévision locale. Ce serait beaucoup trop cher pour une ville. Mais nous sommes prêts à réaliser des études sur la faisabilité du câble à Grenoble, à aider au développement du réseau, à lancer la machine. Mais dans le but de parvenir à une télévision qui tournerait toute seule, c'est-à-dire qui soit valable économiquement. »* Le bilan de l'expérience qui sera tentée dans quelques semaines par Horizon canal câble sera à cet égard particulièrement intéressant.

Echirolles et Grenoble, en collaboration avec la « mission câble » de M. Bernard Schreiner, réalisent en ce moment une étude pour connaître le nombre de prises, donc d'abonnements à partir duquel une production de télévision locale serait viable. *« Il n'y a pas de raison objective pour ne pas travailler ensemble »*, explique le premier adjoint d'Echirolles, M. Alain Arvin-Berod (P.C.F.), qui demeure toutefois très prudent sur les conditions futures d'exploitation de réseau, *« de fortes divergences risquant alors de voir le jour »*, précise l'élu communiste. Déjà en 1973, lors de la mise en place du réseau câblé, Echirolles avait exigé de ses partenaires socialistes l'installation d'un dispositif qui lui permette de recevoir le cas échéant des émissions différentes de celles adressées aux téléspectateurs grenoblois de la Villeneuve...

A l'hôtel de ville de Grenoble, on se déclare prêt à poursuivre la politique amorcée en 1982 par l'équipe de M. Hubert Dubedout, tendant à développer le réseau câblé dans la cité, afin de porter avant 1990 le nombre de « prises » à vingt mille, voire trente mille. Dès l'année prochaine, le câble de la Villeneuve sera prolongé jusqu'au centre de la ville pour desservir les quatre cents nouveaux logements du quartier Hoche, puis il devrait emprunter le boulevard Agutte-Sembat, puis le cours Bériat pour gagner enfin la cité Mistral. Installé au cœur de la ville, le câble pourrait ainsi desservir rapidement un nombre important de foyers.

Si, comme l'affirme M. Jean Folco, les expériences menées actuellement sur le câble de la Villeneuve *« ne préjugent en rien de ce que sera la télévision locale dans notre ville »*, il semble que l'expérience que réalisera dans quelques semaines l'association Horizon canal câble, soit la plus proche des idées de la nouvelle municipalité grenobloise. L'adjoint à la communication ne veut, affirme-t-il, ni d'une *« télévision municipale »* ni d'une *« petite TV de conviviabilité »*, ni d'un *« remake »* de la défunte vidéo-gazette. ■

CLAUDE FRANCILLON.

(1) Selon l'association Horizon canal câble, la mission interministérielle pour le développement des services de télédistribution versera 100 000 F, les municipalités de Grenoble et d'Echirolles, 60 000 F, le conseil général de l'Isère, 30 000 F, et le secrétariat d'Etat chargé des techniques de communication, 50 000 F.

(2) Au 1er novembre 1983, une vingtaine de spots publicitaires avaient été retenus. Leur prix étant d'environ 10 000 F pour deux passages au cours d'une même soirée.

(3) Le sponsor versera 25 000 F pour une soirée.

VIDEOCASSETTES SELECTION

L'économie sociale

L'économie sociale est à la mode. On lui prête toutes les vertus : réduction du chômage, reconstitution d'un tissu de petites entreprises, innovation et dynamisme. Malgré cette actualité, l'économie sociale reste un secteur peu connu, sans doute à cause de la diversité des organismes qui la composent. Qu'y a-t-il de commun entre une mutuelle, une coopérative de production et une association ?

Pour répondre à cette question, M. Claude Vienney, maître-assistant à l'université de Paris-I et président de la Banque de travail interuniversitaire, fait l'historique de l'économie sociale et présente quelques exemples concrets d'entreprises. Ce vidéogramme de trente-cinq minutes est le premier document d'une collection « Sciences sociales », édité par Minerve Productions, société récemment créée par la Ligue française de l'enseignement et de l'éducation permanente.

★ *L'Économie sociale aujourd'hui.* Édité par Minerve Productions, 11, bd de Sébastopol, 75001 Paris. Tél. : 233-95-40.

L'officiel de la vidéocassette

Toutes les vidéocassettes disponibles, classées par ordre alphabétique, c'est ce que propose *l'Officiel de la vidéocassette*, édité par le mensuel *Télé-Ciné-Vidéo*. Les deux mille cinq cents cassettes répertoriées dans ce guide appartiennent à tous les genres, les films pornographiques et les films arabes faisant l'objet d'un classement particulier. Pour chaque cassette, un court résumé du film, le nom du réalisateur, des interprètes, du distributeur et une photo de la jaquette. Le tout pour 35 F.

★ *L' Officiel de la vidéo,* édité par *Télé-Ciné-Vidéo.*

Films

The Deadly Affair, de Sydney Lumet, avec James Mason, Simone Signoret et Harriet Anderson. Edité et diffusé par Niagara Vidéo.

Love, de Ken Russell, avec Alan Bates, Oliver Reed et Glenda Jackson. Edité et distribué par Warner Home Video.

La Folle de Chaillot, de Bryan Forbes, avec Katharine Hepburn et Charles Boyer. Edité et distribué par Warner Home Video.

Retour, de Hal Asby, avec Jane Fonda et Jon Voight. Edité et distribué par Warner Home Video.

Blow out, de Brian de Palma, avec John Travolta et Nancy Allen. Edité et distribué par R.C.V.

L'Horizon, de Jacques Rouffio, avec Macha Meryl et Jacques Perrin. Edité et distribué par R.C.V.

Grands classiques

Sabotage et *Agent secret,* d'Alfred Hitchcock, avec Peter Lorre et John Gielgud. Edité et distribué par R.C.V. Collection « La mémoire du cinéma ».

Riz amer, de Giuseppe de Santis, avec Sylvana Mangano, Raff Vallone et Vittorio Gassmann. Edité et distribué par R.C.V. Collection « La mémoire du cinéma ».

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

MEDIAS DU MONDE

GRANDE-BRETAGNE

Le rayonnement de la B.B.C.

1,2 milliard de francs : c'est la somme investie par le gouvernement britannique pour améliorer la réception des programmes internationaux de la B.B.C. Etalé sur dix ans, ce plan d'équipement comporte notamment la fourniture par Marconi Communications de nouveaux émetteurs ondes courtes de 300 kilowwatts entièrement automatisés et qui peuvent être commandés à distance.

Le service mondial de la B.B.C. émet vingt-quatre heures sur vingt-quatre en anglais, ainsi qu'en trente-six autres langues. On peut estimer que ces programmes sont écoutés par une centaine de millions de personnes au moins une fois par semaine.

BELGIQUE

Université à domicile

L'Open University (l'université ouverte) le système de télé-enseignement universitaire britannique, s'installe en Belgique. A partir de février 1984, les Belges désirant perfectionner leur langue anglaise pourront suivre à domicile les cours de six facultés : lettres, sciences de l'éducation, mathématiques, sciences sociales, technologies et animation sociale. Ces cours dispensés sous formes de cassettes ou d'émissions de radio-télévision transmises par câble seront surveillés par des « tuteurs conseils » installés à Bruxelles.

L'Open University, créée en 1971, regroupe quatre-vingt-dix mille étudiants suivant à domicile douze à quatorze heures de cours par semaine. C'est la première fois que ce système de télé-enseignement s'adresse à un public non britannique résidant à l'étranger.

JAPON

Boom sur la vidéo

Un million cinq cent mille magnétoscopes ont été vendus au Japon au cours des six premiers mois de l'année, soit 65 % de plus qu'au cours de la même période en 1982. Selon l'Association japonaise de la vidéo, le parc de magnétoscopes atteindra neuf millions d'unités à la fin de l'année. Cet accroissement du parc stimule la vente de vidéocassettes préenregistrées, qui devrait atteindre cette année un chiffre d'affaires de 82 millions de dollars. Le boom sur la vidéo profite aussi au vidéodisque, dont les ventes représenteront, cette année, un chiffre d'affaires de 3,4 millions de dollars.

Ce marché vidéo florissant attire les éditeurs étrangers : les firmes américaines Warner, Columbia et C.I.C. s'apprêtent à lancer leurs catalogues sur le marché japonais, en concurrence directe avec les éditeurs nationaux.

ÉTATS-UNIS

Le « New York Times » sur le câble

Après ses expériences en télématique, le *New York Times* s'intéresse maintenant aux réseaux câblés. Le quotidien vient de créer avec Warner une filiale commune qui distribuera des programmes d'information aux réseaux à partir de l'année prochaine. Le *New York Times* fournira les journalistes, et Warner procurera les studios de production et le personnel technique.

ESPAGNE

Lutte contre la piraterie

Le conseil des ministres espagnol a approuvé un décret royal luttant contre la piraterie vidéo. Toutes les vidéocassettes devront recevoir un certificat de classification délivré par le ministère de la culture avant d'être mises en circulation. Les lieux publics ou privés où sont projetées des vidéocassettes seront soumis à une réglementation comparable à celle des salles de cinéma.

Les pertes dues à la piraterie sont évaluées à 714 millions de dollars, soit cinq fois le chiffre d'affaires officiel de la vidéo en Espagne. Le parc de magnétoscopes s'élève à trois cent cinquante mille unités, dont la moitié au standard V.H.S.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication.
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437.
ISSN : 0395 - 2037.

Classique

Les Suites pour clavecin de Rameau

Le grand retour à Jean-Philippe Rameau prend des allures, en cette fin d'année anniversaire, de retrouvailles triomphales, où s'imposent d'ailleurs les mêmes acteurs ; ceux qui, de Gardiner à Malgoire et William Christie, auront été les artisans exemplaires de cette résurrection.

Délaissant son ensemble des Arts florissants, William Christie reprend du service comme claveciniste. Et le soliste est sans doute l'un des plus fins virtuoses de l'école actuelle, surtout dans le répertoire français qu'il fréquente amoureusement depuis ses années d'aprentissage auprès de Ralph Kirkpatrick.

Au programme, donc, le plus beau titre de gloire du musicien des *Indes galantes* dans ce domaine : les quatre *Suites* contenues dans les deux Livres de 1724 et 1728.

Sans vibrer des mêmes résonances secrètes que celui de Couperin, cet irremplaçable *« géomètre du mystère »*, le clavecin de Rameau reste un moment important de l'aventure baroque, l'art de la miniature y rejoignant un sentiment tout théâtral de la mise en scène qui nous rappelle que l'opéra a laissé jusque dans le style instrumental du compositeur des traces ineffaçables. La virtuosité y est sollicitée, mais plutôt comme un moyen que comme une fin en soi, le jeu des symétries équilibrant au mieux le goût de l'imprévu et du risque harmonique autant que mélodique.

Précisément, Christie relève le pari en dramaturge et en musicien de scène. Une réverbération judicieuse agrandit le décor sonore à la dimension de la salle de concert. Versailles n'est pas loin tout au long de cette conception monumentale qui privilégie l'accent noble au détriment peut-être du regard intime.

Parfois, Christie semble raidir le *tempo*, aux dépens de la liberté métrique, le temps de marquer la gloire d'une *allemande* ou l'irrésistible mécanique d'une *gavotte*, rehaussée de ses *doubles*. Mais que de trésors à découvrir dans le modelé des phrasés, rendus toujours plus expressifs par une très riche palette d'accidents rythmiques (*rubatos, retards*...) !

Peut-être le miniaturiste ne trouve-t-il pas tout à fait son compte dans les savoureux « portraits » des *Suites en ré* et *en sol*, tout comme semble négligée à d'autres moments la touche sentimentale que certains concurrents (Pinnock) se complaisaient à faire vibrer. Pourtant, pour la couleur des timbres — l'équivalent d'une registration d'orgue, — le relief des sonorités en soi et la beauté péremptoire de l'architecture, cette nouvelle version est de celles avec lesquelles il faut compter. Et quel plaisir (presque physique) d'entendre sonner ici deux splendides clavecins franco-flamands du dix-huitième siècle, l'un de Rückert repris par Taskin, et l'autre de Goujon, repris par Swanen I (Deux disques Harmonia Mundi, 1120-1121.)

ROGER TELLART.

Arias de concert de Mozart

Le genre plaisant, les maisons de disques rivalisent donc pour le représenter. Après l'album Decca (*le Monde Dimanche* du 13 juin 1982), exclusivement féminin et sopranophile, voici celui de Deutsche Grammophon, plus varié de tessitures et de répertoire. Sopranos, alto, ténors et basses se partagent ce festival d'arias-défis aux diaboliques acrobaties et aux cadences déchaînées, d'arias-tragédies, grandes scènes dramatiques aux nobles récitatifs, d'arias-pochades, moments bouffes ou miniatures un peu mièvres.

On a battu le rappel de quelques anciens et convoqué les vedettes du jour pour tisser cette tapisserie. Le résultat tient au genre : des tempéraments vocaux et des conceptions stylistiques sensiblement différents ; ici quelques (rares) faiblesses, dans l'inspiration du compositeur (parfois un peu passe-partout, ailleurs dépassée par les difficultés techniques) ; là surtout, majoritaires, d'évidentes beautés, rappelant que nul n'a jamais aussi bien compris et aimé la voix, aussi bien écrit pour elle.

Avec l'idéal Mozarteum Orchestra de Salzbourg, que Leopold Hager mène avec une exquise finesse et une rare délicatesse de ton, une anthologie qui reflète le miroir de la beauté en musique. (Cinq disques DG, 2740-281. Avec : Edita Gruberova, Lucia Popp, Edith Mathis, Lilian Sukis, Hanna Shwarz, Francisco Araiza, Thomas Moser, Claes H. Ahnsjö, Walter Berry, Robert Lloyd.)

ALAIN ARNAUD.

Les stars de Charles Koechlin

L'heure est peut-être venue de découvrir l'œuvre de Charles Koechlin, ce musicien doux et savant qui accumula deux cent vingt-cinq partitions entre 1890 et 1950, sans que le monde semble s'apercevoir des trésors dont il l'enrichissait. Une Société des amis de Charles Koechlin, animée par Michel Fleury et présidée par Henri Sauguet, s'y emploie activement (91, avenue Emile-Zola, 75015 Paris).

C'est une aubaine de pouvoir juger sur pièces avec un disque ravissant — le premier qui lui ait été jamais consacré entièrement — comprenant la *Ballade pour piano et orchestre* op. 50 (de 1913) et la *Seven Stars Symphony* op. 132, interprétées à merveille par Bruno Rigutto et l'orchestre national de Monte-Carlo dirigé par Alexandre Myrat.

La *Ballade*, inspirée par un poème nocturne d'Henri Heine, renouvelle la féerie de celle de son maître Fauré. Elle évoque davantage Brocéliande que la forêt romantique. Tout y est rêve, mystère et poésie, avec un bref épisode dionysiaque et frémissant. On ne se lasse pas de l'entendre.

Le prétexte de la symphonie enchantera ceux qui ont connu Koechlin. Ce grand Alsacien à barbe blanche, habillé comme un paysan, écologiste avant la lettre, s'était brusquement épris du cinéma et de ses stars, et il a voulu faire le portrait musical de Douglas Fairbanks, Lilian Harvey (peut-être sa préférée), Greta Garbo, Clara Bow, Marlène Dietrich et Emil Jannings, enfin Charlie Chaplin.

Rien n'est plus amusant que ces aventures hollywoodiennes (ou d'un expressionnisme très allemand) traduites dans une écriture naïve et parfaite, d'une sensibilité si française : le pimpant menuet fugué de Lilian Harvey, le « choral païen » qui chante la beauté de Greta Garbo, *l'Ange bleu* contemplé avec tant de gravité et de tristesse jusqu'à la rédemption finale imaginée, Charlot croqué très subtilement à travers un thème et variations sur les lettres de son nom.

Mais il faudra aussi se détacher des modèles pour goûter pleinement cette musique d'une poésie si pure, originale et suave, qui atteint par moments à une vraie grandeur. (EMI, 173.139-1.)

JACQUES LONCHAMPT.

Œuvres de Philippe Boesmans

Né en 1936, le compositeur belge Philippe Boesmans, dont vient d'être créé à Bruxelles l'opéra *la Passion de Gilles*, est un des créateurs importants de sa génération. C'est pratiquement en autodidacte qu'il vint à la composition, après avoir suivi une formation de pianiste. Pour lui, les problèmes de la musique et de ce qu'on appelle l'avant-garde ne sont plus du tout les mêmes qu'il y a un quart de siècle, au temps du « sérialisme » post-webernien, où l'on travaillait largement à coups d'interdits et « en réaction contre » pour forger un « nouveau langage universel ». Il y a toujours des règles, mais chacun aujourd'hui doit « s'imposer les siennes ».

Vient de paraître un disque regroupant deux pièces pour piano (*Cadenza, Fanfare I*) et deux pièces pour orgue (*Fanfare II, Ricercar sconvolto*) interprétées les unes par Chantal Bohets et les autres par Bernard Foccroule. *Cadenza*, page de haute virtuosité où tout est minutieusement écrit, n'est pas sans rappeler, par sa solidité, le Boulez des *Structures II* ou le Stockhausen de certains *Klavierstücke*, alors que *Fanfare I* (1970), pour deux pianos à deux mains, s'attache plus spécialement aux ressources purement sonores de l'instrument, aux effets de timbre. Les deux pièces pour orgue sont aussi différentes que possible, les grandes nappes sonores de *Fanfare II* (1972) s'opposant au côté superficiellement néo-classique de *Ricercar sconvolto*. On regrette l'absence, pour chaque œuvre, d'une fiche signalétique précise avec des dates de composition, de première audition, etc. (Ricercar distr. Adda, Ric 021.)

Mais on tient à ne pas laisser passer l'occasion de rappeler la parution il y a quelques mois d'un autre disque consacré à Philippe Boesmans, et couronné en mars dernier d'un grand prix de l'Académie Charles-Cros. On y trouve deux ouvrages d'une généreuse inspiration « romantique » : le *Concerto pour violon* (1979), qui, comme celui pour violoncelle de Dutilleux, par exemple, devrait aisément s'intégrer au grand répertoire, et *Conversions* pour orchestre (1980), excellemment interprétés par Richard Pieta en soliste et par l'Orchestre philharmonique de Liège sous la direction de Pierre Bartholoméa. (Ricercar distr. Adda, Ric 014.)

MARC VIGNAL.

Rock Variétés

Brassens

Il y a deux ans, Georges Brassens mourait à Sète où il était parti vivre ses derniers jours. Comme un vieux lion. Comme le pauvre Martin de la chanson, *« faisant vite, en se cachant, et s'y étendre sans rien dire. Pour ne pas déranger les gens »*.

Les personnages intemporels de Brassens poursuivent depuis leur route avec des jurons tonitruants, avec leur grande pudeur et leur humanité.

A l'occasion du deuxième anniversaire de la disparition du poète, Philips, sa fidèle maison de disques, publie un luxueux coffret de quinze albums contenant toutes les chansons de Brassens, depuis *la Mauvaise Réputation* et *le Gorille* jusqu'aux dernières chantées avec infiniment de délicatesse par Jean Bertola en 1982.

Un livre tout aussi luxueux accompagne les disques et s'ouvre malicieusement sur la note du Petit Larousse illustré : *« Brassens (Georges), chanteur français, né à Sète en 1921. Auteur de chansons poétiques, pleines de verve et de non-conformisme. »* Il contient les textes (et les notes) des chansons, ainsi que celles non interprétées par le chanteur. Un petit chapitre-souvenir clôt le livre avec les photos de famille : celle du sang (le père : Louis Brassens, et la mère : Elvira) et celle de l'amitié : René Fallet, Jeanne, Gibraltar, Eric Battista, Louis Nucéra. (Philips.)

Edith Piaf

Autre anniversaire célébré par les firmes phonographiques, celui d'Edith Piaf, disparue il y a vingt ans. Pathé Marconi propose toute une série de coffrets. Le premier contient en quatorze disques l'intégral des enregistrements de Piaf entre 1946 et 1963, plus un 45 tours présentant des inédits de *Légende* et *Un dimanche à Londres*. Le deuxième offre tous les enregistrements publics de la chanteuse, de l'Olympia 1955 à Bobino 1963, en passant par le concert de Carnegie Hall en 1957 (quatre albums 33 tours).

Le troisième présente les chansons d'amour chantées par Piaf, de *la Vie en rose* (1946) à *J'm'en fous pas mal* (1947), *l'Hymne à l'amour* (1950), *la Goualante du pauvre Jean* (1954), *Mon manège à moi* (1958), *Non, je ne regrette rien* (1960) et *A quoi ça sert, l'amour* (1962) interprété avec Théo Sarapo. Toutes ces rééditions se trouvent également en cassettes. (Pathé-Marconi.)

Charlélie Couture

Ce nouvel album, enregistré au Québec avec Jerry Lipkins au piano et aux keyboards, Abram Causse à la batterie, Hanny Rowe à la guitare basse et Pee Barney Douche au saxophone, renferme de nombreux titres rock (*Missipi Dancing, Underground, Local Rock, Combat de phoques, Do not disturb*), des ballades (*Forme blanche, Tu es loin*) et un blues (*Aboyer le chien*). On y retrouve bien sûr la voix de la gorge et celle du ventre, les qualités d'observation de Couture, sa manière de voir la vie qui passe comme une pochette surprise, son acuité sarcastique et son sens du dérisoire et aussi la même écriture directe.

Mais il n'y a pas vraiment la fameuse magie qui donne à une chanson sa grande puissance émotionnelle. On a l'impression que Charlélie Couture fait une pause dans son aventure et se rappelle simplement à nous par un patchwork ni franchement séduisant ni réellement décevant. (33 tours Philips dist. 8145481.)

CLAUDE FLÉOUTER.

JAMES BROWN

Quel bonheur ! La réédition des huit premiers albums de James Brown, sur le label King Records, dans leurs pochettes originales (retrouvées dans les boutiques new-yorkaises spécialisées dans le *collector*). Qu'elles sont belles, en carton dur et granulé, avec leur lettrage tape à l'œil, leur surenchère de couleurs, leur mise en page éclatante, leurs titres racoleurs. On dira ce qu'on voudra, mais c'est important une pochette de disque. Ça fait un objet cohérent, tout de suite on colle une image sur la musique. Elles se répondent, se complètent. Et puis les originaux sont fidèles à la volonté de l'artiste ou, le cas échéant, à la mode qui prévalait au moment de l'enregistrement. On se replonge dans l'humeur.

1962 : le sigle du label King trône en haut à droite (une couronne, noblesse oblige, sertie de pierres précieuses). Au-dessus du titre (*Excitement*), on qualifie la musique : *Cool-Tough-Pure* (on est prévenu) : en dessous, on qualifie le bonhomme : Mr. Dynamite entre guillemets. C'est le sobriquet du « parrain » du rhythm'n blues. 1963 : *Prisoner of Love*. C'est plus sobre, juste le titre, le nom du chanteur et son portrait (peint) tenant un micro. 1964 : déjà une compilation, *les Seize Hits imbattables* (jeu de mots sur le mot *beat* : rythme). Cinq cartes à jouer, du dix à l'as, avec des photos différentes du héros sur la couleur cœur et des tubes (*Try Me, I Want You so Bad*) sortis précédemment en 45 tours. 1964 : même année pour un 33 tours qui tourne autour du premier tube, *Please Please Please* (enregistré en 1956), imprimé plusieurs fois sur la pochette avec une photo détourée du « parrain » courbé sur son micro. 1965 : juste un bagage sur lequel sont étiquetées toutes les danses qu'il a inventées (*The Mashed Potato, The Twist, The Jerk, The Alligator, The Monkey, The Boomerang, The Swim, The Slide, The Fly*) et le tube qui titre : *Papa's Got a Brandt New Bag.*

1966 : encore un tube, *I Got You (I Feel Good)*, qui donne son titre à l'album, et des éclairs qui entourent le portrait de James Brown. 1966 : même année et, d'entrée, on annonce la couleur — *« Etonnant, sensationnel, excitant : le numéro un* soul brother — et dans les lettres qui forment son nom, les photos le montrent en action sur scène. Au verso, son histoire en dix lignes qui se termine par *« gamin, il ramassait du coton, il a lavé des voitures, est devenu boxeur, danseur et un chanteur hurlant. Aujourd'hui, il est internationalement connu et aimé. Il est l'idole de millions »*. Les titres forts : *It's a Man's, Man's, Man's World* et *Ain't That a Groove (part 1 and 2)*.

1967 : *Cold Sweat* (part 1 and 2), *« Que des nouvelles grandes chansons jamais parues sur son album »*. A cette époque, la publicité mensongère ne fait pas peur : les reprises de *Fever*, de *Kansas* et de *I Love Porgy* (merci, Gershwin) en témoignent. Les photos montrent la traditionnelle scène où l'on vient recouvrir James Brown d'une cape après qu'il se soit jeté à terre.

Sur ces huit disques, le chanteur est accompagné de son groupe : *The Famous Flames* (rien que ça). Pour le reste, inutile de le présenter. Le « parrain » n'a jamais failli à sa réputation. (Polydor : *Excitement*, 2489199 ; *Prisoner of Love*, 813491-1 ; *The Unbeatable 16 Hits*, 2489198 ; *Please Please Please*, 2489194 ; *Papa's Got a Brand New Bag*, 2489195 ; *I Got You (I Feel So Good)*, 2489196 ; *It's a Man's Man's Man's World*, 2489197 ; *Cold Sweat*, 813492-1.)

PETER BLEGVAD : « Naked Shakespeare »

C'est les Beatles. A peu de chose près. Mais, attention, pas les Beatles en groupe, non, les Beatles en solo. A tour de rôle. Écoutez *Naked Shakespeare*, la chanson-titre, et c'est bien le diable si vous ne reconnaissez pas John Lennon : la mélodie (surtout du refrain, on touche au plagiat), le phrasé de la voix, le toucher de la guitare acoustique, le son...Quant à *Powers in the Air*, il faudrait être sourd pour ne pas entendre la similitude, l'écho dans la voix, c'est Lennon ressuscité. Ailleurs, au hasard des plages, on entend des guitares qu'on prêterait volontiers à George Harrison et des approches de la musique traditionnelle que Paul McCartney du début des années 70 ne désavouerait pas.

Evidemment, quand on sait que Andy Partridge, de X.T.C., signe la production, on s'en étonne moins. Le groupe a toujours été fasciné par les Beatles : la richesse des mélodies, la sophistication des arrangements, les tics, les trucs, la couleur des sonorités en studio. Mais, rassurez-vous, Peter Blegvad ne s'en tient pas à l'influence, il a son identité. L'inspiration éclatée, une espèce de folie baroque qui rappelle Syd Barrett, la modernité remise à l'ordre du jour, font de ce disque un bel ouvrage éclectique. *Like a Baby*, en forme de conte musical façon *Pierre et le Loup* de Prokofiev résumé en trois minutes, n'en est pas le moindre effort. Peter Blegvad est new-yorkais. Exilé en Angleterre dans les années 70, il a joué avec Henry Cow. On n'en sait pas beaucoup plus, sinon qu'il est produit par Andy Partridge (c'est bien précisé sur la pochette) et qu'il ressemble à un personnage du Shakespeare qui alimente le titre de son album. (Virgin, 205751.)

ALAIN WAIS.



Jazz

JOHNNY COPELAND : « Copeland special »

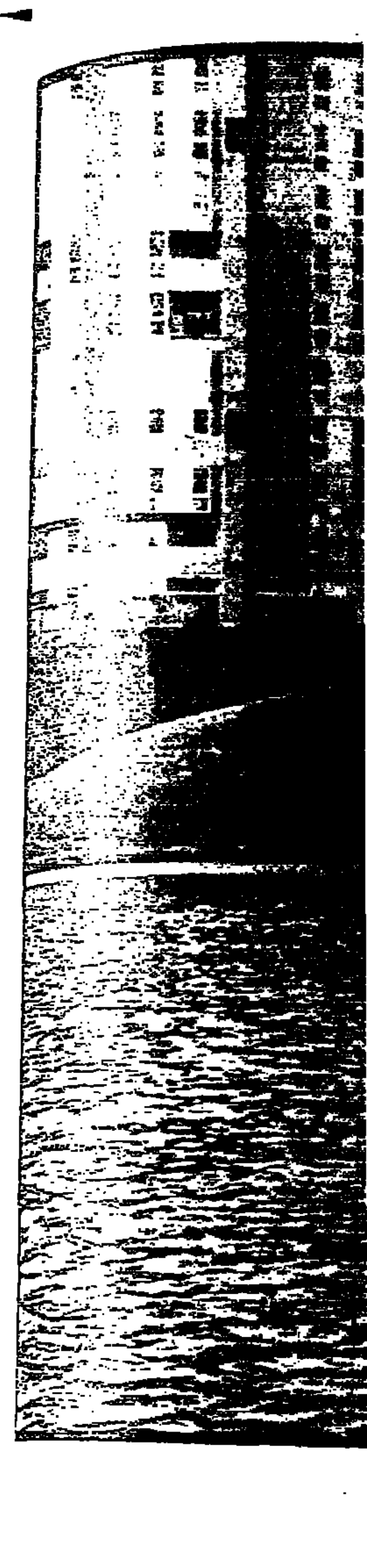
Johnny Copeland était un musicien quasiment inconnu en France. Nous devons à Jean-Pierre Tahmazian de l'y avoir fait découvrir. Tahmazian est allé traîner ses guêtres à New-York. Il a recontré Dan Doyle, vicaire du jazz contemporain, lequel lui a refilé des tuyaux : oui, Johnny Copeland a fait des disques pour des petites marques du Texas ; il n'avait jamais quitté le Sud — si ce n'est pour quelques escapades en Californie — avant 1975, date de sa venue à New-York ; en 1982, avec *Make my Home*, il a obtenu le « Handy Award » — le prix du meilleur recueil de blues. Tahmazian est allé écouter le chanteur guitariste dans la banlieue de la Grosse-Pomme. Il est revenu avec un disque où le musicien de la tradition est entouré de musiciens de l'art moderne : Arthur Blythe, Bayard Lancaster, George Adams. Un événement sur la scène « bluesy ». (Black and Blue, 33580. Distribution Wea.)

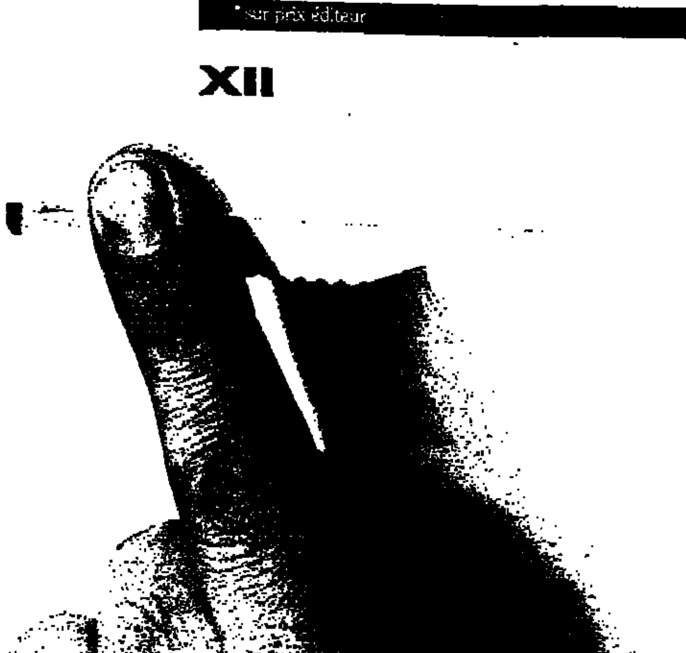
COMMODORE CLASSICS : « 1938 - 1947 »

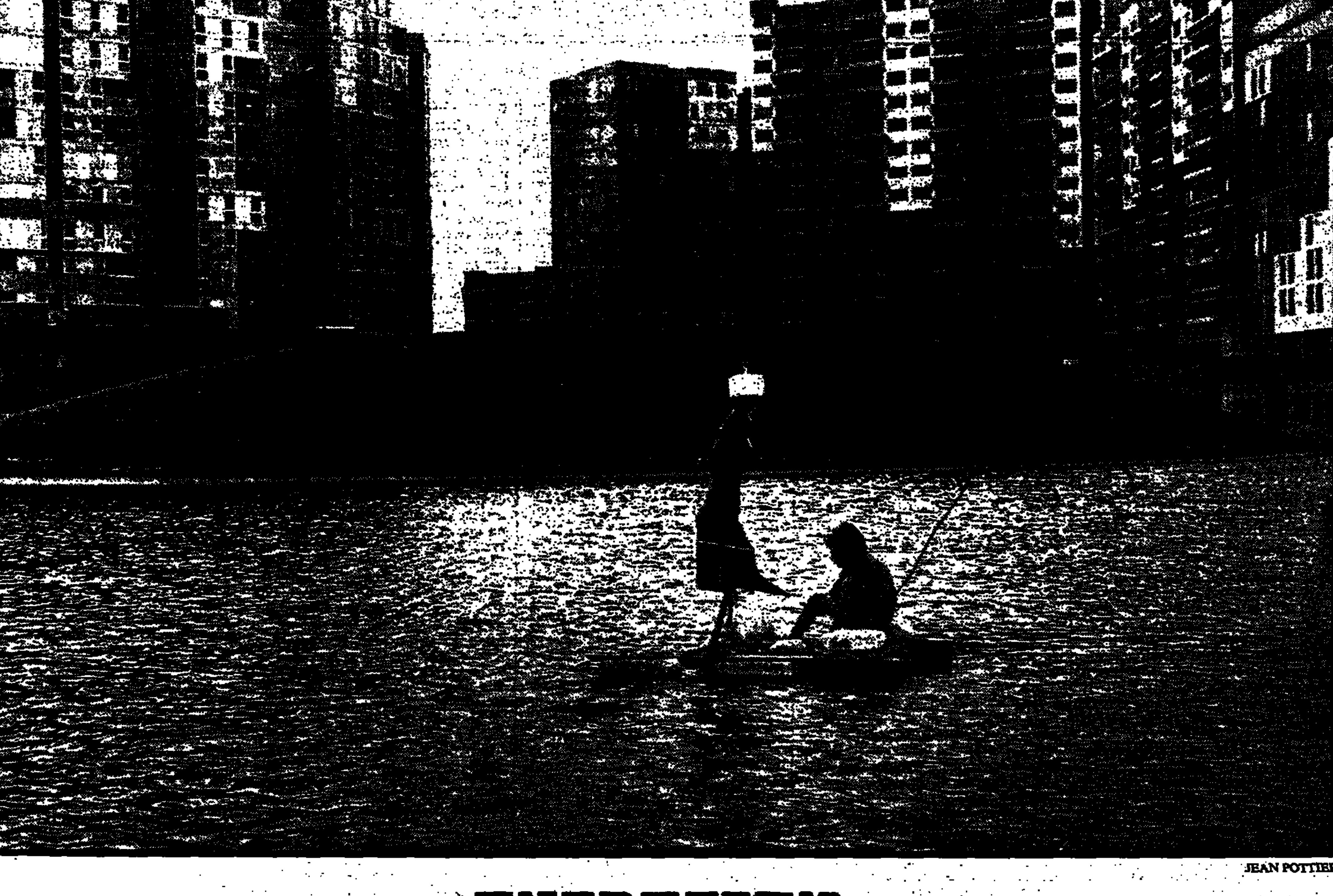
C'est au « Nick's », à New-York, que Sartre reçut, comme un choc, le jazz des dixielanders blancs, lors d'un de ses voyages de 1945. Ce jazz du « Nick's », nous le retrouvons, ces temps-ci, balancé par Muggsy Spanier (1), alors qu'un autre héros des clubs américains de l'époque, le « Hans joueur de flûte », le « Pied Piper » du jazz, Pee Wee Russell, nous replonge, pour sa part, dans l'atmosphère du « Three Deuces » (2). A ces réapparitions, il faut joindre celles de Willie The Lion (3), de Bechet (4), de Eddie Heywood (5).

Toutes viennent taquiner l'oreille des amateurs inconsolés de musiques disparues. Ils les rencontrent ici, intactes, dans leur vérité persévérante. Ceux qui ne les ont pas encore fréquentées devraient aller musarder aussi du côté de chez « Commodore » pour écouter ce qu'elles furent dans leur éclat. Albums moins saisissants tout de même que les Albert Ammons, Chew Berry et Billie Holiday parus au dernier trimestre de l'an passé. (Commodore (1). 6 25494 ; (2) 6 25490 ; (3) 6 25491 ; (4) 6 25492 ; (5) 6 25493. Distribution Pathé-Marconi-EMI.)

LUCIEN MALSON.







JEAN POTTIER



ENTRETIEN

Bernard Tschumi et les « folies » de La Villette

Théoricien de l'architecture, Bernard Tschumi, qui est chargé du parc de La Villette, a maintenant l'occasion d'appliquer ses idées. Il voudrait que ce « parc des Folies » permette de réunir, dans un même espace, l'abstraction et la sensation.

BERNARD TSCHUMI, architecte du futur parc de La Villette, est aussi un théoricien de l'architecture. Professeur à la Cooper Union School of Architecture de New-York, il a enseigné à Princetown et à l'Architectural Association de Londres. Auteur de nombreux articles et de plusieurs ouvrages, dont les *Manhattan Transcripts*, il est mieux connu à l'étranger qu'en France. Il expose ici quelques-unes de ses réflexions sur la théorie architecturale et ses rapports à la pratique.

∴

« Y a-t-il un champ théorique de l'architecture ? Celle-ci peut-elle se penser elle-même, alors qu'elle est à la fois production esthétique et production sociale, création conceptuelle et réalisation dans l'espace ?

— Il y a certainement un champ théorique de l'architecture, qui peut se séparer, dans certaines conditions précises, de la réalité construite.

» Il faut faire la distinction entre l'architecte et le théoricien de l'architecture. Le premier essaie d'appliquer une certaine connaissance à la réalité, tandis que le second cherche à étendre le champ de cette connaissance, sans nécessairement se préoccuper de son application. Le théoricien s'attachera à définir la nature de l'architecture et de ses limites. Il posera des questions assez abstraites, de langage, de syntaxe architecturale, qui s'opposent à l'idée de fonction, d'utilisation, de bien-être, de confort, qu'on peut être en droit d'attendre de l'architecture construite.

» En dissociant l'usage de la forme – tout en insistant sur leur autonomie respective, – on met en question toute une tradition architecturale, issue de la Renaissance, qui est de savoir dans quelle mesure il existe une relation de cause à effet entre la forme architecturale et l'usage qui en est fait.

» Les deux extrêmes de cette réflexion – fonctionnalisme et formalisme – sont intéressants dans la mesure où ils interprètent de façon tout à fait divergente cette relation entre l'usage et l'espace. Un des rôles de la théorie, aujourd'hui, est d'essayer de dépasser ces interprétations, quitte à retrouver des concepts qui, très souvent, touchent à la philosophie.

» En ce sens, on perçoit une tendance assez caractéristique de cette dernière décennie : les limites de l'architecture sont plus difficiles à cerner que jamais. Les anciennes catégories (fonctionnalisme, formalisme, classicisme, modernisme) s'effondrent les unes après les autres.

— N'est-ce pas traumatisant pour beaucoup ?

— Le récent renouveau d'intérêt pour l'histoire de l'architecture provenait d'une crainte de la part des architectes. A cause du développement de la technologie et de certaines pressions économiques, politiques, sociales, le champ de l'architecture ne se laissait plus définir. Revenir aux sources historiques était une manière de retrouver une certaine sécurité. Mais cela s'est passé de façon régressive, archaïque et en insistant sur ce qui était le plus apparent en architecture : *ses surfaces, ses façades, ses maniérismes*. Donc, en privilégiant le style, ce qui a fait dire : « Voilà, l'architecture, en fin de compte, c'est maintenant une explosion de styles. »

— L'architecture avait perdu l'espace en chemin.

— L'espace et aussi quelque chose d'autre : ce rapport entre l'espace et l'usage, entre la forme et le programme.

L'utilisation passionnelle de l'espace

— Une de vos recherches, les *Manhattan Transcripts*, se présente comme une tentative de conduire l'architecture à ces limites. C'est un essai pour intégrer les rapports programmatiques et formels au discours et à la représentation architecturale. Comment y parvenez-vous ?

— Il s'agissait d'étudier d'une manière relativement méthodique, trois types de rapports entre espace et usage : conflit, réciprocité et indifférence, et de voir dans quelle mesure cette indépendance respective du programme et de la forme, de l'action et de l'architecture, pouvait faire avancer celle-ci au-delà des limites que nous connaissons aujourd'hui. J'ai tenté de trouver un moyen d'intégrer au mode de communication traditionnel de l'architecture, c'est-à-dire au dessin, un type d'information supplémentaire concernant l'usage. La chose importante dans les *Transcripts* était d'établir un mode de notation des notions d'événement et de mouvement.

— Qu'entendez-vous par « événement » ?

— En général, les architectes, lorsqu'ils parlent de fonction ou d'usage, se rapportent à certains paradigmes de l'architecture (ceci est une salle de séjour, une cuisine, un hall d'entrée...) sans se référer à l'activité qui, éventuellement, peut se dérouler à l'intérieur de cet espace. Autour de cette table, nous pouvons parler, confronter des idées ; nous pouvons également assister à une scène d'horreur ou à un événement passionnel, qui font tout autant partie des événements de l'architecture.

» Un certain puritanisme, parmi les idéologues de l'architecture, a longtemps fait exclure tout ce qui n'a pas trait à l'utile. Pourtant, dans la vie quotidienne, beaucoup d'autres choses peuvent se passer dans les lieux conçus par les architectes : la vie et la mort... Il ne s'agit pas de construire ces espaces autour d'une affaire de meurtre ou de drame passionnel, mais ils peuvent être lus à travers cet aspect passionnel.

— Que découvre-t-on quand on met en relation ces types d'information avec l'architecture ?

— Si j'utilise une chapelle à des buts religieux, la perception de cet espace, aussi bien que sa nature, ne sont pas les mêmes que si je l'utilise pour une activité sportive ou de bureau. L'interprétation, la signification, de cet espace sont à rapporter à l'action qui s'y déroule. De même, cette salle de séjour pourrait très bien, en transgression, servir à quelque chose autre. Si l'on essaie d'y sauter à la perche, il y a inévitablement un conflit, qui peut être, à la limite, recherché par l'architecte. Je peux donc, en rendant cet espace notablement inconfortable et insupportable, chercher à intensifier certains effets architecturaux, certaines relations ou perceptions, en jouant sur le conflit plutôt que sur la complémentarité.

— Mais l'architecte a-t-il toujours la maîtrise de ces relations entre événement et espace ?

— Non. C'est là où l'on retrouve le rapport entre la théorie et la pratique. Dans la théorie, il y a maîtrise – comme un romancier maîtrise la structure de son roman, le rôle des différents protagonistes. Dans la réalité, non. L'architecte peut encourager certaines choses, jouer sur certains rapports entre le mouvement et l'espace qu'il utilise, par une séquence de mouvements qui renforce ou, au contraire, s'oppose à la séquence d'espaces, qui les contient. Donc, encourager un certain dynamisme à travers une situation conflictuelle. Mais la vie sera toujours plus forte ; elle pourra toujours réimposer d'autres schémas d'activités, d'événements, de programmes.

Les délires de l'usager

— Venons-en à La Villette. Votre projet porte le titre de « parc des Folies ». De quelle « folie » s'agit-il : des constructions aristocratiques du dix-huitième siècle ou de la folie au sens ordinaire du mot ? La folie de l'architecte ou celle de l'usager ?

— Le rapport avec la folie du dix-huitième siècle était plutôt une provocation. Mais il a été parfois pris de manière assez littérale. On s'est dit : « Ça y est, c'est un jardin ; il y a des folies dans le jardin. » Effectivement, à une certaine époque, des bâtiments ont été construits de manière un peu gratuite, pour explorer certains excès formels et programmatiques – les débauches de ces aristocrates au fond de leurs jardins.

» Dans le cas de La Villette, il s'agissait d'autre chose. Curieusement, l'architecture est un des rares champs qui n'aient pas été touchés par les découvertes de la psychanalyse. Certains concepts (comme ceux de schizophrénie, de paranoïa) sont intéressants d'un point de vue méthodologique, car ils peuvent rendre compte de certains phénomènes (on utilise souvent le mot de « dissociation »). Appliqués à l'architecture, ils peuvent avoir une certaine efficacité.

» Ce n'est pas de la folie de l'architecte, de sa mégalomanie, de ses caprices, qu'il s'agit. Par contre, j'aimerais assez que l'usager puisse y exprimer ses délires, ses réactions spontanées.

» Il me semble que La Villette devrait être l'expression de son époque, correspondre à certains phénomènes qu'on peut observer en banlieue, où il y a superposition d'autoroutes, de petites maisons, de jardins potagers, de grands supermarchés – c'est-à-dire certaines dissociations et disjonctions de sens tout à fait contemporaines. A propos du parc, le mot « folie » était simplement une métaphore pour traduire cette superposition d'éléments et d'événements qui ne sont pas nécessairement compatibles les uns avec les autres.

MICHEL PICHOL.

(Lire la suite page XIV.)

SCIENCES

Le chameau sans douleur

L'IMPULSION électrique, assistée par la chimie, fait, par ses sautes de potentiel régulières, circuler de neurone à neurone, l'ordre et l'information dans la cervelle de nos têtes. Les quelque cent milliards de cellules nerveuses sous nos crânes entretiennent entre elles et avec le reste un nombre fantastique de contacts, de communications et de connexions dont le calcul donne le vertige arithmétique. Nos machines, à côté, sont bien modestes. Peu à peu, la science déchiffre le fonctionnement de l'outil qui permet au monde d'exister par la capacité que nous avons de le percevoir et de le décrire. La connaissance est un réseau de pulsations électriques couplé à un ballet de molécules magiques. Au long de l'axone, cette projection externe du neurone, l'onde nerveuse passe, modulée par la sortie à travers la membrane des ions potassium et par l'entrée des ions sodium. Au bout, au niveau du synapse, pour le saut vers un autre neurone, interviennent comme véhicules, comme contrôleurs, des substances subtiles : les neuromédiateurs. C'est de ce côté que de grands progrès sont faits.

Bien que l'on ne connaisse peut-être que 5 % des neuromédiateurs grâce auxquels nos idées et nos gestes naissent et s'expriment, les quelques composés actuellement identifiés contribuent énormément à la fois à la compréhension des mécanismes physiologiques et à l'art du médecin. Les médias ont déjà étendu nos yeux et nos oreilles au monde. Demain, sans doute, la chimie pharmaceutique va nous faire une tête encore plus grosse et nous aider à jouir au mieux de notre outil mental, et plus longtemps, en combattant les effets du vieillissement.

Les molécules actives ne sont pas très compliquées. Une douzaine d'atomes de carbone d'oxygène et d'azote, autant d'hydrogène. Ce qui compte, c'est l'arrangement dans l'espace, la *forme*. C'est comme une clé. Le neuromédiateur doit s'appliquer exactement au récepteur de la membrane synaptique. Si un cran manque, si une queue est trop fourchue, alors, la mécanique se bloque, l'erreur s'installe, le geste devient saccadé ou imprécis, l'image devient folle. Voici la dopamine.

Deux douzaines d'atome et la forme

C'est un noyau de six atomes de carbone en anneau hexagonal comme pour le benzène, dans la formule bien connue de Kékulé ; ajoutez deux atomes d'oxygène sur le côté à gauche, en haut, à droite, une queue formée de deux atomes de carbone et d'un terminal azote. Saturez de ce qu'il faut d'hydrogène. Si cette substance manque dans certaines parties du cerveau, c'est la maladie de Parkinson. S'il y en a trop, c'est la schizophrénie. Si, sur le deuxième carbone de la queue, au lieu de compléter la liaison par un atome d'hydrogène, vous utilisez un groupement méthyl (un carbone et trois atomes d'hydrogène), vous avez l'amphétamine. Compliquez un petit peu : au lieu de placer ces méthyls sur la queue, installez-les sur le noyau benzénique et voilà la mescaline : l'esprit éclate, la lumière devient souffrance, la musique glisse, les mots s'affaissent.

Prenons la sérotonine, une molécule un peu plus riche, avec au flanc du noyau benzénique un cycle pentagonal, dont la pointe se termine, comme un sexe pendant, par un atome d'azote. Si, anxieux, vous souffrez d'insomnie, c'est que, probablement, votre cerveau n'en produit pas assez. Manipulez cette molécule, collez dessus encore quelques groupements méthyls : voilà la psilocine, fleur d'érection de champignon mexicain, derrière laquelle se profile, avec un petit effort supplémentaire du chimiste, la formule grave du L.S.D. Voilà les constructions délirantes, les spectacles, les palais, la fulguration des couleurs, le moi qui s'envole. Le corps se soigne dans la fente synaptique par la chimie, l'esprit s'y manipule, l'humeur s'y fabrique : le malheur et le bonheur se jouent là, dans le flot de l'équilibre des substances régulatrices.

Le contrôle de la mémoire

A mesure que progresse la recherche, à mesure que l'on connaît mieux le détail des réactions, les zones du cerveau où se livre tel ou tel combat moléculaire, à mesure que l'on découvre les terres spécialisées de ce continent inconnu, on voit se profiler un nouveau débat de la morale et de la science. Non seulement la possibilité de soigner et de soulager la douleur, mais encore le jeu terrible du contrôle de l'intelligence et de la mémoire (1).

On vient de faire sur des rats une curieuse expérience. L'administration de substances opiacées aux animaux a pour effet de les rendre amnésiques : ils perdent la mémoire des exercices appris, ne reconnaissent plus les lieux ; si cependant on leur injecte un antagoniste des opiacées, la naloxone, ils recouvrent rapidement leurs capacités. L'expérience nouvelle consiste à les traiter avec la naloxone seule, et, surprise, on découvre que la mémoire visuelle des rats s'est considérablement améliorée. Ils retiennent mieux, ils assimilent avec plus de sûreté la géographie d'un nouvel environnement. Cela peut permettre d'avancer, peut-être un peu prématurément, que les douillets ont plus de mémoire que les autres !

En effet, on sait depuis 1975 que le cerveau sécrète lui-même des substances opiacées dans ses parties qui contrôlent les émotions et la douleur. Ces substances naturelles, les endorphines, peuvent être aussi puissantes que les morphines pharmaceutiques. Leur présence explique que des traumatismes émotionnels violents, comme les blessures de guerre, ne s'accompagnent pas de la sensation de douleur. Chez certains animaux, les endorphines sont des analgésiques trente fois plus efficaces que celles de l'homme. C'est le cas par exemple du chameau dont on connaît, de fait, la résistance à la souffrance. En réaction à la tension nerveuse, la teneur en endorphines dans le sang et le cerveau monte, tandis que le seuil de douleur s'abaisse. L'altier quadrupède, dur et stoïque, est donc, de nature, un faux calme.

Curieusement, il se développe dans la société moderne des techniques qui favorisent l'auto-production des endorphines cérébrales. Ce qui ne va pas sans effets d'accoutumance, ni sans les frustrations du manque. Il suffit de s'infliger avec persévérance quelque souffrance pour déclencher la sécrétion apaisante, voire s'installer la douce euphorie. Autrefois, on recourait aux macérations des pratiques religieuses, à la vertu du cilice. De nos jours, c'est apparemment le sport qui calme les esprits inquiets. Voyez dans nos rues courir tous ces gens sérieux, travailleurs, chargés de soucis qui s'envolent dans le pénible effort mécanique, violence au corps qui excite la chimie douce du cerveau.

De la vertu du cilice à celle du sport

L'anxiété et la douleur sont sous la dépendance des neuromédiateurs ; la mémoire, l'intelligence, l'imagination, le sont peut-être aussi. Cela pose visiblement des problèmes sociaux à la pharmacologie nouvelle. Mais une autre difficulté se profile à l'horizon, bien plus sérieuse : la possibilité, à terme, de dominer la mort. En effet, lorsqu'on vieillit, on perd la mémoire, on perd la coordination des mouvements, on perd la capacité d'apprendre. On commence à réaliser que cette diminution des facultés est due à la décroissance de la concentration cérébrale en neuromédiateurs, accompagnée d'une augmentation de la teneur d'une redoutable espèce chimique à vie très brève mais très réactive, les radicaux libres oxygènes, qui détruisent irrémédiablement neurones et tissu nerveux dans leur voisinage.

Les vieux rats sur le pont

Le neuromédiateur acétylcholine, une molécule linéaire assez simple, liée aux phénomènes de perception, est déjà utilisé dans certaines cliniques gérontologiques de pointe. En Suède, on a récemment greffé dans des régions spécifiques de la cervelle de rats âgés des extraits de cerveaux d'embryons de rats, riches en acétylcholine et en dopamine. Avant l'expérience, les vieux étaient incapables de traverser un pont formé d'une barre de bois ronde ou carrée sans tomber ou s'immobiliser, accrochés lamentablement du ventre et des pattes, alors qu'un jeune rat courait l'obstacle en trente ou soixante secondes. Douze semaines après la greffe, les vieux rats traversaient les ponts sans encombre, presque aussi gais, alertes et curieux que les jeunes. Cette expérience exploratoire ouvre la porte à une thérapie de la vieillesse. Mais dans quel abîme social l'humanité ne peut-elle pas tomber, comme dans les pires cauchemars de science-fiction ! Faudra-t-il, un jour, procréer régulièrement pour que, de l'embryon formé, on puisse se recharger la cervelle directement en substances neuves afin de se perpétuer, ainsi, soi-même infiniment ? ■

PAUL CARO.

(1) Sur ces questions, on peut consulter le livre de Guy Lazorthes : *le Cerveau et l'Esprit*, Flammarion, 1982, collection « De la science à l'homme ».

POESIE

JEAN-PIERRE LEMAIRE

Jean-Pierre Lemaire est né en 1948 en Haute-Savoie. Il a notamment publié *les Marges du jour* (La Dogana, Genève), *le Visage transparent* (Qui Vive – Moulin de Montainville), *Victoire aptère* (Cahiers du Confluent) et *l'Exode et la Nuée* (Gallimard). Conte métaphysique, cette poésie fait saillir le reste, essentiel. Elle interroge la légitimité de ce qui juge.

CHRISTIAN DESCAMPS.

LE SURSIS

à Guy Lafon.

Quand nous oublions le plan de la ville
et qu'il n'y a plus pour nous diriger
que ton Nom dans les rues qui ont perdu le leur
alors le ciel descend plus profondément
entre les maisons et nous croyons marcher
au milieu d'une cité bombardée
d'une église dont ne resteraient que les murs
avançant peu à peu, comme aux derniers jours
dans le plan arasé de notre propre vie.
Tu nous mènes à travers la ville au désert,
Sagesse, et bientôt nous comparaîtrons
comme le serviteur de la parabole
qui ne croyait plus au retour de son Maître
ni même au sens de toutes ces années.
En creusant sa tombe, il a découvert l'argent
que le Maître lui avait confié
avant de partir pour l'étranger, jadis
ainsi qu'à tous les autres. Lui avait eu peur.
Il l'avait enterré à l'époque des troubles.
A présent, le Maître ne va pas tarder
mais c'est lui qui croit revenir de voyage
et trouver dans sa poche, en tirant ses clefs,
la monnaie qu'il n'a pas dépensée là-bas
une pièce brillante, étrangère, indéchiffrable
qu'il ne peut même plus donner à la quête.
Le Jugement a été avancé
et sur les toits soufflés, sur ma tête aussi
comme décollée, afin que je voie
de haut ce monde où mon corps aveugle trébuche
passe le vent du sabre de l'Ange.
On m'a repris ce que je n'avais pas
d'abord le trésor soi-disant céleste
qui enfiévrait dès l'aube les nuages
et tombe sur la ville en gouttes de rouille.
La Sagesse répond :
Le reste, aujourd'hui, c'est moi qui te le donne
pour la seconde fois. J'ai déjà rebâti
autour de toi la cité provisoire
et je vais repartir. Sous d'autres vêtements
je te croiserai peut-être dans ces rues.
Oublie maintenant mes anciens visages
car en voici de nouveaux chaque jour
qui te demanderont ce que je t'ai rendu
et même davantage. Alors, n'aie pas peur :
C'est qu'à ton tour, sous ton propre visage,
tu auras commencé à me ressembler.

★ Sauf mention contraire, tous les textes publiés dans cette rubrique sont inédits.

Bernard Tschumi

(Suite de la page XIII.)

– Vous avez écrit dans un article que *« l'architecture ne survit que là où elle nie la forme que la société attend d'elle, là où elle se nie elle-même en transgressant les limites que l'histoire lui a fixées »*. Est-ce là le programme de La Villette ?

– Quand j'ai écrit ce petit manifeste, je voyais les choses plutôt de l'extérieur, en tant que critique, que théoricien. C'est provocant de me ressortir cela, dans la pratique, aujourd'hui. Mais je pense pouvoir répondre que oui.

» A La Villette, il s'agit de quelque chose que nous n'avons pas vu auparavant : la juxtaposition des activités proposées et des phénomènes dont nous parlions (le périphérique, un bâtiment démesuré – le futur musée des sciences et des techniques : quatre fois Beaubourg, une fois et demie plus grand que le plus grand des *blocks* new-yorkais...). Comment, sur un site pareil, refaire le parc Monceau ou les Buttes-Chaumont ? C'est un autre type de pensée qui doit se développer.

» La société, en général, recherche des images qui lui sont familières. Mais il arrive un moment où ces images n'ont plus de raison d'être. L'ambition de La Villette est de créer ce nouveau type qui correspond à ce qui se passe à la fois dans la société et dans la théorie de l'architecture. Celle-ci n'a d'intérêt que lorsqu'elle va au-delà de ce que l'on attend d'elle – et parfois contre ce que l'on attend d'elle.

La bibliothèque et la piscine

– Dans le même article, vous avez écrit : *« L'architecture est l'ultime acte érotique, parce que, portée à l'excès, elle révèle à la fois les traces de la raison et l'expérience sensuelle de l'espace. »* Retrouvera-t-on cela dans le parc ?

– Nous essaierons. C'est peut-être la chance d'un tel projet. Ce nouveau parc est un mélange d'activités sensuelles – qui mènent le corps dans des thermes, des lieux d'athlétisme, de concert, dans des endroits qui ne sont là que pour la jouissance des sens, des odeurs et de phénomènes visuels liés à la nature d'activités qui procèdent de l'intellect – et expositions, ateliers de recherche, activités dérivées du musée des sciences.

» C'est un mélange, pas une complémentarité. Ces différentes activités sont simultanées, même dans leurs contradictions. Je ne vois aucun inconvénient à imaginer une bibliothèque quelque part à la piscine (si bibliothèque et piscine il y a !); et, évidemment, d'y trouver du plaisir.

» Cette réponse est incomplète, parce qu'en architecture il y a tout un système intellectuel, qui est invisible dans le produit final, à moins de savoir analyser avec précision la démarche suivie et de déconstruire tout ce qui est entré dans l'élaboration conceptuelle. On en revient à notre point de départ : l'architecture est un art portant, à la fois, sur la logique interne du corps et de ses sensations, et la logique interne d'un problème purement théorique. Mais, à un moment donné, ces deux éléments sont mis en relation et l'on se trouve dans la réalité. J'aimerais que le parc de La Villette soit ce rapport entre un intellect et une sensation, entre une série d'événements et d'espaces encore inexplorés. » ■

MICHEL PICHOL.

La main du père

(Suite de la page XVI.)

Quand on repartait, l'heure approchait. On avait encore à traverser la nuit de la ville. Mon père prenait ma main dans la sienne. Mon pouce restait à la surface, libre par-dessus le sien. Sa poigne était ferme, résolue, chaude. Nos pas s'ajustaient. On aurait pu marcher longtemps ainsi, affronter ensemble les solitudes et les hostilités du monde. La fatigue importait peu : j'aurais été capable de m'assoupir en continuant d'avancer, comme porté, fermement maintenu sur un rail invisible, ma trajectoire retrouvée.

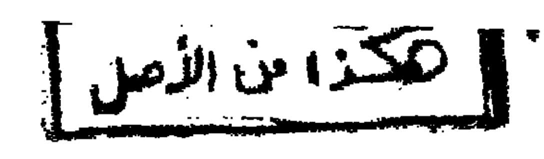
J'ai lâché pendant longtemps la main de mon père. J'ai fait de l'équilibre sur mon fil, oubliant parfois que mes bras se tendaient malgré moi vers une poigne indistincte, toujours présente et attentive à prévenir des écarts. Beaucoup plus tard, j'ai retrouvé cette paume ouverte et avide de saisir la mienne. C'était dans les dernières semaines de la vie de mon père. Il s'est levé pour faire quelques pas, afin de visiter la maison dans laquelle je venais de l'installer pour qu'il fût plus proche de moi. Il a oscillé, puis il est retombé assis dans son fauteuil. Il a refusé que je le soutienne par les épaules ou par le bras. *« Ta main, seulement »*, a-t-il dit. Nos mains se sont empoignées, épaisses, carrées, un peu noueuses. Les mêmes mains. Mon père serrait fort. Il me venait l'émotion, le goût amer des lointaines reviviscences : une manière de nous guider l'un l'autre, de nous retenir, de nous agripper pour tracer encore une fois, en une démarche commune, les caractères d'une écriture articulée de l'un à l'autre comme un lien indélébile. Mon père a-t-il retrouvé lui aussi, dans cette étreinte, le sens perdu de notre histoire ? A-t-il senti dans la pression de nos doigts ce double attachement gravé avec le temps ?...

Nous nous sommes assis l'un à côté de l'autre. Il a souri. Il a maintenu un instant encore ma main dans la sienne : j'étais toujours le fils et lui le père, nos deux paumes l'une contre l'autre, fléchies comme deux conques, deux oreilles où ensemble on pourrait entendre, confisquée depuis des temps immémoriaux, la rumeur sourde de l'océan. ■

DANIEL KARLIN ET TONY LAINÉ

★ Daniel Karlin, cinéaste, et Tony Lainé, médecin, ont réalisé ensemble des films sur la folie et ont cosigné trois livres parus aux Éditions sociales : *la Raison du plus fou* (1977), *la Mal Vie* (1978) et *le Petit Donneur d'offrandes... et autres histoires de fous* (1981). La nouvelle que nous publions fait partie d'un recueil intitulé *la Mort du père, et autres récits du fils...* , à paraître. (Messidor. Editions sociales, 80 F. En vente à partir du 3 décembre.)





هكذا من الأصل

ENTRETIEN

DERIVES

Quand on rencontre un savant, un écrivain, un banquier... on lui parle de science, de littérature, de finance. Il arrive pourtant qu'au hasard de la conversation on découvre que sa passion est *ailleurs*. On aimerait alors changer complètement le fil du propos, abandonner la physique pour l'amour, le cours du dollar pour le football ou la théologie... Ce sont ces ouvertures imprévues, ces brèves *dérives* de la conversation, qui font la matière de cette série d'entretiens.

Samuel Pisar

(économiste et avocat)

C'est en écrivant que j'ai saisi ce que j'avais subi

« Vous êtes un homme d'action, un avocat international célèbre, un économiste et un globe-trotter. Mais vous êtes aussi un écrivain comblé. Vous ne semblez pas vérifier la remarque de Sartre : *« L'appétit d'écrire enveloppe un refus de vivre. »*

– L'expérience de Sartre n'est pas la mienne : écrire, pour moi, ce n'est pas se retirer dans une tour d'ivoire, ce n'est pas un refus de vivre. A la différence de Sartre, j'ai énormément vécu avant *d'écrire : j'ai vécu mille* ans, d'abord dans les enfers du siècle, et ensuite dans les couloirs feutrés de la vie culturelle, *économique et politique de la planète.* Ecrire, pour moi, c'est au contraire conjuguer la réflexion avec la vie, c'est le stade ultime de la *pensée* ; ce n'est que lorsqu'on formule sa pensée par écrit qu'on la saisit totalement.

– Vous avez *pourtant* commencé à écrire assez tard. Qu'est-ce qui vous a empêché de tenter cette expérience plus tôt ?

– Je n'ai pas voulu écrire, justement, parce que j'ai vécu trop de choses extrê*mement violentes* et contrastées, et que je préférais tout mettre dans un tiroir et jeter la clé. Puis, après quelques œuvres scientifiques dont *les Armes de la paix*, j'ai décidé d'écrire *le Sang de l'espoir* et *maintenant la Ressource humaine*, œuvres viscérales, parce que j'ai voulu ainsi d'abord exorciser mon passé et ensuite appréhender le monde actuel, *ses incohérences*, dangers et immenses possibilités. Je me suis d'ailleurs souvent demandé comment Dante avait pu imaginer l'enfer où il n'a jamais mis les pieds, alors qu'il correspond exactement à celui que j'ai vécu. Ce n'est qu'en écrivant que je me suis mis à revivre et à saisir complètement ce que j'avais subi, à comprendre quelles furent les ressources que j'ai dû *développer pour survivre*. L'écriture est donc le chemin de ma libération, le moyen de ma propre psychanalyse. J'irai même plus loin, c'est *une façon de me* rééduquer, de me refaire constamment une vision cohérente d'un monde de plus en plus chaotique.

– Que ressentez-vous lorsque vous écrivez ?

– J'assimile mon expérience et la convertis en compréhension. Lorsqu'on est perpétuellement en action, lorsqu'on travaille *avec les décideurs* politiques et économiques, il est parfois difficile d'envisager à leur juste valeur les retombées de ces actes ; il *faut alors prendre du* recul. Or c'est en écrivant qu'on replace l'action dans son contexte véritable.

– *Devrait-on* alors se mettre à écrire ses expériences, ses réflexions, afin de les assumer davantage ?

– Il y a des gens qui n'ont jamais écrit une ligne et qui font des choses fantastiques, tandis que Malraux symbolise la *parfaite* complémentarité de l'écriture et de l'action ; il n'y a donc pas de règles. Mais pour moi, écrire est en effet un *moyen indispensable* pour rester lucide.

– Quelles sont les « qualités » qui ont fait de vos livres des best-sellers ?

– Je n'en sais rien. Si j'ai eu la chance d'écrire des best-sellers, c'est probablement parce que j'ai anticipé sur les préoccupations de beaucoup de gens qui, eux-mêmes, ne sont pas aptes à les saisir, faute d'expérience directe. Mes livres les ont touchés parce que j'ai exprimé, d'une manière palpable, leurs soucis, leurs angoisses et *leurs* espoirs.

– Votre écriture aurait-elle plus d'impact, justement parce que vous êtes un homme d'action ?

– Peut-être est-ce parce que je relate dans mes récits une expérience personnelle, concrète et vécue ; peut-être aussi parce que ma vie a été extrêmement agitée : j'ai parcouru un chemin assez insolite entre les profondeurs d'Auschwitz et les hauteurs des grandes universités et des capitales du monde où je vis et travaille actuellement.

– Si vous aviez dû opter pour l'action ou pour le verbe, lequel des deux auriez-vous choisi ?

– L'action, toujours l'action. Mais de toute façon *pour moi* le verbe c'est l'action. Il est peut-être même plus puissant que celle-ci. Depuis longtemps, je surveille la scène *politico-économique* et j'ai l'impression que les hommes qui nous gouvernent aujourd'hui ne sont plus très efficaces ; ils sont dépassés par les *événements* : ils essaient de maîtriser, avec des conceptions du dix-neuvième siècle, des problèmes qui sont véritablement déjà ceux du vingt et unième siècle. Je n'ai pas d'ambition politique, mais je pense que, grâce à l'écriture, je suis plus apte à influencer ces acteurs politiques, qu'avec une action classique.

– Votre *quête permanente* de vous dépasser évoquerait-elle la maxime de Dostoïevski : *« Je me pose toujours des buts au-delà de mes capacités »* ?

– J'exprimerais la même idée diffé*remment : dans* mon *rude duel* avec le destin, j'ai été forcé – le dos au mur – de puiser à fond uniquement dans la ressource humaine *et animale que* j'avais en moi. J'ai été contraint d'employer à 100 % mes muscles, mon psychisme et mon système nerveux, d'*utiliser toutes* mes forces pour survivre physiquement et mon élan vital pour ma rédemption morale et intellectuelle. Je *pense* donc que le devoir le plus sacré de l'homme est d'utiliser au maximum ses capacités, quelles qu'elles soient, et de s'assigner justement des buts difficiles à atteindre, à peine imaginables. C'est en se fixant des cibles faciles qu'une société risque de disparaître, parce que ses ambitions ne se mesurent plus à celles de ses rivales. Pour moi, cette confrontation est donc l'essentiel de la vie, et, en « dérivant » vers l'écriture, j'essaye d'abord de me comprendre moi-même, et ensuite de *le faire* comprendre aux autres.

– La conquête de l'écriture serait votre ultime défi ?

– En effet, et c'est un défi ardu et subtil, parce qu'il fallait conquérir les moyens d'expression de la parole et de l'écriture en plusieurs langues. J'ai été déraciné plusieurs fois dans ma vie : d'abord de cette Pologne tragique où je suis né, en passant par la Russie, où j'étais un captif de Staline, et par l'Alle*magne*, où j'étais un esclave de Hitler. Cependant de nouvelles racines ont été reconstituées, après la libération, en *Australie*, où *j'étais* un sujet de Sa Gracieuse Majesté, aux Etats-Unis, dont je suis devenu citoyen à vie, et finalement en France. *Tout cela* m'a d'ailleurs beaucoup enrichi : lorsque je parle ou écris en français, en anglais, en russe ou en alle*mand*, chacune de ces langues me permet de comprendre davantage, car chacune apporte ses réalités, ses mythes et ses particularités, que l'on ne peut pas saisir lorsqu'on est limité à un seul environnement culturel.

– Maintenant que vous avez écrit des autobiographies et des essais, allez-vous vous attaquer à la fiction ?

– L'idée m'a effleuré, mais je doute *que je puisse le faire : ma vie a été beau*coup trop mouvementée, et je suis encore constamment confronté aux actions, aux problèmes, aux drames. Cependant, un jour je reviendrai en arrière et je tâcherai de revivre ce qui aurait pu être le prolongement de ma vie première, d'imaginer le destin qui aurait été le mien si la deuxième guerre mondiale et l'holocauste n'avaient pas eu lieu, si l'histoire ne m'avait pas avalé et recraché un peu partout sur la planète. Mais je pense que cela me poserait, de sérieux problèmes, parce que ce serait un autre homme qui l'écrirait ; je ne suis plus le même, je me suis transformé plusieurs fois : d'abord avec l'expérience, et maintenant avec l'écriture.

– Votre *vie* semble être un enchaînement heureux : l'action a donné lieu à l'écriture et celle-ci fructifie l'action...

– J'éprouve, en effet, un sentiment de sérénité, car j'ai l'impression d'avoir épousé *mon siècle, que tout* est possible ! Malgré tout ce que j'ai vu et vécu, je ne crois pas que l'histoire soit condamnée à être toujours *une chronique* des massacres et des guerres, je pense que l'homme est au seuil d'une nouvelle aventure, qu'il a une capacité *infinie* d'endurer, d'apprendre, et d'inventer ; c'est cela la ressource humaine. » ■

GUITTA PESSIS-PASTERNAK.

Le Monde
DIMANCHE

NOUVELLE

La main du père

par DANIEL KARLIN et TONY LAINÉ

SAURAI-JE un jour pourquoi ce sont plutôt des images dures et parfois violentes qui m'apparaissent de mon père ?... Saurai-je un jour pourquoi il me faut insister pour que ma mémoire devienne généreuse, et me restitue les attentions tendres de mon père, et sa force protectrice ?...

Comme un sourire d'abord hésitant, puis qui s'ouvre avant de s'offrir : sa main. Je la revois telle qu'elle était dans les dernières années de sa vie. La maladie n'en avait altéré ni le caractère ni l'expression. Elle était demeurée large, épaisse, charnue. Elle avait gardé toute son aptitude à l'empoigne, l'intelligence avec laquelle elle accompagnait la parole, la délicatesse de ses mouvements pour remplacer des mots que mon père n'aurait pu prononcer. C'était une main vigoureuse et subtile, forgée par le travail et modelée par le langage. En elle s'était ramassé l'essentiel de la vitalité qui demeurait à mon père. Son existence semblait y avoir trouvé refuge : il ne parlait plus guère, mais, par un simple geste, il pouvait encore tout indiquer de ses sentiments, de ses désirs, de ses sympathies.

Il avait pris l'habitude de reposer sa paume sur l'échine d'un aristocratique lévrier des sables, couché à longueur d'heures à ses côtés. Entre la main de l'un et le corps de l'autre s'échangeaient des messages fondamentaux transmis par des pressions, des tressaillements, une chaleur ; ce que chacun avait à vivre de la vérité des attachements et de la hantise des abandons. Un accord profond s'était ainsi établi, comme l'assurance d'échapper ensemble à la mort et aux aspérités tranchantes des songes de la nuit. Je n'avais jamais autant perçu ce qu'une main peut conjurer des peurs du passé et apaiser des vertiges de la solitude.

Autres images de ce temps dernier de mon père : je revois sa main arrimant son corps massif et maladroit au bras d'un fauteuil ; ou encore posée bien à plat sur une table. Main détendue, en attente, les veines saillantes, les articulations épaisses et enraidies par l'inscription des longues habitudes de contenir la violence, et dans la paume, tracé en pleine chair, le vallonnement irrégulier et majestueux du labeur des hommes.

C'est par cette même main que mon père m'a montré le monde, m'a agrippé et retenu, m'a accompagné dans mes ouvrages et m'a rassuré de la communauté d'une présence et d'une émotion. Ainsi me furent signifiées et la rencontre et la limite... Les rapports entre père et fils supportent bien des crises et bien des bouleversements, bien des négligences aussi ; il dépend beaucoup de la poigne du père et de ce dont elle témoigne, du discours autrement dit, pour que s'inscrivent dans l'âme de l'enfant les souvenirs qui fomentent l'histoire et les mots qui autorisent à exister. Les plus grandes détresses humaines, les plus profondes solitudes, peuvent se résoudre de la présence d'un autre qui fait signe. La main peut en être l'instrument presque fortuit, ouverte pour le contact et la préhension, comme pour exprimer un possible inespéré.

Quand j'ai connu David, il avait renoncé à vivre tout contact apparemment significatif avec ses semblables. La peur l'empêchait d'exister. Ses heures, ses attentions, étaient consacrées à s'éloigner, à interposer d'infranchissables distances entre lui et les autres. David avait perdu depuis longtemps confiance dans les êtres et les objets. Tout était pour lui intention maléfique d'intrusion, danger immédiat d'effraction. Il ne voulait même plus entendre et voir : il se bouchait les oreilles et fermait les yeux dès qu'une présence était perçue dans son entourage. Il avait choisi de se tenir dans une pièce vide, recroquevillé par terre et le dos au mur, bien en face de la porte, guettant et refusant toute immixtion dans l'espace immuable du néant qu'il voulait sien. Il ne répondait jamais, et d'aucuns prétendaient qu'il n'entendait pas. Il était d'un calme minéral, demeurant immobile pendant des heures. Fuyant le jeu comme le rêve, il recherchait avec une constance tragique un silence résigné et étale. On aurait pu penser que son unique volonté était de se fondre dans l'espace – invariable, inaperçu, inexistant, chose inerte en dehors du temps et figée dans les masses indiscernables d'un paysage désertique et inhabité.


LA MOUCHE

L'histoire précoce de David était celle d'un débat irrésolu avec la mort. Atteinte d'une maladie dramatique qui avait flambé dans le temps où l'enfant grandissait dans son ventre, sa mère était décédée peu de temps avant qu'il naquît. On l'avait tenue en vie jusqu'à l'extrême limite ; dès l'agonie, on avait pratiqué d'urgence une césarienne. David était né viable d'une mère cadavre. Sa rencontre avec la mort avait été trop violente et trop immédiate pour lui permettre d'exister.

Son père l'élevait. Il apparaissait comme un homme effacé, timide, un peu honteux de nous soumettre un si difficile problème. Lui-même ne savait plus très bien ce qu'il avait désiré de la vie de son enfant : il avait trop souffert pour se souvenir d'avant. Désormais, il acceptait son existence telle quelle, dans une passivité, une résignation et une impuissance angoissantes. Il n'espérait plus : il avait renoncé. Il se bornait à suivre, de ci, de là, les conseils les plus divers dont on le pressait, sans plus s'interroger sur ce qu'il pouvait en attendre, ou sur le rôle qu'il devait encore jouer dans l'histoire de son fils.

La torpeur et le silence de David ne se dissipaient que lorsqu'il se trouvait à proximité de l'un de ces énormes engins mécaniques dont la tâche est d'extraire, de pelleter, de charger, d'élever... Il se mettait alors à hurler, à se débattre, à fuir, en proie à une terreur insurmontable et vitale. Il s'éloignait en courant de toutes ses forces, se cachait, se perdait, incapable qu'il était de dominer cette peur panique d'une menace mystérieuse. Ces machines volumineuses et puissantes semblaient dotées pour lui d'un pouvoir maudit. Nous nous interrogions : le précipitaient-elles vers le surgissement d'une épreuve mal enfouie, déjà expérimentée et impossible à revivre ? Lui rappelaient-elles quelque saisie gigantesque, un irrésistible arrachement, un accouchement chirurgical monstrueux ? Ou plutôt un morcellement et une destruction par des mécaniques inexorables ?...

Les rapports du père avec le fils s'étaient organisés de façon à assurer tout juste la survie et la sécurité immédiate. On avait renoncé, comme on meurt sans doute, à la tendresse, au contact, à l'échange, au bercement, au bain joyeux du soir et à la douceur des contes et des chansons. David n'acceptait la présence de son père, comme celle de toute autre personne, qu'à la condition que fût observé un oubli de ce qui pouvait suggérer l'affection, une rigoureuse neutralité, et l'annulation de tout rapport affectif.

Quand nous avons entrepris un travail avec lui, nous n'avons trouvé que la médiation du bain pour obtenir, ne serait-ce que transitoirement, l'accord de l'enfant et une impression nouvelle d'être ensemble. Encore fallait-il procéder avec un extraordinaire luxe de précautions : David ne pouvait entrer et rester dans l'eau que s'il avait la certitude d'être à l'abri de toute vibration des robinets, de toute bruyance des tuyauteries et des vidanges pendant le temps où, si peu que ce fût, il se laissait aller. Il s'appliquait alors à s'immerger, à disparaître, ou encore à se laver, à dissoudre inlassablement une tache invisible mais indélébile.

DANS la même période, le père avait accepté de participer aux réunions d'un petit groupe de parents d'enfants en traitement, avec lesquels des rencontres étaient régulièrement établies pour réfléchir et tenter de vivre en commun des angoisses, des questions et des rêves. A la différence de la plupart des participants, il ne s'exprimait guère. Il écoutait. Il paraissait toujours réservé, un peu mal à l'aise, comme gêné d'imposer sa présence et ses préoccupations relatives aux soins de son enfant. Les autres parlaient de leur histoire, de leur souffrance, de l'avenir de leurs petits. Seul cet homme semblait ne plus pouvoir témoigner de quelque sentiment de crainte ou d'espérance.

Au cours de l'une de ces séances, la discussion s'est orientée vers l'évocation des difficultés à entendre et à comprendre suffisamment ces enfants-là, à nouer des contacts durables avec eux. Ça partait mal. L'atmosphère était lourde des inquiétudes et des échecs de chacun. C'étaient surtout le désespoir et le négatif qui s'exprimaient. Sans qu'on s'y attendît, le père de David a soudain pris la parole, pour la première fois d'une manière aussi nécessaire et passionnée. Il avait l'impression depuis peu qu'il avait trouvé la voie d'une communication. Depuis un mois, son fils le regardait pendant le bain du soir ; il lui avait même tendu la main, et, bien sûr, le père l'avait prise. La première fois, ça l'avait troublé : il n'osait pas, il avait peur de rompre ce qu'il ressentait de fragile dans cet appel. Et puis sa main à lui le gênait un peu, si épaisse, si rugueuse, lourde, une main de travailleur saisissant cette menotte délicate et douce.

Depuis lors, il lui semblait qu'un lien s'était créé entre eux, à partir de ce contact nouveau entre leurs peaux. Les sensibilités commençaient à s'apprivoiser. Ils pouvaient même désormais croiser au cours de leurs promenades l'une ou l'autre de ces énormes machines. Le père décrivait avec fierté comment il avait appris à contenir l'angoisse qu'éprouvait son fils à leur approche, et à l'aider à la dominer. La recette était simple : il lui prenait la main... Ainsi débutait, sans qu'il fût besoin de parler, un apprentissage. Quant le père percevait dans sa paume le léger raidissement qu'il savait indiquer la terreur débordante de l'enfant, il répondait par une légère et brève pression. Peu à peu s'était établi entre les deux mains un véritable dialogue suivant un code nuancé de subtils mouvements et de réponses identiques.

Ce langage permettait maintenant à David de vaincre sa peur, de continuer sa route, d'être rassuré au point de pouvoir passer à proximité des engins monstrueux sans se précipiter dans une fuite éperdue. Côte à côte avec son père, existant, enveloppé, protégé contre les dévastations incessantes de son histoire première, David acceptait de commencer à naître en découvrant la protection de l'autre. Tous deux en vinrent ainsi à développer plus largement leurs échanges, jusqu'à ce que naquît entre eux la parole deux années plus tard...

Des mères possèdent dans leurs mains tout un savoir : celui de la caresse, du blotissement, du nourrir et du sourire. Les pères tiennent un autre langage. Ils tirent l'enfant vers la découverte d'une loi humaine essentielle, qui permet de grandir. Leurs mains semblent faites pour montrer le chemin, guider, et prévenir d'on ne saura jamais quel engloutissement, quel vertige. Elles marquent à la fois la filiation et l'accomplissement. Main du père, modelée par l'incessante épreuve du faire des hommes, main pour créer, ajuster, montrer, accompagner les trajets périlleux du fils, jusqu'en ce lieu où l'enfant est dit et reconnu homme dans le monde des hommes.

La première fois où j'ai revu David après ce qu'avait rapporté son père de leur « dialogue », des images ont surgi, instantanés de mon enfance, ternis comme des photographies un peu fanées. A son âge, j'étais pensionnaire depuis quelques mois. J'attendais, je comptais les jours. Les nuits surtout étaient difficiles. Je sentais mes mains enfler, perdre leurs dimensions et leurs formes. J'avais l'impression qu'elles se séparaient de mon corps. L'angoisse me provoquait des nausées et bouleversait mon sommeil. Le samedi était le jour du salut. A partir de 8 heures, je guettais l'arrivée de mon père à proximité de la grande porte cochère. A sa sortie de l'usine, il passait me prendre pour me ramener à la maison. Je le voyais arriver de loin, dès qu'il tournait le coin de la rue. Je contenais mon impatience et un premier mouvement précipité vers lui. Je feignais de ne pas l'avoir vu tout de suite. Il se rapprochait jusqu'à m'atteindre. Un sourire illuminait son visage. On se regardait un instant, puis il disait simplement : « *Allons-y, mon gars.* » On marchait côte à côte, en attendant l'heure du train. Il m'amenait jusqu'à son bistrot habituel, Le Bon Accueil. Il se faisait servir un blanc, et pour moi il commandait une grenadine à l'eau dans un grand verre. J'étais dans son monde. Ses familiers l'interrogeaient : « *C'est ton fils ? Quelle ressemblance ! Beau garçon...* » Il paraissait fier des commentaires qu'il entendait. Pour ma part, je ne saurais dire si j'étais tout à fait satisfait. Je crois que ça me gênait un peu.

(Lire la suite page XIV.)

